



Ecole doctorale (484)
Lettres, Langues, Linguistique et Arts



DOCTORAT
DIDACTIQUE DES LANGUES ET DES CULTURES
CELEC / CEDICLEC

**LE CHOIX DE LA GRAPHIE TIFINAGHE POUR ENSEIGNER-
APPRENDRE L'AMAZIGHE AU MAROC :
CONDITIONS, REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES**

Volume 3 : Annexes

Thèse dirigée par

Marielle RISPAIL

et présentée par

Bouchra EL BARKANI

Membres du Jury

Alain DI MEGLIO, Professeur des Universités, Université Corté

Elmehdi KADDOURI, Professeur habilité, Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc

Zahir MEKSEM, Maître de Conférences, Université Mira, Béjaïa, Algérie

Marielle RISPAIL, Professeure des Universités, directrice, UJM, Saint-Etienne

16 décembre 2010



Ecole doctorale (484)
Lettres, Langues, Linguistique et Arts



DOCTORAT
DIDACTIQUE DES LANGUES ET DES CULTURES
CELEC / CEDICLEC

**LE CHOIX DE LA GRAPHIE TIFINAGHE POUR ENSEIGNER-
APPRENDRE L'AMAZIGHE AU MAROC :
CONDITIONS, REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES**

Volume 3 : Annexes

Thèse dirigée par

Marielle RISPAIL

et présentée par

Bouchra EL BARKANI

Membres du Jury

Alain DI MEGLIO, Professeur des Universités, Université Corté

Elmehdi KADDOURI, Professeur habilité, Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc

Zahir MEKSEM, Maître de Conférences, Université Mira, Béjaïa, Algérie

Marielle RISPAIL, Professeure des Universités, directrice, UJM, Saint-Etienne

16 décembre 2010

CELEC – CEDICLEC

35, rue du Onze-Novembre

42023 Saint Etienne Cedex 2

Tél : 04 77 42 16 66

www.univ-st-etienne/fr/celec/

**LE CHOIX DE LA GRAPHIE TIFINAGHE POUR ENSEIGNER-
APPRENDRE L'AMAZIGHE AU MAROC :
CONDITIONS, REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES**

Volume 3 : Annexes

Thèse dirigée par

Marielle RISPAIL

et présentée par

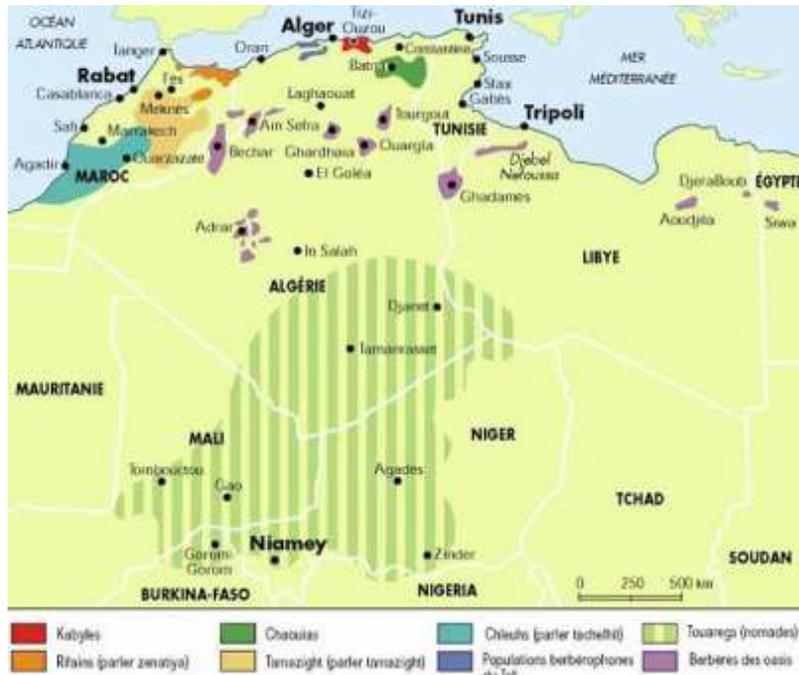
Bouchra EL BARKANI

16 décembre 2010

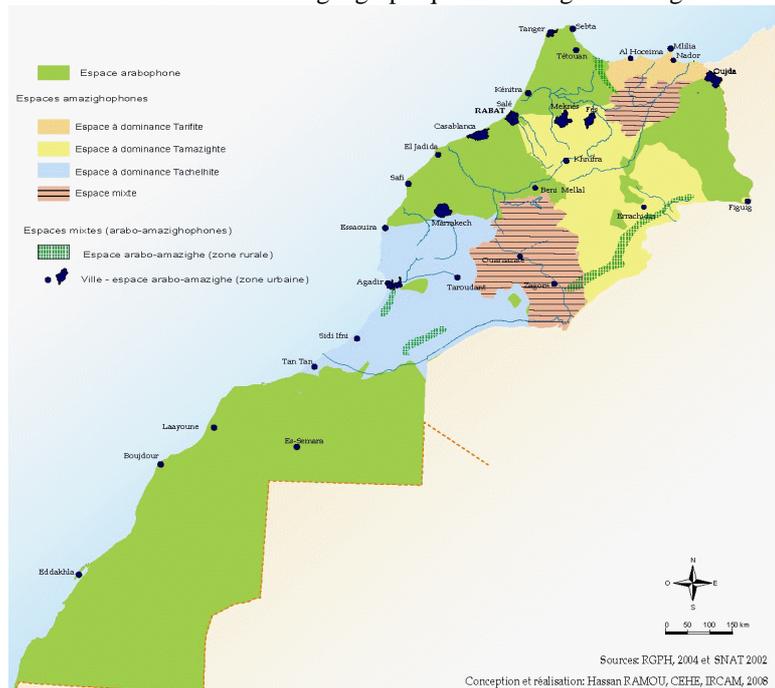
ANNEXES

ANNEXES 1 : LES CARTES	2
ANNEXES 2 : LES TEXTES	7
ANNEXES 3 : LES TABLEAUX ET LES FIGURES	51
ANNEXES 4 : LES ÉCRITS SOCIAUX	59
ANNEXES 5 : LES ENTRETIENS ET LES FICHES PÉDAGOGIQUES	66
<i>Annexes 5.1 : Les guides des entretiens</i>	66
<i>Annexes 5.2 : Les entretiens des enseignants</i>	68
<i>Annexes 5.3 : Les entretiens des inspecteurs</i>	135
<i>Annexes 5.4 : Les fiches pédagogiques</i>	157
ANNEXES 6 : LES ÉCRITS	160
<i>Annexes 6.1 : Les écrits de l'enseignant</i>	160
<i>Annexes 6.2 : Les écrits des élèves</i>	162
<i>Annexes 6.2.1 : Les écrits issus de l'exercice</i>	162
Annexes 6.2.1.1 : Les écrits des élèves de la 1 ^{ère} année	162
Annexes 6.2.1.2 : Les écrits des élèves de la 2 ^{ème} année	164
Annexes 6.2.1.3 : Les écrits des élèves de la 3 ^{ème} année	178
<i>Annexes 6.2.2 : Les écrits extraits des cahiers de classe</i>	184
Annexes 6.2.2.1 : Les cahiers des élèves de la 1 ^{ère} année	184
Annexes 6.2.2.2 : Les cahiers des élèves de la 2 ^{ème} année	312
Annexes 6.2.2.3 : Les cahiers des élèves de la 3 ^{ème} année	389
ANNEXES 7 : LE MANUEL SCOLAIRE	460
ANNEXES 8 : EXEMPLES D'ANALYSE DES PRODUCTIONS	472
<i>Annexes 8.1 : Annexes 8.1 : Exercices-tâches</i>	472
<i>Annexes 8.1.1 : Exemples d'analyse des productions de la 1^{ère} année</i>	472
<i>Annexes 8.1.2 : Exemples de l'analyse des productions de la 2^{ème} année</i>	475
Annexes 8.1.2.1. : Exemples d'analyse des productions de la tâche- prénom	475
Annexes 8.1.2.2 : Exemples d'analyse des productions de la tâche-mots	479
Annexes 8.1.2.3 : Exemples de l'analyse des productions de la tâche- phrase	483
<i>Annexes 8.1.3 : Exemples de l'analyse des productions de la 3^{ème} année</i>	486
<i>Annexes 8.2 : Analyse des cahiers de classe</i>	489
<i>Annexes 8.2.1 : Exemples d'analyse des productions de la 1^{ère} année</i>	489
<i>Annexes 8.2.2 : Exemples de l'analyse des productions de la 2^{ème} année</i>	491
<i>Annexes 8.2.3 : Exemples de l'analyse des productions de la 3^{ème} année</i>	492
<i>Annexes 8.3 : Exemples d'analyse des productions de l'enseignante</i>	497

ANNEXES 1 : LES CARTES



Carte 1¹ : L'étendue géographique de la langue amazighe



Carte 2² : Le paysage linguistique au Maroc

¹Carte consultée le 20 juin 2008 sur le Site Web : <http://world-amazigh-tv.skyrock.com/>

²Carte élaborée par Hassan Ramou, CEHE, IRCAM, 2008.



Carte 3³ : Le Maroc en 1912 (les protectorats français et espagnol)



Carte 4⁴ : L'aire linguistique catalane

³Carte consultée le 15 décembre 2006 sur le Site Web : http://fr.wikipedia.org/wiki/Protectorat_espagnol_du_Maroc

⁴Carte consultée le 15 décembre 2006 sur le Site Web : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalogne.htm> (dernière mise à jour: 17 septembre 2006)



Carte 5⁵ : Les langues de la France



Carte 6⁶ : La Corse

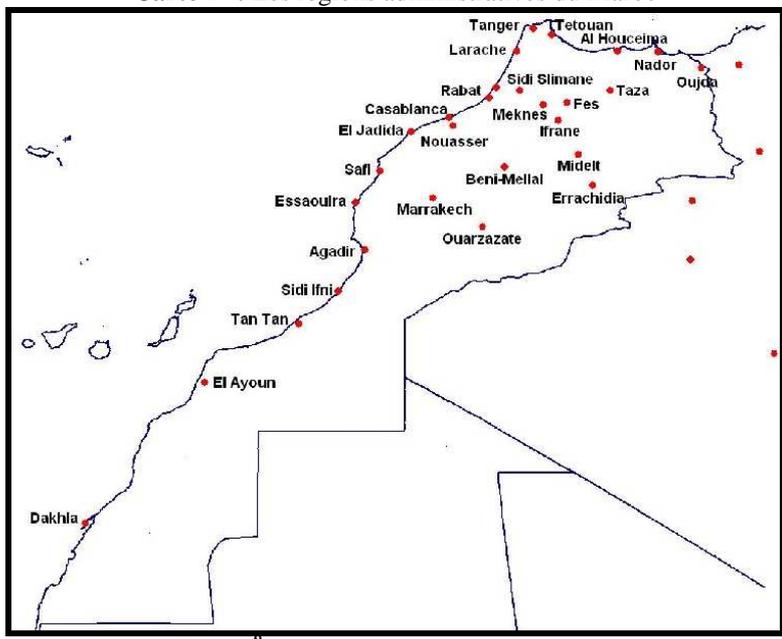
⁵Carte consultée le 2 avril 2007 sur le Site Web : http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/langues_de_France.htm

⁶Carte consultée le 9 août 2009 sur le Site Web : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/corsecarte.htm>



- 1- Oued Eddahab-Lagouira -2- Laâyoune-Boujdour-Sakia El Hamra -3- Guelmim-Es Smara -4- Souss-Massa-Draâ -5- Gharb-Chrarda-Beni Hssen -6- Chaouia-Ourdigha -7- Marrakech-Tensift-El Haouz -8- Oriental -9- Casablanca -10- Rabat-Salé-Zemmour-Zaër -11- Doukkala-Abda -12- Tadla-Azila -13- Meknès-Tafilalt -14- Fès-Boulmane -15- Taza-Al Hoceima-Taouinate -16- Tanger-Tétouan.

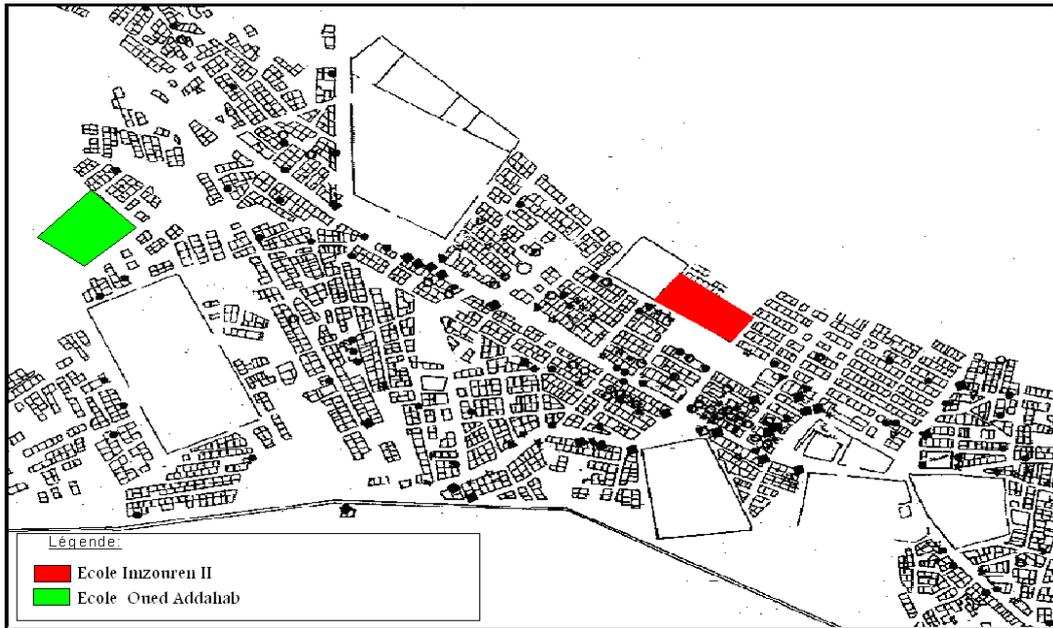
Carte 7⁷ : Les régions administratives du Maroc



Carte 8⁸ : Les principales villes du Maroc

⁷Carte consultée le 16 mai 2007 sur le Site Web : http://www.waternunc.com/fr2006/Point_pays_Maroc01.php

⁸Carte consultée le 27 juillet 2010 sur le Site Web : http://www.istichar.ma/picture_library/Maroc%20Big.jpg



Carte 9⁹ : La commune d'Imzouren

⁹Carte élaborée le 20 juillet 2010 en collaboration avec El Houssain Boudhilab, CEHE, IRCAM.

ANNEXES 2 : LES TEXTES

Texte I¹ : Le dahir berbère (1930)

Louange à Dieu,

Que l'on sache par la présente, que notre Majesté Chérifienne, Considérant que le dahir de notre Auguste père, S.M. le Sultan Moulay Youssef, en date du 11 septembre 1914 a prescrit dans l'intérêt du bien de nos sujets et de la tranquillité de l'Etat de respecter le statut coutumier des tribus berbères pacifiées..., qu'il devient opportun de préciser aujourd'hui les conditions particulières dans lesquelles la justice sera rendue dans les mêmes tribus:

A décrété ce qui suit :

Art. 1

Dans les tribus de Notre Empire reconnues comme étant de coutume berbère, la répression des infractions commises par les sujets marocains qui serait de la compétence des Caïds dans les autres parties de l'Empire, est de la compétence des chefs de tribus. Pour les autres infractions, la compétence et la répression sont réglées par les articles 4 et 6 du présent dahir.

Art. 2

Sous réserve des règles de compétence qui régissent les tribunaux français de Notre Empire, les actions civiles ou commerciales, mobilières ou immobilières sont jugées, en premier ou dernier ressort, suivant le taux qui sera fixé par arrêté viziriel, par les juridictions spéciales appelées tribunaux coutumiers. Ces tribunaux sont également compétents en toute matière de statut personnel ou successoral. Ils appliquent, dans les cas, la coutume locale.

Art. 3

L'appel des jugements rendus par les tribunaux coutumiers, dans les cas où il serait recevable, est portée devant les juridictions appelées tribunaux d'appel coutumiers.

Art. 4

En matière pénal, ces tribunaux d'appel sont également compétents, en premier et dernier ressort, pour la répression des infractions prévues à l'alinéa 2 de l'article premier ci-dessus, et en outre de toutes les infractions commises par des membres des tribunaux coutumiers dont la compétence normale est attribuée au chef de la tribu.

Art. 5

Auprès de chaque tribunal coutumier de première instance ou d'appel est placé un commissaire du Gouvernement, délégué par l'autorité régionale de contrôle de laquelle il dépend. Prés de chacune de ces juridictions est également placé un secrétaire-greffier, lequel remplit en outre les fonctions de notaire.

Art. 6

Les juridictions françaises statuant en matière pénale suivant les règles qui leur sont propres, sont compétentes pour la répression des crimes commis en pays berbère quelle que soit la condition de l'auteur du crime. Dans ces cas est applicable le dahir du 12 août 1913 (9 ramadan 1331) sur la procédure criminelle.

Art. 7

Les actions immobilières auxquelles seraient parties, soit comme demandeur, soit comme défendeur, des ressortissants des juridictions françaises, sont de la compétence de ces juridictions.

Art. 8

Toutes les règles d'organisations, de composition et de fonctionnement des tribunaux coutumiers seront fixées par arrêtés viziriels successifs, selon les cas et suivants les besoins.

Fait à Rabat, le 17 Hijja 1348 (16 mai 1930) vu pour promulgation et mise à exécution : Rabat, le 23 mai 1930.

Le commissaire-Résident général, LUCIEN SAINT.

¹Texte consulté le 2 octobre 2007 sur le Site Web :

http://www.amazighworld.org/countries/morocco/documents/dahir_berbere/texte_du_dahir_du_16_mai_1930.php

Texte 2² : La Charte d'Agadir relative aux droits linguistiques et culturels (1991)

Préambule

La langue et la culture amazighes traversent une situation délicate en raison de conditions objectives afférentes à la place marginale qui leur est faite dans le cadre des rapports sociaux de production symbolique et en raison aussi des problèmes spécifiques dont elles souffrent. Cet état de choses est préjudiciable à l'ensemble du peuple marocain dont elles constituent les fondements même de l'identité culturelle. Prenant conscience de l'importance des enjeux culturels et linguistiques qu'engendrent les transformations que subit la société marocaine en cette fin de siècle, les associations culturelles qui œuvrent dans le champ de la culture amazighe ont entamé un large débat sur le présent et le devenir de la langue et de la culture amazighes à l'occasion de la IV^e rencontre de l'Université d'été d'Agadir. Le présent texte est le fruit de la réflexion collective qui a marqué ce débat; il se propose comme une contribution au projet global de l'édification de la culture nationale démocratique.

I. L'identité culturelle du Maroc : l'unité dans la diversité

L'identité culturelle du Maroc se définit objectivement par les données suivantes:

- a. L'historicité de la langue et de la culture amazighes et leur enracinement dans la terre marocaine sont attestés depuis plus de 5 millénaires selon les documents archéologiques disponibles.
- b. La langue arabe et la culture arabo-musulmanes sont présentes au Maroc en tant qu'éléments constitutifs de l'identité culturelle marocaine depuis la pénétration de l'Islam durant le VII^e siècle.
- c. L'interaction de la culture amazighe et des cultures avoisinantes et des cultures exogènes est un fait établi à travers l'histoire du Maroc; cette interaction a enrichi la culture amazighe sans en altérer les propriétés intrinsèques.

Ces données d'ordre historique indiquent indiscutablement que la culture marocaine est composée de plusieurs apports représentant la culture amazighe, la culture arabo-musulmane, la culture africaine et la culture universelle. Cette pluri-dimensionnalité de la culture marocaine n'est donc réductible à une dimension unique qu'auprès de mesures aprioristes et arbitraires.

II. La culture amazighe

La culture amazighe est véhiculée fondamentalement par la langue, la littérature et les arts. Elle représente la culture la plus anciennement attestée au Maroc: elle est l'un des éléments culturels et civilisationnels qui constituent la pluridimensionnalité de la personnalité culturelle marocaine. Elle a sauvegardé ses spécificités en dépit des vicissitudes conjoncturelles et de l'apport d'autres cultures.

La culture amazighe a de tous temps été marquée par des caractéristiques qui l'ont aidée à résister à travers l'histoire, parmi elles il y a la cohérence de ses éléments constitutifs et leur cohésion, et la conscience identitaire de ses détenteurs. Les rapports d'équilibre relatif que la culture amazighe a entretenus naguère avec les autres cultures en situation d'interaction dialectique avec elle n'ont pas conduit à la perte de ses fondements, dont la mesure où elle emprunte les éléments qui lui sont nécessaires en les adaptant à ses schèmes constants: corrélativement, la culture amazighe enrichit la culture nationale et les cultures voisines et ainsi participe selon ses capacités à la culture universelle.

A l'instar des autres cultures du monde, la culture amazighe imprime le sceau de ses spécificités dans la personnalité de ses dépositaires; de même, elle se développe et évolue selon des lois analogues à celles qui régissent la vie et l'évolution des cultures vivantes.

III. La langue amazighe

La langue amazighe est la langue la plus anciennement attestée au Maghreb. Son aire couvre près de cinq millions de km², elle s'étend d'est en ouest de la frontière égypto-libyenne aux Iles Canaries, et du nord au sud de la rive méridionale de la Méditerranée au Niger, Mali et au Burkina Faso. La communauté la plus importante dont l'amazighe est la langue première se trouve au Maroc. De par son antériorité, la langue amazighe constitue le mode d'expression de l'identité première des Marocains; elle représente un fondement essentiel de leur environnement socioculturel comme elle façonne leur inconscient collectif et marque leur personnalité de base. Elle joue présentement le rôle de creuset dans la formation du mouvement culturel amazighe.

La langue amazighe fonctionne comme un système de communication autonome et à part entière; elle est dotée des attributs qui entrent dans la définition scientifique des langues naturelles. Cependant, elle ne représente qu'une valeur négligeable sur le marché des biens symboliques en raison de sa non-standardisation, de son évacuation des programmes d'enseignement et d'instances culturelles, administratives

²Texte consulté sur le 17 décembre 2007 Site Web : http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/afrique/charte_berbere.htm

et économiques et également en raison de l'action stigmatisante des appareils idéologiques dominants. Outre ces facteurs qui expliquent la faiblesse objective de sa position, l'amazighe, de part l'étendue de son aire d'extension, souffre de l'éclatement de ses structures en sous-systèmes divergents entraînant sa dialectisation en plusieurs variétés, rendant ainsi malaisée l'intercompréhension entre les locuteurs aux points extrêmes de l'aire linguistique de l'amazighe. Ce processus n'est évidemment pas propre à cette langue puisqu'il est à l'oeuvre de toutes les langues marginalisées.

IV. État de la langue et de la culture amazighes

L'état présent de la langue et de la culture amazighes révèle une contradiction majeure entre leur importance dans la formation de la personnalité culturelle du peuple marocain et la situation dramatique qui est le lot de cette langue et de cette culture; de surcroît, cette contradiction est occultée par la plupart des institutions et des organisations. Cette occultation est manifestée dans les faits suivants:

1. Les textes portant création et organisation de l'Institut National d'études et de recherches consacrées à la langue et à la culture amazighe sont restés lettre morte, les instances législative et exécutive n'ayant pas fait leur devoir en vue de traduire ces textes dans la réalité.
2. Hormis quelques initiatives lucides, les organisations politiques évacuent de manière significative la langue et la culture amazighes de leurs programmes et de leurs analyses en matière d'éducation et de culture, en dépit du fait qu'il s'agit d'éléments constitutifs incontournables de l'identité culturelle nationale.
3. Les programmes des institutions de recherche et d'enseignement supérieur n'accordent qu'un intérêt mitigé à la langue et la culture amazighes en regard de la place qui leur est faite dans les universités et les centres de recherche dans certains pays étrangers.

La marginalisation systématique de la culture et de langue amazighes est la conséquence logique d'un certain nombre de facteurs d'ordre législatif, politique, socioculturel et économique que l'on peut succinctement présenter ainsi:

1. Sur le plan législatif, malgré la réalité passée et présente de la langue et de la culture amazighes, il n'existe pas de textes affirmant le caractère national de cette dimension de la culture marocaine, quoique le Maroc soit signataire des principales conventions internationales garantissant les droits linguistiques et culturels des peuples sans discrimination.
2. Sur le plan politique, nonobstant la participation massive des Amazighes à la lutte armée pour la libération de la patrie du joug colonial, leurs droits culturels et linguistiques ne sont pas reconnus. Cette occultation est la conséquence des priorités du Mouvement National durant la lutte pour l'indépendance; des options des organisations nationales, de l'orientation du courant salafiste et de la politique de l'Etat après l'indépendance, ces priorités et ces options se résumant dans la volonté d'édifier un Etat national centralisé fondé sur l'idéologie exclusive et de l'unitarisme linguistique et culturel.
3. Sur le plan socioculturel, la langue et la culture amazighes, en tant que produits symboliques du monde rural défavorisé, sont marginalisées à la fois par la pratique politique étatique qui se contente d'exploiter conjoncturellement le monde rural et par les options culturelles programmés en assumant une conception réductrice de l'arabisation; ces choix ont conduit à l'exclusion en général des réalisations socioculturelles que connaît la formation sociale nationale.
4. Sur le plan économique, la précarité de la situation de la langue et de la culture amazighes reflète le degré de paupérisation et de marginalisation des couches paysannes de la périphérie victimes de la déstructuration des bases de l'économie et de la société rurales traditionnels.

Celles-ci reposaient naguère sur la propriété collective des moyens de production, sur l'entraide collective et sur la gestion des contradictions sociales par le groupe lui-même, elles sont corrodées par l'action de l'économie monétaire fondée sur la concentration du capital et de la propriété foncière et sur la prolétarianisation et le déclasserment de la paysannerie pauvre.

Sous l'effet de ces facteurs et d'autres encore, la langue amazighe ainsi que leur mode d'expression littéraire et artistique et les valeurs qu'elles véhiculent tombent progressivement dans un état de déliquescence qui accélère le processus d'assimilation culturelle et linguistique de la communauté amazighe. La dominance qu'exerce le modèle culturel et linguistique du centre sur celui de la périphérie est d'autant plus impérieuse que l'urbanisation la population est massive et la dépendance de la campagne à l'égard de la ville généralisée.

V. Perspectives de l'action culturelle amazighe

En égard à la contradiction manifeste dont les termes sont d'une part l'importance, la vitalité et le rôle de la langue et la culture amazighes dans la constitution de la personnalité du Maroc riche par la pluralité et la diversité de ses dimensions, et d'autre part la marginalisation et le refoulement qu'elles subissent, il devient crucial de procéder à la promotion et au développement de la langue et la culture amazighes. Cette mission relève de la responsabilité nationale car elle incombe à l'ensemble des individus, des collectivités et

des instances qui dynamisent la formation nationale; elle est aussi une contribution à l'élaboration d'une politique linguistique et culturelle démocratique fondée sur la reconnaissance et le respect des droits linguistiques et culturels légitimes de l'ensemble des composantes du peuple marocain. Cette politique d'ouverture peut-être considérée comme une prémisse dans la perspective de l'édification de la culture nationale démocratique.

Sur cette base, les objectifs à atteindre sont:

1. La stipulation dans la Constitution du caractère national de la langue amazighe à côté de la langue arabe;
 2. l'exhumation de l'Institut National d'études et de recherches amazighes chargé d'impulser et d'encadrer les projets de promotion de la langue amazighe en vue de réaliser les tâches suivantes:
 - l'élaboration d'un système graphique unifié permettant de transcrire de façon adéquate la langue amazighe;
 - la standardisation de la grammaire de la langue amazighe;
 - la confection des outils pédagogiques appropriés à l'enseignement de la langue amazighe.
 3. l'intégration de la langue et de la culture amazighes dans les divers domaines d'activités culturelles et éducatives, spécifiquement: à moyen terme, leur insertion dans les programmes d'enseignement public et, à court terme, la création d'un département de langue et de culture amazighes dans les universités marocaines;
 4. faire bénéficier la langue et la culture amazighes des programmes de recherche scientifique aux niveaux universitaires et académiques;
 5. accorder à la langue et à la culture amazighes le droit de cité dans les mass média écrits et audiovisuels;
 6. encourager la production et la création dans les différents domaines de la connaissance et de culture en langue amazighe;
 7. confectionner, diffuser et utiliser les moyens d'expression et d'apprentissage en langue amazighe.
- Les associations signataires:
- L'Association marocaine de la recherche et l'échange culturel;
 - L'Association nouvelle pour la culture et les arts populaires (Tamaynut);
 - L'Association de l'Université d'été;
 - L'Association culturelle Gheris (Tilelli);
 - L'Association Ilmas;
 - L'Association culturelle de Souss.

Agadir, le 5 août 1991

Texte 3³ : Le Manifeste berbère (2000)

Préambule

Dieu merci, le Maroc est en train de sortir d'une situation dans laquelle il se débat depuis le début de son indépendance. Il n'a pu faire mieux, en raison des luttes sans merci que se sont livrés des acteurs politiques, économiques et religieux autour des postes de commandement libérés par l'autorité coloniale. La course à l'enrichissement exacerbant les passions, le jeu a été faussé dès le départ; les protagonistes n'ont pas hésité à recourir à la surenchère, à la ruse, à la manigance, et même à la violence et au meurtre. Certes, ces comportements ont-ils été le produit normal d'une étape déterminée de notre histoire, certes, le manque de maturité politique et le bas niveau culturel des élites de l'époque pourraient-ils expliquer les excès, mais il est maintenant établi que les dommages subis par la nation à cause des affrontements entre politiciens ambitieux et irresponsables, sont à l'origine des blessures profondes que nous essayons ensemble aujourd'hui de panser sur le corps meurtri de la patrie. Grâce à la volonté du peuple dans sa majorité, et à celle d'un roi jeune nourrissant de grands desseins, nous entrons bientôt dans le troisième millénaire par sa grande porte, au même titre que tous ceux qui s'y sont préparés. Résolument et sans fausse honte, nous avons entrepris de réparer nos fautes. L'heure est donc à l'enthousiasme, et à l'action en une mobilisation générale mettant en œuvre les énergies dormantes en notre tréfonds national. Nous nous devons toutefois d'être vigilants au maximum et d'approfondir notre réflexion: l'excès d'enthousiasme et la précipitation portent toujours en eux des germes de désordre. Aussi devons-nous, avant tout, procéder à un recensement et à une catégorisation méthodiques de nos erreurs et de nos fautes des quarante-quatre dernières années. Des événements du moment, apparemment graves ou importants, peuvent accaparer notre attention et soustraire à notre analyse des pulsions conflictuelles à caractère explosif, arbitrairement refoulées en notre subconscient national. L'étape que nous abordons exige courage et lucidité: le diagnostic de nos maux devrait s'inscrire dans une

³Texte consulté le 10 mai 2007 sur le Site Web : <http://www.mondeberbere.com/societe/manifeste.htm>

vision stratégique de notre avenir, et ne pas souffrir la moindre erreur. C'est dire que ceux parmi nous à qui revient la charge de nous tracer la voie du futur devraient bannir de leur champ de réflexion haines, rancœurs, petits calculs, et autres chimères idéologiques, puis ne devraient surtout pas oublier de faire entrer en ligne de compte, dans leurs considérations fondamentales, les données de base de notre identité nationale. Il s'agit là d'une exigence pour tout Marocain ayant une conception moderne de la concitoyenneté. Or, de ce point de vue, il est une évidence qui s'impose à l'esprit: le reniement - volontaire ou involontaire - de l'amazighité du Maroc, c'est-à-dire de sa berbéricité, hypothèque sérieusement notre avenir. N'ignorent l'existence de ce problème que ceux d'entre nous qui croient l'avoir résolu en renvoyant chaque fois l'examen aux calendes grecques, ou ceux qui pratiquent systématiquement la politique de l'autruche.

C'est pour nous acquitter d'un devoir civique de premier plan que nous avons décidé, nous les signataires du présent manifeste, d'aborder ce sujet tabou et d'en faire l'analyse, estimant ainsi contribuer à garantir la nation de toute dérive humainement prévisible. C'est une vérité notoire de dire que la plupart des élites qui depuis 1956 s'attribuent le monopole du patriotisme et du droit à l'action politique ont tout fait pour imposer silence au grand public sur la question que nous osons poser aujourd'hui, tout comme d'autres ont imposé silence sur les ravages de la misère, de la corruption, du népotisme et de l'arbitraire tous azimuts.

La question du reniement de notre berbéricité est une grande affaire dont il faut indiquer, pour qu'elle soit bien comprise, tous les tenants et aboutissants, et expliciter les données dans leur complexité et leurs interpénétrations. Aussi nous donnons-nous pour objectif, en guise de préambule, de poser le problème dans son cadre le plus large possible, en en faisant notamment connaître les origines historiques; l'opinion publique serait ainsi à même de comprendre des aspects de l'état présent de notre société marocaine grâce à des éclairages faisant surgir de notre passé des vérités que notre mémoire collective hésite à évoquer, ou que des propagandes bien orchestrées, s'insinuant dans le discours politique, religieux, ou prétendument scientifique, ont obstinément dissimulé aux générations de l'Ère de l'Indépendance. Nous nous proposons de faire tomber des camouflages qui, jusqu'à présent, cachent le fait que l'une des deux grandes dimensions de l'identité marocaine est victime d'un déni pouvant avoir de sérieuses conséquences.

L'amazighité a, depuis près d'un siècle, été frustrée de bien des droits. Par le colonialisme européen d'abord. Aussi n'eut-elle point de cesse qu'elle ne l'eût mis dehors, lui qui a eu l'idée saugrenue de vouloir en faire un allié docile et servile. Puis par des courants politiques nationaux qui, par tradition, lui sont demeurés hostiles. Profitant des cafouillages du début de l'Indépendance, ces courants se sont emparés des rênes du pouvoir, se sont octroyé d'immenses avantages moraux et matériels, et ont orienté à leur gré l'information et l'éducation. Ce faisant, ils ont abusé sciemment de la bonne foi des Imazighen, en profitant des rapports de confiance qui s'étaient établis entre tous les patriotes durant la période cruciale du combat politique commun mené de 1930 à 1955. Mais, pour que chaque point dans notre analyse puisse faire l'objet du meilleur éclaircissement possible, nous nous astreindrons d'abord à interroger la période de notre histoire précédant immédiatement l'année 1930, puis à reconstituer l'échiquier politique marocain d'avant 1912, c'est-à-dire d'avant le Protectorat. Un sage européen du siècle dernier n'a-t-il pas dit à juste raison que "Ceux qui ne connaissent pas leur histoire sont condamnés à la répétition"? Plus explicite, un grand homme politique de ce siècle finissant estime pour sa part que "Plus une nation veut explorer son avenir, plus loin elle doit revenir dans son passé".

Le temps est donc venu pour que des vérités soient dites, des vérités connues des Berbères, comme des autres Marocains ordinaires, mais officiellement tues à la faveur d'un accord tacite: après sa libération du joug colonial, la nation avait bien besoin d'un répit afin qu'elle puisse reprendre son souffle et laisser le temps à ses composantes de se souder sur des bases socio-politiques modernes suffisamment solides pour que le dialogue et la concertation se substituent aux affrontements violents de jadis. Car, ce que nous Marocains craignons, ou devrions craindre le plus, c'est un retour, toujours possible, de notre pays à son état d'avant 1912. Parmi les vérités à dire précisément, sans ambages, c'est qu'avant 1912 le Maroc se trouvait dans un état lamentable, tant sur le plan politique que culturel et économique, le pire des états que puisse connaître une nation en déliquescence. La cause des causes en a été que les méthodes de gouvernement et de gestion des affaires publiques n'ont pu ni évoluer et se rénover, ni se ressourcer dans le patrimoine spécifiquement marocain hérité des Imazighen, et en partie des Arabes d'avant la Grande Discorde.

Avant 1912, il s'observait dans la vie publique une opposition totale entre ce qui était coutumes et traditions berbères où l'on privilégiait le débat entre les membres de la communauté, de quelque taille qu'elle fût, d'une part, et, d'autre part, les méthodes de "gouvernance" léguées à tout le monde musulman non par le Prophète et les califes orthodoxes, mais par les Omeyyades s'inspirant du modèle byzantin, et les Abbassides, ces fidèles copieurs du système persan, des méthodes absolutistes ignorant superbement et la notion de consultation clairement énoncée dans le Coran, et la tendance à l'égalitarisme chez les Arabes d'avant la Révélation. La meilleure preuve pour établir cette vérité historique, d'une extrême importance mais rarement

mise en évidence, est le fait que la plupart des régimes politiques dans le monde musulman et arabe en particulier continuent jusqu'à nos jours d'imiter le modèle abbasside en n'ayant d'autres méthodes de gouvernement qu'un despotisme se voulant et se croyant tempéré par le faste et la munificence. Ces régimes sont encouragés à se perpétuer tels qu'ils sont par des kyrielles de lettrés obséquieux, de poètes panégyristes, et d'écornifleurs ayant intelligences avec des camarillas toujours prompts à rappeler le maître à ses devoirs d'homme viril et ferme. Sur ce mode a vécu le Makhzen, des siècles durant, constamment engagé par "ceux qui nouent et dénouent" (entendez les décideurs, c'est-à-dire les privilégiés du pouvoir) à se reproduire fidèlement de sultan en sultan et d'époque en époque sans jamais faillir aux règles de l'absolutisme. Or, il y a eu dans notre histoire marocaine un sultan, et un seul, qui s'est rendu compte de l'absurdité de ce cercle vicieux, et en a compris la cause. Ce fut Moulay Slimane, l'un des sultans les plus cultivés de la dynastie alaouite.

Après bien des tribulations, et à l'issue d'une entrevue mouvementée qu'il a eue pendant plusieurs jours en 1822 - 1235 de l'Hégire - avec des notables imazighen farouchement opposés à la politique makhzénienne, Moulay Slimane se rend à cette évidence: les Berbères ne sont pas ces hommes et ces femmes que les décideurs chargent de tous les péchés de l'humanité; bien au contraire ils sont dans leur droit le plus absolu, celui d'aimer et de vouloir la justice. Comprenant enfin que ce sont les cercles makhzénien qui entretiennent le désordre et l'insécurité par leurs mensonges et leurs outrances, et que le monde amazighe et en légitime défense, il se persuade du même coup de la solidité des organisations coutumières berbères. Il se fait donc un devoir d'éclairer l'opinion publique sur la question et de lui indiquer les causes profondes du mal qui ronge le corps de la nation. Il écrit une lettre restée célèbre dans l'histoire du Maroc, mais ignorée par l'historiographie officielle. S'y adressant aux habitants de Fès, la capitale de l'époque, en leur qualité de faiseurs de normes en matière d'opinion, il se veut grave et solennel: "Habitants de Fès, écrit-il, ma foi en Dieu me fait obligation de vous donner le conseil que voici: faites-vous les alliés des Berbères, si vous voulez la paix et la sécurité, car ils ont des traditions et un sens de l'honneur qui les prémunissent contre l'injustice. Au surplus, ils vivent dans la sobriété...". Revirement spectaculaire d'un souverain qui, dix mois seulement auparavant, n'a pas hésité à vouer aux gémonies et au feu de tous les enfers ceux-là mêmes qu'il loue sans réserve aujourd'hui! Moulay Slimane, ébahi, vient simplement de découvrir que les mœurs des Imazighen se trouvent aux antipodes de celles de bien des tenants du pouvoir makhzénien, portés sur les excès sans jamais abandonner la prétention d'être des modèles de piété et de vertu. Il tient à rendre publique sa surprenante découverte, espérant ainsi ramener à de meilleurs sentiments vis-à-vis de la Berbérité une classe dirigeante à l'esprit obnubilé par ses appétits et ses fantasmes. Chose curieuse, l'histoire relègue l'événement au rang de fait divers. Moulay Slimane, connaissant son monde, ne se fait pas d'illusion; il n'est pas assez naïf pour croire que les décideurs peuvent entendre sa recommandation et en saisir la portée. Il ne tarde donc pas à abdiquer. Son cri douloureux n'a pas le moindre écho, ni ne suscite le moindre débat au sein de l'appareil makhzénien, en dépit d'une dégradation continue de la situation générale. L'horizon politique et culturel des élites gouvernantes est bien trop étroit pour leur permettre de se dégager du carcan de leurs traditions tyranniques. Leur haine viscérale des Berbères les rend moralement et intellectuellement aveugles: grâce à leurs positions géographiques et à leur refus de se soumettre à l'arbitraire, les Imazighen contrecarrent en effet sérieusement l'action désordonnée et destructrice du Makhzen. Les décideurs se transmettent de génération en génération leur aversion irraisonnée pour le fait berbère, qu'ils se targuent d'avoir toujours combattu en des exploits imaginaires, contés par des chantes attitrés, pour l'histoire (!). L'affrontement ne peut que se perpétuer, depuis que Moulay Ismaïl en a créé les conditions par sa sanglante tyrannie. Et, de fait, il perdure, en dépit des efforts louables de Mohammed ben Abdallah au dix-huitième siècle, et ceux de Moulay Hassan à la fin du dix-neuvième. Il a pour cause l'acharnement des cercles makhzénien à combattre tout esprit démocratique, un acharnement qui trouve ses motivations dans une pensée religieuse des plus figées dans les dogmes. Du reste, le souci de préserver des privilèges est devenu depuis longtemps la source principale d'inspiration, et pour le juriste et pour le concepteur politique. Il ne faut pas s'étonner dès lors que les choses demeurent en l'état où les a laissées Moulay Slimane. De par son lourd héritage abbassido-omeyyade, le makhzen ne peut imaginer d'autres méthodes de gestion et de gouvernement que le recours à la violence, donc à la terreur et à la répression chaque fois qu'il peut s'en donner les moyens. La politique du diviser pour régner est son second recours. Ces comportements ne suscitent évidemment chez ses opposants - les Berbères notamment - que des réactions violentes de légitime défense et de rébellion systématique. Ainsi s'installe la fameuse siba, laquelle consacre la loi simple, claire, et unique: celle du plus fort, dont le makhzen est l'initiateur. Le Maroc en vient à voir vivre les neuf dixièmes de son territoire, en 1900, sous le régime de la siba, qui n'est pas à déplaire à des populations s'accommodant mieux d'une anarchie tempérée par des us et coutumes égalitaristes et plus ou moins démocratiques selon les circonstances, que d'une paix makhzénienne marquée d'innombrables exactions. Et, en tout état de cause, pour ces populations la liberté n'a pas de prix.

Dans sa sphère propre, le Makhzen a érigé en système de compétition pour les postes de commandement et de responsabilité un ensemble de règles faites de basse intrigue et de corruption. C'est là en matière de sciences politiques, l'unique héritage qu'il tient de Damas, de Bagdad, et de Cordoue. Durant des siècles le mal s'est instillé dans le corps de la nation et l'a miné de l'intérieur. Fragilisé à l'extrême, le Maroc est devenu une proie facile pour tout envahisseur aux aguets, depuis longtemps. Si le colonialisme européen hésite à intervenir au tournant du siècle, c'est simplement parce que les principaux protagonistes n'ont pas encore surmonté leurs querelles internes. Une fois les différends réglés, tant bien que mal, voilà que les armées étrangères pénètrent chez nous, par l'est, l'ouest, et le sud. Nous sommes en 1907-1908.

Puis nous voilà officiellement protégés, par la France, et en sous-traitance par l'Espagne: 1912. Merveilleusement symbolisé par la personne de Lyautey, le Protecteur en titre va s'avérer le meilleur allié des cercles makhzénien, en lesquels il trouve lui-même ses meilleurs auxiliaires. Ne l'ont-ils précisément pas mandé d'urgence pour qu'il vienne à leur secours, eux qui n'en peuvent plus face à l'insoumission endémique des Imazighen? Ils ne tardent guère d'ailleurs à découvrir qu'il peut être pour eux le meilleur garant contre toutes les irrévérencieuses attaques que n'hésite plus à leur livrer l'ensemble de leurs compatriotes. Le Protecteur et l'appareil makhzénien, son protégé, trouvent chacun chaussure à son pied, d'autant bien que le premier engage instamment le second à demeurer fidèle à ses mœurs archaïques, jurant ses grands dieux qu'il est plein d'admiration pour les traditions marocaines et de respect pour les croyances islamiques. Faisant croire aux autorités indigènes qu'il a beaucoup de considération pour elles, Lyautey exploite au maximum leur ignorance et leur cupidité, en leur laissant un semblant de pouvoir et la bride sur le cou pour qu'elles puissent continuer à se faire graisser la patte et à faire suer le burnous. Il crée des "écoles de fils de notables" pour leurs enfants. Son statut et le leur au sein des masses marocaines font d'eux des alliés objectifs et presque naturels; ils s'exhortent mutuellement à combattre la rébellion berbère, au point qu'un vrai pacte finit par lier leurs sorts de façon sacramentelle: un message ayant valeur de prêche est lu un vendredi des années vingt dans les mosquées du royaume, par des imams de premier plan, appelant les Marocains à un "jihad" destiné à soutenir... les armées (chrétiennes) d'occupation dans leur glorieux combat contre les insoumis. Les familles makhzénien en vue participent de façon ostentatoire aux festivités célébrant les victoires successives des troupes étrangères sur les tribus berbères. Les Imazighen, eux, leur bonne foi chevillée au corps, continuent de croire que le devoir de résister et de lutter par les armes leur échoit en leur qualité de défenseurs naturels de la patrie, une patrie il est vrai dont nulle autre ne partage leur cœur. Le prix qu'ils ont à payer est exorbitant, car, si d'instinct ils ont prévu le ralliement à l'ennemi des forces makhzénien, ils n'ont pas la moindre idée de la puissance de feu dont dispose l'envahisseur tant qu'ils ne l'ont pas subie. C'est sur eux donc que va peser tout le poids du Protectorat. Jamais dans leur histoire ils n'ont été aussi totalement écrasés, militairement, politiquement, culturellement, ni autant démoralisés. De surcroît, le colonisateur décrète que leurs zones d'habitat constituent, dans leur totalité, le "Maroc inutile" qu'il n'y a pas lieu de faire bénéficier du moindre développement et qui demeurera région militaire *ad vitam aeternam*, enserré dans un corset sécuritaire appelé à devenir légendaire. Ainsi, après un quart de siècle de combat acharnés, où des centaines de milliers des leurs ont été tués ou estropiés, des guerriers valeureux parmi eux se sont vu mettre les fers aux pieds ou jeter dans des silos pleins d'eau, où tous leurs biens ont été détruits ou confisqués, demeures, cheptels, terres fertiles, les Berbères se voient cantonnés en des secteurs géographiques systématiquement marginalisés où ils deviennent taillables et corvéables à merci. Telle est la punition qu'ils méritent, car, "aucune de leurs tribus n'est venue à nous sans avoir été préalablement vaincue par les armes" s'indignent les envahisseurs. Profitant du désarroi général, l'occupant se met à enrôler par dizaines de milliers dans ses rangs des ennemis d'hier dont il a éprouvé à ses dépens l'ardeur au combat, et qu'il a réduit à la misère la plus totale pour les contraindre au mercenariat militaire. Et il a tout loisir ensuite pour se donner un malin plaisir à exploiter leurs rancœurs à l'égard de ceux de leurs compatriotes qu'ils estiment être des déserteurs et des traîtres, comme il a beau jeu pour dresser l'ensemble des Marocains les uns contre les autres, tant dans les villes que dans les campagnes, et susciter entre eux haines et suspicions.

Arrivent les années quarante, qui voient bouillonner le monde entier. Un petit nombre de citoyens instruits prennent conscience du fait qu'ils ont atteint une certaine maturité politique impliquant pour eux des devoirs civiques. Brisant bien des barrières, la toute petite élite berbère ayant accédé à quelque savoir moderne s'engage spontanément avec les mieux décidés et les plus radicaux d'entre eux: le Manifeste de l'Indépendance voit le jour, signé par des Marocains enfin unis pour faire face à l'adversité. Le Protecteur enrage, distribue généreusement années de prison, bastonnades et humiliations de tout genre, avec la complicité cette fois des seuls rouages subalternes du makhzen ou des féodaux trop compromis. Au tournant des années cinquante, deux ou trois jeunes Berbères donnent le signal de la reprise du combat armé. Puis des milliers Imazighen, nourris d'esprit de revanche ou frottés de nationalisme à la moderne, se portent volontaires pour lutter dans les commandos de la Résistance urbaine ou dans les rangs de l'Armée de

Libération dont ils constituent, faut-il le rappeler, les contingents de choc. C'est leur énergique action en une belle épopée nationale qui, une fois de plus, permet de bouter l'ennemi hors du Maroc, comme furent chassés autrefois Romains, Vandales, Byzantins, et autres conquérants exploiters de peuples.

Indépendant est maintenant notre pays. Passent quelques années à peine de l'Ère de la Liberté. Déjà, les Imazighen perçoivent, avec étonnement et amertume, les premiers signes d'une marginalisation dont ils savent qu'ils seront les principales victimes. D'aucuns parmi eux mettent en cause le Parti Puissant en mal de dictature; à leur corps défendant, ils se font les alliés inconditionnels des cercles makhzéliens, s'imaginant assez naïvement que la hache de guerre est définitivement enterrée entre les Imazighens et les "décideurs", et que cette fois justice sera faite à la berbérîté. D'autres se rallient aux "forces populaires" issues du schisme survenu dans la bâtisse du Parti Puissant, convaincus d'avoir fait le bon choix et de s'être situés là où ils pourront œuvrer pour que soit garantis les droits de tous et de chacun. Mais il s'avère progressivement que ni les forces de droite ni celles de gauche n'ont souvenir du fait que l'amazighité est l'un des deux éléments essentiels de l'identité marocaine. Par atavisme les premières restent méfiantes à l'égard des "Brabers" ou "Chleuhs" comme elles nomment les Berbères. Les secondes, elles, se révèlent tributaires de l'idéologie panarabiste, qui se donne pour objectif déclaré la liquidation (!) de ce que ses théoriciens estiment être "des minorités gênantes, par leur seule existence, pour la cohésion du peuple arabe". Un grand zaïm représentatif et du courant droitier et de l'idéologie arabiste regrette que ce travail de liquidation n'ait pas été effectué dès les premiers contacts entre Arabes et Berbères. "C'est avant tout, écrit-il en 1965, à nos illustres ancêtres arabes que je fais le reproche d'avoir légué à notre patrie des problèmes sociologiques qu'il ne nous est pas possible d'ignorer si nous voulons diagnostiquer le mal dont nous souffrons et lui trouver remède. Au lieu de parfaire la transmission du message sacré dont ils étaient porteurs au nom de l'islam et de l'arabité, ils se sont mis à se disputer le butin et les postes de commandement". Ce même grand zaïm avait déjà en 1957 manifesté son agacement face à la présence (!) des Berbères au Maroc: "Les armées françaises s'en iront bien un jour, ainsi que les troupes espagnoles et américaines; mais, soupire-t-il en présence d'une brochette d'intimes de son parti, notre problème endémique restent la présence des Berbères parmi nous. Que faire?" Et voilà qu'un grand penseur marocain, idéologue arabiste de bon cru suggère la solution: "L'opération Arabisation Totale doit viser non seulement à éliminer le français en tant que langue de civilisation, de culture et de communication, mais aussi et surtout à tuer (sic) les dialectes berbères et arabes, et à interdire l'emploi à la radio et à la télévision de toute langue autre que l'arabe classique". Beaucoup d'autres menaces plus ou moins voilées ont été proférées à l'endroit de la Berbérîté, trahissant le rêve arabiste de l'enterrer vivante, à l'antique, dans la terre même qui a été son berceau mille fois arrosé de son sang. Le Maghreb se voit accoler l'ethnique "Arabe", et comme doutant en son for intérieur de se l'être vraiment approprié, l'Arabité s'adonne à d'interminables incantations scandées à la radio, à la télévision, et dans tout discours: "Maghreb arabe! Maghreb arabe! Maghreb arabe!". Au détriment de l'Islam, l'Arabité usurpe la qualité de nation; Tamazgha ne sera plus dénommée Occident Islamique, comme cela a été le cas pendant douze siècles, car elle est désormais une possession coloniale dont s'enorgueillissent les Arabes, à l'instar des Français qui naguère s'enorgueillissaient de leur Afrique et de leur Algérie françaises.

Notons par ailleurs que les gouvernements qui se sont succédé durant les quarante-quatre années de l'Ère de l'indépendance ont pratiqué vis-à-vis des régions berbérophones la même politique de marginalisation économique que celle des quarante-quatre années du Protectorat, comblant d'aise les panarabistes. Contraints à l'exode et à l'émigration, les Imazighen sont acculés en effet à gagner leur vie en s'arabisant, à l'intérieur du Maroc, en Libye, en Arabie, aux Émirats, voire en Europe même où les poursuivent des missions culturelles leur enjoignant sans détours d'abandonner ce patois leur tenant lieu de langue. Il est aussi de notoriété que les postes de la fonction publique, dans un grand ministère, sont demeurés longtemps interdits aux berbérophones, par tacite convention entre hauts responsables, comme il est de notoriété qu'au cours des années soixante-dix et quatre-vingts des centaines de cadres ayant servi l'État dans un domaine sensible ont été mis d'office à la retraite avant la limite d'âge, ou confinés dans des rôles secondaires et des tâches sans intérêt, simplement parce qu'ils sont berbères; c'est au compte-gouttes que depuis lors des emplois sont attribués aux Imazighen dans ce même grand ministère et ce même domaine sensible. Ajoutons à tout ceci que le temps a prouvé à tout Marocain que la défense acharnée de l'arabe, langue du Livre et de la Sounna, n'a été qu'un diabolique alibi pour de fieffés bonimenteurs doublés de margoulines insatiables, soucieux de détourner l'attention des braves gens pendant qu'eux détrossent le pays, placent à l'étranger le plus clair de leurs fortunes, et, ô paradoxe, forment leur progéniture aux savoirs modernes dans des langues internationales. Et dire qu'ils continuent sans vergogne à agiter les mêmes leurres qu'auparavant, en prenant soin de se dérober à tout vrai débat! Nous les mettons au défi d'en accepter un.

Dès les années soixante, de jeunes Berbères instruits prennent l'initiative de créer des associations culturelles dans le but non dissimulé est de trouver un dérivatif à l'humeur croissante des Imazighen. C'est là,

il faut le noter, la marque d'un patriotisme ancré dans les cœurs, car à aucun prix le Maroc ne doit ni ne devra jamais retomber dans sa situation d'avant 1912, où d'incessants conflits armés empêchaient tout progrès. Ces associations se multiplient rapidement à la fin des années soixante-dix, étendent leurs sphères d'activité et acquièrent une grande audience, malgré l'excessive modicité de leurs moyens, malgré les tracasseries de l'Administration à ses différents niveaux, et malgré l'hostilité et la hargne qu'affichent envers elles les exaltés du panarabisme. Sans grande illusion, elles s'efforcent de sensibiliser les différentes instances de l'État à l'existence d'un vrai problème, un problème à retardement dont l'extrême gravité est occultée par le fait que des politiciens peu scrupuleux et sans vision se livrent à de vaines escarmouches en un indescriptible tohu-bohu sans cesse renouvelé, comme à dessein. Ce problème, s'il n'était traité à temps et de façon appropriée, donnerait lieu à de dangereux développements; c'est ce que ne cessent de répéter depuis plus de trente ans des voix jusqu'ici soigneusement étouffées par les murmures de ceux qui nouent et dénouent.

Jusqu'à ce jour donc les appels des associations culturelles sont restés sans réponse, bien que leurs activités n'aient jamais suscité le moindre désordre et que leurs requêtes aient toujours été présentées dans les règles de la civilité. L'affaire du reniement de l'amazighité du Maroc reste ainsi entière. Ce qui plus est, c'est que les politiciens et les intellectuels panarabistes ne se privent jamais de s'en prendre aux associations culturelles, souvent en des termes grossiers, se donnant pour motif l'artificialité de la question berbère. Il s'en trouve même qui se posent en donneurs de leçons en matière de patriotisme au grand dam et à la colère des Imazighen, qui se voient taxer de collaboration avec l'étranger. Ce faisant, les panarabistes, ennemis jurés de la Berbérîté, donnent une preuve supplémentaire de leur mauvaise foi, et de leur propension au mensonge et à la falsification. Le courant d'opinion qui les porte, conforté par la puissance omniprésente du pétrodollar, a des ramifications à gauche comme à droite; aussi trouvent-ils de solides alliances dans les cercles traditionnels makhzénien. L'amazighité pourra toujours repasser. En 1980, ce qui tient lieu de parlement vote malgré tout un projet de loi portant création d'un Institut d'Études Berbères. Comme en bien d'autres cas, la loi restera lettre morte. La raison en est, si raison il y a, que les ministres respectivement titulaires des portefeuilles de l'Enseignement et de la Culture sont fortement marqués par leur appartenance partisane; leur parti estime "indigne de lui de porter au front le stigmate de la création d'un institut chleuh", et leur ordonne de plutôt se consacrer à un renforcement de l'arabisation, notamment en sa tendance islamiste. En 1982, une dizaine d'universitaires et de cadres berbères sont arbitrairement arrêtés et jetés en prison: dans une petite revue qu'ils viennent de créer, l'un d'eux a l'audace d'écrire que la tamazighte est une langue au même titre que l'arabe. Ils ne sont relâchés qu'après un mois de détention, dans les conditions que l'on devine. Le coupable, lui, écope un an de prison ferme, et se voit refuser le bénéfice de l'appel, parce qu'il n'a pas daigné signer une demande de grâce rédigée en des termes humiliants. En 1994, un groupe de jeunes enseignants amazighes sont arrêtés et très vite condamnés à de lourdes peines de prison: à l'occasion du 1er mai ils ont commis le crime de porter une banderole où ils réclament l'enseignement de la langue berbère. Cette fois, l'événement suscite l'ire de l'amazighité et crée de sérieux remous dans la société marocaine tout entière; mais les associations culturelles parviennent à calmer le jeu, et pour sa part l'Administration jette du lest en relâchant les détenus sans qu'ils aient purgé leurs peines. Quelques mois plus tard, le roi Hassan II, ayant sans doute mesuré la gravité de la situation et senti la nécessité de satisfaire aux revendications légitimes des Imazighen, ne serait-ce qu'en partie, ordonne en son discours du 20 août que le berbère soit enseigné. La solennité du moment choisi ne doit pas échapper, car la journée du 20 août invite tout Marocain communiant intimement avec sa patrie à un sérieux examen de conscience. Mais, paradoxalement, l'ordre de Hassan II n'a pas le moindre effet et reste lettre morte jusqu'au jour d'aujourd'hui, tout comme la vive recommandation que fit Moulay Slimane voici bientôt deux siècles ne fut que prêche dans le désert.

Il s'avère maintenant que l'action menée par les associations culturelles a atteint ses limites; elles n'arrivent plus à canaliser le mécontentement des Berbères. Aucun des torts moraux et matériels causés à l'amazighité n'a été redressé. Bien plus, les Marocains non-berbérophones n'ont pu prendre la mesure de la situation, s'en remettant à l'appréciation des décideurs, au sens large, qui eux, imperturbablement, se cantonnent dans leurs positions d'hostilité contenue à l'égard des Chleuhs, sans la moindre intention de changer quoi que ce soit. A la Berbérîté donc de se faire reconnaître officiellement. Le problème est en passe de prendre des colorations politiques. Des mesures devraient être prises dans des délais raisonnables, pour que tout ce qui est rattrapable soit rattrapé, au mieux de l'intérêt supérieur de la nation marocaine. Il est devenu évident qu'en tout état de cause les Berbères ne renonceront pas à leur berbérîté, et n'auront pas de cesse que l'amazighité du Maroc ne soit officiellement reconnue. Au cas où les panarabistes s'obstineraient à la renier, les Imazighen se trouveraient en droit de dénier à leur pays toute prétention à se vouloir arabe.

Maintenant que les Marocains sont heureux de constater que l'époque des restrictions mentales et des refoulements dangereux est révolue, que la nation a atteint un degré de maturité lui permettant d'être sûre d'elle-même, que les différentes composantes de la société semblent en mesure de se faire mutuellement

confiance et de s'estimer réciproquement sans arrières pensées ni suspicions, nous avons, nous un collectif d'intellectuels berbérophones constamment aux écoutes de l'opinion publique amazighe dans son évolution, pris la décision d'interpeller le gouvernement d'Alternance pour l'engager à se pencher sur les revendications ci-dessous énumérées. Ce faisant, nous avons le sentiment d'être moralement habilités à nous inquiéter publiquement des développements possibles d'une affaire dont nous croyons connaître mieux que quiconque les tenants et aboutissants, et nous avons conscience de nous acquitter d'un devoir sacré à l'égard de la patrie. Nous avons aussi espoir en l'équipe qui nous gouverne actuellement, car elle semble bien bénéficier de l'appui populaire et de la confiance de SM le Roi, en la personne de qui elle trouve un modèle d'équité et de sollicitude pour les masses. Nous souhaitons que cette équipe mette la notion d'intérêt général au-dessus des considérations idéologiques, des visions partisans, et des fantasmes individuels à tonalité égocentriste ou mégalomane. Si le Gouvernement satisfait aux revendications énumérées ci-après, dont nous sommes les transmetteurs et que nous faisons nôtres, il aura simplement donné à chacun ses droits au sens désormais universel qu'implique l'expression "droits de l'homme".

Première revendication

L'affaire exposée dans ce manifeste devrait faire l'objet d'un débat national le plus large possible, un débat qui serait marqué du sceau de la logique, de la raison, et de la pondération. Certains partis actuellement aux affaires ont la responsabilité d'avoir poussé leurs adeptes de l'Ère de l'Indépendance aux intransigeances du panarabisme, et par voie de conséquence au reniement de l'amazighité du Maroc, à telle enseigne que leur presse traite constamment des problèmes arabes moyen-orientaux avant même de traiter de ceux de notre pays; la situation au Rif, dans les trois Atlas, dans le Souss ou dans nos zones sahariennes semble être le dernier de ses soucis. Selon toute vraisemblance, ces partis reviennent partiellement de leurs erreurs. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré, par exemple, la reconnaissance de la berbèrité du Maroc implicitement admise par le Premier Ministre dans son discours d'investiture au Parlement. Cette reconnaissance, pour imparfaite qu'elle soit, a contribué à détendre l'atmosphère entre les jeunes Marocains se voulant arabes et uniquement arabes et ceux qui se veulent d'abord berbères. Le Gouvernement d'Alternance a à sa disposition les moyens de l'État dans le domaine de l'information, et il a les coudées suffisamment franches pour qu'il puisse être l'organisateur et l'animateur du débat souhaité. Bien des préalables seraient ainsi spontanément levés, et nos autres revendications s'en trouveraient mieux comprises.

Deuxième revendication

Le temps est venu pour que notre langue nationale originelle, le berbère, soit reconnue langue officielle de par la loi suprême du pays. Singulière situation que celle de la tamazighte: en son berceau même elle n'a pas statut de langage! Ses contempteurs ont beau jeu de ce fait pour faire mourir de dépit le berbérophone en lui signifiant à tout bout de champ, avec ironie et arrogance, que la seule langue ayant droit à l'existence dans ce pays est l'arabe; c'est la Constitution qui en a ainsi décidé! "Opprimé donc je suis, et au nom de la loi des lois ! ", voilà le ressentiment que ne cesse de ruminer tout Amazighe dont l'esprit n'est pas accaparé par les soucis de la vie au quotidien. L'un des penseurs de la Philosophie des Lumières n'a-t-il pas écrit qu' "il n'y a pas de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice"?

Aussi demandons-nous, avec insistance, nous les signataires de ce manifeste, que le berbère soit reconnu langue nationale officielle de par les dispositions de la Constitution.

Troisième revendication

Le retard culturel des berbérophones, au sens moderne du culturel, et l'amoindrissement de leur rôle politique sont dus aux séquelles de la longue guerre qu'ils ont soutenue, seuls, contre le colonialisme, et aux conséquences désastreuses de la marginalisation économique dont, depuis 1912, ils font encore l'objet. Là réside en fait l'origine de leur état de dépendance à l'égard des forces de droite, qui les ont exploités au maximum durant les quatre dernières décennies en leur assignant souvent de basses besognes, comme à l'égard des forces de gauche, qui en ont fait leur fer de lance dans leur âpre et longue lutte pour le pouvoir. D'un côté comme de l'autre, les Berbères n'ont jamais cru faire autre chose que de s'évertuer à pallier les graves inconvénients de la marginalisation dont ils sont victimes. De là à ce que leurs exploiters, de gauche comme de droite, les prennent pour des attardés, il n'y a eu qu'un pas vite franchi.

Il serait donc équitable que les régions marginalisées bénéficient en priorité, pour un temps à déterminer, d'un programme adéquat de développement économique visant en premier lieu à créer des infrastructures et à installer des équipements de base permettant à l'agriculture, à l'industrie, à l'éducation et à la formation de s'élever au niveau national.

Quatrième revendication

Les Imazighen sont attachés à leur patrimoine linguistique beaucoup plus qu'à tout patrimoine matériel quel qu'il soit, car ils ont parfaitement conscience du fait qu'ils sont berbères par la langue et la

culture, non par la race. Le temps leur a prouvé que c'est en perdant sa langue qu'on perd irrémédiablement son identité.

Aussi demandons-nous au Gouvernement de préparer et de mettre en œuvre des lois rendant obligatoire l'enseignement du berbère, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et les établissements assimilés. Nous lui demandons en outre de créer des instituts destinés à normaliser la tamazighte et la doter des outils pédagogiques dont elle a besoin.

Arguer que la langue du musulman ne peut être que l'arabe procède d'un raisonnement fallacieux sous-tendu par le chauvinisme arabe, qui exclut inconsidérément de la communauté musulmane les neuf dixièmes de ses effectifs en instituant les Arabes légataires universels du Prophète. Allah dit bien dans son Saint Coran: "Parmi Ses signes [ceux de Sa sagesse et de Sa transcendance] figure la diversité de vos idiomes et celle de vos couleurs [vous les humains]". Son Messenger, pour sa part, a bien précisé que "l'Arabe ne peut avoir plus de mérite que le non-Arabe, sinon par une plus grande piété, et vice versa...". Or, c'est par la langue qu'on est arabe ou non-arabe. L'Imam Ali, se rendant compte de l'avantage à savoir plusieurs langues, a donné à ses contemporains le conseil de grande portée dont voici les termes: "Apprenez les langues! Autant de langues on sait, autant d'hommes on vaut!". Quant à nos rapports avec la langue du Coran, nous les Imazighen, ils sont bien connus: elle constitue pour nous un précieux héritage culturel que nous tenons des Jazouli, Ibn Moâté, Ajerroum, et autres Hassan al-Youssi, et non des Oqba ben Nafiâ, Moussa ben Nossair, ni Yazid ben Abî Mouslim et consorts. Notre fidélité à l'attitude positive de nos ancêtres à l'égard de l'arabe restera le meilleur garant de notre attachement à cette langue et de notre pérenne disponibilité à la servir; elle est la clef d'une bonne compréhension des textes sacrés de l'Islam, et le plus solide des liens qui nous unissent à nos frères arabes d'Orient et d'Occident.

L'argument selon lequel la multiplicité des langues dans un même pays ne peut être que source de désaccord et de désunion ne saurait être invoqué non plus, l'expérience des peuples ayant montré que seul le manque de maturité culturelle empêche les différents éléments d'une communauté nationale de s'entendre et de vivre en harmonie. Il ne s'agit pas là de simples assertions; les faits parlent d'eux-mêmes à en juger par la cohésion des nations civilisées bilingues, trilingues, ou multilingues, et l'émiettement de soi-disant nations, monolingues mais culturellement immatures. Au demeurant, le Maroc lui-même à l'apogée de son épanouissement n'a pas été unilingue. Si l'arabe a été la langue de l'écrit à l'époque almohade, la tamazighte continuait de s'imposer comme langue de communication à la Cour califale et dans la vie au quotidien, voire comme langue d'appel à la prière. Elle a été et est encore langue véhiculaire dans l'enseignement religieux en zones berbérophones. Les Califes et sultans marocains l'ont tous pratiquée, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Le premier à l'avoir ignorée a été Moulay Abdelâziz, à cause sans doute du fait que sa mère n'était pas marocaine, et aussi des graves troubles politiques qui ont marqué son époque. Si, par ailleurs, le berbère s'est confiné dans l'oralité à l'époque du christianisme comme durant les treize siècles d'Islam au Maghreb, c'est pour l'excellente raison que l'une et l'autre des deux religions s'attribuent explicitement l'exclusivité de l'Écriture, la foi du charbonnier faisant le reste.

"Le berbère n'est qu'un ensemble de dialectes!" nous répète-t-on à satiété. "Il est trop tard pour en rassembler les éléments en une vraie langue, comme cela a été fait pour l'arabe après la révélation coranique". L'histoire serait-elle arrivée à son terme? Les langues n'ont jamais été autre chose que des institutions sociales créées par l'ensemble de leurs locuteurs. En tant que telles, elles se maintiennent, se développent, ou déperissent, selon qu'elles font l'objet de soins ou restent à l'abandon, au gré des circonstances. Le norvégien par exemple n'a été activé et hissé au rang de langue nationale qu'au cours du dix-neuvième siècle. Le flamand, en Belgique, ne s'est raccroché au néerlandais, pour son plus grand bien, qu'au milieu du vingtième siècle; ses locuteurs sont fiers maintenant de s'en servir comme langue d'enseignement et de recherche, et se rient de l'étonnement de leurs compatriotes francophones. Et puis, en tout état de cause, nous croyons pouvoir nous passer de toute entremise dans nos relations avec notre langue. "Les Mecquois connaissent mieux que quiconque les sentiers de la Mecque", dit le proverbe. L'intime commerce que nous entretenons avec la tamazighte nous autorise à dire qu'elle est pleine de ressources à plus d'un titre, et à même de s'élever rapidement au rang des langues les plus aptes à véhiculer le savoir scientifique moderne: réellement vivante - et toujours vivace en dépit des vicissitudes de l'histoire - elle est d'une grande malléabilité morphologique, grâce principalement à son système de composition lexicale.

Cinquième revendication

Durant les quarante dernières années, les panarabistes marocains ont profité de leur prédominance dans le corps professoral et le domaine de la recherche pour orienter à leur guise l'enseignement de l'histoire en général, et de celle du Maghreb en particulier, faisant fi de l'objectivité scientifique et de la probité intellectuelle requises par tout travail d'esprit. Ainsi ont-ils pu à loisir rabaisser le rôle historique des Imazighen - en leur propre demeure - et exalter à l'excès celui des Arabes, en amalgamant sans retenue le vrai

et le faux. Le résultat en est que, dans l'esprit des générations de l'Ere de l'Indépendance, tout acte positif dans notre histoire est attribuable aux Arabes, et tout acte négatif imputable aux Berbères. Passer sous silence l'amazighité de telle dynastie ou de tel personnage historique, est devenu un moyen pédagogique pour faire croire que le Maghreb a été arabe de toute éternité. La tendance s'accroissant, l'histoire de l'antiquité marocaine a été purement et simplement supprimée des programmes. Pour le panarabisme, c'est le passé de la race arabe qu'il y a lieu de faire connaître aux jeunes, et non celui de la terre sur laquelle ils vivent. Nous en donnons comme preuve le fait qu'en guise de première leçon d'histoire on fait étudier à nos enfants les caractéristiques de "la ville et de la tribu arabes d'avant l'Islam". Les Français n'agissaient pas autrement quand ils faisaient honorer aux écoliers indigènes de leurs colonies africaines et asiatiques le fameux "Nos ancêtres les Gaulois". Les idéologies, il est vrai, n'ont cure des bons principes en matière d'éducation. L'arabisme, chez nous, est allé trop loin, hélas, dans la falsification de notre histoire. Ses ténors culturels ont choisi la ville de Marrakech, en 1995, pour s'y réunir en congrès, et maudire la mémoire de Youssef ben Tachfine, le fondateur de Marrakech, celui-là même qui nous a légué le premier grand tracé de la carte politique de notre pays. Les chœurs moyen-orientaux de l'arabisme, déversant leur bile, l'ont traité de tous les noms, comblant de joie des hôtes marocains partageant leur hargne à l'égard des Berbères. Le grand crime de Youssef à leurs yeux, c'est d'avoir tyrannisé l'arabité en la personne de Moâtamid bnou Aâbbad, roitelet andalou déposé et exilé au Maroc pour incapacité notoire de faire face à la Reconquista naissante. Youssef aurait dû s'aviser, pour plaire par anticipation à l'arabisme, de donner libre cours à l'histoire en laissant aux pleutres dépravés qu'étaient les petits potentats d'Andalousie la possibilité de livrer dans l'opprobre une terre musulmane à des ennemis implacables.

Pour toutes ces raisons, nous demandons qu'il soit procédé à une refonte sérieuse des programmes d'histoire en vigueur dans les établissements scolaires par les soins d'une commission nationale ad hoc désignée au plus haut niveau possible, de façon à ce que les ministres de l'enseignement ne puissent plus être seuls juges en la matière.

Sixième revendication

Des millions de berbérophones vivent en étrangers dans leur propre pays. Le ressentiment qu'ils en éprouvent est plus fort qu'il n'aurait été s'ils vivaient un véritable exil. C'est ainsi que:

1. Lorsqu'un berbérophone démuné quitte son village pour aller chercher du travail, dans les villes principalement, il ne s'intègre que très péniblement dans la société des prolétaires ses semblables: sa faible connaissance de l'arabe lui permet tout juste de demander son chemin et de se procurer sa pitance. Ouvrier en perpétuel embarras dans ses relations de travail avec ses employeurs ou ses camarades, il en arrive à croire que si le sort s'acharne sur lui, c'est en sa qualité d'Amazigh. Il a été noté dans les trente dernières années qu'au moins 60% des ouvriers du bâtiment dans les grandes villes sont des berbérophones. Construisant de leurs mains beaux immeubles et villas somptueuses, ils n'en sont pas moins réduits à vivre dans la plus grande misère morale et matérielle. L'une des associations culturelles berbères s'intéressant bénévolement à leur sort a découvert que l'un d'eux s'est astreint à simuler la mutité pour n'avoir pas à subir les sarcasmes que suscite son incapacité de s'exprimer correctement en arabe. Ajoutons à cela que c'est en nombre impressionnant que des berbérophones viennent mendier dans des centres totalement arabisés, ne disposant pour ce faire de pas plus de vingt à trente mots dans la langue du dâd.
2. Le ou la berbérophone qui se trouve obligé de régler quelque affaire dans les bureaux de l'Administration, sans forcément maîtriser l'arabe, a bien des difficultés à se faire entendre, subit souvent des rebuffades, sans que jamais la crainte ne le quitte d'être raillé pour son accent, car parmi les agents de l'État il en est beaucoup qui se délectent à se payer la tête du Chleuh.
3. Tel père de famille, berbérophone, qui se sent heureux d'avoir eu un enfant, perd sa joie une fois rendu aux bureaux de l'État Civil: le préposé aux registres lui notifie tout de go que les prénoms à consonance berbère n'ont pas droit de cité dans un pays arabe. Il est des enfants berbères en âge d'aller à l'école, qui, de ce fait, n'ont pas encore de prénom, officiellement du moins. Au nom de quelle loi raciste? Comment savoir? Les employés panarabistes de l'État Civil, eux, exultent de voir s'attrister les Brabers.
4. Il arrive à l'étudiant berbère, fréquemment, de se sentir désarçonné aux épreuves orales dès le moment où il s'installe devant son examinateur. Celui-ci, au lieu de l'interroger selon les règles de l'art, s'étonne d'abord devant la bizarrerie de ses nom et prénom, ou lui recommande, amicalement, de se civiliser en s'arabisant, le berbère n'étant qu'un jargon sans passé ni présent ni avenir. L'on devine l'embarras de l'étudiant supputant le risque qu'il court s'il s'avise de contrarier l'honorable professeur.
5. Il n'est pas rare que des élèves berbérophones de lycée ou de collège se voient interdire de converser en tamazighte, dans la cour de récréation, si le surveillant et le surveillant général sont arabophones.
6. Des millions de téléspectateurs et d'auditeurs de la Radio-télévision marocaine ne comprennent quasiment rien de tout ce qu'ils entendent, la langue des bulletins d'information, des discours officiels, des interviews,

des commentaires, des tables rondes, etc., étant l'arabe classique ou un arabe dialectal se voulant classique dans ses tournures et son vocabulaire, la langue des films, elle, étant l'égyptien ou le français. Ces millions de Marocains ne peuvent manquer d'avoir un sentiment de frustration et d'exil culturel, ou de rageuse résignation; quiconque à leur place y serait réduit. Légitime est la question qu'ils se posent de savoir s'ils sont chez eux, dans le pays de leurs ancêtres, ou s'ils sont en pays soumis et colonisé, ou carrément étranger. Que gagnent-ils à écouter ou à regarder la RTM. ? D'expérience ils savent que les bribes de savoir et de langage qu'ils glanent au petit hasard dans ses programmes sont toujours sujettes à caution; mal comprises et mal assimilées par eux, ils en font rarement état à bon escient, et de ce fait s'exposent encore aux moqueries de compatriotes peu amènes envers l'amazighité.

7. Innombrables sont les berbérophones qui renoncent à toute activité politique, se sachant incapables de discourir en arabe classique, eux qui tout juste baragouinent le dialectal. C'est à tout propos qu'il leur est rappelé que la langue officielle est celle du Coran. Les professionnels arabophones de la politique en font du reste leurs choux gras, heureux d'avoir en main une arme sans parade pour réduire au silence l'adversaire berbérophone. Beau spectacle que celui qui se donne au parlement par exemple, lorsque des députés s'égosillent en des discours ridicules qu'ils s'imaginent être des modèles d'éloquence arabe. Les débats au sein des assemblées locales et régionales confinent au burlesque par leur prétention à la pureté linguistique. Ces phénomènes de société ne sont pas sans conséquence politique. Bien au contraire ils révèlent l'existence d'une entrave sérieuse à l'exercice normal du jeu démocratique: il est manifestement inique d'exiger d'un citoyen une compétence langagière autre que celle qu'il tient de son milieu social.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous demandons:

1. Que les médias publics se mettent au service des Imazighen, comme ils sont au service des autres Marocains. Ils ne pourraient l'être que si une maison de radio-télévision était fondée et consacrée aux seules émissions berbérophones.
2. La création par l'État d'un corps d'interprètes appelés à exercer dans les tribunaux, les hôpitaux et les administrations publiques. Ils auraient pour tâche d'aider les berbérophones à se faire comprendre et à régler leurs problèmes administratifs, se faire soigner, ou plaider une cause, sans se faire houspiller; car il est des millions de citoyens qui, actuellement, renoncent à faire des démarches, à visiter un hôpital, ou même à porter plainte le cas échéant, pour des raisons purement linguistiques.
3. Que les élus des assemblées locales et régionales, pour le moins, soient autorisés à débattre entre eux dans leur langue maternelle, à savoir la tamazighte, s'ils sont berbérophones et numériquement majoritaires. Les agents d'autorité en formation gagneraient en compétence s'ils s'initiaient à la pratique du berbère. Des encouragements devraient leur être dispensés en ce sens une fois qu'ils sont en exercice.
4. Que soit levée, dans les meilleurs délais possibles, la très fâcheuse interdiction qui prive les familles berbères du plaisir de donner des prénoms amazighes à leurs enfants. Le fait que les Berbères en subissent les conséquences avec dignité ne signifie nullement qu'ils n'en ressentent pas l'iniquité.

Septième revendication

1. Qu'il soit redonné aux activités artistiques d'essence spécifiquement berbère la place qu'elles méritent, en les dissociant tout d'abord des manifestations folkloriques. C'est le colonialisme qui les a confinées dans des rôles répondant à son goût immodéré pour l'exotisme; les détracteurs nationaux de l'amazighité ont eu la partie belle de les y maintenir. La modernisation des arts berbères, dans le domaine des lettres, du chant, de la danse, de l'architecture, et de la décoration n'a à aucun moment été envisagée par nos dirigeants de l'Ère de l'Indépendance, lesquels l'ont au contraire systématiquement combattue. Tout un chacun a eu quelque écho de la mésaventure de ce jeune chorégraphe de talent qui a été traîné dans la boue et forcé à l'exil pour tentative de dénaturation de la danse dite ahidouss. Cet artiste est aujourd'hui mondialement connu en tant que créateur dans le domaine de la chorégraphie moderne.
2. Que les artistes berbérophones bénéficient des mêmes avantages matériels et moraux que leurs homologues arabophones. La discrimination dont ils sont victimes est à l'origine d'une médiocrité croissante de la production, que les chantres de l'arabisme triomphant se plaisent à mettre en évidence, dans le monde du spectacle en particulier.

Huitième revendication

1. Que les responsables au sein de l'Administration cessent de déformer ou d'arabiser de façon autoritaire les noms de lieux d'origine berbère. Tout geste provocateur en ce domaine ne fait que nuire à la cohésion nationale.
2. Que dans toute la mesure du possible, il soit donné aux établissements publics importants des noms de personnalités historiques marocaines, et non des noms de personnes sans évocation aucune pour la mémoire collective nationale. Le Maroc de l'Ère de l'Indépendance a douloureusement vécu le scandale du refus longtemps opposé à l'attribution du nom Mohamed-Abdelkrim-Elkhattabi à des avenues, des établissements

scolaires ou des universités. Pour le comble, un groupe de patriotes ayant pris l'initiative de créer une Fondation Elkhettabi ont été traduits en justice.

Neuvième revendication

1. Que les associations culturelles berbères soient reconnues d'utilité publique, afin qu'elles puissent bénéficier des subventions de l'État.
2. Que les publications s'employant à défendre le patrimoine culturel amazighe reçoivent des pouvoirs publics les mêmes aides financières que celles accordées aux autres publications paraissant en arabe ou en langue étrangère.

Pour lever toute équivoque et prévenir toute interprétation tendancieuse du présent manifeste :

Nous affirmons solennellement, nous les Imazighen, être des frères pour les Arabes, en quelque lieu qu'ils se trouvent, et ce, en vertu des liens indissolubles qui nous unissent à eux, ceux de la foi islamique et d'un destin historique commun marqué d'entraide et de soutien mutuel en temps d'heur comme en temps de malheur. Nous partageons leurs espoirs comme nous partageons leurs douleurs, et nous sommes leurs alliés en toute cause juste.

Quant à nos compatriotes marocains qui se veulent fiers de leur arabité, comme nous nous voulons fiers de notre amazighité, nous considérons constituer avec eux une seule entité et appartenir à une même identité. Nous ne devrions, ni eux ni nous, nous prévaloir de nos origines ethniques ou de nos lignages, car à ce faire on donne la preuve de sa médiocrité et de sa tendance à vouloir s'élever, s'enrichir et s'imposer par le subterfuge et non par l'effort, le travail, et le mérite.

Notre but n'est autre, ici, que de marquer notre volonté de combattre une hégémonie idéologique se fixant comme objectif un ethnocide programmé pour être mené à petit feu, nous contraignant à voir lentement mourir sous nos yeux notre langue nationale originelle et s'effriter un grand pan de l'héritage culturel marocain. Notre identité maghrébine ne saurait être amputée de sa dimension amazighe, si profondément enracinée dans l'histoire, sans que s'ensuivent d'irréparables dommages. Nous croyons que la diversité est une richesse, et la différence un facteur de stimulation des facultés humaines; l'uniformité n'engendre par contre que stérilité et stagnation. L'unicité, au demeurant, est l'apanage du Créateur, "qui ne fait point de grâce à ceux qui lui attribuent des associés".

En vertu des traditions démocratiques ancrées dans les mœurs amazighes, nous tenons à nous dire frères de tous les peuples épris de paix et de justice. Nous nous déclarons attachés aux principes d'égalité entre les hommes et entre les races, comme nous nous engageons à œuvrer pour la promotion d'une vraie culture de tolérance et d'entente cordiale passant outre aux divergences d'opinions et de croyances. Nous croyons en l'avènement d'une civilisation universelle intégrant l'ensemble des apports humains.

Rabat, le 1^{er} mars 2000

Suivent deux cent vingt-neuf signatures d'universitaires, d'écrivains, de poètes, d'artistes, d'industriels, et de cadres.

Texte 4^A, Discours à l'occasion du deuxième anniversaire de l'intronisation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI (30 juillet 2001)

"Louange à Dieu Seul,

Que la prière et la paix soient sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons,

Cher Peuple

La célébration aujourd'hui de cette glorieuse fête nationale va bien au-delà de la commémoration de l'intronisation d'un souverain. Elle marque le renouvellement du serment sacré et éternel de la Bei'a et la réaffirmation du pacte constitutionnel, lesquels assignent à ton Roi, Amir Al-Mouminine (commandeur des croyants), protecteur de la communauté des fidèles, défenseur de la foi et de la loi, la mission de garantir ta souveraineté, ton unité nationale, et ton intégrité territoriale ainsi que la continuité et la pérennité de ton état. Il assume, au même titre, la responsabilité de te guider et de définir les grandes options de la nation, dans le cadre de la monarchie constitutionnelle démocratique et sociale.

Le trône au Maroc a, de tout temps, été davantage que le symbole de la souveraineté, car il incarne encore et toujours un leadership national, responsable et conscient de la mission exaltante dont il est le dépositaire et qu'il conduit dans le cadre d'une monarchie populaire où, dans une parfaite symbiose, le trône et le Peuple ne font qu'un. Aussi, cette commémoration constitue-t-elle, chaque année, un moment privilégié

⁴Texte consulté le 10 juin 2008 sur le Site Web : http://doc.abhatoo.net.ma/doc/spip.php?rubrique12&debut_articles=30

pour réfléchir et agir. Pour autant, il ne s'agit pas de se demander "qui sommes-nous ?" ou "que voulons-nous?" Car, en effet, le Maroc est un état pétri d'histoire et de civilisation, fermement attaché à son identité et à ses valeurs sacrées, constamment ouvert aux nouvelles exigences de son temps, uni derrière son Souverain, attelé à l'histoire en marche, un état conscient de ses marques et ses repères et qui sait d'où il vient, qui sait où il va.

Nous nous réclamons volontiers de ce pays où le trône a tenu tête au colonialisme et résisté aux tentations débridées de recours au parti unique, à l'économie dirigiste et au mimétisme des clichés exogènes ; cela, pour que le Maroc se dote d'un projet de société authentiquement démocratique. De ce fait, le pays s'est effectivement singularisé par le savant dosage qu'il a pu réaliser entre son fidèle attachement à ses traditions ancestrales et sa volonté d'édifier un état moderne, conduit par le Roi, Amir Al-Mouminine, et doté d'institutions démocratiques opérant dans un cadre organisé et rationalisé qui fixe, pour chaque acteur, le champ de ses droits et les limites de ses devoirs, suivant une démarche de démocratie authentique dont le principal dessein est d'assurer le développement sur la base de la libre entreprise empreinte d'un esprit de solidarité et d'entraide sociale.

Si nous sommes fiers d'être les pionniers de ce projet clair et limpide de société démocratique qui a permis au Maroc d'inscrire tant de réalisations à son actif, cela ne peut, pour autant, occulter les embûches que nous avons rencontrées sur notre chemin, ni les défaillances et les hésitations qui nous ont gênés dans notre élan. Toutefois, nous ne saurions éluder cette interrogation : "ne pouvions-nous pas avancer plus vite? Notre performance n'aurait-elle pas pu être meilleure ?

Œuvrons donc, en ce jour de fête, pour que le dialogue franc et ouvert qui nous réunit soit aussi l'occasion de dire à chaque Marocaine et à chaque Marocain qu'ils peuvent s'enorgueillir des vertus remarquables de ce projet de société, en leur faisant prendre conscience des atouts dont nous disposons, en vue de les consolider, tout en ayant à l'esprit les limites qui obèrent nos possibilités et les handicaps qui ont, jusque-là, entravé notre marche. Cependant, il ne s'agit pas de céder au défaitisme et au scepticisme, mais plutôt de stimuler la volonté et d'affermir la cohésion des citoyens. Il s'agit, également, d'identifier les solutions et d'explorer les ressources à mobiliser pour parachever la réalisation de ce projet de société démocratique car nous avons fait le serment, devant toi, dès notre accession au trône de nos glorieux ancêtres, d'œuvrer avec abnégation et sans relâche pour la concrétisation parfaite de ce projet, dans tous les domaines.

Cher Peuple,

Nous nous sommes attachés, au cours de l'année écoulée, à consolider les acquis enregistrés par notre pays en matière de démocratie politique. Nous entendons continuer sur la même voie, renforçant les libertés publiques et les droits de l'homme, la séparation des pouvoirs, l'équilibre entre eux et l'indépendance de chacun, et consolidant les institutions représentatives, la décentralisation et la régionalisation.

A cet égard, et dans la perspective de la fin du mandat des institutions élues aux niveaux national et local, nous tenons à affirmer que le renforcement de la stabilité politique et de la continuité institutionnelle dont jouit notre pays, ainsi que la maturité atteinte par l'édifice démocratique national, requièrent l'organisation des élections dans les délais constitutionnels et légaux normaux. Et quand nous parlons d'élections organisées selon leur calendrier normal, nous ne songeons pas uniquement aux opérations de vote, mais également aux différentes phases du processus électoral qui doivent intervenir dans les délais, et en particulier, la campagne électorale qui ne doit démarrer que dans les délais prescrits par la loi.

En tant que garant des intérêts supérieurs de la nation et des citoyens, nous attirons l'attention sur la nécessité de ne pas entraîner le pays dans une campagne électorale réductrice. Nous soulignons, en outre, qu'il ne faut pas confondre une campagne électorale aux échéances légales bien définies, avec une campagne électorale et politicienne qui sème la zizanie, empoisonne le climat politique et détourne les citoyens des problèmes réels du pays, en focalisant leur attention sur la surenchère et les problèmes subsidiaires. D'ailleurs, les difficultés que connaît actuellement le Maroc sont imputables, en grande partie, à cette frénésie électorale.

Nous exhortons donc la classe politique à faire de la période qui nous sépare des élections, un moment privilégié de mobilisation nationale et d'émulation loyale dans la préparation de programmes concrets, réalistes et réalisables, qui s'articulent autour d'un noyau dur de priorités effectives - au lieu de tenir toute chose pour prioritaire -, des programmes, donc, qui mettent essentiellement l'accent sur les moyens de créer des richesses et de mobiliser les ressources nécessaires à la concrétisation de notre projet de société.

C'est cette démarche qui devrait prévaloir, en lieu et place des thèses qui prônent la distribution des richesses avant leur création. Nous insistons donc sur la nécessaire intensification des efforts pour mettre en œuvre les réformes structurelles profondes qui, elles, transcendent toute approche politicienne, conjoncturelle et étroite.

Avec la même fermeté, nous faisons remarquer que les élections et les modes de scrutin, ne constituent pas une fin en soi. Ils représentent plutôt un moyen démocratique à même de favoriser l'émergence d'une élite d'hommes d'état et de dégager une majorité homogène issue d'élections compétitives et honnêtes, qui expriment en toute fidélité, et dans une totale transparence, les choix des électeurs et de l'opinion publique et qui reflètent la réalité de notre paysage politique et partisan.

Nous tenons à préciser, à cet égard, que le gouvernement et les pouvoirs publics sont tenus, certes, d'assumer pleinement leurs responsabilités dans la proposition et la mise en œuvre des mesures législatives et réglementaires propres à garantir le respect par les autorités administratives de l'inviolabilité du scrutin, sous le contrôle vigilant, efficace et indépendant, de la justice dans toute la diversité et la hiérarchie de ses juridictions. Il n'en demeure pas moins que, parallèlement, il incombe aux différents acteurs du processus électoral -individus, formations politiques et syndicales, associations professionnelles- de faire preuve des vertus que dicte la conduite citoyenne, car, ce qui nous manque, en définitive, ce ne sont pas tant les textes juridiques à caractère démocratique, que l'adhésion totale à la démocratie dont il faut s'imprégner en tant que culture et en tant que conduite.

Par ailleurs, et parce que nous sommes convaincu des vertus de la démocratie locale, nous avons veillé à la consolidation de la démocratisation, de la modernisation et de la rationalisation de la charte des collectivités locales, de sorte que ces entités deviennent de puissants leviers du développement économique et social.

A cet égard, nous attachons la plus haute importance à la question de la région et de la régionalisation. Il s'agit là, pour nous, d'un choix stratégique et non d'une simple construction administrative. Nous l'envisageons comme un édifice démocratique qui est fondamental pour la réalisation du développement économique et social. Nous y voyons aussi l'avènement d'une administration déconcentrée, de proximité, gérée par des élites régionales ; ainsi que l'éclosion des particularismes culturels dont la diversité constitue une source d'enrichissement pour la nation Marocaine.

Nous sommes convaincu que la démocratie ne consiste pas seulement à réaliser l'égalité dans un état-nation, de droit, uni ; mais elle requiert également un substratum culturel qui illustre le respect de la diversité des particularismes culturels régionaux en offrant à ceux-ci un espace de nature à en assurer la continuité, la créativité et la diversité qui forgent harmonieusement l'unité nationale. aussi, considérons-nous la glorieuse fête du trône, qui incarne l'unité de notre Peuple et qui, reliant notre passé à notre présent, nous incite à réfléchir sur les moyens d'assurer un avenir meilleur pour notre nation, constitue l'occasion idoine pour t'entretenir, cher Peuple, d'une question importante qui nous intéresse tous, à savoir la question de l'identité nationale, identité qui se caractérise par sa diversité et son caractère pluriel, tout comme elle se singularise par son homogénéité, son unité et son originalité à travers l'histoire.

Identité plurielle, parce que bâtie autour d'affluents divers; Amazigh, Arabe, Sub-Saharien, Africain et Andalous, autant de terreaux qui, par leur ouverture sur des cultures et des civilisations variées, et en interaction avec elles, ont contribué à affiner et enrichir notre identité. Quant à l'homogénéité, elle s'est réalisée par l'attachement, dans la fraternité, à la foi islamique, ferment indissoluble de l'unité de notre nation. Notre identité a réussi à donner une illustration concrète de l'unité, de l'intégration et du brassage qui se sont opérés dans le cadre d'une nation unifiée, ne connaissant ni majorité, ni minorité, car ses citoyens se rejoignent à l'unisson autour de ses valeurs immuables et ce, grâce à la pérennité de notre régime monarchique qui s'est attaché, treize siècles durant, à entourer de sa constante sollicitude, notre identité, dans son unité et sa diversité ; ce qui lui a permis de se singulariser, tout au long de notre histoire nationale, par ses spécificités, à nulles autres pareilles.

Notre vénéré père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait son âme - a tenu, dans son discours à la nation, du 20 août 1994, à l'occasion de la commémoration de la révolution du Roi et du Peuple, à partager avec toi, cher Peuple, la vision perspicace qu'il avait de la question de la langue et de l'identité marocaine. Sa Majesté, -que Dieu l'ait en sa sainte miséricorde- dit en substance : "... notre histoire, comme je te l'ai dit cher Peuple, est une histoire glorieuse dont nous, Marocains, sommes les artisans. Nous sommes un Peuple historique, un Peuple dont l'histoire repose sur des fondements multiples, solides et sains, des fondements riches par leur diversité, leur génie et leur authenticité..."

Notre regretté Père a, en outre, souligné que "... au moment où nous engageons une réflexion nationale sur l'enseignement et les cursus, il convient d'envisager l'introduction, dans les programmes, de l'apprentissage des dialectes, sachant bien que ces dialectes ont contribué, aux côtés de l'arabe, la langue mère, celle qui a véhiculé la parole de Dieu -Glorifié soit Son Nom-, le Saint Coran, au façonnement de notre histoire et de nos gloires..."

Depuis, des efforts nationaux importants ont été consentis et des commissions de réforme se sont succédées, le tout couronné par la charte nationale de l'éducation et de la formation que nous avons validée et

qui a fait l'objet d'un large consensus de la nation, dans toutes ses composantes politiques, syndicales, économiques, scientifiques et associatives, représentées au sein de la commission spéciale de l'éducation et de la formation.

Cette Charte a dessiné les contours d'une politique linguistique claire qui fait de la langue arabe, en sa qualité de langue officielle et en tant que langue du Saint Coran, la principale langue d'enseignement dans tous les cycles, qui prône l'ouverture sur les langues étrangères et qui introduit pour la première fois dans notre pays, l'Amazigh dans le système éducatif national.

Au moment où nous conduisons des réformes déterminantes dans des domaines d'importance vitale, animé que nous sommes d'une volonté inébranlable, confiant dans la sagesse et le courage de notre Peuple, nanti de la protection et de la bénédiction divines qui accompagnent tout grand dessein inspiré par la vertu ; soucieux, en outre, de consolider les piliers sur lesquels repose notre identité ancestrale et gardant à l'esprit la nécessité de donner une nouvelle impulsion à notre culture Amazigh qui constitue une richesse nationale, afin de lui donner les moyens de se préserver, de se développer et de s'épanouir, nous avons décidé de créer, auprès de notre majesté chérifienne et sous notre haute protection, un institut royal de la culture Amazigh auquel nous assignons, outre la promotion de la culture Amazigh, la mission d'assurer, aux côtés des départements ministériels concernés, la conception, la préparation et le suivi du processus d'intégration de l'Amazigh dans le système de l'enseignement.

De même, nous confions à cet institut, dont le dahir portant sa création sera préparé sous Notre égide et que nous installerons dans ses fonctions prochainement, le soin de proposer les politiques appropriées qui sont de nature à renforcer la place de l'Amazigh dans l'espace socio-culturel et médiatique national, ainsi que dans les affaires locales et régionales. Nous aurons ainsi donné sa substance à la dimension culturelle du nouveau concept de l'autorité que nous nous efforçons constamment de mettre en oeuvre, de sorte que toutes les régions du royaume puissent gérer leurs affaires dans le cadre de la démocratie locale dont nous nous employons à affermir l'ancrage, et de l'unité de la nation dont nous sommes le dépositaire.

Il nous a déjà été donné de souligner, à l'occasion de l'ouverture de la dernière session parlementaire, l'importance de la réhabilitation de l'action politique et partisane vertueuse, et de la consolidation du rôle des partis politiques en tant qu'école authentique de la démocratie. En effet, dans la mesure où ces partis sont des structures auxquelles la constitution a confié une mission d'organisation et de représentation des citoyens, nous avons donné nos hautes instructions au gouvernement pour que, à l'instar des collectivités locales, des chambres professionnelles et des syndicats qui disposent de textes précisant pour eux les conditions d'exercice de cette mission constitutionnelle, il élabore, à l'intention des partis politiques, une législation spécifique qui les distingue des associations et qui permette d'assurer rationalité, démocratie et transparence à la formation, au fonctionnement et au financement de ces partis. Il s'agit notamment, d'empêcher que l'interdiction, par la constitution, du parti unique, ne donne lieu, dans les faits, à une prolifération de partis uniques. Il faudra aussi se garder de tomber dans l'erreur qui consiste à apprécier le degré de démocratisation d'une société en fonction de la quantité de partis épars qu'elle compte en son sein et qui n'expriment que des ambitions personnelles ou claniques limitées, au lieu de les mesurer à l'aune de la consistance et de la qualité de ces partis et de leur capacité nationale à encadrer les citoyens sur le terrain et à exprimer les aspirations qui les animent.

Quant aux droits de l'homme, nous avons tenu à en élargir l'espace, en prenant un certain nombre de mesures et d'initiatives dont nous citerons, en particulier, le projet de révision du code des libertés publiques. Nous appelons, à cet égard, le gouvernement et le parlement à en hâter l'adoption et à entamer la mise en place d'un organe spécial chargé de veiller à une saine application de la loi et de la déontologie de cette noble profession, qu'est celle de l'information et de la communication, et ce, en veillant pleinement à leurs libertés et leur pluralisme, autant qu'à l'équilibre qui doit exister entre les libertés individuelles et collectives, d'une part, et d'autre part, la nécessité de préserver l'ordre public qui constitue, du reste, le meilleur gage de l'exercice effectif de ces libertés.

Nous poursuivons notre action inlassablement pour élargir les espaces de liberté et en garantir l'exercice à travers la mise en place ou le renouvellement des institutions ayant en charge cette mission, tels le conseil consultatif des droits de l'homme et l'organe chargé de la promotion de l'intermédiation entre l'administration et le citoyen, instances que nous allons installer dans leurs fonctions prochainement, ainsi qu'à travers une révision du code de procédure pénale qui constitue une avancée significative dans ce domaine. Cette action, n'a d'égale que notre volonté de veiller à ce que le parachèvement de l'édification d'un état démocratique moderne, fondé sur les libertés publiques et les droits de l'homme, aboutisse, à terme, à l'édification d'un état fort, capable d'imposer le respect de la loi par tous et d'empêcher la polarisation de la pensée unique, au nom de la pratique démocratique.

Pour consacrer le principe d'égalité des Marocains devant la loi, nous nous sommes attaché à l'élaboration d'un projet de loi organique pour la haute cour et d'un projet de loi visant à mettre en œuvre la procédure de levée de l'immunité parlementaire, et ce, parallèlement à l'accélération de la réforme de la justice, qui demeure un préalable pour assurer la primauté de la loi et constitue un puissant facteur d'incitation à l'investissement. Car, en effet, le raffermissement d'une justice intègre ne peut que conforter la confiance et la stabilité.

Dans la mesure où la gestion de la chose publique n'est pas l'apanage des seuls élus, mais elle est aussi du ressort de l'appareil administratif qui doit être au service du citoyen et du développement, nous tenons à souligner la nécessité de conduire une réforme administrative en profondeur ; ce qui requiert, en particulier, l'adoption d'une démarche graduelle, marquée par la constance et la circonspection, et destinée à simplifier les procédures, de sorte à les rendre transparentes, rapides, efficaces et attrayantes pour les investissements.

Nous avons le souci de voir préserver la culture et l'éthique du service public, par une élite administrative imprégnée des valeurs de compétence, de probité, de mérite et de dévouement à la chose publique, une élite qui soit à l'abri de toute sorte de pressions, et des réseaux de favoritisme, de népotisme, de corruption et d'abus de pouvoir. Par conséquent, nous ne saurions admettre qu'une position politique ou administrative soit mise à profit pour obtenir des avantages pour soi-même ou pour les siens. Nous attendons des pouvoirs publics qu'ils fassent preuve de fermeté à cet égard, en adoptant, outre les moyens de contrôle administratif et judiciaire dont ils disposent, de nouveaux instruments et organes d'évaluation des politiques publiques et en associant, parallèlement, le secteur privé, la société civile et les élus, à l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Telle est, cher Peuple, la mission dont le trône est le dépositaire et dont la charge incombe à ton Roi, et qui, agissant en guide veillant sur ton projet moderniste et démocratique, demeure fidèle à ton identité et s'assure - comme l'exige l'ère moderne - de la permanence d'un pouvoir fort apte à garantir la pérennité de l'état, à protéger les droits et les libertés et à cristalliser tes aspirations et tes grands choix. tel est aussi ton édifice institutionnel, solide par ses fondements, parfait dans son esprit, perfectible et renouvelable dans son architecture, selon les enseignements tirés de la marche de ses institutions, en fonction des besoins de modernisation et de rationalisation de ses structures et dans la perspective du règlement définitif de notre cause nationale.

Dans l'accomplissement de la mission qui nous incombe en tant que dépositaire de la souveraineté du royaume et garant de son intégrité territoriale, nous avons constamment tenu à apporter une réponse aussi prompte que positive aux résolutions du conseil de sécurité et aux démarches et propositions du secrétaire général de l'Onu et de son représentant personnel, avec lesquels nous avons entamé un dialogue constructif, en vue de trouver une solution politique pour ce conflit artificiellement entretenu autour de la Marocanité de notre Sahara, solution s'inscrivant dans le cadre de la régionalisation et de la démocratie, dans leur acception la plus large, et confortée par une indéfectible adhésion aux constantes immuables que sont l'unanimité, la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Maroc. Convaincu de la justesse de notre cause, nous avons inscrit le développement des provinces du sud, en tête de nos préoccupations. Aussi, avons-nous donné nos hautes instructions à notre gouvernement pour que soient prises toutes les mesures propres à garantir une vie décente à tous nos fidèles sujets dans nos provinces du sud, aussi bien ceux qui sont demeurés, en permanence, résolument mobilisés, que ceux qui ont rejoint la patrie clémente et miséricordieuse.

Avec la même fermeté et autant de détermination, nous avons conduit la mission qui nous est dévolue en notre qualité d'Amir Al-Mouminine, protecteur de la communauté des fidèles, de la foi et de la loi. Ainsi, avons-nous rétabli les mosquées dans leur mission spirituelle, éducative et civique. De même que nous avons procédé à la restructuration du conseil supérieur et des conseils régionaux des oulémas, de sorte qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans les domaines du culte et des relations humaines, loin de tout dogmatisme ou extrémisme. Nous nous sommes attachés, par ailleurs, à faire en sorte qu'aussi bien les desseins suprêmes de la religion musulmane, si tolérante, que l'Ijtihad et l'équité qui les sous-tendent et l'harmonisation de nos textes avec les conventions internationales ratifiées par le royaume, soient la base même de la promotion de la condition de la femme. Nous avons, à cet égard, mis en place une commission consultative chargée de la révision du code du statut personnel, accédant ainsi à une requête de toutes les associations féminines Marocaines.

Cher Peuple,

Notre projet de société, en prenant une option pour l'économie de marché, avait un caractère précurseur. Il aurait pu nous assurer davantage de prospérité s'il n'avait fallu déployer tant de patience, d'endurance et de force de persuasion, pour réunir le consensus nécessaire autour de ses éléments de base,

et surmonter les multiples obstacles, d'ordre objectif et subjectif, qui entravaient son évolution.

Nous avons donc engagé la bataille du démantèlement de ces entraves, en encourageant l'entreprise Marocaine à rompre définitivement avec ses velléités rentières et attentistes, qui sont incompatibles avec l'esprit d'initiative, et en nous employant à mettre les pouvoirs publics au service de l'investissement, en rendant le climat général plus propice aux investissements, en créant des guichets uniques au niveau régional et en réduisant les coûts de production, aux niveaux énergétique et fiscal. Nous attachons un intérêt particulier aux petites et moyennes entreprises. Nous les avons, ainsi, dotées d'une charte qui est de nature à renforcer leur rôle essentiel pour remporter la bataille de l'emploi des jeunes, et à leur permettre d'assurer une gestion moderne de leurs dossiers d'investissement, avec des garanties de financement.

Parce que nous tenons à faire du fonds Hassan II pour le développement économique et social, un puissant levier de l'investissement productif et un instrument efficace de développement de la richesse économique nationale, nous avons décidé d'ériger ce fonds en agence nationale et de lui affecter une part significative des recettes issues de la privatisation et de l'ouverture du capital des entreprises publiques qui constituent un patrimoine de la nation, afin de développer ce capital économique national et de le fructifier pour créer de nouvelles richesses, au lieu de le dépenser dans la consommation. C'est dans ce contexte que nous avons tenu à faire du fonds Hassan II, une parade contre les principales entraves à l'investissement, en l'occurrence, le renchérissement du foncier et l'absence ou l'insuffisance de sites équipés, et ce, en aménageant des zones industrielles et des sites touristiques et commerciaux, avant de les céder aux investisseurs à des prix raisonnables. Il s'agit aussi de financer des projets qui drainent les investissements privés et de soutenir le secteur du bâtiment et du logement social, la construction d'autoroutes et les autres travaux d'infrastructure, ainsi que les établissements de micro-crédit et les technologies de l'information et de la communication.

Si la sécheresse, coïncidant avec une conjoncture internationale difficile, marquée par la hausse de la facture pétrolière, les fluctuations des cours des devises fortes, a empêché la réalisation intégrale des résultats que laissait prévoir le décollage économique, il n'en demeure pas moins que nous avons enregistré des performances encourageantes dans les secteurs prometteurs de l'économie moderne, à savoir, les technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'artisanat, la pêche maritime, les activités d'exportation et le tourisme.

Nous nous sommes attaché, en particulier, à relever le défi de faire du secteur touristique, une puissante locomotive pour le développement, tant sont importantes les opportunités d'emploi qu'il génère et les devises qu'il procure, ainsi que l'ouverture qu'il favorise en tant que vecteur de la modernité, qu'activité économique, et aussi, en tant que culture et art de communication et d'interaction avec l'autre. Nous avons, en outre, œuvré à la clarification de la visibilité stratégique dans le domaine touristique, à travers un accord-cadre qui a été signé par le gouvernement et les promoteurs touristiques et qui vise à porter à pas moins de 10 millions par an, le nombre de touristes accueillis par le Maroc, à la fin de cette décennie. Aussi, exhortons-nous tous les acteurs qui opèrent dans ce secteur vital à redoubler d'efforts pour relever ce défi. nous appelons, parallèlement, le gouvernement et le parlement à conforter le mouvement de hausse enregistré dans le nombre de touristes et le volume des recettes et des investissements touristiques, et à accélérer, à cet effet, le processus d'adoption des textes législatifs et réglementaires devant encadrer le secteur touristique. Ces textes sont destinés à mettre en place un système transparent et équitable de classement, de qualité et de contrôle rigoureux, et à assurer la restructuration et la dynamisation de l'office national du tourisme, ainsi que la diversification du produit touristique, la mise à niveau qualitative et quantitative des ressources humaines dans le domaine touristique et l'adoption de l'approche régionale et de partenariat dans la gestion de ce secteur vital.

Dans ce contexte, nous engageons notre gouvernement à poursuivre résolument et inlassablement l'effort de clarification de la visibilité économique pour l'investisseur, en mettant en œuvre une série de mesures et de programmes concrets et incitatifs, susceptibles de stimuler l'investissement productif, créateur d'emplois, et également, par le biais de projets bien définis et réalisables. Parallèlement à la poursuite, pour la deuxième année consécutive, du programme de lutte contre les effets de la sécheresse à travers des projets concrets de développement rural intégré, traitant ce fléau, comme un phénomène structurel, nous avons poursuivi la mise en œuvre de programmes de grands ouvrages agricoles, notamment la construction de barrages et l'irrigation des terres. De même que nous avons annoncé, devant le conseil supérieur de l'eau, réuni sous notre présidence, notre politique nouvelle qui vise à préserver les acquis, tout en s'adaptant aux contraintes de l'environnement naturel. La terre, l'homme et l'eau, tel est le triptyque sur lequel nous avons fondé notre politique agricole; telle est aussi la finalité de la sollicitude particulière que nous réservons aux agriculteurs, surtout les petits, que nous avons tenu à exonérer d'une grande partie de leur dette, tout en rééchelonnant le remboursement du reliquat sur le long terme.

Nous réitérons donc notre appel pour que l'eau soit considérée et traitée comme un bien précieux et irremplaçable et pour que la terre arable soit perçue comme une richesse dont la superficie, lorsqu'elle ne rétrécit pas, n'est, en tout cas, pas extensible. L'homme doit, au même titre, être reconnu, à la fois, comme le moyen et la finalité du développement rural, d'où la nécessité d'assurer sa formation, d'améliorer ses conditions de vie et de rompre son isolement.

Cher Peuple,

Le succès qu'a connu l'opération d'ouverture du capital de Maroc Telecom et les progrès enregistrés dans ce secteur, nous amènent à nous inspirer de cette expérience pour adopter une vision stratégique de réforme des entreprises publiques. Il s'agit de doter celles-ci de structures juridiques et financières modernes, en adéquation avec leur mission. Il s'agit aussi de renforcer leur compétitivité interne et externe, d'ouvrir leur capital au secteur privé, national et étranger -de sorte qu'elles puissent continuer à participer au développement de l'économie nationale-, et de forger, enfin, des alliances stratégiques appelées à devenir le fer de lance de la mondialisation de l'économie Marocaine.

Cependant, l'ouverture sur le capital privé -qu'il soit national ou étranger-, ne signifie en aucune manière l'abandon de la mission de service public, qui est dévolue aux entreprises publiques. Son objectif ultime devrait être plutôt d'améliorer leur gestion, de renforcer leurs interventions, de faciliter leur contrôle et de les doter de ressources nouvelles propres à leur garantir une productivité et une compétitivité accrues, toujours au service de l'intérêt général.

Si les opérations de privatisation, d'ouverture du capital des entreprises publiques et d'attribution de concessions pour leur exploitation, ont permis au trésor de l'état de réaliser des recettes exceptionnelles, nous attendons de notre gouvernement qu'il investisse ces ressources, comme c'est le cas avec le fonds Hassan II pour le développement économique et social, pour créer d'autres richesses, en mettant en place des projets sélectionnés avec rigueur. Nous insistons, à cet égard, sur la nécessité de rationaliser les dépenses publiques, de combattre le gaspillage sous toutes ses formes et de préserver les équilibres économiques et financiers, obtenus au terme de plusieurs années de sacrifices. Nous appelons donc le secteur bancaire à intensifier ses efforts de modernisation, et l'incitons à investir et à assainir certains de ses établissements qui sont aux prises avec quelques difficultés, afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle de levier du décollage économique.

Nous sommes convaincu que si les conditions matérielles et financières sont fondamentales pour stimuler l'investissement, elles n'en restent pas moins tributaires de l'existence d'un climat social sain et d'un esprit de coopération et de partenariat dans les relations de travail. Partant de cette conviction, nous incitons les syndicats, les entreprises et les pouvoirs publics à adopter une culture sociale nouvelle, fondée sur la citoyenneté et le dialogue permanent; une culture qui substitue à la loi de la force, la force de la loi et qui privilégie les efforts propres à garantir l'emploi et l'investissement, pour gagner le pari de la mondialisation et de la compétitivité. Aussi, renouvelons-nous notre appel à notre gouvernement pour qu'il élabore promptement le texte relatif au conseil économique et social.

Au lieu de considérer que le climat social propice à l'investissement et à l'emploi, se réduit à la simple adoption d'un projet de code de travail - qui, au demeurant, doit être tranché définitivement -, nous appelons à l'adoption d'un nouveau contrat social global, prévoyant notamment la mise en application du code de travail, l'élaboration du projet de loi organique fixant les conditions d'exercice du droit de grève et la mise en œuvre du régime d'assurance- maladie obligatoire. Il devrait également favoriser la création d'organismes d'œuvres sociales pour les salariés et les fonctionnaires, régler les conflits sociaux ardues, restructurer les instances administratives et judiciaires chargées de régler des litiges de travail, associer les agents d'autorité au règlement des conflits sociaux -conformément au nouveau concept de l'autorité-, assainir la situation de la caisse nationale de sécurité sociale et des mutuelles, veiller au respect des textes de base de la législation sociale, introduire des approches innovatrices en matière d'emploi des jeunes et assurer le recyclage des travailleurs pour l'accès au marché de l'emploi. Tout cela s'inscrit dans une démarche intégrée de lutte contre toutes les manifestations de déficit social, notamment la pauvreté, l'analphabétisme et l'exclusion. Cela n'obéit pas seulement à des préoccupations religieuses et morales, mais il s'inscrit également dans le cadre de politiques publiques destinées à favoriser le développement humain, à créer les richesses nationales et à gagner le pari de la société de l'information et de la communication, dont l'importance ne se mesure pas uniquement en termes de machines et d'équipements, mais aussi à l'aune du développement et de la mise à niveau du capital humain. C'est dans cet esprit que nous avons entamé la mise en œuvre de la charte nationale de l'éducation et de la formation, en en faisant la priorité nationale pour toute la décennie en cours. Nous avons donc la volonté d'en concrétiser les nobles desseins, qui transcendent toute autre considération.

Si plusieurs chantiers sont déjà lancés dans ce domaine, la réforme du système d'éducation et de

formation requiert, néanmoins, un souffle et une audace accrues; car il s'agit d'un tout, homogène qui ne souffre ni division ni traitement sélectif. Il exige, en outre, un engagement, non seulement en termes quantitatifs, mais également qualitatifs, surtout dans les étapes fondamentales que constituent la généralisation de la scolarisation, l'enseignement pré-scolaire et la réforme de l'université; étant entendu que la réforme du système sera soumise à une évaluation impartiale et continue. Nous attendons donc de notre gouvernement de prévoir, dans le budget de l'état, les crédits nécessaires à la mise en œuvre des dispositions de la charte, et d'élaborer les textes de loi et les mesures fiscales qui sont de nature à aider les collectivités locales et le secteur privé à jouer pleinement leur rôle en tant que partenaires efficaces et sérieux voués à la réalisation des nobles objectifs de la réforme.

Eu égard à la sollicitude particulière dont nous entourons la famille de l'éducation et de la formation, et afin de l'encourager à appliquer cette réforme dont la mise en œuvre dépend de sa mobilisation, nous avons veillé à la mise en place d'un cadre juridique et à l'affectation des crédits nécessaires à la fondation Mohammed VI des œuvres sociales du personnel de l'éducation et de la formation, dont nous comptons installer les instances dirigeantes très prochainement.

Nous exhortons donc tous les opérateurs, en l'occurrence les pouvoirs publics, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile, à redoubler d'efforts pour assurer le succès de ce projet de nouvelle école Marocaine dont dépend la formation d'un citoyen fidèle à son identité, apte à relever les défis de la modernité.

Cher Peuple,

Si nous nous sommes consacré au raffermissement de ce projet de société au niveau national, nous n'avons pas, pour autant, cessé de fructifier son rayonnement démocratique, pour conforter la réputation du Maroc, en tant que pôle régional et international dynamique, partenaire écouté des grandes puissances, défenseur des causes justes des pays en développement, et en tant que centre de rayonnement à la stabilité exemplaire. Nous tenons à ce que notre diplomatie demeure en synergie avec les mutations rapides que connaissent les relations internationales, qu'elle continue d'être un acteur influent dans les organisations internationales, œuvrant inlassablement à la concrétisation des nobles objectifs qu'elles poursuivent pour la mise en place d'un nouvel ordre mondial équitable et solidaire où règnent la paix et la concorde.

Le patrimoine du royaume, forgé par l'histoire et la civilisation, son rayonnement international et sa position stratégique, sont autant d'atouts que nous nous employons à préserver, tout en veillant à la stabilité de notre environnement et au respect de nos engagements à l'égard de nos frères et nos partenaires.

Ainsi et dans le droit fil de notre politique de solidarité avec le continent africain auquel nous unissent les liens de l'histoire, de la civilisation et de la religion -outre les relations de solidarité unitaire actuelles-, nous attachons un intérêt particulier au renforcement de ces efforts, à travers les échanges de visites et de délégations; ce qui s'est traduit par le renforcement de nos relations avec les états africains frères, tant au niveau bilatéral que multilatéral, et plus particulièrement au niveau des rencontres au sommet. Ainsi, nous avons, soit accueilli, soit effectué des visites officielles auprès de nos illustres frères, leurs excellences les chefs d'état du Sénégal, du Ghana, du Niger et du Togo.

Parallèlement, nous avons tenu à être présent dans les grandes manifestations qu'a connues notre continent, en participant personnellement au 21^e sommet des chefs d'état d'Afrique et de France, qui s'est tenu dans la capitale camerounaise. Nous avons, à cette occasion, lancé un appel pour que soient prises en compte la situation exceptionnelle de l'Afrique et la dimension humaine des contraintes de la mondialisation qui pèsent sur elle.

Outre la contribution du Maroc aux programmes de développement de 17 états africains, nous avons dépêché notre premier ministre pour représenter notre majesté à la 3^e session de la conférence de la communauté des états sahélo-sahariens. Cette réunion, qui s'est tenue au Soudan, a été marquée par l'adhésion de notre pays à cette structure dont nous espérons qu'elle ouvrira de nouvelles et sérieuses perspectives de coopération africaine.

Notre pays a, en outre, organisé, sous notre haut patronage, et sous la présidence effective de son altesse royale la princesse Lalla Meryem, le premier sommet des premières dames africaines, manifestation qui s'est penchée sur la situation de la petite fille africaine, et qui s'inscrit dans le cadre de la préparation du sommet mondial de l'enfant. A cet effet, nous avons confié à notre frère, son altesse royale le prince Moulay Rachid, la présidence de la commission nationale préparatoire où siègent -outre les représentants des départements gouvernementaux- les associations de la société civile. Sous l'impulsion de leurs altesse royales, cette commission a déployé des efforts efficaces, tant dans la préparation de la participation Marocaine à ce sommet, que dans l'organisation de rencontres ministérielles et associatives, africaines et arabes, visant à assurer une bonne contribution du Maroc et de l'Afrique à ce forum onusien.

Notre attachement au renforcement des relations de solidarité et de coopération avec nos frères

africains, n'a d'égal que l'intérêt, très grand, que nous portons à nos frères du monde arabe. En effet, les causes qui sont celles de la nation arabe occupent une grande place dans notre réflexion et nos préoccupations, et en premier lieu, la juste cause du Peuple palestinien frère. Nous avons, à chaque occasion, soutenu les efforts visant à créer les conditions devant conduire à la cessation des féroces exactions israéliennes contre le Peuple palestinien sans défense, ainsi qu'à la reprise du dialogue pour parvenir à l'instauration d'une paix juste, durable et globale dans la région et à l'établissement d'un état palestinien indépendant ayant, pour capitale, Al Qods Al-Sharif. A cet égard, nous avons tenu, en notre qualité de président du comité Al Qods, à convoquer une nouvelle session, consacrée à la ville sainte. Parallèlement, nous avons réaffirmé, à l'occasion de nos rencontres internationales, le refus de voir consacrées par la force, l'occupation israélienne de la ville et les tentatives visant à occulter son cachet en tant que symbole et espace de coexistence des religions célestes. Nous avons, parallèlement, apporté notre appui à l'agence Beit Mal Al Qods, en accueillant ses réunions et en soutenant les actions qu'elle mène pour remplir sa mission de sauvegarde de l'identité arabo-islamique de la ville sainte.

D'autre part, lors des sommets arabes du Caire et d'Amman, nous avons œuvré pour l'avènement, dans la région arabe, d'une nouvelle ambiance, de nature à habiliter la nation arabe à jouer un rôle probant et efficace dans l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région, écartant les différends et renforçant la coopération et la solidarité arabes. Nous étions heureux, dans ce contexte, de rencontrer nos frères leurs majestés, leurs altesses et leurs excellences, les dirigeants du royaume d'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis, de Bahreïn, de Libye, de Tunisie, de Syrie et du Liban. Nous avons veillé, parallèlement, à ce que les réunions des sessions des commissions mixtes des états arabes frères, et les échanges de visites entre les hauts responsables, soient autant d'occasions d'approfondir la coopération bilatérale et arabe, dans les différents domaines.

Par ailleurs, il a été procédé, à notre initiative, à la signature, sous notre égide, de la déclaration d'Agadir, relative à la création d'une zone de libre-échange, parmi un groupe d'états arabes méditerranéens et à travers de nouvelles formules adaptées à la nature des orientations économiques des temps modernes.

Au niveau de l'organisation de la conférence islamique, le royaume a déployé des activités intenses. Dans ce cadre, le Maroc a participé à la 9ème conférence islamique au sommet qui s'est tenue à Doha, où nous avons réaffirmé nos positions constantes de solidarité à l'égard de toutes les causes islamiques. En outre, le Maroc apporte une contribution positive à tous les organes subsidiaires de l'OCI et aux programmes réalisés sous l'égide de son secrétariat général. A cet égard, les états islamiques frères ont tenu unanimement à ce que le Maroc continue d'assumer la direction de cet organe. Dans le cadre de notre action visant à élargir les perspectives de coopération entre le Maroc et les états d'Asie, nous avons effectué, en république de l'Inde, une visite officielle qui a contribué à renforcer les rapports d'amitié séculaire qui nous unissent à ce grand pays. De même que nous avons chargé notre premier ministre d'effectuer une visite au Pakistan et en Iran, marquant ainsi notre volonté de raffermir les relations du Maroc avec ces grands pays islamiques.

S'agissant de l'union du Maghreb arabe, où convergent les cercles arabe, islamique, africain et méditerranéen de notre politique étrangère, le Maroc a réagi aux initiatives visant à réactiver les mécanismes de l'union, avec un esprit constructif qui n'a d'égal que le souci qui l'anime de voir s'amorcer une relance de l'UMA sur la base du réalisme et de la crédibilité et selon une vision prospective. Nous réaffirmons, donc, notre volonté d'aplanir tous les obstacles qui empêchent la remise en marche de cette union qui constitue pour nous un choix stratégique.

Quant à nos relations avec l'Europe, elles ont amorcé une nouvelle phase, marquée par l'entrée en vigueur de l'accord d'association signé entre le Maroc et l'union européenne et par l'affirmation de notre nouvelle approche visant l'éclosion d'un nouveau type de relations, plus fortes, avec l'union européenne, dans le cadre d'un système de partenariat avancé qui, au-delà des approches techniques conventionnelles, épouse des orientations ayant une dimension globale, de solidarité renouvelée, comme nous l'avons souligné lors de notre visite en république française amie.

Dans le même ordre d'idées, le royaume a joué un rôle efficace dans la dynamisation de la coopération euro-méditerranéenne, illustrant ainsi la mission constructive qui a toujours été la sienne dans la région méditerranéenne. En effet, notre diplomatie a, en toute occasion, souligné la nécessité d'explorer une nouvelle voie qui permette à la région méditerranéenne d'évoluer pour devenir un havre de paix et de prospérité, dans le respect des valeurs et des cultures de toutes les parties.

Dans le même esprit, nous œuvrons résolument et de concert avec la nouvelle administration américaine pour renforcer encore davantage les relations d'amitié historique et de coopération fructueuse qui unissent nos deux pays. Parallèlement, nous nous sommes employés à élargir les perspectives de coopération et de solidarité entre le Maroc et les pays d'Amérique latine qui partagent avec nous les mêmes

préoccupations en matière de développement et de culture.

Nous avons été particulièrement attentif, tant au niveau de notre politique interne, qu'à l'occasion de nos rencontres internationales et dans le cadre de notre action diplomatique, aux sujets de préoccupation de notre communauté à l'étranger. en effet, et eu égard à l'attention particulière et à la sollicitude constante que nous lui réservons, nous nous sommes attaché à mettre au point, pour aborder ces questions, une nouvelle approche.

Cher Peuple,

Le discours que nous t'adressons, en ce jour mémorable, nous offre une occasion propice pour dire toute la joie, la satisfaction et l'émotion que nous inspire une telle effusion de sentiments de loyauté et de fidélité que tu nourris à l'endroit de notre majesté. Nous y sommes d'autant plus sensible que nous te savons fortement uni autour de notre trône, convaincu de notre dévouement, de la sincérité de notre action et de notre volonté de nous enquérir de ton état, dans tous les domaines et à travers tout le royaume. Nous avons, effectivement, la volonté de concrétiser les réformes essentielles devant permettre de parachever la réalisation du projet de société démocratique, comptant, pour cela, sur la participation de tous -toutes catégories et toutes institutions confondues- et sur la mobilisation de toutes tes ressources humaines et tes potentialités. Nous procéderons étape par étape, jalon après jalon, pour que tes aspirations se matérialisent sur la voie du progrès et de l'essor, et pour garantir ton unité et ta souveraineté. Nous comptons aussi sur ta volonté de mobilisation totale et d'adhésion effective au combat quasi-sacré que nous menons sur les fronts économique et social. Dans ce type de "jihad", ta meilleure arme sera ta foi dans les valeurs que prône ta religion et que dicte ton patriotisme.

Nous saisissons cette occasion mémorable pour évoquer le souvenir des épopées immortelles conduites par nos glorieux ancêtres et nos valeureux héros, et pour nous recueillir sur leurs âmes et, au premier chef, celles de notre vénéré grand-père, le héros de la libération, sa majesté le Roi Mohammed V, et notre auguste père, le bâtisseur du Maroc moderne, sa majesté le Roi Hassan II - que Dieu les ait en sa sainte miséricorde -, ainsi que les martyrs de la résistance et de la libération. c'est avec fierté aussi que nous évoquons, à l'occasion de cet événement national majeur, la résistance ferme et tenace des forces armées royales, des forces de sécurité, de la gendarmerie, des forces auxiliaires et du personnel de la protection civile. Nous leur renouvelons notre hommage et nous nous félicitons de leurs accomplissements et de leur dévouement au service de la patrie et des citoyens. Nous pensons, en particulier, à ceux qui sont stationnés dans le sud Marocain, veillant à la sécurité et à la stabilité du royaume. Nous songeons aussi à ceux que nous avons dépêchés en Afrique et en Europe pour participer à des actions humanitaires nobles, dans le droit fil des traditions Marocaines en matière de secours, d'assistance et de renforcement de la paix.

Nous implorons Dieu de nous accorder appui et renfort à travers notre Peuple. Puisse-t-Il guider nos pas et couronner de succès nos démarches pour accomplir les nobles desseins et les actions vertueuses que nous appelons de nos vœux. Fasse Dieu que les rapports qui nous attachent les uns aux autres, puissent se perpétuer en se raffermissant dans le plus indissoluble des pactes. Puisse-t-Il agréer que la sincérité de nos propos soit relayée et étayée par la sincérité de nos actes.

"Dis : seigneur, fais-moi accéder par une entrée sincère et fais-moi sortir par une issue sincère, et couvre-moi de ta puissance protectrice".

Texte 5⁵ : S.M. le Roi Mohamed VI scelle à Khénifra le Dahir portant la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (Le 17 octobre 2001)

“Louange à Dieu seul,
Que la prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,
Mesdames et Messieurs,

Nous avons tenu, avec la bénédiction de Dieu, à sceller de notre Sceau chérifien, en ce jour béni, le dahir créant et organisant l'Institut Royal de la culture amazighe, Institut dont nous avons annoncé la création et défini les missions dans le discours du Trône que nous avons adressé à la Nation à l'occasion du deuxième anniversaire de notre accession au Trône de nos glorieux Ancêtres.

Nous nous sommes attachés à associer à cette cérémonie, les représentants de différentes composantes de la Nation politiques et syndicales, religieuses et culturelles, économiques et associatives, car cet acte porte en lui des significations multiples qui vont bien au-delà de son objet propre.

⁵Texte consulté le 12 octobre 2007 sur le Site Web : <http://www.ircam.ma/indexfr.asp?rd=382>

A travers cet acte, nous voulons, tout d'abord, exprimer ensemble, notre reconnaissance de l'intégralité de notre histoire commune et de notre identité culturelle nationale bâtie autour d'apports multiples et variés. La pluralité des affluents qui ont forgé notre histoire et façonné notre identité est indissociable de l'unité de notre Nation regroupée autour de ses valeurs sacrées et ses fondements intangibles que sont la religion musulmane tolérante et généreuse, la défense de la patrie dans son unité et son intégrité, l'allégeance au Trône et au Roi, et l'attachement à la Monarchie constitutionnelle, démocratique et sociale. Nous voulons aussi affirmer que l'amazighité qui plonge ses racines au plus profond de l'histoire du peuple marocain appartient à tous les Marocains, sans exclusive, et qu'elle ne peut être mise au service de desseins politiques de quelque nature que ce soit. Le Maroc s'est distingué, à travers les âges, par la cohésion de ses habitants, quels qu'en soient les origines et les dialectes. Ils ont toujours fait preuve d'un ferme attachement à leurs valeurs sacrées et résisté à toute invasion étrangère ou tentative de division.

Dans la mesure où l'amazighe constitue un élément principal de la culture nationale, et un patrimoine culturel dont la présence est manifestée dans toutes les expressions de l'histoire et de la civilisation marocaine, nous accordons une sollicitude toute particulière à sa promotion dans le cadre de la mise en œuvre de notre projet de société démocratique et moderniste, fondée sur la consolidation de la valorisation de la personnalité marocaine et de ses symboles linguistiques, culturels et civilisationnels.

La promotion de l'amazighe est une responsabilité nationale, car aucune culture nationale ne peut renier ses racines historiques. Elle se doit, en outre, de s'ouvrir et de récuser tout cloisonnement, afin qu'elle puisse réaliser le développement indispensable à la pérennité et au progrès de toute civilisation.

Ainsi, en s'acquittant de ses missions de sauvegarde, de promotion et de renforcement de la place de la culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national, l'Institut Royal de la culture amazighe lui donnera une nouvelle impulsion en tant que richesse nationale et source de fierté pour tous les Marocains.

Mesdames et Messieurs,

En scellant ce dahir chérifien ici à Khénifra, nous avons tenu à entamer notre grande tournée dans différentes régions du Royaume sous d'heureux auspices. Nous irons à la rencontre de nos fidèles sujets là où ils vivent et travaillent, réaffirmant à travers les multiples visites que nous effectuons dans toutes les régions de notre chère patrie et nos rencontres avec toutes les catégories de notre peuple fidèle, que le cœur du Maroc se situe là où se trouvent et vivent des citoyens marocains.

L'acte que nous allons accomplir aujourd'hui n'est pas seulement lié à une lecture de notre histoire, c'est aussi et surtout un acte de foi en l'avenir, l'avenir du Maroc de la solidarité et de la cohésion, le Maroc de la volonté et de l'effort, le Maroc de la vertu, de la pondération et de la sérénité, le Maroc de tous, fort de son unité nationale que l'avancée dans la politique de la régionalisation ne fait que consolider davantage le Maroc qui fait de chacune de ses régions un espace fécond où toutes les potentialités puissent s'exprimer, s'épanouir, se développer et prospérer dans le cadre d'une pratique démocratique citoyenne.

Nous prions Dieu de perpétuer sur ce pays paisible les vertus de la fraternité, de la solidarité et de la cohésion, et de couronner de succès notre action commune pour la réalisation de davantage d'acquis nationaux dans le cadre de nos valeurs et institutions sacrées.

Texte 6⁶ : Texte du Dahir portant création de l'Institut Royal de la culture amazighe (Le 17 octobre 2001)

Louange à Dieu seul

(Grand sceau de Sa Majesté le Roi Mohammed VI)

Que l'on sache par les présentes- puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur.

Exposé des motifs,

1. Perpétuant l'œuvre de nos vénérés ancêtres, nous nous sommes engagés à préserver les fondements de l'identité marocaine séculaire, unifiée autour des valeurs sacrées et intangibles du Royaume : la foi en Dieu, l'amour de la patrie, l'allégeance au Roi, Amir Al Mouminine et l'attachement à la Monarchie constitutionnelle

⁶Texte consulté le 3 avril 2007 sur le Site Web : <http://www.ircam.ma/indexfr.asp?rd=351>

2. Nous référant au discours du Trône que nous avons adressé à la nation le 30 juillet 2001 à l'occasion de la Fête du Trône et dans lequel nous avons mis en exergue le caractère pluriel de notre identité nationale : identité plurielle, parce que bâtie autour d'affluents divers : amazigh, arabe, subsaharien-africain et andalou, autant de terreaux qui, par leurs ouvertures sur des cultures et des civilisations variées et en interaction avec elles, ont contribué à affiner et enrichir notre identité...

3. Convaincu que la reconnaissance de l'ensemble de l'héritage culturel et linguistique de notre peuple renforce l'unité nationale par la consolidation de notre identité

4. Rappelant que la finalité de la pratique démocratique dans le cadre de l'Etat de droit est de réaliser l'égalité en droits et en devoirs de tous les citoyens marocains

5. Soucieux de renforcer le substratum de notre culture et le tissu de l'identité de notre nation riche par la diversité de ses affluents

6. Désireux d'approfondir la politique linguistique définie par la charte nationale d'éducation et de formation qui stipule l'introduction de l'amazigh dans le système éducatif

7. Convaincu que la codification de la graphie de l'amazigh facilitera son enseignement, son apprentissage et sa diffusion, garantira l'égalité des chances de tous les enfants de notre pays dans l'accès au savoir et consolidera l'unité nationale

8. Considérant que la création auprès de Notre Majesté chérifienne d'une institution placée sous notre protection tutélaire, chargée de sauvegarder, de promouvoir et de renforcer la place de notre culture amazighe dans l'espace éducatif, socioculturel et médiatique national ainsi que dans la gestion des affaires locales et régionales lui donnera une nouvelle impulsion en tant que richesse nationale et source de fierté de tous les Marocains

Article 1 :

Il est créé, auprès de Notre Majesté Chérifienne et sous notre protection tutélaire une institution dénommée Institut Royal de la culture amazighe, -IRCAM- dotée de la pleine capacité juridique, de l'autonomie financière et désignée dans le présent Dahir l'Institut. L'Institut est régi par le présent Dahir, formant son statut général, et par les textes pris pour son application.

Le siège de l'Institut est établi à Rabat

Article 2 :

L'Institut, saisi par Notre Majesté à cette fin, nous donne avis sur les mesures de nature à sauvegarder et à promouvoir la culture amazighe dans toutes ses expressions.

En collaboration avec les autorités gouvernementales et les institutions concernées, l'Institut concourt à la mise en œuvre des politiques retenues par Notre Majesté et devant permettre l'introduction de l'amazigh dans le système éducatif et assurer à l'amazigh son rayonnement dans l'espace social, culturel et médiatique, national, régional et local.

Article 3 :

Pour remplir les missions générales qui lui sont imparties à l'article 2 ci-dessus, l'Institut est chargé des actions et activités suivantes qu'il réalise en application des programmes approuvés conformément à l'article 7 ci-après :

1. Réunir et transcrire l'ensemble des expressions de la culture amazighe, les sauvegarder, les protéger et en assurer la diffusion

2. Réaliser des recherches et des études sur la culture amazighe et en faciliter l'accès au plus grand nombre, diffuser les résultats et encourager les chercheurs et experts dans les domaines y afférents

3. Promouvoir la création artistique dans la culture amazighe afin de contribuer au renouveau et au rayonnement du patrimoine marocain et de ses spécificités civilisationnelles

4. Etudier la graphie de nature à faciliter l'enseignement de l'amazigh par :

- La production des outils didactiques nécessaires à cette fin, et l'élaboration de lexiques généraux et de dictionnaires spécialisés,
- L'élaboration des plans d'actions pédagogiques dans l'enseignement général et dans la partie des programmes relative aux affaires locales et à la vie régionale,

Le tout en cohérence avec la politique générale de l'Etat en matière d'éducation nationale

5. Contribuer à l'élaboration de programmes de formation initiale et continue au profit des cadres pédagogiques chargés de l'enseignement de l'amazigh et des fonctionnaires et agents qui, professionnellement sont amenés à l'utiliser, et d'une manière générale, pour toute personne désireuse de l'apprendre

6. Aider les Universités, le cas échéant, à organiser les Centres de recherche et de développement linguistique et culturel amazigh et à former les formateurs.

7. Rechercher les méthodes de nature à encourager et renforcer la place de l'amazigh dans les espaces de communication et d'information

8. Etablir des relations de coopération avec les institutions et établissements à vocation culturelle et scientifique nationaux et étrangers poursuivant des buts similaires

Article 4 :

L'Institut est administré par un Conseil d'administration et dirigé par un recteur.

Article 5 :

Le Conseil d'administration de l'Institut se compose du recteur, président, et de 40 membres au maximum dont :

- Cinq (5) membres représentant les ministères de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur, de l'Education nationale, de la Culture et de la Communication
- Un (1) président d'Université représentant les Universités, nommé par Notre Majesté sur proposition du ministre de l'Enseignement supérieur de notre gouvernement et
- Un (1) directeur d'Académie représentant les Académies régionales d'éducation et de formation, nommé par Notre Majesté sur proposition du ministre de l'Education nationale de notre gouvernement. Le recteur de l'Institut peut convoquer aux réunions du Conseil d'administration, à titre consultatif, toute personne dont il juge l'avis utile et à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Article 6 :

Le recteur de l'Institut est nommé par Notre Majesté.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'Institut sont nommés, et reconduits le cas échéant, par Notre Majesté, sur proposition du recteur de l'Institut pour un mandat de 4 années renouvelable une seule fois, selon la procédure prévue à l'article 9 deuxième alinéa ci-après. La nomination par Notre Majesté des premiers membres du Conseil s'effectuera sur proposition de la commission provisoire prévue par l'article 18 ci-dessous.

En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit d'un membre du Conseil, le recteur propose à Notre Majesté, selon la procédure prévue à l'article 9 deuxième alinéa ci-après, un membre remplaçant le membre défaillant qui exercera son mandat pour une durée de quatre ans à compter de sa nomination.

Article 7 :

Le Conseil d'administration de l'Institut est investi de tous les pouvoirs et attributions nécessaires à l'administration de l'Institut. A cette fin, il délibère sur les programmes annuels ou pluriannuels des actions que l'Institut entend mener pour donner avis à Notre Majesté sur les questions que nous lui soumettons ou qui sont nécessaires à la réalisation des missions prévues à l'article 3 ci-dessus.

Par ailleurs, outre les attributions particulières qui lui sont dévolues par les dispositions du présent dahir, le Conseil délibère afin de fixer:

- le règlement intérieur de l'Institut"
- le statut du personnel"
- le projet de budget de l'Institut et l'arrêt de ses comptes annuels.

Toutes les décisions du Conseil sont soumises à la haute approbation de Notre Majesté par le recteur de l'Institut.

Article 8 :

Le Conseil se réunit au moins deux fois par an en session ordinaire et autant que de besoin en sessions extraordinaires sur convocation de son président agissant à la demande de Notre Majesté, ou de sa propre initiative ou à la demande des 2/3 des membres.

L'ordre du jour du Conseil est porté à la connaissance de Notre Majesté par le recteur de l'Institut.

Le Conseil tient valablement ses réunions lorsque les deux tiers au moins de ses membres sont présents. Il prend ses décisions à la majorité des deux tiers des membres présents.

Article 9 :

Le Conseil d'administration est habilité, pour réaliser les missions qui lui sont attribuées en vertu du présent dahir, à créer des groupes de travail et des commissions permanentes ou provisoires dont il fixera les attributions, la composition et les modalités de fonctionnement dans le règlement intérieur qui précisera, par ailleurs, les modalités de fonctionnement du Conseil.

Toutefois, le Conseil doit créer une commission spéciale des nominations et représentations chargée d'examiner, avant leur soumission au Conseil d'administration, les propositions du recteur relatives à la cooptation des nouveaux membres du Conseil en remplacement de ceux ayant achevé leur mandat ou des membres devant représenter l'Institut lors de manifestations à l'étranger.

Cette commission, présidée par le recteur, se compose des cinq représentants des ministères, du président d'Université et du directeur d'Académie, membres du Conseil d'administration et de sept membres du Conseil élus en son sein.

Elle se réunit et délibère dans des conditions fixées par le règlement intérieur.

Article 10 :

Le recteur de l'Institut détient tous les pouvoirs nécessaires pour l'exécution des décisions prises par le Conseil d'administration.

A cet effet, le recteur :

- Dirige l'Institut, agit en son nom, prend ou autorise tous actes ou opérations relatifs à son objet
- Administre les organes de l'Institut, ses services administratifs, financiers et techniques
- Représente l'Institut vis-à-vis de l'Etat, de toute administration publique et de tout tiers
- Accomplit tous les actes conservatoires au nom de l'Institut
- Etablit au nom de l'Institut tout contrat ou convention de coopération avec toute institution publique ou privée, nationale ou étrangère et les soumet au Conseil d'administration pour approbation
- Nomme ou recrute le personnel de l'Institut, ses experts et techniciens
- Veille à l'exécution des décisions du Conseil d'administration et fixe l'ordre du jour de ses réunions.

Le recteur peut déléguer, avec l'accord du Conseil d'administration, une partie de ses pouvoirs en matière de gestion administrative au secrétaire général de l'Institut, nommé conformément aux dispositions de l'article 14 ci-dessous.

Article 11 :

Le recteur de l'Institut est l'ordonnateur des recettes et des dépenses du budget de l'Institut. Il est habilité, en cette qualité, à engager les dépenses de l'Institut, faire tenir la comptabilité des dépenses engagées et fournir à l'agent comptable les ordres de paiement et de recettes y afférentes.

Il est habilité à déléguer sous sa responsabilité une partie de ses pouvoirs et attributions à un membre du Conseil d'administration de l'Institut qui le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

Article 12 :

Le budget de l'Institut est l'acte prévisionnel des dépenses et des recettes annuelles de l'Institut. Il prévoit en recettes, notamment, les subventions de l'Etat dont le montant est inscrit au budget de la Cour Royale. Le ministre des Finances de notre gouvernement détermine les modalités de présentation du budget, les modalités de tenue de sa comptabilité et nomme un agent comptable auprès du recteur chargé de veiller au respect des règles budgétaires et comptables précitées. Les comptes de l'Institut sont soumis à une mission d'experts comptables désignée par le ministre des Finances de notre gouvernement, qui font rapport au recteur de leurs observations sur les conditions d'exécution du budget. Ce rapport est intégré au rapport annuel soumis à Notre Majesté en application des dispositions de l'article 13 ci-après.

Article 13 :

Le recteur est tenu de soumettre à Notre Majesté un rapport annuel détaillé sur les activités de l'Institut, approuvé par son Conseil d'administration. Ce rapport doit comprendre obligatoirement l'état des actions réalisées par l'Institut durant l'année écoulée, et les programmes et projets qu'il entend réaliser pendant l'année en cours ou les années suivantes. Notre Majesté en ordonne, le cas échéant, la publication de tout ou partie de son contenu au Bulletin Officiel.

Article 14 :

Le secrétariat administratif de l'Institut est assuré par un secrétaire général, nommé par dahir. Il prend part aux travaux du Conseil, dont il assure la tenue des procès-verbaux ou des comptes-rendus, sans voix délibérative.

Article 15 :

Dans le respect des règles prévues dans le présent dahir, le règlement intérieur précisera, notamment, les structures administratives, financières et techniques de l'Institut et les modalités de son fonctionnement.

Le recteur de l'Institut élabore le projet de règlement intérieur de l'Institut. Celui-ci est soumis à l'examen du Conseil d'administration et à l'approbation de Notre Majesté.

Le règlement intérieur peut être modifié par l'Institut dans les formes prévues dans l'alinéa ci-dessus.

Article 16 :

Le personnel de l'Institut se compose outre d'un personnel recruté conformément à son statut, de:

- Fonctionnaires détachés auprès de l'Institut par les administrations publiques, notamment les Académies régionales d'éducation et de formation, les Universités, notamment des enseignants-chercheurs, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Experts et spécialistes recrutés sur contrat à durée déterminée ou mis à la disposition de l'Institut par les établissements d'enseignement et de recherche relevant du secteur public, pour une durée déterminée dans le cadre de conventions et de coopérations entre l'Institut et ces établissements.

Article 17 :

L'Institut peut posséder les biens meubles et immeubles nécessaires à l'accomplissement de sa mission. L'Etat et les autres personnes morales de droit public peuvent mettre gratuitement à la disposition de l'Institut les biens meubles et immeubles nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Article 18 :

Pour la constitution initiale de l'Institut, Notre Majesté chérifienne nommera une commission provisoire composée, outre du recteur de l'Institut, de quatre personnalités, chargée de proposer à Notre Majesté les membres du Conseil d'administration de l'Institut et de prendre toutes les mesures administratives et financières qu'exige l'établissement des organes de l'Institut pour lui permettre d'assumer les missions qui lui sont dévolues en vertu de ce dahir à partir de janvier 2002.

Article 19 :

Le présent dahir sera publié au Bulletin Officiel.

Texte 7⁷ : Allocution de S.M. le Roi Mohammed VI à l'occasion de la nomination des membres du Conseil d'Administration de l'IRCAM (Le 27 juin 2002)

“Louange à Dieu,

Que la prière et la paix soient sur le Prophète, sa Famille et ses Compagnons,

Mesdames et Messieurs

C'est avec fierté que Nous procédons, en cette occasion bénie, à l'installation du Conseil d'Administration de l'Institut Royal de la Culture Amazighe. Nous avons veillé personnellement à mettre en place les structures de cette institution, dont Nous voulons qu'elle s'acquitte pleinement de ses nobles missions éducative, culturelle et civilisationnelle, en œuvrant à la sauvegarde de notre culture amazighe, en consolidant son statut dans les domaines culturel, médiatique et éducationnel, en tant que richesse nationale et motif de fierté pour l'ensemble des Marocains.

C'est une occasion propice pour rappeler ce que Nous avons évoqué dans le Discours du Trône dernier, dans lequel Nous avons annoncé la création de cet Institut, que cette initiative historique, autant qu'elle procède de notre attachement à la consolidation des fondements de notre identité ancestrale, qui se distingue par la pluralité de ses affluents et l'unité de ses fondements, axés sur les valeurs de l'Islam, la consécration de l'unité nationale ainsi que l'indéfectible et pérenne symbiose entre le Trône et le Peuple. Elle s'inscrit aussi dans le cadre de la sollicitude particulière pour la promotion de l'Amazigh, en tant que composante essentielle de notre culture nationale, dans la mise en œuvre de notre projet de société démocratique et moderniste.

Notre attachement à associer les représentants des différentes composantes de la Nation et de ses forces vives à cette cérémonie bénie, que Nous avons tenue à Ajdir dans la province de Khénifra, à l'occasion de l'apposition de Notre Sceau Chérifien sur le Dahir portant création et organisation de l'Institut, émane de notre conviction que l'Amazighité, qui plonge ses racines au plus profond de l'Histoire du peuple marocain, appartient à tous les Marocains sans exclusive et qu'elle ne peut être mise au service de desseins politiques de quelque nature que ce soit.

Nous sommes convaincus que la probité intellectuelle, la conscience du caractère plural de notre culture marocaine, le patriotisme sincère et les hautes qualités qui vous distinguent, et que vous aurez à faire valoir dans la bonne gestion de l'Institut et dans le plein acquittement des missions qui lui sont dévolues, sont à même de vous habilitier pour Nous aider avec de sages conseils. Nous attendons de vous de veiller constamment à faire de cette institution un cadre ouvert fondé sur le dialogue sérieux, le respect du droit à la différence et l'intérêt continu pour l'ensemble de notre patrimoine culturel, en mettant à profit toutes les opinions et les initiatives visant la promotion de la culture amazighe, en assurant sa diffusion et son rayonnement, en parfaite cohérence avec les fondements de notre identité marocaine ancestrale, unie autour de ses valeurs sacrées et pérennes.

Puisse Dieu couronner de succès vos actions. Wassalamou Alaikoum”

Palais Royal de Rabat, Jeudi 27 juin 2002

⁷Texte consulté le 4 juin 2007 sur le Site Web : <http://www.ircam.ma/indexfr.asp?rd=391>

Texte 8 : Bref aperçu sur l'histoire linguistique de la Chine

Selon Louis-Jean Calvet (1996), on comptait en Chine une cinquantaine de langues minoritaires parlées dans le pays par environ 5 % de la population. Il existait aussi un groupe « *han* » composé de 8 langues différentes : la *langue du Nord*, le *min du Sud*, le *wu*, le *xian*, le *gan*, le *min du Nord*, le *yué* et le *hakka* qui se divisaient elles-mêmes en plus de 600 dialectes locaux. Ce groupe est parlé par une large population chinoise et cette situation fait que le pays est loin d'être linguistiquement unifié surtout que même si les membres du groupe *han* (les *hans*) utilisent le même système d'écriture, ils ne prononcent pas les caractères de la même façon. Autrement dit, (...) *ils ne se comprennent pas entre eux d'un bout à l'autre du pays lorsqu'ils parlent leur langue première*⁸. La *langue du Nord* qui a été baptisée *guan han* a été utilisée comme langue véhiculaire dans l'administration où ses fonctionnaires employaient, comme langue écrite classique et normée le *wen yan*, langue différente du *bai yan*, langue de la littérature populaire, du théâtre,.... Ce paysage linguistique a changé puisque lors du mouvement des étudiants et des intellectuels, du 4 mai 1919, le *bai yan* qui était la langue la plus familière chez le peuple chinois est devenue la langue écrite en remplaçant le *wen yan* et au niveau oral, le *guan han* est restée la langue véhiculaire au niveau de l'administration. Le mouvement du 4 mai au profit du *bai yan*, forme écrite du chinois, a fait émerger une langue d'unification, le *guo yu* (la « langue nationale »). Après la révolution communiste de 1949, on a posé le problème de la normalisation de cette langue d'unification baptisée *pu tong hua* (la « langue commune ») qui fut défini en 1956 par sa prononciation (celle de Pékin), son lexique (celui des dialectes du Nord) et sa syntaxe (celle de la littérature de *baihwa*) (cf. Calvet L.-J., 1996).

Texte 9.1 : Le catalan et son cadre juridique

Après la chute du roi Alfonso XIII en 1932, la Catalogne a obtenu un statut d'autonomie politique au sein de la IIe République espagnole. Mais, au cours de la guerre civile d'Espagne, elle a tombée dans les mains des partisans du général Franco. Ainsi, sous ce régime dictatorial (1939-1975), la Catalogne a perdu son statut d'autonomie qui sera rectifié avec la mort du général Franco en 1975 et, par conséquent, avec la chute du régime franquiste. Enfin, la nouvelle constitution espagnole de 1978 a accordé à la Catalogne son autonomie politique (*l'Estatut*) et rétablit la *Generalitat*. Le cadre juridique de la langue catalane est déterminé par la Constitution espagnole de 1978 et par le *Statut d'autonomie* de 1979. Le premier texte reconnaît la diversité des peuples qui forment l'État espagnol, établit dans son article 3 que *la langue castillane est la langue espagnole officielle de l'État* et que, en tant que telle, *tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser*. En outre, la Constitution affirme que *les autres langues espagnoles seront également officielles dans les communautés autonomes respectives conformément à leurs statuts*⁹. Et la loi portant sur le *statut d'autonomie de la Catalogne* (1979), dans son article 3, a signalé les points suivants :

- 1) *La langue propre à la Catalogne est le catalan.*
- 2) *Le catalan est la langue officielle de la Catalogne, comme l'est aussi le castillan qui est la langue officielle de tout l'État espagnol.*
- 3) *La Generalitat doit garantir l'usage normal et officiel des deux langues et adopter les mesures nécessaires pour en assurer la connaissance et créer les conditions qui permettent d'atteindre leur pleine égalité en ce qui concerne les droits et les devoirs des citoyens de la Catalogne.*
- 4) *Le parler aranais doit être enseigné et faire l'objet d'une protection et d'un respect particuliers*¹⁰.

Par ailleurs, le Parlement catalan a adopté, le 30 septembre 2005, par 120 voix contre 15 voix, un nouveau statut d'autonomie qui est le troisième dans l'histoire de la Catalogne (après 1932 et 1979). Ce nouveau statut consacre la souveraineté de la Catalogne en la reconnaissant comme « nation ». Le texte constitutionnel,

⁸Calvet L.-J., 1996, *Les politiques linguistiques*, Paris, PUF, (Coll. Que sais-je ?), p. 64.

⁹Cadre juridique de la loi 1/1998 du 7 janvier de politique linguistique, texte consulté sur le site : <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalogne>

¹⁰Ces dispositions linguistiques, traduites du catalan au français par Jacques Maurais, sont consultées le 3 mai 2007 sur le site : <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalognestatut-1979.htm>

quelque peu modifié, a été adopté par les Cortès (Chambre des députés) de Madrid, le 30 mars 2006, par une majorité de 189 députés sur 345.

En vertu du décret 170/2006 du 18 mai, le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne a été soumis à un référendum (18 juin 2006) alors que les Catalans l'ont approuvé dans une proportion de 74 %, ce qui lui donne effet immédiat. Dans son article 6, la loi précise, à propos des langues officielles en Catalogne et au Val d'Aran et à propos du catalan et de l'aranais, que :

1) La langue propre de la Catalogne est le catalan. Comme tel, le catalan est la langue d'usage normal et prioritaire des administrations publiques et le moyen de communication public en Catalogne, ainsi que la langue normalement utilisée comme véhicule et moyen d'apprentissage dans l'enseignement.

2) Le catalan est la langue officielle de la Catalogne, aussi bien que le castillan qui est la langue officielle de l'État espagnol. Tous les individus ont le droit d'utiliser les deux langues officielles et les citoyens de la Catalogne ont le droit et le devoir de les connaître. Les pouvoirs publics de la Catalogne doivent fixer les mesures nécessaires pour faciliter l'exercice de ces droits et l'accomplissement de ce devoir. Conformément aux dispositions de l'article 32, il ne peut exister de discrimination pour l'usage de l'une ou l'autre langue.

(...)

5) La langue occitane, appelée aranais dans le val d'Aran, est la langue propre et officielle de ce territoire ainsi que la langue officielle en Catalogne, conformément aux dispositions du présent Statut et des lois de normalisation linguistique¹¹.

En vue de promouvoir la langue catalane, la Generalitat s'engage à entreprendre des actions menant vers la reconnaissance officielle de la langue dans l'Union Européenne ainsi que sa présence au sein des langues en usage dans les organismes internationaux.

3) La Generalitat et l'État doivent entreprendre les actions nécessaires pour la reconnaissance du caractère officiel du catalan dans l'Union européenne et la présence et l'usage du catalan au sein des organismes internationaux ainsi que dans les traités internationaux à contenu culturel ou linguistique.

4) La Generalitat doit promouvoir la communication et la coopération avec les autres Communautés et les autres territoires qui partagent ce patrimoine linguistique avec la Catalogne. À cette fin, la Generalitat et l'État, comme il convient, peuvent souscrire à des conventions, traités et autres mécanismes de collaboration pour la promotion et la diffusion extérieure du catalan¹².

Mais, le catalan n'est pas langue officielle en Catalogne seulement puisque le Val d'Aran¹³ est un Etat trilingue à régime spécial où règnent trois langues officielles : l'aranais, le castillan et le catalan.

1) L'aranais, variété de la langue occitane propre au val d'Aran, est officiel dans le val d'Aran. Sont aussi officiels le catalan et le castillan, conformément à l'article 3 du Statut d'autonomie de la Catalogne.

2) Conformément à l'article 3.4 du Statut d'autonomie de la Catalogne, l'aranais devra être enseigné et faire l'objet de respect spécial et de protection; on devra en garantir l'usage tant dans le système éducatif que dans les activités de l'administration de la Generalitat et des médias relevant de la CCRTV dans le territoire du val d'Aran.

3) La Generalitat et les institutions aranaises devront adopter les mesures nécessaires pour assurer la connaissance et l'usage normal de l'aranais et pour favoriser son aménagement linguistique.

4) La Generalitat et les institutions aranaises devront veiller à la conservation, promotion et diffusion de la culture aranaise¹⁴.

¹¹Dispositions linguistiques traduites de l'espagnol au français par Jacques Leclerc et consultées le 16 avril 2007 sur le site : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalognestatut-2006.htm>

¹²id.

¹³Le val d'Aran (ou Aran) se distingue de l'ensemble de la Catalogne par sa personnalité propre. L'Aran est un territoire lié par la situation géographique, l'histoire, la langue et la culture aux terres gasconnes et à la grande famille occitane mais uni librement, grâce à un pacte, à la principauté de Catalogne. Loi n° 16 de 1990 de la Catalogne sur le régime spécial du val d'Aran, traduite de l'espagnol au français par Jacques Maurais et Jacques Leclerc et consultée le 8 juin 2007 sur le Site Web : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalogneloi16.htm>

Texte 9.2 : Bref aperçu sur l'aire linguistique catalane

Selon Jean Sibille, le catalan est une « langue romane » jumelle de l'occitan dont elle a été séparée politiquement et culturellement à la fin du XIII^e siècle.¹⁵ L'aire linguistique catalane (cf. Carte 3, Annexes 1) est répartie sur quatre Etats différents dont : la France, l'Espagne, l'Andorre et l'Italie ainsi que sur six administrations régionales dont quatre en Espagne (Généralité de Catalogne, Généralité valencienne, Gouvernement de Baléares, Gouvernement de l'Aragon), une en France (Région Languedoc-Roussillon), et une en Italie (Région de Sardaigne). En France, l'aire catalane comprend une partie du département des Pyrénées-Orientales (dans le Languedoc-Roussillon), appelé aussi « la Catalogne du Nord » en parallélisme avec « la Catalogne du Sud » en Espagne. En Espagne, il est parlé en Catalogne, appelée aussi « la Catalogne du Sud », au Pays valencien, aux îles Baléares, sur une bande d'environ 14 km à l'est de l'Aragon (appelée « frange de l'Est »), ainsi que dans une partie de la région de Carxe dans le territoire autonome de Murcie. En Italie, le catalan est parlé dans la ville d'Alghero dans l'île de la Sardaigne. Et dans la principauté d'Andorre, le catalan est la seule langue officielle de cet Etat indépendant. Qu'on se trouve à Barcelone (la Catalogne, Espagne), à Perpignan (France), à Majorque (Iles Baléares), à Valence (Pays valencien) ou à Lleida (Lérida), le catalan présente des variétés dialectales. Selon Joan Becat (2002), les différences entre ces variantes dialectales sont peu nombreuses et n'affectent aucun de ses traits fondamentaux. Ces variantes se regroupent en deux familles dont le catalan oriental et le catalan occidental. Ainsi, le catalan oriental comprend : le catalan septentrional (roussillonnais), le catalan central, le baléaire et l'alguérais. Le catalan occidental comprend : le catalan nord-occidental, parlé à Lleida et en Andorre, et les trois dialectes valenciens avec une large zone de parlars de transition. Ces variétés dialectales n'affectent pas, selon Jacques Leclerc (2006), la langue écrite qui conserve son unité fondamentale. Ainsi, il y a une seule langue écrite pour l'ensemble des pays catalans et qui correspond aux normes de l'Institut des études catalanes fondé en 1907 (*Institut d'Estudis Catalans*). Mais, sur les plans phonétique et lexical, ces variétés présentent peu de différences.

Texte 9.3 : Lois organisant l'enseignement du catalan

La loi 1/1998 du 7 janvier de « politique linguistique », formule les concepts juridiques de langue propre et de langue officielle. Ainsi, le concept de langue propre appliqué à la langue catalane oblige les pouvoirs publics et les institutions de Catalogne à la protéger, à l'employer de fac, la généraliser et à en promouvoir l'usage public à tous les niveaux. (...) la loi régleme l'usage des deux langues officielles en Catalogne et établit des mesures de protection et de promotion de l'emploi du catalan pour en assurer la normalisation et des mesures d'encouragement pour garantir sa présence dans tous les domaines¹⁶. Dans cette loi – Loi 1/1998 du 7 janvier de politique linguistique –, la présidence de la Generalitat note dans l'article 20 de la dite loi que la langue d'enseignement, à tous les niveaux et dans toutes les branches de l'éducation ainsi que la langue véhiculaire dans les activités administratives et pédagogiques, soit le catalan.

- 1) Le catalan, langue propre de la Catalogne, est également celle de l'enseignement, à tous les niveaux et dans toutes les branches de l'éducation.
- 2) Les centres d'enseignement de tous les niveaux devront faire du catalan le véhicule normal d'expression dans leurs activités pédagogiques et administratives, internes comme externes¹⁷.

Comme il n'y a pas d'écoles distinctes pour les catalanophones et les hispanophones, l'apprentissage du catalan et du castillan est obligatoire pour tous les élèves quel que soit leurs langues maternelles. Et si le gouvernement catalan permet une première scolarisation des élèves dans leur langue maternelle qu'elle soit le catalan ou le castillan, à la fin du primaire, tous les élèves doivent montrer leur maîtrise du catalan et du castillan (bilinguisme).

- 1) Le catalan devra être utilisé normalement comme langue véhiculaire et langue d'apprentissage dans l'enseignement non universitaire.

¹⁴Article 2 de la loi no 16 de 1990 de la Catalogne sur le régime spécial du val d'Aran, traduite de l'espagnol au français par Jacques Maurais et Jacques Leclerc et consultée le 8 juin 2007 sur le Site Web : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalogneloi16.htm>

¹⁵Sibille J., 2000, *Les langues régionales*, Flammarion, p.39.

¹⁶Partie IV du préambule de la loi 1/1998 du 7 janvier de politique linguistique, consultée le 4 juillet 2008 sur le Site Web : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/espagnecatalogne>

¹⁷Article 20, Chapitre II (enseignement) de la loi 1/1998 du 7 janvier de politique linguistique, *id.*

2) Les enfants auront le droit de suivre leur première scolarité dans leur langue habituelle, que ce soit le catalan ou le castillan. L'administration doit garantir ce droit et offrir les ressources nécessaires pour le rendre effectif. Les parents ou les tuteurs pourront réclamer ce droit au nom de leurs enfants.

3) L'enseignement du catalan et du castillan devra avoir une place appropriée, garantie dans les programmes d'études, de façon à ce que tous les enfants, quelle que soit leur langue habituelle au début de leur scolarité, puissent utiliser normalement et correctement les deux langues officielles à la fin de leurs études obligatoires¹⁸.

A l'université, les professeurs ainsi que les étudiants ont le droit de s'exprimer oralement ou par écrit dans la langue officielle de leur choix qu'elle soit le catalan ou le castillan.

1) Dans les centres d'enseignement supérieur et universitaire, le professorat et les étudiants auront le droit de s'exprimer dans chaque cas, oralement ou par écrit, dans la langue officielle de leur choix.

2) Le gouvernement de la Generalitat, les universités et les institutions d'enseignement supérieur, dans le domaine de leurs compétences respectives, devront adopter les mesures pertinentes afin de garantir et d'encourager l'emploi de la langue catalane dans toutes les activités enseignantes et non enseignantes, ainsi que dans la recherche, y compris les soutenances de thèses doctorales et les concours.

3) Les universités devront offrir des cours et d'autres moyens appropriés aux étudiants et au professorat pour qu'ils perfectionnent leur compréhension et leur connaissance de la langue catalane.

4) Les universités peuvent, si nécessaire, fixer des critères spécifiques d'usage linguistique dans les activités en rapport avec des engagements internationaux¹⁹.

Texte 9.4 : Histoire du catalan en France

Malgré le statut défavorable au catalan en France, Jean-Pierre Le Bihan (1984) note qu'en 1976, en Catalogne Nord, la première école maternelle en catalan, la *Bressola*²⁰, a été fondée par un groupe de parents et des associations. L'introduction du catalan à l'école maternelle est due au fait que *l'apprentissage en catalan à partir de deux ans redonnait à notre langue son caractère de « langue maternelle »*²¹. C'est une langue que les enfants, selon Jean-Pierre Le Bihan, cessaient de parler en famille et qu'il fallait faire revivre. Et en septembre 1981, l'association culturelle *Arrels* ouvre une autre école catalane à Perpignan dont l'objectif est de favoriser le bilinguisme français-catalan.

Dans le cadre de la circulaire Savary du 21 juin 1982, le catalan intègre l'école publique et l'Université de Perpignan est habilitée à délivrer un DEUG de catalan mais en tant que « langue étrangère appliquée ». Et depuis la rentrée 1983, un Module de « catalan » a été créé (licence et doctorat) (cf. Le Bihan J.-P., 1984). En 1992, à l'université de Perpignan, il s'est créé le département de catalan (IFC : Institut Franco-Catalan, pour l'enseignement) et un centre de recherche (ICRESS : Institut Catalan de Recherche en Sciences Sociales, pour l'intégration pluridisciplinaire). Ces deux instituts ont été réunis, finalement, sous un autre nom (IFCT : Institut Franco-Catalan Transfrontalier). En 1999, deux cours de doctorat ont été créés dont l'un de langue catalane et l'autre de droit ainsi qu'un mastère de relations transfrontalières et toute une série de laboratoires scientifiques associés à d'autres dans les Pays catalans et depuis 2003, la licence professionnelle d'Activités Techniques de la communication (traduction et interprétation),... Par ailleurs, un réseau transnational de recherche en sciences humaines et sociales dans la zone méditerranéenne est également mis en place pour intensifier les coopérations franco-espagnoles, particulièrement avec l'aire catalane.

Cet effort de rapprochement avec l'Espagne, et plus particulièrement avec la Catalogne, est une constante depuis 1999 avec la création de l'Institut *Joan Lluís Vives*. Cet institut est une association déclarée par convention par le gouvernement autonome de la Catalogne (la Generalitat), qui regroupe quinze

¹⁸Article 21, Chapitre II (enseignement) de la loi 1/1998 du 7 janvier de politique linguistique, *id.*

¹⁹Article 22, Chapitre II (enseignement) de la loi 1/1998 du 7 janvier de politique linguistique, *id.*

²⁰*Bressola* en catalan = le berceau.

²¹Le Bihan J.-P., 1984, « Le catalan », in *Par les langues de France*, Étude menée par le laboratoire de recherches interculturelles du CNRS sous la responsabilité de Henri Giordan avec la collaboration technique de Rossana Vaccaro, centre national d'art et de culture Georges Pompidou, p. 78.

universités des Pays Catalans en Espagne et l'Université de Perpignan. La ville de Perpignan constitue donc, un pont entre la France et l'Espagne (cf. Llombart A. G., 2004).

Si la France n'acceptait pas facilement l'introduction du catalan dans l'enseignement, le Parlement européen a accepté en 1990, la demande du Parlement de Catalogne, à l'unanimité des parties politiques. La demande, élaborée à ce propos, consiste à rétablir le catalan comme langue officielle de la communauté européenne. Ainsi, elle est devenue (la langue catalane) la 10^{ème} langue officielle de la communauté européenne. Mais comme l'irlandais, elle n'est pas langue de travail et de communication interne des institutions européennes. Les traités et les textes légaux sont traduits en catalan et l'UE utilise cette langue, dans ses formes parlée et écrite, à sa délégation de Barcelone. Et dans les institutions internationales, la reconnaissance du catalan s'est faite en juillet 1993 lors de l'admission de l'Andorre comme 184^e membre de l'ONU. Par conséquent, le chef du gouvernement andorran, Oscar Ribas, prononça en catalan son discours devant l'Assemblée générale à New York. (cf. Becat J., 2003)

La position de la France vis-à-vis de la langue catalane est valable pour toutes les langues régionales localisées sur son territoire. Ainsi, la charte européenne des langues régionales ou minoritaires n'a rien changé à cette position puisque le texte a été signé par la France sans qu'il soit ratifié. La déclaration, du conseil constitutionnel français, de la non-compatibilité de la charte à la constitution de la République a déclenché plusieurs débats sur les questions relatives au statut de ces langues en France et sur les mesures à prendre pour les protéger et les promouvoir.

Texte 10 : Compatibilité/incompatibilité de la Charte à la Constitution : la décision du Conseil constitutionnel

Pour savoir si la France pouvait signer puis ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, le premier ministre Alain Juppé a sollicité l'avis du Conseil d'Etat. L'avis a été rendu par le Conseil dans sa séance du 24 septembre 1996 en notant l'impossibilité « actuelle » de ratifier le dit texte. Et dans sa décision du 9 avril 1996, le conseil constitutionnel note l'impossibilité de cette ratification.

Le ministre délégué aux affaires européennes (gouvernement français) a signé la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires le 7 mai 1999, avec un blanc-seing du Président de la République, Jacques Chirac. Le texte a été soumis à la ratification du Parlement en 2000 mais, le Conseil constitutionnel chargé d'analyser ce texte en vue de sa ratification l'a déclaré *comportant des clauses contraires à la Constitution*. Avant l'autorisation de ratification et conformément à l'article 54²² de la constitution, le Président de la République, le Premier ministre, le Président de l'une des deux assemblées, l'Assemblée nationale ou le Sénat, soixante députés de l'assemblée nationale ou soixante sénateurs peuvent saisir le Conseil constitutionnel. Ce Conseil sera consulté pour se prononcer pour ou contre toute loi organique²³. L'objet de la saisine, par le Président de la République, du conseil constitutionnel le 20 mai 1999 est de *savoir si, compte tenu des engagements que la France entend souscrire dans la partie III de cette convention, la ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, signée à Budapest le 7 mai 1999, doit être précédée d'une révision de la constitution*²⁴.

²²Si le Conseil constitutionnel, saisi par le Président de la République, par le Premier ministre, par le Président de l'une ou l'autre assemblée ou par soixante députés ou soixante sénateurs, a déclaré qu'un engagement international comporte une clause contraire à la Constitution, l'autorisation de ratifier ou d'approuver l'engagement international en cause ne peut intervenir qu'après la révision de la Constitution. Article 54, Constitution de la République française, juillet 2008, texte consulté le 3 septembre 2008 sur le site officiel de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

²³Ces lois organiques avant leur promulgation, et les règlements des assemblées parlementaires, avant leur mise en application, doivent être soumis au conseil constitutionnel qui se prononce sur leur conformité à la Constitution.

Aux mêmes fins, les lois peuvent être déférées au Conseil constitutionnel, avant leur promulgation, par le Président de la République, le Premier ministre, le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Sénat ou soixante députés ou soixante sénateurs. Article 61, alinéa 1 et 2, Constitution de la République française, juillet 2008, texte consulté le 3 septembre 2008 sur le site officiel de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

²⁴Conseil constitutionnel, Décision n° 99-412 DC du 15 juin 1999, publiée dans le Journal Officiel du 18 juin 1999, p. 8964, texte consulté le 7 septembre 2008 sur le Site Web : <http://www.conseil->

La nécessité du recours au Conseil constitutionnel a été aussi, comme nous l'avons noté dans la thèse (cf. Section II, Partie 1, Chapitre 2), souligné par Guy Carcassonne dans son rapport datant de juillet 1998. *En effet, la décision par laquelle l'autorité compétente décide de la ratification d'un engagement international peut faire l'objet d'une saisine du Conseil constitutionnel, si le législateur est intervenu, voire, au moins théoriquement, d'un recours devant le Conseil d'Etat dans le cas contraire*²⁵. Cet avis et décisions du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel se rapportent aux débats parlementaires qui ont accompagné la révision constitutionnelle de 1992. Ainsi, dans la séance du 12 mai 1992, plusieurs députés se sont inquiétés du sens de l'amendement sur la République et la langue française en souhaitant ne pas nuire aux langues régionales.

Dans sa séance du 10 juin 1992, le Sénat, comme c'était le cas du Parlement, a débattu du même amendement. Mais, le Parlement a, d'après Bernard Poignant, *adopter le texte de l'amendement qui est devenu la loi constitutionnelle dans son article 2 : la langue de la République est le français sans retenir le sous-amendement proposé et qui le complétait de la façon suivante : dans le respect des langues et cultures régionales et territoriales de France*²⁶.

Selon Guy Carcassonne, la Charte *atteste une volonté d'adaptation à pratiquement toutes les réalités nationales*. Dans le rapport de ce texte à la Constitution française, il part de deux hypothèses dont l'une souligne l'incompatibilité de la Charte à la constitution impliquant, dans l'impossibilité de modifier le texte de la Charte qui ne dépend pas seulement de la France, une révision de la constitution qui est nécessaire pour que la France ratifie ce texte.

*Dans la première [hypothèse], la Charte et la Constitution se révélaient incompatibles. Si tel était le cas, cela ne ferait pas obstacle à la signature, mais interdirait que l'autorisation de ratification, donnée par le Parlement, puisse être valablement délivrée avant qu'une révision de la Constitution (car il n'y a pas lieu à envisager une modification de la charte qui, elle, ne saurait dépendre de la France seule) n'ait, d'une manière ou d'une autre, fait disparaître l'incompatibilité*²⁷.

Devant l'impossibilité de la modification de la charte qui relève du Conseil de l'Europe réunissant 40 Etats, la ratification par la France nécessite, de la part de la République, une révision de la Constitution exigée par l'élimination de toute incompatibilité Constitution/Charte. Dans une 2^{ème} hypothèse, Guy Carcassonne note que la charte peut être compatible avec la Constitution donc, ni les dispositions ni les engagements retenus par ce texte ne seront contraires aux principes de la Constitution.

*Dans la seconde hypothèse, au contraire, la Charte ne serait contraire, ni dans son objet, ni dans le détail des engagements retenus, à aucun principe non plus qu'à aucune règle de valeur constitutionnelle, auquel cas sa signature et l'autorisation de ratification pourraient être apportées dans les conditions du droit commun*²⁸.

Entre la compatibilité et l'incompatibilité de la Charte et de la Constitution, une analyse et une mise en parallèle de deux textes devient nécessaire. Ainsi, devant l'alternative *ou bien la charte est incompatible avec la Constitution et il faut réviser celle-ci pour adhérer à celle-là ; ou bien les deux textes sont compatibles*²⁹, le rapport de Guy Carcassonne tente d'analyser ces deux hypothèses pour y répondre et pour analyser la possibilité ou l'impossibilité de la ratification de la Charte par la France. Mais, cette analyse avait eu lieu avant la saisine du Conseil constitutionnel le 20 mai 1999. Alors, d'après lui, *si le Conseil constitutionnel était saisi, il n'y aurait nulle raison de redouter la décision qu'il serait appelé à prendre*³⁰. Dans la mise en parallèle des principes constitutionnels et des dispositions de la charte, nous avons pris, grâce aux documents consultés à ce propos, les principes suivants :

constitutionnel.fr/français/les-decisions/depuis-1958/decisions-par-date/1999/99-412-dc/decision-n-99-412-dc-du-15-juin-1999.11825.html

²⁵Rapport de Guy Carcassonne sur « les langues et cultures régionales », septembre 1998, texte consulté le 12 mai 2007 sur le Site Web : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984001697/>

²⁶Rapport de Bernard Poignant sur « les langues et cultures régionales », 1^{er} Juillet 1998, texte consulté le 12 mai 2007 sur le Site Web : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/984001448/0000.pdf>

²⁷Rapport de Guy Carcassonne sur « les langues et cultures régionales », texte consulté le 12 mai 2007 sur le Site Web : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984001697/>

²⁸*id.*

²⁹*id.*

³⁰*id.*

- principe d'égalité ;
- principe de la liberté d'expression ;
- principe de l'indivisibilité de la République ;
- principe du français, langue de la République.

Ainsi, dans le préambule de la constitution *le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1949, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la charte de l'environnement de 2004.*

*En vertu de ces principes et de celui de la libre détermination des peuples, la République offre aux territoires d'outre-mer qui manifestent la volonté d'y adhérer des institutions nouvelles fondées sur l'idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité et conçues en vue de leur évolution démocratique*³¹. Ainsi, *En soi, le fait de donner un statut aux langues régionales ou minoritaires pourrait rompre l'égalité des citoyens (devant la loi, les charges publiques, les services publics, l'accès à la culture, etc....) en introduisant des différences entre eux, favorables ou défavorables, selon qu'ils utilisent ou non l'une de ces langues*³². Cette hypothèse est, selon Guy Carcassonne, à écarter puisque la charte ne consacre pas des droits des locuteurs et ces derniers ne peuvent, de ce fait, être mis dans une situation discriminatoire, positivement ou négativement, par rapport à l'universalité des citoyens³³.

Selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, la libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme. Donc, tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre à l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

*La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi*³⁴.

Selon l'article 1^{er} de la Constitution, *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée*³⁵.

Lors d'un débat à l'Assemblée nationale du 7 mai 2008, François De Rugy a souligné que, sur le plan international, la France a refusé de signer certains éléments de conventions internationales qui prévoient la valorisation de la diversité linguistique. Il s'agit, par exemple, du pacte international relatif aux droits civils et politiques dont l'article 27 précise que les minorités linguistiques ne peuvent être privées du droit d'employer leur propre langue. La France n'a pas ratifié cet article, non plus l'article 30 de la Convention relative aux droits de l'enfant qui énonce qu'un enfant appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe ». A l'époque, ces éléments ont été déclarés contraires à l'article 2 de la Constitution³⁶. Alors, qu'il s'agit de l'article 27 du Pacte des Nations Unies relatif aux droits civils et politiques (JO du 1^{er} février 1981, p. 405) ou de l'article 30 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (JO du 12 octobre 1990, p. 12369), la France considère que ces dispositions sont contraires au principe d'indivisibilité de la République (article 1^{er} de la Constitution) et ainsi contraire à la Constitution, d'où son refus de reconnaître des droits aux minorités linguistiques³⁷.

³¹Préambule, Constitution de la République française, juillet 2008, texte consulté sur le site officiel de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

³²Rapport de Guy Carcassonne sur « les langues et cultures régionales », septembre 1998, texte consulté le 12 mai 2007 sur le Site Web : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984001697/>

³³*id.*

³⁴Article 11, Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen de 1789, texte consulté le 12 mai 2007 sur le site officiel de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

³⁵Article 1^{er}, *id.*

³⁶Assemblée nationale, compte rendu intégral de la séance du 7 mai 2008, texte consulté sur le site officielle de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

³⁷Après l'avis du Conseil d'Etat du 6 juillet 1995 rendu sur la convention-cadre du conseil de l'Europe, le droit constitutionnel français ne reconnaît pas de droits aux minorités linguistiques.

L'article 2 du titre Ier de la Constitution (de la souveraineté), *La langue de la république est le français*³⁸ à été mis en cause par la Charte parce qu'il voulait *lutter contre ce qu'ils percevaient [les auteurs de la constitution] comme une invasion des langues étrangères en général, et de l'anglais en particulier*³⁹. D'après Victorin Lurel, l'article 2 a été introduit dans la constitution pour protéger le français contre l'invasion de l'anglais mais, cette position ne persiste pas face à la concurrence de l'anglais. Alors, *compte tenu des décisions prétorienne du conseil constitutionnel. En effet, les décisions du conseil dits « MURLEF » du 6 décembre 2001 et l' « Accord de Londres relatif au brevet européen » en date du 28 septembre 2006 suffisent à démontrer que l'article 2 de notre loi fondamentale ne défend pas efficacement le français contre l'anglais*⁴⁰. Selon le député Victorin Lurel, *à l'instant de ce qu'il est advenu de l'ordonnance de villers-côtterêts de 1539, destinée à l'origine à s'opposer à l'emploi du latin dans les domaines juridique et commercial, le texte constitutionnel, censé nous protéger de l'anglais ou des autres langues nationales, se retourne contre les langues régionales et devient un formidable instrument de discriminations envers les langues de France autres que le français.*⁴¹ Ainsi, le débat entre le français et la langue régionale a remplacé le débat entre le français et l'anglais.

A propos de l'usage de la langue régionale dans la sphère publique : d'après Guy Carcassonne (1998), sur certaines parties du territoire français, l'usage de la langue régionale est courant dans tous les actes de la vie, privée comme publique, dans les relations entre administration et administrés et parfois même au sein des assemblées élues (cf. Rapport de Guy Carcassonne). Pour lui, ce type d'échanges ne peut être pris comme une *violation de la constitution*. Alors, *s'il se trouve qu'un usager pratique une langue locale et que celle-ci est également familière à l'agent public qui le reçoit, rien ne leur interdit de s'exprimer dans leur langage commun. Il n'est même pas excessif de soutenir que les soucis de bonne administration, de proximité ou d'efficacité, peuvent légitimement inciter, dans certaines situations locales spécifiques, à encourager les usages, voire à développer le bilinguisme*⁴². L'expression en langue régionale dans la sphère publique est « réelle » mais, elle reste « limitée ». Donc, une telle utilisation ne peut pas être *conforme dans tout état de cause*. Ainsi, *une fois admis que nul ne dispose d'un droit subjectif à s'exprimer, dans les relations avec les services publics, en une langue autre que le français, c'est au législateur qu'il appartient de définir, s'il y a lieu, les conditions auxquelles est subordonnée l'utilisation d'une langue différente*⁴³.

En conclusion, Guy Carcassonne voit que le principe d'égalité évoqué plus haut, *ne menace pas la charte*, le principe de liberté n'impose pas l'adhésion de la France à la charte, le principe d'indivisibilité de la République n'est pas susceptible d'être menacé par la charte, et *le principe selon lequel la langue de la République est le français ne dresse pas, en lui-même, un obstacle insurmontable à la signature et à la ratification de la Charte*⁴⁴. De plus, *Aucun autre principe non plus qu'aucune autre règle de valeur constitutionnelle ne paraissant susceptible d'être méconnu par la charte, on doit conclure que cette dernière n'est pas intrinsèquement incompatible avec la constitution*⁴⁵. Cette compatibilité entre la Charte et la constitution, reste, selon Guy Carcassonne, une compatibilité « conditionnelle » puisqu'il n'existe ni une compatibilité ni une incompatibilité absolue. Ainsi, *l'examen détaillé des dispositions de la charte permettra, d'abord, de faire le départ entre celle d'entre elles qui réunissent les conditions de non contrariété avec la constitution, et les autres, puis de mentionner, chaque fois nécessaire, les précautions qui devraient être prises*⁴⁶.

³⁸ Article 2, Titre Ier, Constitution de la République française, juillet 2008, texte consulté sur le site officiel de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

³⁹ Rapport de Guy Carcassonne sur « les langues et cultures régionales », septembre 1998, texte consulté sur le Site Web : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984001697/>

⁴⁰ Assemblée nationale, Compte rendu intégral de la séance du 7 mai 2008, texte consulté sur le site officiel de l'Assemblée nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr>

⁴¹ *id.*

⁴² Rapport de Guy Carcassonne sur « les langues et cultures régionales », septembre 1998, texte consulté sur le Site Web : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/984001697/>

⁴³ *id.*

⁴⁴ *id.*

⁴⁵ *id.*

⁴⁶ *id.*

Texte 11 : Des lois pour planifier l'enseignement des langues régionales

Le 10 juillet 1989, une loi d'orientation sur l'éducation a été publiée en vue de confirmer la place des langues régionales dans le système éducatif public. Il s'agit de la loi n°89-486, dite *Jospin*, où est noté, dans le 2^{ème} alinéa de son premier article que *Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui [à l'enfant] permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.*⁴⁷

L'arrêté du 19 septembre 1991 complétant l'arrêté du 30 avril 1991 et publié dans le JO du 6 mai 1991 (page 8021), fixe les sections et les modalités d'organisation des concours d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES). Ces enseignements du CAPES comportait, à l'époque, la section « *langue corse* » et la section « *occitan-langue d'oc* ».

Suite à la décision n°94-345 du 29 juillet 1994 rendu par le Conseil constitutionnel, saisi le 1^{er} juillet 1994 par 60 députés, à propos de la loi relative à l'emploi de la langue française, la loi n°94-665 dite *Toubon*, du 4 août 1994, a été publiée dans le JO du 5 août 1994. Cette loi, relative à l'emploi de la langue française, d'une part, insère dans le 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} de la loi dite *Jospin* notée précédemment (loi n°98-486 du 10 juillet 1989), un autre alinéa qui dit que *la maîtrise de la langue française et la connaissance de deux autres langues font partie des objectifs fondamentaux de l'enseignement*⁴⁸. D'autre part, elle reconnaît, dans son article 21, l'usage des langues régionales dans l'enseignement tout en stipulant, dans son article 1^{er}, que la langue française est la langue de la République en référence à la constitution⁴⁹.

*Les dispositions de la présente loi s'appliquent sans préjudice de la législation et de la réglementation relative aux langues régionales de France et ne s'opposent pas à leur usage.*⁵⁰

Le décret n°95-240 du 3 mars 1995, publié dans le JO du 5 mars 1995 et la circulaire du 19 mars 1996 publiée dans le JO du 20 mars 1996 ont été consacrés à l'application de la loi n°94-665 relativement à l'emploi de la langue française. En 1995, la loi n°95-086 (loi du 7 avril 1995) dite *Bayrou* a été consacrée à *l'enseignement des langues et cultures régionales*. Cette loi est, selon Frédéric Tupin (1999), *une réactivation de la circulaire de 1982 en raison du peu d'engagements concrets qui l'ont accompagnée.*⁵¹ Tandis que pour Carmen Alén Garabato (2006) réaffirme et précise les engagements de l'Etat en ce qui concerne l'enseignement bilingue où elle spécifie son organisation liée à la demande et à la reconnaissance des parents.

Hormis les difficultés qui s'imposaient à l'enseignement des langues régionales, surtout après la non-ratification de la Charte, des textes relatifs à l'enseignement de ces langues sont apparues pour fournir à ces langues un cadre juridique approprié à leur enseignement. Ainsi, le 31 juillet 2001 (décret n°2001-733), un décret a prévu la création d'un *Conseil académique des langues régionales* dont le statut est consultatif et doit veiller sur la promotion de ces langues. Le 5 septembre 2001, la circulaire n° 2001-166, dite *Lang* (signée par le ministre de l'éducation nationale Jack Lang) a été publiée, dans le BOEN n°33 du 13 septembre 2001 et consacrée au *Développement de l'enseignement des langues régionales à l'école, au collège et au lycée*. Et en vue de mettre en place un enseignement bilingue en langue régionale, le ministère de l'éducation nationale a publié, le 31 juillet 2001, un arrêté pour *la mise en place d'un enseignement bilingue en langues régionales soit dans les écoles, collèges et lycées 'langues régionales' soit dans les*

⁴⁷ Article 1^{er}, alinéa 2, « Loi d'orientation sur l'éducation » n°89-486 dite Loi Jospin du 10 juillet 1989, texte consulté le 16 avril 2008 sur le Site Web : http://daniel.calin.free.fr/textoff/loi_1989.html

⁴⁸-Article 11, II, Loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, texte consulté le 16 avril 2008 sur le Site Web : <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lois/loi-fr.htm>

⁴⁹ Art. 1er. - *Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.*

Elle est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

Elle est le lien privilégié des Etats constituant la communauté de la francophonie. Loi n°94-665 du 4 août 1994, publiée dans le JO du 5 août 1994, relative à l'emploi de la langue française, *id.*

⁵⁰Article 21, Loi n°94-665 du 4 août 1994, publiée dans le JO du 5 août 1994, relative à l'emploi de la langue française, *id.*

⁵¹Tupin F., 1999, « L'Ecole réunionnaise privée de politique d'aménagement linguistique : quelles incidences, quelles remédiations ? » in *Lidil*, "Les langues régionales, enjeux sociolinguistiques et didactiques", N° 20, décembre, Université Stendhal de Grenoble, (Numéro coordonné par Louise Dabène), p. 150.

sections « langues régionales » dans les écoles, collèges et lycées. Cet arrêté a été publié dans le JO du 5 août 2001 et dans le BO du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de la Recherche, n°33 du 13 septembre 2001. Selon Carmen Alén Garabato (2006), l'arrêté en question a été annulé par le Conseil d'État, lors de sa séance du 28 août 2002 en invoquant l'article 2 de la Constitution⁵² et l'article 1^{er} de la loi du 4 août 1994⁵³.

Le conseil a considéré que les dispositions de l'arrêté en question en ce qui concerne l'enseignement bilingue à parité horaire « ouvrent des possibilités qui vont au-delà des nécessités de l'apprentissage d'une langue régionale et excèdent ainsi les possibilités de dérogation à l'obligation d'utiliser le français comme langue d'enseignement »⁵⁴.

Dans l'arrêté, il était question, dans son article 3, de : *l'enseignement bilingue à parité horaire qui se définit par un enseignement dispensé pour moitié en langue régionale et pour moitié en français.*⁵⁵ Cet enseignement est mis en œuvre dans les sections « langues régionales » et de l'enseignement bilingue par la méthode dite « de l'immersion » qui *se caractérise par l'utilisation principale de la langue régionale, non exclusive du français comme langue d'enseignement, et comme langue de communication au sein de l'établissement.*⁵⁶ Ainsi, *l'enseignement des disciplines dans la langue régionale représente plus de la moitié de l'horaire d'enseignement*⁵⁷. Cette méthode est mise en œuvre dans les écoles et établissements "langues régionales" ; un bilan et une évaluation devront en être présentés au conseil supérieur de l'éducation dans un délai de trois ans à compter de la date de publication du présent arrêté⁵⁸.

Le 12 mai 2003, un autre arrêté a été publié pour modifier cet article. Il s'agit de l'arrêté publié dans le BO du 24 mai 2003 consacré à *L'enseignement bilingue en langues régionales à parité horaire dans les écoles et les sections « langues régionales »* où l'article 2 de l'arrêté du 31 juillet 2001 a été modifié comme suit :

*L'enseignement bilingue à parité horaire est dispensé pour moitié en langue régionale et pour moitié en français. Cependant, aucune discipline ou aucun domaine disciplinaire, autre que la langue régionale, ne peut être enseigné exclusivement en langue régionale. Les parties des programmes ou des enseignements dispensés en français ou en langues régionales seront déterminées dans le cadre du projet d'école ou du projet d'établissement conformément au principe de la parité horaire*⁵⁹.

Dans le cadre des modifications apportées aux arrêtés et circulaires qui visent la langue régionale en tant que langue d'enseignement dans d'autres disciplines, la circulaire n°2001-167 du 5 septembre 2001 publié dans le BO n°33 du 13 septembre 2001, concernant les *Modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire*, a été modifié par une autre circulaire datant du 5 juin 2003 (circulaire n°2003-090). La nouvelle circulaire prend en compte l'ancienne version mais en modifiant certaines dispositions de la première circulaire (circulaire n°2001-167) dont :

⁵² *La langue de la République est le français.* » Article 2, titre I, Constitution française, septembre 2008, texte consulté sur le Site Web : <http://www.assemblee-nationale.fr/connaissance/constitution.asp>

⁵³ « *Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France.*

Elle est langue de l'enseignement, du travail, des échanges et des services publics.

Elle est le lien privilégié des Etats constituant la communauté de la francophonie. Article 1er, Loi n°94-665 du 4 août 1994, publiée dans le JO du 5 août 1994, relative à l'emploi de la langue française, texte consulté le 16 avril 2008 sur le Site Web : <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droit-culture/langue-franc/pdf/94-665.pdf>

⁵⁴ Alén Garabato C., 2006, « Enseigner l'occitan/en occitan aujourd'hui : un parcours du combattant... », in, Boyer H. (Coordonné par), 2006, *ELA*, « Langues minorées, langues d'enseignement ? », juillet-septembre, Didier Erudition, Klincksieck, p. 268.

⁵⁵ BO n°33 du 13 septembre 2001, texte consulté le 29 mai 2008 sur le Site Web : www.education.gouv.fr/bo/2001/33/encartb.htm

⁵⁶ *id.*

⁵⁷ *id.*

⁵⁸ *id.*

⁵⁹ Article 2, Arrêté du 12 mai 2003, « *Enseignement bilingue en langues régionales à parité horaire dans les écoles et les sections « langues régionales » des collèges et des lycées* », publié dans le BO du 24 mai 2003, texte consulté le 4 juillet 2008 sur le Site Web : <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/24/MENE0301049A.htm>

- compléter le 1^{er} paragraphe⁶⁰ par : *Toutefois, dans ces domaines, l'enseignement ne peut être dispensé exclusivement en langue régionale*⁶¹ ;

- compléter le 3^{ème} paragraphe⁶² de la dite circulaire (n°2001-167) par : *Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 25 janvier 2002 relatif aux horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires, les modalités de l'organisation de l'enseignement bilingue sont précisées dans le projet d'école qui est soumis à la validation de l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale. Quelle que soit l'organisation adoptée, les horaires des domaines disciplinaires doivent être respectés*⁶³.

La circulaire n°2003-090 visait aussi la suppression de certaines dispositions de la circulaire n°2001-167. Ainsi, selon Carmen Alén Garabato (2006), les possibilités d'enseignement en langue régionale sont limitées : à l'école primaire *l'enseignement ne peut être dispensé exclusivement en langue régionale*, et au collège, aucune discipline (exceptée la langue régionale) ne doit être *enseignée exclusivement en langue régionale*.

Le décret du 3 janvier 2002, publié dans le JO du 5 janvier 2002, a été relatif à la création d'un *Concours spécial de Recrutement de Professeurs des Ecoles, en langues régionales*. La circulaire relative à l'application de ce décret a été publiée le 30 avril 2002. Le 30 mai 2003, un autre arrêté sera publié dans le JO du 11 juin 2003 et dans le BOEN n°2 édité le 19 juin 2003. Il concerne le *Programme de langues étrangères et régionales à l'école primaire*. Ce texte vient compléter, pour les langues régionales, le programme pour les langues étrangères fixé par l'arrêté du 25 juin 2002. Le 23 avril 2005, une loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (n°2005-380) a été publiée dans le JO du 24 avril 2005 et dans le BOEN n°18 édité le 5 mai 2005. Cette loi stipule qu'*un enseignement de langue et culture régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon les modalités définies par voie de convention entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage*⁶⁴.

La publication des lois régissant l'enseignement des langues et cultures régionales continue avec la publication des programmes relatifs à l'enseignement de ces langues à l'école primaire (arrêté du 25 juillet 2007 publié dans le JO du 21 août 2007 et dans le BOEN HS n°9 édité le 27 septembre 2007), au palier 1 du collège (arrêté du 20 mars 2007 publié dans le JO du 5 avril 2007 et dans le BOEN HS n°1, édité le 4 octobre 2007). Ces programmes visent la mise en œuvre du cadre européen commun de référence pour les langues applicables aux langues régionales à compter de 2008.

⁶⁰*L'enseignement bilingue à parité horaire commence à l'école maternelle, dès la petite ou moyenne section, et se poursuit à l'école élémentaire. La langue régionale y est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'activité et d'apprentissage.* II-Organisation des enseignements, 1-à l'école primaire, b-principes et modalités d'organisation, Circulaire n°2001-167 du 5 septembre 2001, publiée dans le BO n°33 du 13 septembre 2001 « *Modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire* », texte consulté le 3 mai 2008 sur le Site Web : www.education.gouv.fr/bo/2001/33/encartd.htm

⁶¹Circulaire n°2003-090 du 5 juin 2003 « *Mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire* », texte consulté le 20 juillet 2008 sur le Site Web : <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/24/MENE0301056C.htm>

⁶²*Le temps consacré aux langues vivantes étrangères est décompté également du temps d'enseignement en français et du temps d'enseignement en langue régionale.*

Il appartiendra aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale, de veiller à l'efficacité de cet enseignement bilingue et à sa cohérence avec les objectifs et les programmes nationaux. II-Organisation des enseignements, 1-à l'école primaire, b-principes et modalités d'organisation, Circulaire n°2001-167 du 5 septembre 2001, publiée dans le BO n°33 du 13 septembre 2001 « *Modalités de mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire* », texte consulté le 3 mai 2008 sur le Site Web : www.education.gouv.fr/bo/2001/33/encartd.htm

⁶³Circulaire n°2003-090 du 5 juin 2003 « *Mise en œuvre de l'enseignement bilingue à parité horaire* », texte consulté le 20 juillet 2008 sur le Site Web : <http://www.education.gouv.fr/bo/2003/24/MENE0301056C.htm>

⁶⁴Le 23 avril 2005, Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (n°2005-380) datant du 23 avril 2005, publiée dans le JO du 24 avril 2005 et dans le BOEN n°18 édité le 5 mai 2005, texte consulté le 13 avril 2008 sur le Site Web : <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/MENX0400282L.htm>

Texte 12 : Le triptyque corse/italien/français ou l'histoire d'un dialecte promu en 'une langue'

Dans son apparemment linguistique, la langue corse, selon Jacques Fusina (2003), *appartient au groupe linguistique italo-roman. Ses variétés internes se répartissent de part et d'autre de l'épine rocheuse centrale qui délimite une zone centre-nord schisteuse, l'ancien Cismonte, et une zone sud granitique, l'ancien Pumonte. A un niveau plus fin, les différenciations linguistiques résultent plus sûrement de cloisonnement extrême d'un relief montagneux, responsable de l'existence de nombreuses micro-régions ou pievi*⁶⁵. Dans l'histoire de l'île de Corse où la langue corse s'est trouvée en contact avec d'autres langues dont, principalement, le français et l'italien, quel est le rapport entre le corse et l'italien d'un côté et le français de l'autre côté ?

L'apparemment du corse et du toscan a fait que, dans son histoire, le corse était considéré, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, comme un dialecte de l'italien. Autrement dit, le « dialecte corse » était le registre oral de la langue italienne dont le registre écrit est le toscan. Dès son rattachement à la France en 1969, un conflit linguistique corse/français a émergé en divulguant certains concepts relatifs à la sociolinguistique dont le concept d'« individuation linguistique » déclarant l'autonomie de la langue corse, le concept de « polynomie » qui, en se basant sur le respect de la variation, a institué son enseignement/apprentissage,.... Et si la parenté corse/italien est issue d'un rapport d'hégémonie, le rapport entre le corse et le français est basé sur une déclaration d'autonomie de la langue corse.

Si l'italien s'est détaché du corse en cédant la place au français et si la réalité linguistique fait que le corse est distinct du français, le contact entre ces deux langues (corse/français) a donné naissance à une nouvelle variété linguistique. Il s'agit du français régional de Corse ou FRC⁶⁶ où la langue française se trouve submergée de tournures corses. Cette variété a été dénommée : le *francorsu*. Ce détachement de l'italien et ce rapprochement du français et l'extension de la loi Deixonne en 1974 à la langue corse ont fait de cette langue « une langue régionale » et non un dialecte de l'italien.

*(...) le vote de la loi Deixonne réveille les consciences, l'association Lingua corsa, constituée d'anciens membres des deux courants antagonistes, entreprend la rédaction d'un dictionnaire, publie une revue, U Muntese, et entame dès 1959 une campagne de reconnaissance de la langue corse dans l'enseignement secondaire tout en évitant une quelconque intrusion dans le champ politique. La revendication aboutira finalement avec le décret du 16 janvier 1974*⁶⁷.

Ainsi, chronologiquement parlant, il s'agit, selon Jean-Marie Comiti (2005), d'un avant et d'un après 1970 où il s'agit, dans la première période (avant 1970) du temps du dialecte (le corse dépend de l'italien) et dans la 2^{ème} période (après 1970), du temps de la « langue corse » où le corse a été déclaré, officiellement, une langue régionale de France dans l'extension de la loi Deixonne en 1974 effaçant à cette langue le statut de « langue allogène » qui dépend de l'italien.

*Si nous nous risquons en effet à établir une périodisation relative aux différentes approches descriptives du corse il nous semble qu'il soit possible d'identifier un avant et un après 1970. Le « temps du dialecte » pour la première période ; le « temps de la langue » pour la deuxième*⁶⁸.

D'après Jean-Marie Comiti (2005), si pendant la première période, l'ensemble des travaux sur le corse émanent de chercheurs français et italiens ou autres en fortifiant l'idée de l'italianité du corse. En revanche, pendant la deuxième période, il a eu lieu des travaux de chercheurs (sociolinguistes, linguistes,...) corses qui

⁶⁵Fusina J., 2003, *Histoire de l'École en Corse*, Ajaccio, Albiana éditeur, Octobre, p. 95.

⁶⁶Le FRC est bien un code normé (au sens sociolinguistique du terme), un langage social non écrit qui constitue aujourd'hui le véhiculaire commun entre les jeunes corses. On peut même supposer qu'il constitue dans sa variation sociale le code principalement utilisé par les Corses dans la communication orale courante. Le problème réside dans l'absence totale d'approche du phénomène à l'école. Di Meglio A., 2007, « Langue(s), identité(s) et scolarité : la question du rapport à l'autre et de la citoyenneté à partir de l'exemple corse », in Burban Ch. et Lagarde Ch. (travaux réunis par), *L'école, instrument de sauvegarde des langues menacées ?*, Actes du colloque du 30 septembre et 1^{er} octobre 2005, Université Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, (Coll. Etudes), pp. 128-129.

⁶⁷Ottavi P., 2007, « L'enseignement d'un vernaculaire à l'école : repli identitaire ou ouverture à la modernité ? », in Burban Ch. et Lagarde Ch. (Travaux réunis par), *L'école, instrument de sauvegarde des langues menacées ?*, Actes du colloque du 30 septembre et 1^{er} octobre 2005, Université Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, (Coll. Etudes), p. 140.

⁶⁸Comiti J.-M., 2005, *La langue corse entre chien et loup*, Paris, L'Harmattan, p. 42.

ont remis en cause la tradition toscanisante et ont clarifié le débat sur l'approche idéologique. Ainsi, dans le triptyque corse-français-italien, on peut extraire deux relations : le premier rapport était entre le corse et l'italien où il était question d'une parenté linguistique où le corse est la variété orale réservée aux situations informelles et le toscan (qui a évolué en italien) est la variété écrite. Il s'agissait, selon Jean-Marie Comiti (2005), d'une diglossie sans conflit d'après la terminologie de la sociolinguistique occitano-catalane ou la sociolinguistique native. Le deuxième rapport était entre le corse et le français. Ce dernier rapport est né d'un conflit qui a incité les Corses, au lieu de se substituer au français (1^{ère} issue du conflit linguistique), à déclarer leur langue « autonome » par rapport au français et par rapport à l'italien.

Lors de l'apparition de la loi Deixonne du 11 janvier 1951, la langue corse a été écartée de la liste des « langues régionales ou minoritaires » pouvant bénéficier d'une place dans l'enseignement (catalan, occitan,...) parce qu'elle était prise pour un dialecte de l'italien, langue « allogène » présente dans l'enseignement en tant que « langue étrangère ». Le fait de considérer le corse comme un dialecte de l'italien était, selon Jean-Marie Comiti (2005), l'argument des autorités françaises pour refuser à la langue corse, en 1951, le droit d'être prise en considération dans la liste des langues régionales de France à bénéficier d'un enseignement puisque, pour eux, *le corse était déjà représenté dans l'enseignement par l'italien*.⁶⁹

Vu la loi Deixonne n°51-46 du 11 janvier 1951 et le décret n°70-650 du 10 juillet 1970 concernant l'enseignement des langues et dialectes locaux, le premier ministre, sur le rapport du ministre de l'Éducation nationale et après l'avis du conseil supérieur de l'Éducation nationale, a publié le décret n°74-33 du 16 janvier 1974 relatif à l'enseignement des langues et dialectes locaux. Ce décret est une extension de la loi Deixonne du 11 janvier 1951. Il inclut la langue corse en tant que langue jouissant d'un statut de langue « régionale ».

Article 1 : Les articles 2 à 9 inclus de la loi du 11 janvier 1951 et le décret du 10 juillet 1970 relatifs à l'enseignement des langues et dialectes locaux sont applicables dans la zone d'influence du corse.

Article 2 : Le ministre de l'Éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française et qui sera applicable à la session de 1974 du baccalauréat de l'enseignement du second degré.⁷⁰

Texte 13 : L'histoire de l'enseignement/apprentissage de la langue corse : entre les secteurs associatif et public

L'histoire de la pratique enseignante du corse a débuté avant 1974, la date de l'extension de la loi Deixonne à la langue corse. En plus de l'entrée de la langue, la littérature et civilisation corses dans l'enseignement supérieur à Aix puis à Nice et à Paris, des cours de corse ont été dispensés par les enseignants bénévoles dans les lycées de l'île et en France continentale. Ces cours se fédéreront en 1972 sous l'égide de l'association *Scola corsa*. Cette étape a été qualifiée par Alain Di Meglio de la période « pré-officielle », débutée avec le supérieur et le secondaire où, selon le bilan présenté par Fernand Ettori entre 1975 et 1982, la question de l'orthographe a été tranchée avec le manuel de Dominique-Antoine Geronimi et Pascal Marchetti de 1971 (*Intricciate è cambiarine*). Ce manuel pratique d'orthographe, comme nous l'avons noté précédemment, va servir de base dans l'enseignement du corse écrit.

En 1975, le corse a intégré l'école primaire alors qu'il était limité, selon Alain Di Meglio (2003), en 1974, au supérieur et au secondaire. Le résultat est l'apparition du manuel premier destiné aux élèves du primaire *Mamma O Màm ! U corsu in prima scola* (expérience présentée lors des universités d'été en 1973 à Corti) de Ghjuvan-Teramu Rocchi. Il s'agissait d'un livret de lecture et d'écriture pour les premiers apprentissages. Et en 1976, un autre manuel est apparu avec Gilbert Romani, intitulé *Orthographe, le corse à l'école*. Il s'agissait d'un manuel pratique d'orthographe à usage scolaire. Cette production didactique continue avec d'autres supports qui s'y joignent à la production associative (cf. Di Meglio A., 2003).

Relativement à la loi *Haby* de 1975 stipulant la possibilité d'un enseignement des langues régionales, l'État français a offert cet enseignement durant toute la scolarité (de la maternelle à l'université). Cette loi débouchera sur une politique de formation par la mise en place des premiers stages et sur la création de postes de conseillers pédagogiques. En 1982, la circulaire *Savary* du 21 juin (n°82-261) a été décrite comme une circulaire « limitée ». Selon Jacques Fusina (1984), les limites de cette loi s'inscrivent dans deux

⁶⁹ *id.*, p.53.

⁷⁰ Articles 1 et 2 de la loi du 19 janvier 1974, Décret N°74-33 du 16 janvier 1974, texte consulté le 2 avril 2008 sur le Site Web : http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/europe/France-loi_Deixonne-texte-1951.htm

points : le principe du volontariat des élèves et des maîtres et le souci de rester dans la position de réponse à des besoins exprimés sans chercher à forcer la réalité. Hormis ces limites, cette loi organise des cours de langue régionale, de la maternelle à l'université, à prendre comme matière spécifique et non marginale. Elle sera accompagnée d'une autre circulaire (n°83-547) du 30 décembre 1983 prise comme un *texte d'orientation sur l'enseignement des langues et cultures régionales*.

Ainsi, d'après le BO n°16 du 20 avril 1995 et d'après les dernières précisions du statut du corse « langue régionale », la langue corse d'une part, peut être enseignée, comme langue à raison de trois heures par semaine. Et d'autre part, elle peut être prise comme objet d'enseignement ou instrument d'enseignement dans certaines disciplines (telles que l'histoire, la géographie, les sciences,...) (cf. Di Meglio A., 2003). Dans cette histoire de l'enseignement/apprentissage de la langue corse, le secteur public s'est substitué à l'associatif pour s'engager dans le projet de l'enseignement de cette langue ainsi que pour veiller, dans l'enceinte du CRDP, sur l'élaboration des documents pédagogiques et du matériel didactique. Cette histoire a évolué avec deux conceptions différentes (deux alternatives), encourager un enseignement monolingue de la langue corse aux dépens de la langue française présente sur le territoire de l'île ainsi que dans les écoles ou opter pour une éducation bilingue corse-français.

Texte 14 : Bilan et perspectives de l'enseignement/apprentissage du corse

En référence aux dispositions des circulaires *Savary* et *Lang* ainsi que celles de *Baladur* et *Bayrou*, relativement à l'établissement d'un cadre qui assure à l'enseignement du corse une continuité durant toute la scolarité pour les élèves qui le veulent, Jean-Marie Comiti (2005) a présenté un bilan de la place accordée à la langue corse à l'école, résumé dans les points suivants :

- un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement du Second degré (CAPES) monovalent de corse a été créé en 1991. Il a permis le recrutement de plus d'une centaine de professeurs titulaires qui répondent selon les instances académiques aux besoins d'enseignement dans l'île ;
- un Inspecteur Pédagogique Régional (IPR) a été nommé en 1991 pour coordonner et organiser cet enseignement ;
- aux tâtonnements didactiques et pédagogiques du début ont succédé, notamment par la professionnalisation des équipes enseignantes, des pratiques innovantes et réfléchies qui forgent l'originalité de l'enseignement du corse à partir du concept de « langue polynomique » ;
- la nécessité de l'enseignement du corse est reconnue, aujourd'hui, par tous les courants politiques et idéologiques de l'île ;
- la collectivité territoriale s'est plusieurs fois déclarée favorable à un enseignement obligatoire du corse (obligation que le Conseil d'Etat s'est toujours évertué, elle est considérée comme anticonstitutionnelle) ;
- une constante progression des effectifs des élèves a été notée : en 2003-2004, les collèges accueillaient 52% d'élèves en cours de corse ; les lycées 16% et l'enseignement professionnel 41% (soit un total académique de 42%) ;
- l'enseignement hebdomadaire est limité à 3 heures ;
- il existe des structures où le corse devient langue d'enseignement ;
- les « sections méditerranéennes » font du corse la discipline pivot autour de laquelle s'organise l'enseignement du latin, du français et d'une autre langue romane (espagnol ou italien) choisie comme LV1 dès la sixième (l'équipe pédagogique de ces sections se doit d'être corsophone afin d'utiliser en partie le corse comme instrument de communication et d'enseignement) ;
- les « parcours langues romanes » ont été créés et les langues romanes ainsi que le corse font l'objet de comparaisons de nature à renforcer les compétences linguistiques et métalinguistiques de l'élève ;
- les collèges bilingues ont vu le jour en offrant la possibilité de poursuivre la voie dans l'enseignement bilingue (dans la continuité de l'enseignement bilingue débuté dans les sites du 1^{er} degré) ;
- une matière, généralement, l'histoire et la géographie, peut faire l'objet d'une évaluation en corse au brevet des collèges et au baccalauréat ;
- l'enseignement du corse est aujourd'hui présent dans tous les établissements du second degré sans exception et la continuité de cet enseignement est pratiquement garantie sur tout le cursus scolaire (cf. Comiti J.-M., 2005).

Si pour Alain Di Meglio (1997), *la langue corse est la langue régionale la plus enseignée et la plus diffusée de France*, J. M. Comiti (2005) voit que la place défavorable au corse à l'école est le résultat d'une dévalorisation de la langue en dehors de l'établissement scolaire. Cette dévalorisation peut consister, principalement, en la non reconnaissance officielle de la langue corse comme langue co-officielle avec la

langue française, langue de l'Etat. Autrement dit, *Une corrélation supplémentaire peut s'établir entre le refus systématique de l'Etat de reconnaître pleinement et entièrement la langue corse par un statut de co-officialité et le refus d'instaurer le corse obligatoire à l'école malgré la demande réitérée de l'ensemble des élus de la Collectivité Territoriale de Corse*⁷¹.

Après l'adoption, par le comité des ministres du Conseil de l'Europe le 22 juin 1992, de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires, l'intérêt des nationalistes corses dont *Corsica Nazione*⁷² a porté en juillet 1992 sur l'officialisation de la langue corse. Ainsi, après l'élaboration de son texte le 26 juin 1992, la Corsica Nazione a déposé une motion à l'assemblée de Corse en vue d'officialiser la langue corse prise en tant que langue officielle du territoire corse à côté de la langue française, langue officielle de l'Etat français.

Article 1 : la langue corse est officielle sur l'ensemble du territoire soumis à la juridiction de l'Assemblée de Corse.

*Article 2 : Le corse, langue du peuple corse, et le français, langue officielle de l'Etat, sont les deux langues officielles de l'Assemblée de Corse*⁷³.

Sur le modèle catalan en Catalogne sud (en Espagne), le corse, selon Marianne Lefèvre, doit avoir droit à l'officialisation, l'enseignement obligatoire et le développement de l'audiovisuel. Ainsi, dans la motion en question, il a été mentionné le droit des Corses à s'exprimer en corse, à apprendre cette langue à l'école, sans omettre la présence du corse dans l'environnement social (administration, environnement linguistique,...).

Article 3 : Il est reconnu à chacun le droit de connaître et d'apprendre la langue corse et de s'exprimer dans cette langue, en parole ou par écrit, dans tous les actes de la vie publique.

*[...] Article 5 : Pour l'année 1992-1993, la langue corse est enseignée à tous les élèves de l'Académie de Corse, à tous les niveaux, à raison de trois heures hebdomadaires au minimum*⁷⁴.

Par rapport à l'enseignement du corse, en plus de l'obligation de son enseignement/apprentissage, la motion souligne aussi la nécessité de fournir, par l'Assemblée de Corse et l'université corse, une formation en langue corse et à son usage en tant que langue enseignée et langue d'enseignement d'autres disciplines (géographie, histoire, économie,...) à prendre en compte aussi dans les programmes d'enseignement établis dans l'Académie.

Article 6 : Ces programmes d'enseignement sont établis dans l'Académie de Corse dans le respect de la culture corse (avec notamment la prise en compte de l'histoire, de la géographie, de l'économie et de la connaissance du milieu naturel) et des textes officiels en vigueur.

*[...] Article 8 : L'Assemblée de Corse et l'Università di Corsica ont la responsabilité de la mise en place des structures de formation en langue corse, et d'une planification linguistique chargée du développement progressif (sur cinq ans) de l'enseignement et de l'usage de la langue corse*⁷⁵.

Lors d'une demande d'examen prioritaire de cette motion, soumise à la commission de la culture, le gouvernement français, selon Marianne Lefèvre, a refusé cette motion en raison du vote qui avait eu lieu et où 23 voix se sont opposées à 22 voix qui étaient pour l'adoption de cette motion. Donc, la motion n'a aucune valeur juridique.

Face à l'obligation de son enseignement comme le cas de l'université de Corte où la langue corse est obligatoire dans le cursus universitaire, Jean-Baptiste Marcellesi préfère, lui, une généralisation de l'enseignement de la langue, de la maternelle à l'université, plutôt qu'une obligation. Les militants continuent à revendiquer l'officialisation de la langue corse (*Scola corsa*,...). Tandis que, pour Jean-Marie Comiti, même dans l'importance de cette reconnaissance officielle, l'obligation du corse à l'école en est une forme de cette reconnaissance de la langue corse.

⁷¹Comiti J.-M., 2005, *La langue corse entre chien et loup*, Paris, L'Harmattan, pp. 76-77.

⁷²Corsica Nazione est une organisation nationaliste qui est, selon Claude Lelièvre (2002) « la seule à être représentée à l'assemblée de Corse », qui « lutte pour la souveraineté de la Corse et son droit à l'indépendance nationale ».

⁷³Assemblée de Corse, Motion du 26 juin 1992 sur l'officialisation de la langue corse, texte consulté le 23 juillet 2007 sur le Site Web : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/corsemotion.htm>

⁷⁴*id.*

⁷⁵*id.*

(...) la reconnaissance officielle d'une langue reste la condition essentielle à son émancipation sociale. Lui refuser cette reconnaissance c'est la condamner à une lente agonie⁷⁶.

Si la charge de l'institution scolaire est « la sauvegarde de la langue corse », Jean-Marie Comiti (2005) voit cette tâche impossible à attribuer à la seule institution scolaire dans l'absence de conditions externes convenables.

Bref, un questionnement qui ouvre sur le champ encore largement problématique, voir polémique, et que nous attribuerons volontiers à la charge que la société semble vouloir encore attribuer à la seule institution scolaire : la sauvegarde de la langue corse.

C'est évidemment une responsabilité que l'école ne peut assumer seule dans le contexte glottopolitique actuel. Il serait effectivement illusoire de croire que l'école peut sauver le corse alors que les conditions externes de son utilisation sont défailtantes, voire inexistantes⁷⁷.

Cette tâche accordée à l'école (l'école comme ultime refuge pour la langue corse) est métaphorisée, par Jean-Marie Comiti (2005), dans le syndrome qu'il appelle « le syndrome bocale » à cause du degré important de culpabilisation ressentie par les enseignants. Par ailleurs, peut-on se contenter de voir le corse évoluer en vase clos entre les quatre murs de la salle de classe comme un poisson tournant en rond dans son bocal ? L'école est-elle le lieu de l'émancipation et le point de départ d'une reconquête ou bien l'anti-chambre d'une mort clinique programmée ?⁷⁸ Autrement dit, le poisson qui présente la langue corse se voit depuis la vitrine « vivant » mais emprisonné dans le bocal et ne peut rejoindre l'océan comme la langue corse qui reste emprisonnée à l'école.

Le poisson qui tourne inlassablement dans son bocal relève de la mise en vitrine qui montre, certes, qu'il est vivant mais il n'en aspire pas moins à rejoindre les eaux profondes des océans. (...) pour l'heure, comme le poisson dans son bocal, le corse semble condamné à tourner dans l'école sans une réelle possibilité d'aller s'immerger dans les profondeurs d'une société véritablement plurilingue⁷⁹.

Jean-Marie Comiti (2005) a reformulé, sous forme de questions, la situation du corse à l'école et son rapport à l'usage social de cette langue :

- y a-t-il une corrélation entre la dégradation de la pratique sociale du corse et son entrée à l'école depuis trente ans ?
- la faiblesse du statut du corse ne serait-elle pas à l'origine d'un certain nombre de représentations négatives chez les élèves comparables aux phénomènes diglossiques qui affectent la société corse ?
- la disciplinarisation du corse aurait-elle engendré des conséquences inattendues qui conditionnent ce paradoxe peu commun : plus le corse affirme sa présence dans l'institution scolaire moins il circule socialement ? (cf. Comiti J.-M., 2005)

⁷⁶Comiti J.-M., 2005, *La langue corse entre chien et loup*, Paris, L'Harmattan, p. 143.

⁷⁷Comiti J.-M., 2005, *La langue corse entre chien et loup*, Paris, L'Harmattan, p. 68.

⁷⁸Comiti J.-M., 2007, « Le corse à l'école, ou le syndrome du bocale », in Burbat Ch. et Lagarde Ch. (Travaux réunis par), *L'école, instrument de sauvegarde des langues menacées ?* Actes du colloque du 30 septembre et 1^{er} octobre 2005, Université Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, p. 52. (Coll. Etudes)

⁷⁹*id.*, p. 69.

ANNEXES 3 : LES TABLEAUX ET LES FIGURES

Tableau 1¹ : Variantes anciennes de l'alphabet tifinaghe

Valeur	Libyque oriental	Libyque occidental	Saharien ancien
a	—	•	•
b	⊙	⊙ ⊙	⊙ ⊙ ⊕
g	← → ↵	← → ↵	↑ ↓ ∨ ÷ ÿ ≡
g ^w			
d	∩ ∪	∩	∩ ∪ ⊂ ⊃ ∨ ∇
ḍ	➤ ➤ ⌊ ⌋	≡ ≡	□ □ ➤ ➤
ð			
f	× ×	× ∩	∩
k	⇐ ⇨ ≤	⇐	↑ ↑ :
k ^w			
h	≡ ≡ ≡	≡	≡ ≡ ≡ :
ḥ		≠ ≠	≠
ç			
x			
q	÷	÷	∪ ∩ ≡ :
i			
ɜ	∩ ∩	∩	
l	∥	∥	=
m	∩ ∩	∩ ∩ >	∩ ∩
n	—		—
u			
r	∩ ∩	∩ ∩	∩ ∩
ɾ			
γ	≡ ≡ ≡ ÷ ∩	÷	≡ ≡ ≡ ≠ ...
s	× ∞ ×	× × ∞ ∩	∩ ∩ ∩ ∩ ∩
š	∩	∩	∩ ∩
ʃ	≡ ≡ ∞	∞ ∩ ∩ ∩	∞ ∞ ∩ ∩
t	+ ×	×	+ ×
ṭ	➤ ➤ ➤ ∩ ∩ ∩	≡ ≡	➤ ➤ ➤ ∩ ∩
w	=	=	∥ :
y	z	z z ∞	z z ∞ z
z	—	—	
ẓ	∩	∩ ≠	∩

¹Ameur M. *et al.*, 2006c, *Graphie et orthographe de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement Linguistique, Rabat, (Série : Études -N°6-), pp., 13-14.

tel-00669404, version 1 - 13 Feb 2012

Tableau 2² : Variantes du tifinaghe touarègue actuel

Valeur	Ahaggar	Ghat	Adrar	Ayer	Iwelmedan	Tanslemt
a						
b	⊞ ⊞	⊙	⊞	⊙	⊙ ⊙ ⊙	⊞
g	⊗ ⊗ ⊗ †	†	†	⋮	† ⋮	⋮
g ^w						
d	⊐ ⊐ ∨ ∨	⊐	∨		∨	∨
ḍ	⊚	⊚	⊚	⊚	⊚	⊚
ð						
f		⊚ ⊚ ⊚	⊚	⊚	⊚ ⊚ ⊚	⊚
k	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
k ^w						
h	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
ḥ						
ε						
x	⋮ ⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
q	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
i						
ɨ						
l	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
m		⊐ ⊐	⊐	⊐	⊐	⊐
n	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐	⊐
u						
r	⊙ ⊐	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
ṛ						
γ	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
s	⊙ ⊐	⊙	⊙	⊙	⊙	⊙
ṣ						
ʃ	⊙ ⊐ ⊙	⊙	⊙	⊙	⊙ ⊐	
t	+	+	+	+	+	+
ṭ	⊚	⊚	⊚		+	⊚
w	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮
y	⋮	⋮	⋮	⋮	⋮	
z	⊗	⊗	⊗	⊗		⊗
ẓ	⊗	⊗	⊗	⊗	⊗	

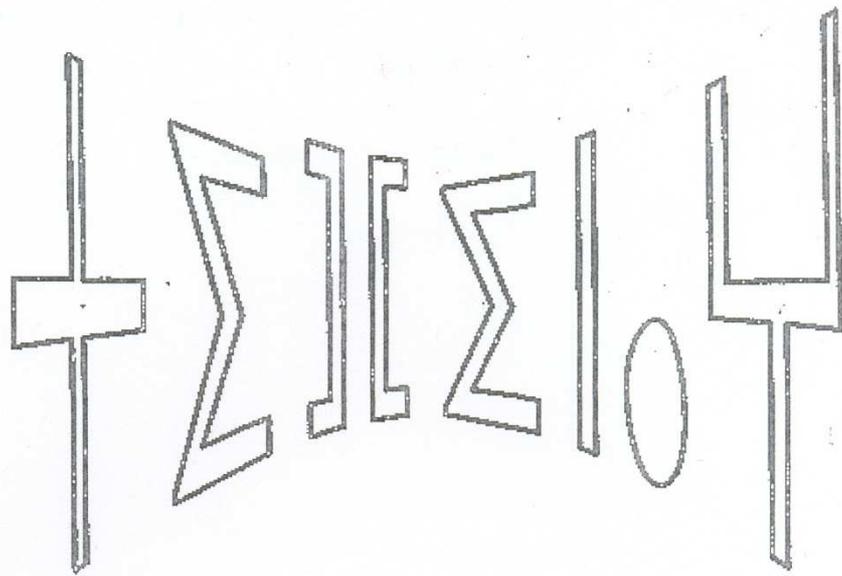
²*id.*, pp. 21-22.

Tableau 3³ : L'alphabet néo-tifinaghe de l'Académie Berbère
LES NÉO-TIFINAGH DE L'ACADÉMIE BERBÈRE

•	a	ا		⋮	ل
⊙	b	ب	∟	m	ف
⊙	c	تش	∟	n	ن
∧	d	د	:	u, w	و
v	<u>d</u>	ذ	∇	q	ق
E	<u>d</u>	ض	○	r	ر
÷	-		○	s	س
JL	∇	غ	⊙	ε	ش
∧	g	ڨ	+	t	ت
∧	<u>g</u>		x	<u>t</u>	ث
∧	g	ج	t	t	
∧	g	غ	E	t	ط
∧	h	ح	Δ	v	
∅	h	ه	∩	z	ز
E		هي	x	z	
I		ز			
R	k	ك			
∇	<u>k</u>				
X	x	خ			

³Chaker S., 1994, « Pour une notation usuelle à base 'Tifinagh' », in *Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère*, Actes de la table ronde internationale (INALCO avril 1993), *Études et Documents Berbères*, N° 11, p. 42.

Tableau 4 : L'alphabet néo-tifinaghe de : Afus deg ufus



		•ORRΣII	•LAF
a	ⵏ	•	•ⵎ:II
b	ⵉ	⊙	Σ⊙•II
c	ⵇ	⊖	:⊖⊖÷I
d	ⵔ	Λ	•Λ⊙•⊙
d	ⵇ	E	•⊙÷IIΣE
e	ⵏ	÷	XΣII÷IIΣ
f	ⵎ	II	X•II:•⊙X
g	ⵍ	X	•XΛ:Λ
h	ⵃ	λ	•λII=⊖
gh	ⵍ	ⵓ	•ⵓ•IIΣC
h	ⵏ	∅	•∅ΛΛ:I
i	-	Σ	ΣⵎC
j	ⵉ	I	•II:IΣII
k	ⵍ	R	•⊙RR•
l	ⵎ	II	•⊙•IIC=Λ

		•ORRΣII	•LAF
m	ⵎ	⊖	•C•ⵎΣⵓ
n	ⵏ	I	•C•II:
p	-	⊖	⊖:⊙X:ⵎII
q	ⵇ	⊖	•⊙⊖Z=⊙
r	ⵍ	⊙	•C:⊙
s	ⵍ	⊙	•⊙II
t	ⵎ	ⵓ	ΣCⵓ•II
t	ⵎ	X	X:Λ÷⊙X
u	-	:	:⊖⊖÷I
v	-	Δ	ΔΣXI•C
w	ⵍ	II	•II•II
x	ⵎ	X	XIΣII⊙•
y	ⵍ	II	•⊙•II⊙
z	ⵍ	ⵎ	•C•ⵎΣⵓ
z	-	ⵎ	•ⵎ⊙:

:⊙Σⵓ R÷C • XΣ⊙ΣX

:⊙ RRΣⵓ •II ΣⵓII ΣII

:⊙ R RRΣⵓ •IIΣX ⊙•IIII÷ⵓ

•⊙÷RRΣII I +IIΣI•ⵓ X÷⊙⊙R÷⊙ X XΣΛΛ:RII• •II:⊙ Λ÷X :II:⊙

Tableau 5⁴ : L'alphabet tifinaghe usuel proposé par Salem Chaker (1994)

ALPHABET STANDARD		Variantes graphiques
(De gauche à droite ; prévoir une version inversée, de droite à gauche, en réorientant vers la gauche les signes asymétriques)		
a	.	
b	⊖	⊖
d	∧	∧
ḍ	∂	∂
f	∩	∩
g	×	×
ğ	†	†
h	≡	≡
ḥ	⋯	⋯
i	↗	↗
k	⇒	⇒
l	∥	∥
m	⊐	⊐
n		
q	≡	≡
r	○	○
y ("gh")	∴	∴
s	⊗	⊗ ∞
š	⊙	⊙
š	⊕	⊕
t	×	+
ṭ	⊖	
u	∴	
w	≡	
x	∴	
y(API = j)	≈	≈
z	⋈	⋈ *
ž	⊥	⊥
z	#	

⁴Chaker S., 1994, « Pour une notation usuelle à base 'Tifinagh' », in *Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère*, Actes de la table ronde internationale (INALCO avril 1993), *Études et Documents Berbères*, N° 11, p. 38.

Tableau 6 : L'alphabet tifinaghe-IRCAM

IRCAM
©Tifinaghe-Ircam

Centre de l'Aménagement Linguistique

ⵉⵔⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ

Alphabet tifinaghe

أبجدية تيفيناغ

		TIFINAGHE	Correspondance latine	Correspondance arabe	Exemples
1	ya	ⵉ	a	ا	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
2	yab	ⵉⵃ	b	ب	ⵉⵃⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
3	yag	ⵉⵅ	g	گ	ⵉⵅⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
4	yag ^w	ⵉⵅ ^w	g ^w	گ ^w	ⵉⵅⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ ^w
5	yad	ⵉⵇ	d	د	ⵉⵇⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
6	yad	ⵉⵇ	d	ض	ⵉⵇⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
7	yey	ⵉⵉ	e		ⵉⵉⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
8	yaf	ⵉⵑ	f	ف	ⵉⵑⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
9	yak	ⵉⵏ	k	ك	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
10	yak ^w	ⵉⵏ ^w	k ^w	ك ^w	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ ^w
11	yah	ⵉⵏ	h	ه	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
12	yah	ⵉⵏ	h	ح	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
13	yae	ⵉⵏ	e	ع	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
14	yax	ⵉⵏ	x	خ	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
15	yaq	ⵉⵏ	q	ق	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
16	yi	ⵉⵏ	i	ي	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
17	yaj	ⵉⵏ	j	ج	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
18	yal	ⵉⵏ	l	ل	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
19	yam	ⵉⵏ	m	م	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
20	yan	ⵉⵏ	n	ن	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
21	yu	ⵉⵏ	u	و	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
22	yar	ⵉⵏ	r	ر	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
23	yar	ⵉⵏ	r	پ	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
24	yay	ⵉⵏ	y	غ	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
25	yas	ⵉⵏ	s	س	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
26	yaş	ⵉⵏ	ş	ص	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
27	yac	ⵉⵏ	c	ش	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
28	yat	ⵉⵏ	t	ث	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
29	yaţ	ⵉⵏ	t	ط	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
30	yaw	ⵉⵏ	w	ظ	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
31	yay	ⵉⵏ	y	ڨ	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
32	yaz	ⵉⵏ	z	ز	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ
33	yaz	ⵉⵏ	z	ژ	ⵉⵏⵔⵉⵎⵉⵏⵉⵢⵓⵔ

¹ Tableau officiel de l'alphabet tifinaghe tel qu'il est préconisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL) et consacré par l'IRCAM.

tel-00669404, version 1 - 13 Feb 2012

Figure 1⁵ : Exercice de segmentation pour enseignants bénéficiaires de la formation en amazighe

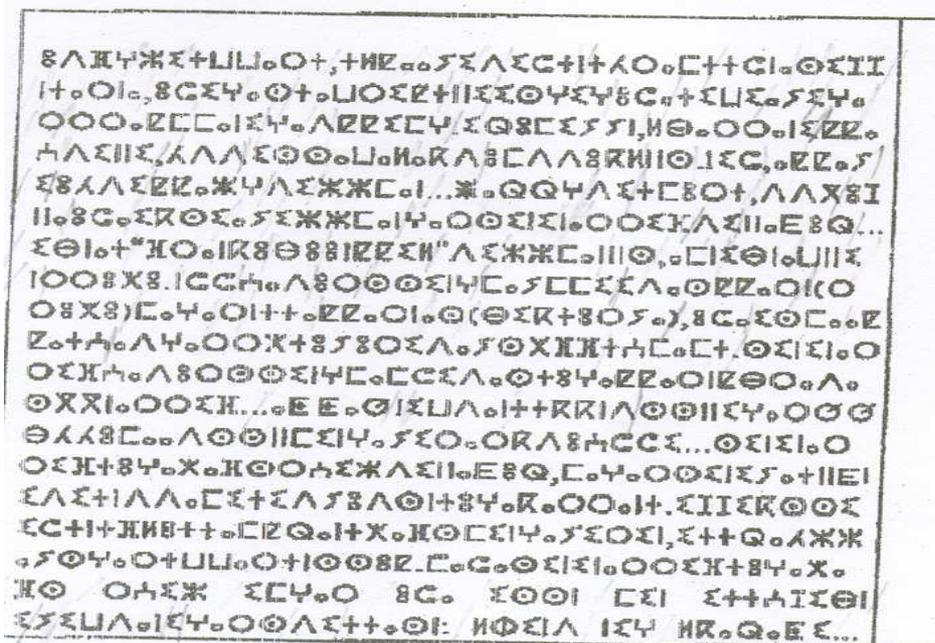


Figure 2⁶ : Clavier visuel de la police de caractères (tifinaghe-IRCAM)

- La position des caractères suit l'ordre "azerty" en respectant les correspondances des touches ayant les mêmes valeurs, à l'exception des touches "o", "p" et "v" qui correspondent, respectivement, à "h", "l" et "y".
- Les emphatiques et les labiovélares sont obtenues à l'aide de la touche morte "circonflexe" et la lettre simple de base "j, o, t, o, l" et "x, r".

Clavier visuel de la police de caractères © Tifinaghe-ircam



⁵Extrait du dossier de la formation des enseignants de l'amazighe, session de novembre 2006.

⁶Clavier tifinaghe-IRCAM, Jeu universel de caractères codés sur plusieurs octets (JUC), Projet de norme marocaine, 2004, extrait d'un article consulté le 23 juin 2008 sur le Site Web : <http://std.dkuug.dk/jtc1/sc2/wg2/docs/n2739-1.pdf>

ANNEXES 4 : LES ÉCRITS SOCIAUX

Figure 1

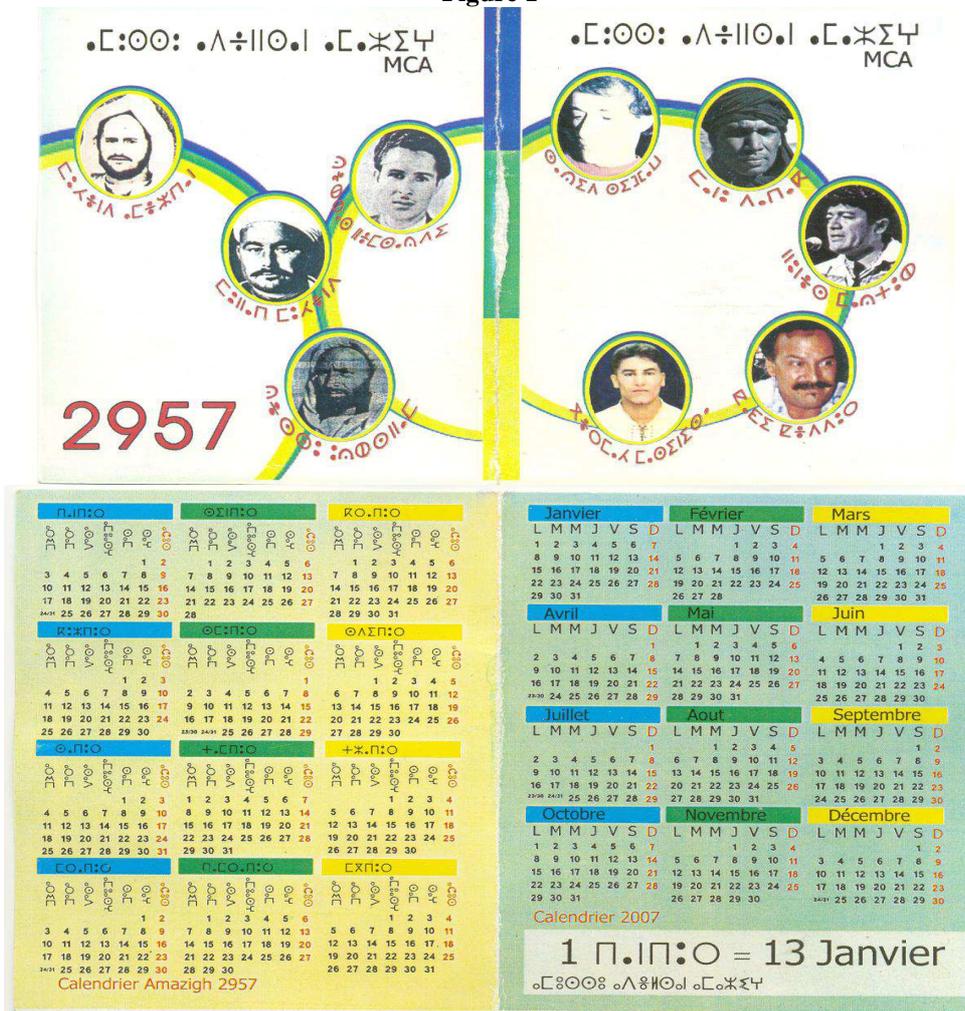


Figure 2



Figure 3



Figure 4



Figure 5



Figure 7



Figure 6



Figure 8



Figure 9



Figure 10



Figure 11



Figure 12



Figure 13



Figure 14

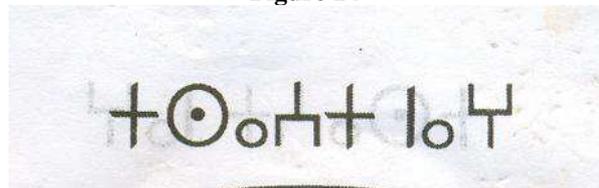


Figure 15

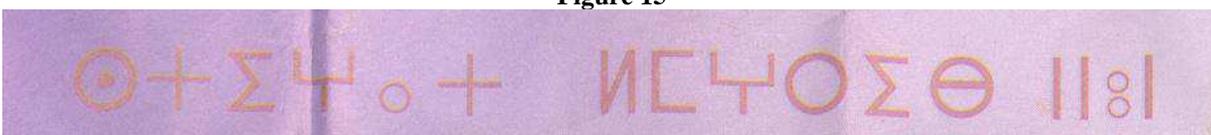


Figure 16



Figure 17



Figure 18



Figure 19

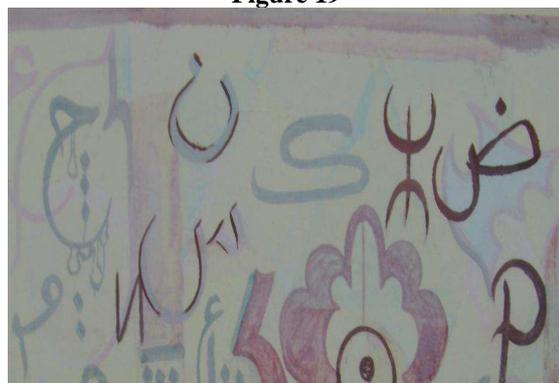


Figure 20



Figure 21



Figure 22



Figure 23



ANNEXES 5 : LES ENTRETIENS ET LES FICHES PÉDAGOGIQUES

Annexes 5.1 : Les guides des entretiens

Guide N° 1

Questions

Partie I : Le parcours et la formation

- 1)- Depuis quand vous enseignez l'amazighe ?
- 2)- Vous prenez en charge quel niveau ?
- 3)- En plus du cours d'amazighe, vous enseignez quoi ?
- 4)- Avez-vous bénéficié d'une formation pour enseigner l'amazighe ?
- 5)- De quelle formation avez-vous bénéficié ?
- 6)- Quelles sont les différentes activités réalisées lors de cette session ?
- 7)- À quel point la formation dont vous avez bénéficié vous sert dans vos pratiques de classe ?

Partie II : Les outils et les objectifs

- 8)- De quels supports vous vous servez quand vous préparez le cours d'amazighe ?
- 9)- Quelles sont les langues que vous utilisez dans vos cours ?
- 10)- Quel est votre objectif quand vous enseignez l'amazighe ?

Partie III : Le tfinaghe et les pratiques de classe

- 11)- Est-ce que vous pouvez me parler de votre trajet dans l'apprentissage du tfinaghe?
- 12)- Comment vous présentez le tfinaghe aux élèves ?
- 13)- Comment vous percevez cette graphie ?
- 14)- Qu'est-ce que vous pensez de l'idée qui dit que le tfinaghe est au bénéfice de la standardisation de l'amazighe ? Et pourquoi ?
- 15)- Quel est votre apport concernant les élèves et leur apprentissage du tfinaghe ?

Partie IV : Les attentes

- 16)- Que pensez-vous de la standardisation ? Est-elle possible ?
- 17)- Où sommes-nous dans ce projet (état des lieux) ?
- 18)- Qu'est ce qui est obstacle à ce projet ? Et, à votre vis, comment faire pour surmonter ces obstacles ?
- 19)- A votre avis, qu'est-ce qu'il faut faire pour améliorer l'enseignement/apprentissage de l'amazighe ?
- 20)- Qu'attendez-vous de l'amazighe au Maroc ?

Guide N° 2

Questions

Partie I : Le parcours et la formation

- 1)- Comment êtes-vous devenus inspecteur de la langue amazighe ?
- 2)- Vous travaillez au niveau de combien d'établissements scolaires ?
- 3)- En principe, vous étiez inspecteur de quelle langue ?
- 4)- Avant d'être inspecteur de la langue amazighe, est-ce qu'on vous a formé pour cette raison ?
- 5)- Qui vous a assuré cette formation ?
- 6)- Quel était le contenu de la formation ?
- 7)- Trouvez-vous que cette formation était suffisante pour être capable de diriger et guider les enseignants de l'amazighe lors des visites d'inspection éducative et lors des formations ?

Partie II : L'inspection

- 8)- Qu'est-ce que vous observez lors de vos visites en classes d'amazighe ?
- 9)- Si vous avez déjà effectué une inspection éducative chez les enseignants de l'amazighe, quels résultats vous avez atteint ? Vos objectifs de départ ont été atteints ? Pourquoi ?
- 10)- Quand vous êtes en classe d'amazighe, de quels outils vous vous servez et comment arriviez-vous à évaluer le travail de l'enseignant ?
- 11)- Lors de votre travail dans les établissements scolaires, est-ce que vous avez remarqué un écart entre un enseignant arabophone et un autre amazighophone lorsqu'il est question de l'enseignement de l'amazighe ? A quel niveau cet écart se manifeste-il ?
- 12)- En plus d'être inspecteur, vous vous êtes engagé à assurer des sessions de formation au bénéfice des enseignants de l'amazighe dans le cadre d'une formation continue, comment trouvez-vous cette nouvelle tâche ?

Partie III : La graphie tifinaghe et son enseignement/apprentissage

- 13)- Comment trouvez-vous la graphie tifinaghe ?
- 14)- D'un point de vue personnel, est-ce que cette graphie est plus facile que la graphie latine et la graphie arabe ? Pourquoi ?
- 15)- Et d'un point de vue professionnel, comment les enseignants se comportaient avec cette graphie et comment les élèves l'apprennent ?

Partie IV : Les obstacles et les attentes

- 16)- Relativement à votre rapport à l'amazighe, quels sont les problèmes et les obstacles que vous confrontez dans votre travail ?
- 17)- Comment peut-on résoudre ces problèmes ?
- 18)- Qu'attendez-vous de l'amazighe à l'école ?

Annexes 5.2 : Les entretiens des enseignants

Entretien 1 (E1)

- 1 **Obs. :** professeur / depuis quand vous enseignez l'amazighe ?
- 2 **Ens1 :** 3 mois
- 3 **Obs. :** 3 mois
- 4 **Ens1 :** depuis 3 mois / oui
- 5 **Obs. :** donc / vous avez commencé à l'enseigner cette année ?
- 6 **Ens1 :** oui /// cette année oui /// après la formation de /// pendant les dernières vacances ///
- 7 **Obs. :** vous êtes chargés de la 1^{ère} année seulement ?
- 8 **Ens1 :** j'ai une classe de 1^{ère} année oui //
- 9 **Obs. :** mais // vous enseignez depuis longtemps je suppose ?
- 10 **Ens1 :** moi // maintenant // depuis longtemps /// presque 15 ans ///
- 11 **Obs. :** à propos /// à part l'amazighe / quelles sont les matières que vous leur enseignez ? /// à part l'amazighe / qu'est-ce que vous leur donnez comme matières ?
- 12 **Ens1 :** il y a la langue arabe / les mathématiques / les sciences / l'éducation artistique / l'éducation sportive / l'éducation islamique qui contient les modules : le coran/ les pratiques religieuses / les mœurs /// c'est tout ///
- 13 **Obs. :** à propos de la formation // de quelle formation vous avez bénéficié ?
- 14 **Ens1 :** la formation en amazighe ou ///
- 15 **Obs. :** oui en amazighe
- 16 **Ens1 :** les jours de la formation // pendant les vacances de ///
- 17 **Obs. :** le mois dernier // en novembre ou ///
- 18 **Ens1 :** tout à fait / le mois de novembre
- 19 **Obs. :** novembre 2006 // c'est ça ?
- 20 **Ens1 :** oui // la durée de 5 jours/
- 21 **Obs. :** 5 jours /// qu'est-ce que vous avez fait pendant ces 5 jours ?
- 22 **Ens1 :** la formation à propos /// bref / la pédagogie de l'enseignement de l'amazighe et un peu // comment manipuler l'alphabet-tifinaghe // c'est parce que tout /// un peu de // le travail sur des exercices pour maîtriser rapidement les lettres en question //
- 23 **Obs. :** donc / ils vous ont donné les lettres / un peu //
- 24 **Ens1 :** ah oui /// et un peu de règles d'orthographe et de conjugaison de la langue amazighe // la langue standard bien sûr ///
- 25 **Obs. :** à propos // vous voyez que ce que vous avez appris en formation /// vous l'appliquez en classe ou /// y-a-t-il une application ?
- 26 **Ens1 :** pour la pratique // on a appris peu de choses //
- 27 **Obs. :** comment ? /// est-ce que vis-à-vis de la quantité/ le contenu de la formation ou vis-à-vis des enseignants ?
- 28 **Ens1 :** non // vis-à-vis du gain/ du contenu /// bien sûr // pour qu'il y est un enseignement de l'amazighe réussi / il faut qu'il y est une formation // comme ils consacrent une formation /// bref / au centre de formation des instituteurs (CFI) ou des enseignants (ENS) / à la langue arabe ou française ou aux autres matières // un grand temps / il faut /// consacrer à la formation en amazighe le même temps //
- 29 **Obs. :** il faut qu'il y soit un enseignant spécialisé en amazighe //
- 30 **Ens1 :** oui //
- 31 **Obs. :** donc / qu'est-ce que vous voyez que /// y-a-t-il quelque chose que vous avez appris de la formation et que vous appliquez en classe ?
- 32 **Ens1 :** ce qu'on a appris / on essaie le possible pour l'appliquer //
- 33 **Obs. :** qu'est-ce que vous voyez que vous avez appris à la formation ?
- 34 **Ens1 :** pour moi // j'ai appris l'alphabet tifinaghe de l'IRCAM /// bref / j'ai appris un peu comment se comporter avec les élèves pour leur enseigner l'amazighe //
- 35 **Obs. :** vous avez appris // à propos /// comment dire /// les fiches //
- 36 **Ens1 :** oui // mais pour les fiches // je les ai prises avec ma propre façon / je les ai cherché moi-même seulement // c'était un travail personnel /// à la formation / ils nous ont rien donné///

- 37 **Obs. :** **donc // vous/vous les connaissez maintenant /// mais / lorsque vous enseignez / est-ce que vous élaborez des fiches ou ///**
- 38 **Ens1 :** je fais un effort // c'est vrai que c'est un peu difficile mais // on fait un effort personnel seulement //
- 39 **Obs. :** **je voulais vous dire // donc /// vous préparez des fiches ?**
- 40 **Ens1 :** oui // je prépare un peu //
- 41 **Obs. :** **vous les préparez en tifinaghe ?**
- 42 **Ens1 :** en tifinaghe oui /// même s'il me demande un effort // disant / ceci me demande beaucoup de temps et un effort énorme // rien que pour la terminologie ou les étapes du cours // comment écrire ceci avec un amazighe standard /// c'est un peu difficile //
- 43 **Obs. :** **donc / vous écrivez // vous élaborez les fiches en utilisant la terminologie qu'ils ont dans le programme et non la terminologie qu'on utilise ici / dans la région du Rif ?**
- 44 **Ens1 :** non/ce qu'il y a dans le programme // c'est relatif au programme //
- 45 **Obs. :** **donc / vous travaillez avec le guide de l'enseignant ?**
- 46 **Ens1 :** je travaille avec le guide de l'enseignant // je l'ai obtenu avec des efforts personnels seulement /
- 47 **Obs. :** **Donc / vous appliquez les fiches qu'on trouve dans le guide de l'enseignant ?**
- 48 **Ens1 :** en général // j'applique presque 70% //
- 49 **Obs. :** **qu'est-ce que vous n'appliquez pas par rapport à ce qu'on trouve dans le manuel scolaire /// plutôt // le guide de l'enseignant ?**
- 50 **Ens1 :** il y a /// dans les étapes du cours de grammaire et de conjugaison / la structure de la langue amazighe // de ce cours / je fais presque // un peu seulement /// je ne fais pas tout
- 51 **Obs. :** **pourquoi ? /// est-ce que c'est dû au niveau atteint par les élèves ?**
- 52 **Ens1 :** non // vu le niveau des élèves // mon propre niveau // donc / la possibilité //
- 53 **Obs. :** **donc // vous faites seulement ce que vous voyez que vous avez compris et ce qui est possible de donner aux élèves ///**
- 54 **Ens1 :** je veux donner aux élèves ce que j'ai compris et ce que je connais moi seulement // ce que je ne connais pas et ce que je ne peux pas comprendre // je ne peux pas le leur donner
- 55 **Obs. :** **oui // effectivement / parce que /**
- 56 **Ens1 :** celui qui ne possède pas la chose // il ne peut pas la donner
- 57 **Obs. :** **à propos des outils que vous mettez en œuvre /// le guide de l'enseignant et le manuel de l'élève /**
- 58 **Ens1 :** non // le manuel de l'élève seulement / pour le guide de l'enseignant // j'ai une photocopie seulement //
- 59 **Obs. :** **vous voyez que les fiches qu'on trouve dans le guide/ peuvent être appliquées ?**
- 60 **Ens1 :** non /// si on les applique/ça nous donnera de bons résultats //
- 61 **Obs. :** **vous pouvez élaborer d'autres fiches à part celles qu'on trouve dans le guide de l'enseignant ?**
- 62 **Ens1 :** si tu cherches la méthode // c'est possible de les élaborer ///
- 63 **Obs. :** **si maintenant // vous n'avez pas fait de fiches personnelles /// maintenant // vous mettez en œuvre seulement les fiches qu'on trouve dans le guide ?**
- 64 **Ens1 :** j'ai des exemples de fiches personnelles élaborées par moi-même //
- 65 **Obs. :** **à part celles qu'on trouve dans le guide ?**
- 66 **Ens1 :** à part celles qu'on trouve dans le guide //
- 67 **Obs. :** **vous parlez avec vos élèves en amazighe // l'amazighe du Rif ?**
- 68 **Ens1 :** en amazighe // mais jusqu'à maintenant / par exemple // pour un ensemble de termes et de concepts ou de mots / j'utilise ce qui est utilisé d'habitude à l'école // en dialectal / en langue arabe // par exemple //
- 69 **Obs. :** **donc / vous introduisez l'arabe dans le cours ?**
- 70 **Ens1 :** oui // par exemple : l'ardoise /// au lieu de leur dire de lever les ardoises en amazighe parfois / j'utilise l'expression : « ارفعوا الألواح ! » (rfəu l'lwah = levez les ardoises (en arabe))//
- 71 **Obs. :** **ça dépend de l'expression que vous utilisez**
- 72 **Ens1 :** ce qu'on trouve dans écoles marocaines // disant les expressions stéréotypées //
- 73 **Obs. :** **vous n'utilisez pas seulement l'amazighe ?**
- 74 **Ens1 :** non // pas l'amazighe seulement /// je fais des essais pour parler juste l'amazighe mais // je

- me trouve obligé //
- 75 **Obs. :** **peut-être / vous trouvez que même si vos arrivez à parler en amazighe // vous allez employer l'amazighe du Rif ?**
- 76 **Ens1 :** tout à fait // l'amazighe du Rif/ l'arabe dialectal ou l'arabe ou//
- 77 **Obs. :** **à propos des élèves / vos élèves sont arabophones ou amazighophones ?**
- 78 **Ens1 :** j'ai des élèves arabophones // mais / la majorité des élèves sont des rifains /// j'ai 2 élèves / disant // qui ne parlent pas l'amazighe //
- 79 **Obs. :** **ils trouvent des problèmes en cours de langue amazighe ?**
- 80 **Ens1 :** ils trouvent / oui // ils trouvent des problèmes //
- 81 **Obs. :** **concernant la terminologie seulement ou// ?**
- 82 **Ens1 :** au niveau de la compréhension des mots / la prononciation des mots //
- 83 **Obs. :** **et au niveau de l'écriture // ils la maîtrisent ?**
- 84 **Ens1 :** l'écriture /// jusqu'à maintenant / je trouve qu'ils apprennent /
- 85 **Obs. :** **à propos de la graphie // comment vous avez fait pour l'apprendre ? /// quel est votre cursus dans l'apprentissage de tifinaghe ? /// vous l'avez appris pendant la formation ou vous connaissez cette graphie auparavant ?**
- 86 **Ens1 :** non /// je la connaissais auparavant mais ce n'était pas // disant // comme un espace symbolique des Amazighes /// parce que moi/j'ai fait partie d'une association qui s'intéresse à la culture amazighe //
- 87 **Obs. :** **ici à Al Hoceima ?**
- 88 **Ens1 :** précisément ici à Imzouren /// l'association *Nekor* mais / pour la mise en contact direct avec tifinaghe / écrire avec/ en produire un discours // non /// disant//
- 89 **Obs. :** **donc / juste la lettre « Ж » (« z »)//le symbole des amazighes ?**
- 90 **Ens1 :** tout à fait /// et quelques lettres qu'on apprenait pour sauvegarder disant // tifinaghe
- 91 **Obs. :** **l'ancien tifinaghe ?**
- 92 **Ens1 :** ah oui // tifinaghe d'avant/la graphie défendue par l'association de la recherche et de l'échange culturel // à côté de tifinaghe des touaregs et le tifinaghe d'autres établissements en France /// mais / en formation // c'était la première fois que je me suis mis en contact avec tifinaghe//
- 93 **Obs. :** **donc / c'était pendant la formation que vous avez vu le tifinaghe de l'IRCAM ?**
- 94 **Ens1 :** tout à fait // la graphie tifinaghe de l'IRCAM//de l'institut royal //
- 95 **Obs. :** **comment vous présentez cette graphie aux élèves ? /// sous quelle façon vous leur présentez la graphie tifinaghe//au niveau de l'écriture et de la lecture**
- 96 **Ens1 :** je la présente // disant / dans le cadre // du programme asserté /// à travers l'expression orale/ la lecture/ la communication /// disant / l'expression orale et la lecture /// à partir de ces situations / je présente l'alphabet tifinaghe //
- 97 **Obs. :** **à propos de la graphie // est-ce que vous leur présentez la lettre en prenant en considération la taille de la lettre // par exemple / la lettre ne doit pas dépasser tel nombre de lignes / intercales ?**
- 98 **Ens1 :** oui // ça dépend du modèle qu'on a // le modèle qu'on a maintenant à l'école /// disant / il y a par exemple // la lettre qui doit occuper l'espace de 2 lignes / intercales //
- 99 **Obs. :** **hm //**
- 100 **Ens1 :** jusqu'à maintenant / j'utilise le manuel scolaire de l'élève seulement / je ne vérifie pas les cahiers /// mais / généralement // je leur dit que la lettre occupe l'espace de 2 lignes / intercales
- 101 **Obs. :** **donc / vous suivez les exemples de graphisme // les pointillés qu'on trouve dans le manuel ?**
- 102 **Ens1 :** oui // ils les suivent
- 103 **Obs. :** **après // vous leur donnez le mot /// comment ça se passe // comment se déroule le cours d'amazighe ?**
- 104 **Ens1 :** il se déroule //
- 105 **Obs. :** **je voulais dire // de la séance de communication jusqu'à //**
- 106 **Ens1 :** de la séance de communication oui //
- 107 **Obs. :** **jusqu'à la fin // le cours / comment il se déroule ?**
- 108 **Ens1 :** il passe // généralement // il passe bien // je trouve un peu de //
- 109 **Obs. :** **non // je voulais vous dire // c'est comment vous vous comportez avec eux depuis la 1ère séance ? /// qu'est-ce que vous leur donnez ? /// je veux vous dire /// jusqu'à ce**

- qu'ils terminent l'unité didactique /// par exemple / vous prenez une unité didactique//
- 110 Ens1 : oui //
- 111 Obs. : **comment vous vous comportez avec eux ? /// vous divisez l'unité par rapport à ce que vous voulez donner aux élèves ?**
- 112 Ens1 : oui / je la divise par rapport à ce qu'on trouve // dans le manuel scolaire /// en premier lieu / l'expression orale // après / la lecture //
- 113 Obs. : **en expression orale par exemple // vous leur donnez un dialogue ?**
- 114 Ens1 : un dialogue oui //
- 115 Obs. : **vous leur donnez au début un dialogue // et après ?**
- 116 Ens1 : par exemple / je leur lit le texte / moi-même /// au début et avant ceci / ils observent une image // un paysage et généralement / je me base sur les paysages qu'on trouve dans le manuel scolaire parce que je n'ai pas de paysages // des posters pour les coller au tableau /// après / ils ramassent les manuels et m'écoutent seulement // ensuite / ils ouvrent de nouveau le manuel pour regarder l'image et l'écriture ou le texte en-dessus /// je leur lit le texte mais // disant / eux / ils regardent l'écriture mais ils ne peuvent pas la lire // ils écoutent seulement /// après // le dialogue // à propos // des personnages qu'on a dans le texte // sur les événements/ les faits // surtout /// des questions simples bien sûr / vu leur capacité
- 117 Obs. : **le niveau //**
- 118 Ens1 : ça dépend du niveau des élèves /// ensuite // je prends quelques passages de ce texte // surtout que les textes de la communication sont sous forme de dialogues /// je prends un petit passage // ils le répètent // l'un questionne l'autre ou l'un parle avec l'autre //
- 119 Obs. : **ils pratiquent la théâtralisation ?**
- 120 Ens1 : la théâtralisation // tout à fait / oui /// au passage au tableau ///
- 121 Obs. : **ensuite // pour passer à la séance de lecture ?**
- 122 Ens1 : le lendemain // j'écris un passage sur le tableau // on le segmente petit à petit / on le lit et bien sûr / je leur donne quelques mots qui comportent les lettres // la lettre-objet d'apprentissage // quelques mots / surtout // je me base seulement sur le manuel même si mon savoir linguistique en amazighe // est /// disant / le savoir standard de l'IRCAM // je n'ai pas trop /// un savoir faible /// trop faible //
- 123 Obs. : **ça dépend de ce qu'on trouve dans le manuel scolaire //**
- 124 Ens1 : effectivement // ce qu'on trouve dans le manuel scolaire : 3 mots / 4 // seulement / ils répètent /// bref / ils lisent ceci///
- 125 Obs. : **Ensuite // le graphisme // vous leur donnez cette lettre à écrire ?**
- 126 Ens1 : effectivement /// à partir de cette phrase ou de ces mots // on dégage la lettre /// cette lettre // ils s'entraînent à la lire et l'écrire /// en plus / ils l'écrivent sur les ardoises tout d'abord // lettre par lettre ou actualisée dans un mot / après // on passe à l'application sur le manuel scolaire //
- 127 Obs. : **à ce moment là / ils écrivent la lettre seulement ou le mot ?**
- 128 Ens1 : ils écrivent // il y a des endroits où il faut écrire la lettre toute seule /// l'entraînement sur//
- 129 Obs. : **il y a un endroit où il faut écrire le mot //**
- 130 Ens1 : où ils écrivent le mot // où ils écrivent la phrase //
- 131 Obs. : **donc / si vous leur donnez un mot sans l'écrire auparavant sur le tableau // peuvent-ils l'écrire /// sans l'écrire sur le tableau //**
- 132 Ens1 : ça dépend // tu veux dire dans // en dictée ?
- 133 Obs. : **parce que d'habitude // si vous l'écrivez sur le tableau / ils vont le copier correctement /// ils vont le copier seulement //**
- 134 Ens1 : oui //
- 135 Obs. : **mais // si vous leur donnez un mot et vous leur demandez de l'écrire //**
- 136 Ens1 : bref // tu veux dire / un mot quelconque // il l'écrira sans le voir //
- 137 Obs. : **oui //**
- 138 Ens1 : l'écrire sans le voir // c'est un peu difficile // mais / s'il l'a déjà vu avant //
- 139 Obs. : **il s'en souviendra //**
- 140 Ens1 : il s'en souviendra //
- 141 Obs. : **soit il s'en souviendra / soit il le regardera pour le copier ///**
- 142 Ens1 : tout à fait /// mais // par exemple // dans une même séance / vous l'écrivez sur le tableau // ils le liront / ils l'écriront sur l'ardoise // tu l'effaceras de sur le tableau /// ensuite / à la fin

- de la séance // si tu leur dis : « écrivez ce mot // » // ils l'écriront //
- 143 **Obs. :** **donc/ ils s'en souviendront //**
- 144 **Ens1 :** par exemple // par exemple // ou des mots qu'il a déjà appris avant // par exemple / le nom « Idir »
- 145 **Obs. :** **hm //**
- 146 **Ens1 :** il l'écrit facilement // « Nadia » ou // par exemple / on leur parlera / on leur montrera comment écrire son nom // généralement / maintenant // ils commencent à écrire leur nom / en alphabet tifinaghe //
- 147 **Obs. :** **vous leur donnez des cours de grammaire et de conjugaison ?**
- 148 **Ens1 :** un peu // ça dépend où //
- 149 **Obs. :** **autrement dit // vous leur donnez le singulier / le pluriel / le féminin / le masculin ou //**
- 150 **Ens1 :** oui /// bref // par exemple / soit le singulier //
- 151 **Obs. :** **je voulais vous dire // qu'est-ce que vous leur avez fait faire jusqu'à maintenant ?**
- 152 **Ens1 :** jusqu'à maintenant // par exemple / il y a des pronoms qu'on utilise nous // moi/ toi /// les pronoms personnels // il y a des mots / au pluriel / au singulier /// c'est tout //
- 153 **Obs. :** **le féminin / le masculin //**
- 154 **Ens1 :** oui //
- 155 **Obs. :** **donc // ce qui est encore //**
- 156 **Ens1 :** simple seulement // même // comment donner le masculin d'un nom féminin et le féminin d'un nom masculin //
- 157 **Obs. :** **concernant les verbes et leur conjugaison //**
- 158 **Ens1 :** non // les verbes / la conjugaison // je ne l'ai pas compris moi-même alors je ne peux pas donner ceci aux élèves /// (rire) /// on nous a fait allusion à ceci mais // moi / je ne la connais pas bien alors // je ne fais pas ceci //
- 159 **Obs. :** **vous / à propos // quand vous leur donnez l'alphabet tifinaghe // vous leur présentez l'appellation : « yas » (l'appellation du « s » en amazighe) / « yam » (l'appellation du « m » en amazighe) ou « s-sin » (appellation du « s » en arabe) / « l-mim » (appellation du « m » en arabe) ?**
- 160 **Ens1 :** non // avec //
- 161 **Obs. :** **avec une prononciation amazighe ?**
- 162 **Ens1 :** avec une prononciation amazighe //
- 163 **Obs. :** **et ils font la différence ?**
- 164 **Ens1 :** oui // ils font la différence /// quand tu leur dis par exemple // ceci // ou tu écris sur le tableau ou tu leur dit : « voilà / maintenant / on apprendra l'amazighe » // eux / ils se programment rapidement sur l'amazighe//
- 165 **Obs. :** **donc / ils n'ont pas ce problème de confondre le code arabe avec le code tifinaghe ?**
- 166 **Ens1 :** par exemple // tu écris sur le tableau « o » (a) en lui disant : « qu'est-ce que c'est ? » // il te dira « ya » (l'appellation du « a » en amazighe) // il ne te dira pas « ?alif » (l'appellation du « a » en arabe) ou //
- 167 **Obs. :** **parce qu'ils se sont habitués à votre prononciation /// aux appellations que vous leur donnez en amazighe //**
- 168 **Ens1 :** si tu leur donnes par exemple « Θ » (b) // lui / il verra cette lettre toute seule et il te dira : « ceci est un « yab » (l'appellation du « b » en amazighe) » et non « ba?un » (l'appellation du « b » en arabe) ou // « t-ta? » (l'appellation du « t » en arabe) // c'est encore la même chose //
- 169 **Obs. :** **donc //**
- 170 **Ens1 :** il sépare entre //
- 171 **Obs. :** **il sait que ceci est de l'amazighe // les autres lettres sont arabes ///**
- 172 **Ens1 :** tout à fait /// exactement//
- 173 **Obs. :** **parce que tout dépend de l'enseignant / comment il présente cette lettre //**
- 174 **Ens1 :** justement ///
- 175 **Obs. :** **s'il la présente en arabe / l'élève la connaîtra aussi en arabe /// et pour toi / professionnellement et personnellement // comment vous voyez cette graphie // tifinaghe ?**
- 176 **Ens1 :** peut-être // cette graphie aide // disant // dans plein de choses /// elle est bien pour l'élève et pour l'enseignant // facile / disant // ce qu'il manque /// il faut un grand travail ///

- 177 **Obs. :** **disant /// pour vous // vous n'avez pas de problème en présentant l'amazighe en graphie tifinaghe / arabe ou française ?**
- 178 **Ens1 :** non /// il faut qu'on la présente en tifinaghe /// sinon //
- 179 **Obs. :** **pourquoi ?**
- 180 **Ens1 :** parce que /// premièrement / disant // le lien /// avec la culture et la civilisation amazighe / la graphie tifinaghe donne un sens à l'enfant et à l'homme sur cette terre // il sent /// l'appartenance / une identité / il sent //
- 181 **Obs. :** **disant / vous voyez que si on la présente // comment dire // en graphie française ou arabe / il y aura un déséquilibre // vous voyez en ceci un déséquilibre ?**
- 182 **Ens1 :** pour la lettre /// disant // pour la graphie arabe / vous trouvez des problèmes techniques qui ne conviennent pas à l'amazighe ///
- 183 **Obs. :** **comment ça // des problèmes techniques ?**
- 184 **Ens1 :** par exemple / la pluralité des écritures de la lettre // ceci est un problème //
- 185 **Obs. :** **comment ?**
- 186 **Ens1 :** par exemple // comment écrire la lettre ? par exemple // la lettre arabe « t-ta? » (l'appellation du « t » en arabe) /// est-ce qu'on l'écrira « ت » (ta) / « تُ » (tu) / « تِ » (ti) /// bref // ceci est une difficulté pour nous comme pour l'enfant /// la lettre arabe pour lui est difficile / mais tifinaghe est trop simple /// c'est l'exemple de la lettre arabe « ت » (t-ta?) (appellation du « t » en arabe) // pour l'écrire dans ses différentes formes // on a aux environs de 15 formes d'écriture en langue arabe //
- 187 **Obs. :** **vous voyez que tifinaghe comporte juste « ٥ » (a) / « ٤ » (i) et « ٤ » (u) //**
- 188 **Ens1 :** oui /// tifinaghe résout ces problèmes techniques relatifs à la lettre et à son écriture ///
- 189 **Obs. :** **donc / si on attribue des voyelles à une consonne // on aura 4 formes /// 4 voyelles //**
- 190 **Ens1 :** oui /// 4 voyelles ///
- 191 **Obs. :** **ceci économisera le travail pour l'élève ///**
- 192 **Ens1 :** tout à fait oui /// pour la graphie latine // il était possible que cette graphie donnera un coup de pouce à la langue amazighe // surtout / surtout / disant // l'utilisation de la langue en informatique / dans la technologie / internet/ les outils // au téléphone // écrire des messages par exemple / facilement // plein de choses ///
- 193 **Obs. :** **vous voyez qu'en tifinaghe // ils ne peuvent pas écrire un texte en tifinaghe ?**
- 194 **Ens1 :** c'est un peu difficile /// ils l'écriront mais / disant // maintenant / dans tout les domaines de l'informatique / on trouve la graphie latine /// la graphie latine est simple // elle nous aide trop
- 195 **Obs. :** **donc / le problème // ce n'est pas le problème de la graphie parce que si vous installez son logiciel / vous pourrez écrire en tifinaghe //**
- 196 **Ens1 :** oui //
- 197 **Obs. :** **comme vous écrivez en français/ en arabe/ vous pouvez écrire // /bref / vous pensez que la graphie tifinaghe est un pas pour qu'il y est une langue amazighe standard /// que tifinaghe peut nous aider ou // ?**
- 198 **Ens1 :** tifinaghe /// je te disais // par exemple /// si on a la graphie latine // elle nous aidera rapidement mais // reste un autre problème /disant // l'attachement à l'identité et à la spécificité de tifinaghe /// cette graphie nous donnera le sentiment d'appartenir à cette terre / à cette histoire //
- 199 **Obs. :** **donc //**
- 200 **Ens1 :** tifinaghe nous aide //
- 201 **Obs. :** **vous voulez dire que la graphie latine même si elle nous donne la possibilité de l'apprendre facilement/ rapidement //**
- 202 **Ens1 :** tout à fait ///
- 203 **Obs. :** **elle sera un moyen pour communiquer avec les autres mais // le problème qui se pose est //**
- 204 **Ens1 :** avec la culture et l'identité //
- 205 **Obs. :** **donc / si on a une culture amazighe et une graphie latine / c'est un peu //**
- 206 **Ens1 :** il se sentira exilé ou //
- 207 **Obs. :** **pour /// comment vous voyez / vous / l'apprentissage des élèves pour cette graphie /// y a-t-il un résultat // ils apprennent //**
- 208 **Ens1 :** elle donne des résultats /// bref // facile // surtout quand // surtout que cette langue est la

- langue maternelle /// il l'utilise depuis sa naissance // elle lui est trop facile //
- 209 **Obs. :** **donc / même si elle est facile / ils peuvent écrire avec //**
- 210 **Ens1 :** il la trouve facile // par rapport à /// à la langue arabe et la langue française //
- 211 **Obs. :** **ils trouvent que la graphie tfinaghe est mieux que //**
- 212 **Ens1 :** ils se retrouvent à l'aise //
- 213 **Obs. :** **ils trouvent leur langue /// leur propre langue //**
- 214 **Ens1 :** oui /// ils se retrouvent/disant // il trouve soi-même à l'école ///
- 215 **Obs. :** **et pour la prononciation /// ils prononcent les lettres tel qu'elles sont dans le manuel scolaire ou tel qu'on les prononce dans cette région ?**
- 216 **Ens1 :** a //
- 217 **Obs. :** **parce que comme vous savez // on trouve dans le manuel « t » / « d » et nous / on a « t » / « d » ///**
- 218 **Ens1 :** ah oui // c'est là où les problèmes se posent /// à l'école // lui / il vient pour dire // par exemple /// trop de mots //
- 219 **Obs. :** **« taddart » (la maison) par exemple // nous / on dit « daddat » (la maison) //**
- 220 **Ens1 :** oui /// comme ici on dit « daddat » (la maison) // en classe / il dira « taddart » (la maison) /// trop / plein de mots //
- 221 **Obs. :** **il le prononce comme ça en classe // ou il le prononce « daddat » (la maison) ?**
- 222 **Ens1 :** au début // quand tu le dis // surtout en 1^{ère} année // l'élève le prononce tel qu'il le prononce à la maison // ce qui est employé par les Ayt Waryaghel /// mais / l'essentiel / c'est que tu lui dis : voilà en classe / on doit dire comme ça / on l'écrira/on le lira comme on l'écrit // il apprend à le lire comme //
- 223 **Obs. :** **comme il est écrit //**
- 224 **Ens1 :** par rapport à la langue standard ///
- 225 **Obs. :** **donc / il n'a pas de problème // même s'il l'écrit en « t » / il le prononce en « t » ou /// donc / c'est possible de l'apprendre comme ça // en dehors / il le prononcera autrement ///**
- 226 **Ens1 :** tout à fait /// il l'apprendra même si //
- 227 **Obs. :** **vous ne pensez pas que la langue amazighe standard restera en classe seulement ?**
- 228 **Ens1 :** plus ou moins / oui /// mais / l'essentiel qu'elle reste en classe // mais / je pense que si l'école lui consacre un grand effort par rapport à l'effort qu'elle fait maintenant /// c'est possible que cette langue standard arrivera // sortira au marché /// peut-être/ elle influencera toute la société // tout le monde la parlera //
- 229 **Obs. :** **autrement dit // vous pensez que l'élève tel qu'il apprend l'amazighe ici // il peut retrouver cette langue en rentrant chez lui et parlera avec // donc //**
- 230 **Ens1 :** a //
- 231 **Obs. :** **même si la prononciation de ses parents est différente ou /// ceci nous amènera à ce que même les parents doivent l'apprendre // eux aussi ///**
- 232 **Ens1 :** sûrement eux aussi // eux aussi // ils doivent d'abord apprendre cette langue amazighe / disant / standard // deuxièmement/ cet élève doit apprendre à lire cette langue amazighe correctement // disant / apprendre à lire d'autres matières /// en plus/ ils doivent consacrer des heures convenables à cette langue /// bref / moi // je ne suis pas d'accord sur ce qui se passe à l'école actuellement et jusqu'à maintenant // donc /// des heures insuffisantes // des enseignants / qui n'ont pas les possibilités pour enseigner cette langue comme il le faut et comme on exige //
- 233 **Obs. :** **bref // vous avez une idée sur // ce qu'on vient de dire // sur l'amazighe standard /// vous voyez que ça sera possible un jour de parler d'une langue amazighe standard /// standardisée ?**
- 234 **Ens1 :** possible // mais / s'il y a lieu // il y a des choses qui doivent être présentes obligatoirement pour que cette langue standard soit au moins // présente dans tout le Maroc // et peut-être aussi au pays de *Tamazgha* s'il y a une coopération entre toutes ces populations //
- 235 **Obs. :** **qu'est-ce qui lui manque ?**
- 236 **Ens1 :** ce qui lui manque // premièrement /// ce qui lui manque avant n'importe quoi // il lui faut la constitutionnalisation /// sans la constitutionnalisation // disant / il faut qu'elle soit langue officielle à côté de la langue arabe / sinon // ça sera comme si on n'a rien fait /// par exemple/ je te donnerai juste un indice : le ministre de l'éducation nationale n'a pas le droit

- maintenant / à présent // dans l'absence de la constitutionnalisation de la langue amazighe // il n'a pas le droit à côté du ministre des finances d'accorder un budget énorme à la langue amazighe comme le budget accordé à la langue française // ou la langue arabe / surtout à la langue arabe /// mais // au moment où la langue amazighe sera une langue officielle à côté de la langue arabe / ils vont consacrer un budget pareil pour la langue arabe /// et pour la langue amazighe //
- 237 **Obs. :** **vous/ vous pensez que le côté matériel //**
- 238 **Ens1 :** le côté matériel // c'est un exemple simple de la problématique de la constitutionnalisation ///
- 239 **Obs. :** **donc/ vous voyez qu'il faut que la langue amazighe soit à côté de la langue arabe pour qu'il y est //**
- 240 **Ens1 :** oui /// disant / on ne lui accorde pas /// dans l'absence des possibilités matérielles / comment l'enseigner ?
- 241 **Obs. :** **dans ce cas/elle sera une langue co-officielle et non pas officielle //**
- 242 **Ens1 :** non // il faut qu'elle soit officielle //
- 243 **Obs. :** **parce qu'elles partagent //**
- 244 **Ens1 :** ça sera pareil // comme la langue arabe comme la langue amazighe ///
- 245 **Obs. :** **l'essentiel/ c'est le premier pas //**
- 246 **Ens1 :** le pas // disant / premier // et après on parlera des programmes/ la formation des enseignants / avoir des chaises à l'université // tu as compris ?
- 247 **Obs. :** **oui //**
- 248 **Ens1 :** ensuite vient la standardisation // essayer de standardiser dès le début cette langue // la langue standard // donc / peut-être // ils l'enseigneront dès le début // de la 1^{ère} année dans toutes les régions /// en plus du // quand on dit que la langue amazighe est une langue officielle à côté de la langue arabe // même les média au Maroc donneront un coup de pouce pour que cette langue standard atteint tout le monde //
- 249 **Obs. :** **effectivement ///**
- 250 **Ens1 :** en plus des autres établissements de l'état //
- 251 **Obs. :** **surtout les moyens de communication comme la télé/ la radio /// il faut //**
- 252 **Ens1 :** ou les centres de recherche et de // l'aménagement de / l'aménagement de la langue /// maintenant / au pays // combien il y a d'établissements qui s'intéressent à la langue arabe / financées par/du budget de l'état // l'amazighe n'a qu'un pourcentage /// un pourcentage vraiment humiliant ///
- 253 **Obs. :** **donc/ vous voyez que le travail de l'institut est //**
- 254 **Ens1 :** insuffisant ///
- 255 **Obs. :** **concernant // comment dirai-je // le programme // vous voyez que c'est possible de nous amener à une langue amazighe standard // ou faut-il présenter cette langue sous une autre forme ?**
- 256 **Ens1 :** je pense // jusqu'à maintenant // disant //
- 257 **Obs. :** **ce qu'on trouve dans le manuel scolaire // l'élève à l'âge de 7-6 ans peut-il l'apprendre ?**
- 258 **Ens1 :** il peut l'apprendre oui // il peut l'apprendre //
- 259 **Obs. :** **le problème qui se posera pour lui / c'est que c'est trop chargé ou //**
- 260 **Ens1 :** non // ce qu'on en trouve est facile // c'est ça //
- 261 **Obs. :** **c'est déjà simple // on ne peut pas simplifier encore plus // (rire)**
- 262 **Ens1 :** il n'y a rien à simplifier encore plus //
- 263 **Obs. :** **effectivement /// donc // il leur faut des enseignants qui enseignent juste l'amazighe ?**
- 264 **Ens1 :** c'est pas nécessaire d'avoir des enseignants spécialisés mais // il doit y avoir un enseignant marocain qui maîtrise la langue arabe et la langue amazighe /// maintenant/ nous / disant // on maîtrise la langue arabe / on parle /// la langue amazighe pratiquée / la langue standard // il faut // encore la travailler /// comme // moi/ maintenant / j'ai étudié pendant 15 ans en langue arabe // 5 jours de langue standard / autrement dit // il n'y a pas moyen pour comparer (rire) ///
- 265 **Obs. :** **effectivement / oui /// autrement dit // vous voyez que s'ils forment un enseignant spécialement pour la langue amazighe seulement / il y aura peut-être de bons résultats ?**
- 266 **Ens1 :** a //

- 267 Obs. : **ça veut dire / il sera chargé seulement de la langue amazighe //**
- 268 Ens1 : pour l'amazighe / au primaire // si on parle de la spécialité //
- 269 Obs. : **comme le projet intégré au centre de formation des instituteurs // ça veut dire // ils vont l'introduire dans les modules de la formation pour s'en sortir avec des enseignants de la langue amazighe ///**
- 270 Ens1 : non // moi / je pense à la spécialité pour l'amazighe / pour toutes les matières // pour donner des résultats /// surtout dans les écoles primaires // ce n'est pas pour l'amazighe seulement : l'amazighe / la langue arabe/ les sciences // par exemple/ les mathématiques ///
- 271 Obs. : **autrement dit // vous voyez qu'un enseignant doit leur enseigner les mathématiques // un autre leur enseignera //**
- 272 Ens1 : tout à fait //
- 273 Obs. : **ça demandera alors un budget énorme ///**
- 274 Ens1 : oui // disant // si ça reste dans ce cadre seulement /// comme la situation actuelle / l'état peut préparer / former des enseignants // comme ça existe maintenant mais / ils doivent connaître l'amazighe/ l'arabe // et les autres matières ///
- 275 Obs. : **parce que l'enseignant lorsqu'il se charge de l'amazighe seulement/ il lui consacrera un effort/ il la travaillera plus que si quelqu'un se charge de l'amazighe/ l'arabe et les mathématiques///**
- 276 Ens1 : justement ///
- 277 Obs. : **comme ça / il arrivera à répartir son temps ///**
- 278 Ens1 : s'il existe un enseignant spécialisé en amazighe / ça sera parfait ///
- 279 Obs. : **donc // vous voyez que le problème de la constitutionnalisation //**
- 280 Ens1 : c'est ce problème qui fait obstacle / disant //
- 281 Obs. : **autrement dit // je m'excuse /// à part le problème politique/le problème de la constitutionnalisation // du côté de la formation / a // qu'est ce que vous voyez que //**
- 282 Ens1 : je te disais // maintenant / pour parler de la formation // par exemple la formation continue /// ils doivent dépenser trop pour former /// le ministre n'a pas le droit // (rire) // de dépenser beaucoup d'argent /// pour qu'il y est // disant / une formation parfaite / mais s'il y a/ disant // s'ils arrivent à résoudre ce problème de la constitutionnalisation de la langue arabe et la langue amazighe en tant que deux langues officielles du Maroc // le ministre de l'éducation et le ministre des finances doivent dépenser trop d'argent pour // pour tout /// les institutions de l'état aussi / ils doivent tous dépenser beaucoup d'argent et mettre en place d'autres moyens pour développer cette langue // dans l'absence de la constitutionnalisation de la langue amazighe / tout reste //
- 283 Obs. : **même si on la trouve présente dans l'enseignement / dans //**
- 284 Ens1 : mais // jusqu'à maintenant/disant // presque // il n'y a pas //
- 285 Obs. : **même si elle est présente dans les médias // même si elle est présente partout // autrement dit // elle n'a pas de poids ?**
- 286 Ens1 : elle n'a pas de poids /// mais / ce qu'il y a maintenant // on dit il veut mieux / (silence)
- 287 Obs. : **qu'elle soit multicolore que noire (mieux que rien) /// (rire)**
- 288 Ens1 : un peu // c'est mieux // (rire) // parce qu'il y avait // disant / une politique qui a duré plusieurs années /// il est arrivé que // disant / l'anéantissement de cette identité // cette culture et de cette langue amazighe /// ceci a ravagé toutes les régions // maintenant / regardes les campagnes ou la rue // tu trouves tous les mots employés sont presque // avec des mots // arabisés ou // français //
- 289 Obs. : **l'influence /// comme on dit nous // l'emprunt : prendre des mots de d'autres langues //**
- 290 Ens1 : oui /// dans la rue // tu les entendas dire/ en amazighe : je vais aller acheter « منجرة » (minjara = « un taille-crayon » en arabe) / j'irai acheter « قلم الرصاص » (qalam r-raṣaṣ = « un crayon » en arabe)/ j'irai acheter // beaucoup / beaucoup de choses
- 291 Obs. : **donc // maintenant //**
- 292 Ens1 : maintenant // au moins / disant // peut-être /// l'arabisation l'atteindra ///
- 293 Obs. : **maintenant // peut-être/ on pourra revenir avec l'amazighe un peu en arrière // à son état ancien //**
- 294 Ens1 : tout à fait /// mais/ la solution pour ce problème de la langue amazighe est sa constitutionnalisation ///
- 295 Obs. : **comment vous voyez actuellement la situation de l'amazighe au Maroc ? // autrement**

- dit // par rapport à son état d'avant/est-ce que // vous voyez qu'il y a une progression qui a eu lieu depuis ces temps jusqu'à maintenant ou /// ?
- 296 Ens1 : ce problème se pose bien sûr // je pense qu'il reste//
- 297 Obs. : **vous voyez /// avant / on n'en parlait pas // maintenant // vous voyez // elle est présente dans les média / dans les journaux/ à la télé/ à la radio //**
- 298 Ens1 : oui /// elle est présente // mais ce changement n'st pas basic //
- 299 Obs. : **comment ?**
- 300 Ens1 : autrement dit // comme ça /// de face // il y a un changement
- 301 Obs. : **tout à fait ///**
- 302 Ens1 : a // minime // mais dans le contenu et au fond // disant / il n'y a pas un vrai changement //
- 303 Obs. : **comment on fait pour qu'il y ait un changement effectif // de fond ?**
- 304 Ens1 : la constitutionnalisation et /// il y a la séparation des pouvoirs et la démocratisation
- 305 Obs. : **c'est quoi la séparation des pouvoirs ?**
- 306 Ens1 : séparer les pouvoirs entre /// séparer le pouvoir décisionnelle du pouvoir exécutif et le pouvoir législatif //
- 307 Obs. : **ceci a une relation avec l'amazighe ?**
- 308 Ens1 : il a une relation // une relation /// parce que le problème de l'amazighe est un problème politique // le problème de l'amazighe est un problème politique // ce n'est pas un problème technique ou // donc // puisque c'est un problème politique / il n'y a pas de solution qu'une solution politique /// je pense qu'il n'y a pas une autre solution ///
- 309 Obs. : **donc // vous voyez que c'est l'état qui empêche la langue amazighe d'avancer ?**
- 310 Ens1 : tout le système de l'état /// il n'aide pas / à changer vraiment // dans tous les domaines // parmi cela // disant // la langue et la culture amazighes //
- 311 Obs. : **autrement dit /// si l'amazighe // s'ils laissent les gens travailler l'amazighe comme ils veulent // vous pensez que la langue amazighe arrivera à un résultat mieux que celui qu'on a atteint jusqu'à maintenant ?**
- 312 Ens1 : bien sûr que oui ///
- 313 Obs. : **vous voulez dire /// que puisqu'elle est entre les mains de l'institut // c'est un peu // reste l'influence //**
- 314 Ens1 : l'influence // le changement // disant//
- 315 Obs. : **l'influence du système /// vous voyez que tant qu'elle est entre les mains de l'institut // l'influence du système persiste ?**
- 316 Ens1 : tout à fait // bien sûr
- 317 Obs. : **donc // vous pensez que si on laisse l'amazighe entre les mains des associations ou /// donc / en dehors du cadre //**
- 318 Ens1 : entre les mains /// il faut qu'elle soit entre les mains de l'état // l'état doit avoir /// bref // qu'il y est un système basé sur les principes de la démocratie // ce n'est pas des instituts qui sont entre les mains des pouvoirs de je ne sais pas qui
- 319 Obs. : **donc // vous voyez que l'institut royal de la culture amazighe a /// il y a quelqu'un d'autre qui /// ça veut dire // il y a quelqu'un derrière qui le dirige/ qui ne lui laissera pas atteindre un niveau//au niveau de l'amazighe ?**
- 320 Ens1 : bien sûr /// oui /// parce qu'il n'est pas sous le pouvoir directe du gouvernement // et ce gouvernement /// (rire) /// n'est pas sous la direction directe du pouvoir législatif /// et ce pouvoir législatif // disant // je pense que /// il n'a pas une autorité immense pour s'occuper de toute chose //
- 321 Obs. : **un problème politique du premier degré qui n'amènera à un autre problème politique /// on restera dans les problèmes politiques seulement ///**
- 322 Ens1 : tout à fait /// (rire) /// la solution sera politique //
- 323 Obs. : **vous voyez alors que le premier pas // c'est qu'elle soit dans la constitution et ensuite//**
- 324 Ens1 : à ce moment là // on résoudra d'autres problèmes //
- 325 Obs. : **concernant la terminologie qu'on trouve dans le manuel scolaire // vous pensez qu'il y a un problème là-dessus que // que c'est un pas // une étape pour atteindre une langue amazighe standard // ou vous voyez qu'un dialecte est marginalisé vis-à-vis d'un autre //**
- 326 Ens1 : non /// maintenant avec /// bref // moi / je ne suis pas un spécialiste de la langue // mais / j'ai une idée qui dit que dans le cadre de la standardisation de n'importe quelle langue // il est indispensable qu'il y est un sacrifice vis-à-vis de certaines choses // a // on sacrifiera de

- /// le développement // la partie // dans une région telle // par exemple : les Ayt Waryaghel ne sont pas comme les Ayt Touzine // parce que // à travers des siècles // elle s'est développée dans les régions géographiques // elle s'est développée d'une manière différente par rapport aux autres régions ok /// a // donc / dans le cadre de la standardisation // faire de la langue une langue standard mérite qu'on sacrifie des // des spécificités // caractéristiques locales a /// jusqu'à maintenant // comme je vois moi // dans le manuel scolaire /// il y a une absence de beaucoup de mots et de lettres ou // de régions spécifiques /// mais / le pourcentage // de combien ils ont gardé // combien ils ont abandonné /// je ne sais pas / je n'ai pas /// (rire) /// d'expérience linguistique //
- 327 **Obs. :** **c'est possible de trouver quelques mots de cette région // quelques mots de cette région // pour atteindre la standardisation / il n'y a pas de problème ?**
- 328 **Ens1 :** pour moi // tu veux dire /// il n'y a pas de problème // qu'on apporte des mots de cette région / on apporte des mots de d'autres régions // peut-être / elles ont sauvegardé un peu l'amazighe mieux que d'autres régions // peut-être même / on peut recourir à d'autres pays // peut-être aussi / on peut recourir à l'arabe dialectal marocain // donc // peut-être / on peut recourir à d'autres langues mondiales // autrement dit / ce n'est pas un problème // pour standardiser et développer cette langue //
- 329 **Obs. :** **l'essentiel // c'est qu'il y est une langue amazighe unique et commune**
- 330 **Ens1 :** Justement ///
- 331 **Obs. :** **vous avez des remarques ? /// un commentaire ou // dans le domaine de l'amazighe et de son enseignement**
- 332 **Ens1 :** (silence) /// bref // je vois que dans l'avenir // elle sera mieux //
- 333 **Obs. :** **durant ces 3 mois de l'enseignement de l'amazighe // vous voyez qu'il y a un résultat ?**
- 334 **Ens1 :** bref /// à travers des efforts personnels avec les élèves // je me sens que c'est bien /// et les élèves avancent / malgré les obstacles et les lacunes // je me sens que j'avance ///
- 335 **Obs. :** **donc // c'est possible /// vous voyez que vos élèves maintenant peuvent travailler l'amazighe l'année prochaine // avec le manuel de la 2ème année ?**
- 336 **Ens1 :** non // je pense /// ils auront un problème parce que /// premièrement / j'ai commencé en retard // et en plus / ce que je leur donne moi //
- 337 **Obs. :** **vous avez commencé avec eux au mois de janvier ou décembre ?**
- 338 **Ens1 :** a // au mois de décembre // juste après la formation //
- 339 **Obs. :** **et avant ?**
- 340 **Ens1 :** avant // je ne savais pas ce que je vais leur donner // alors // premièrement / j'ai commencé en retard /// deuxièmement / ce que je leur donne est insuffisant // je pense // pour continuer avec le programme de la 2^{ème} année //
- 341 **Obs. :** **est-ce que vous voyez qu'il faut consacrer à l'amazighe plus de cette demie heure qu'on lui accorde ?**
- 342 **Ens1 :** tout à fait //
- 343 **Obs. :** **par exemple // si on leur accorde une heure d'amazighe par jour / vous pensez qu'il y aura de bons résultats ?**
- 344 **Ens1 :** le temps /// il faut beaucoup de temps / beaucoup de programmes //
- 345 **Obs. :** **les programmes /// vous voyez qu'il faut qu'elle soit transmise par un autre moyen à part le manuel scolaire ?**
- 346 **Ens1 :** à part le manuel scolaire //
- 347 **Obs. :** **qu'est-ce que //**
- 348 **Ens1 :** qu'ils enseignent avec // d'autres matières /// bref / qu'on enseigne d'autres matières en amazighe // mais avant d'enseigner d'autres matières en amazighe / il faut // tout d'abord // qu'il y est l'enseignant /// un enseignant qui sera capable d'enseigner ces enfants-là //
- 349 **Obs. :** **donc // vous voulez dire à part l'apprentissage la langue amazighe // il faut / par exemple / qu'ils apprennent les mathématiques en amazighe // en tiffinaghe //**
- 350 **Ens1 :** tout à fait /// qu'ils apprennent d'autres matières en amazighe /// en tiffinaghe //
- 351 **Obs. :** **à part /// utiliser l'amazighe comme outil pour enseigner // pour apprendre //**
- 352 **Ens1 :** justement ///
- 353 **Obs. :** **qu'ils l'utilisent en tant que matière à connaître //**
- 354 **Ens1 :** en tant que matière / tout à fait ///
- 355 **Obs. :** **ceci / offre la possibilité de donner de bons résultats ?**

- 356 **Ens1 :** ceci n'est pas demandé à cette heure-ci // parce que /// il y a d'autres exigences //
- 357 **Obs. :** **jusqu'à ce qu'il connaîtra la langue tout d'abord // et ensuite // ils lui enseigneront les mathématiques et les autres matières en langue amazighe ///**
- 358 **Ens1 :** tout à fait /// comme je t'ai dit // tous ces problèmes reviennent sur // disant //
- 359 **Obs. :** **parce qu'il y a des élèves qui arrivent à la 2ème année ou 3ème année et trouvent qu'on travaille avec eux encore avec le manuel de la 1ère année //**
- 360 **Ens1 :** tout à fait oui ///
- 361 **Obs. :** **donc // toujours /// on considère que c'est la 1^{ère} année en amazighe**
- 362 **Ens1 :** justement ///
- 363 **Obs. :** **même s'il passe à la classe // en 3ème année mais / son niveau reste celui de la 1ère année //**
- 364 **Ens1 :** il reste en 1^{ère} année ///
- 365 **Obs. :** **maintenant // vous voyez que // concernant ces élèves de la 2ème année // le problème qui se posera pour eux / c'est qu'ils n'ont pas assimilé l'amazighe en 1ère année ou c'est le manuel qui pose problème ?**
- 366 **Ens1 :** non // le problème n'est pas dans le manuel /// le problème est dans celui qui le présente // premièrement/on n'est pas formé /// une formation suffisante pour que l'enseignant puisse présenter ce manuel aux élèves //
- 367 **Obs. :** **donc // vous voyez que le niveau de l'enseignant ne dépasse pas le niveau de la 1ère année ?**
- 368 **Ens1 :** la 1^{ère} année /// parce que//
- 369 **Obs. :** **son niveau n'a pas encore atteint le niveau du manuel // de la 2ème année ou la 3ème année //**
- 370 **Ens1 :** qu'après des efforts énormes //
- 371 **Obs. :** **que s'il a bénéficié d'une autre formation ou s'il a fait une auto-formation //**
- 372 **Ens1 :** disant // des efforts énormes /// soit qu'il y est une formation correcte ou raisonnable / avec // du côté de la formation accordée / du côté de //
- 373 **Obs. :** **vous avez beaucoup d'élèves en classe ?**
- 374 **Ens1 :** j'ai 38 élèves
- 375 **Obs. :** **donc // vous voyez qu'il y a une différence concernant celui qui est arabophone et celui qui est amazighophone // laquelle ?**
- 376 **Ens1 :** concernant la langue amazighe ?
- 377 **Obs. :** **oui ///**
- 378 **Ens1 :** la différence d'abord // au niveau de la prononciation //
- 379 **Obs. :** **ils ne la prononcent pas correctement ?**
- 380 **Ens1 :** qu'après des efforts // mais // disant // ils sont capables de l'apprendre /// mais // ceux qui sont amazighophones l'apprennent rapidement // concernant la prononciation // concernant l'écriture /// avec le temps /// ils apprennent eux aussi //
- 381 **Obs. :** **vous voyez que l'élève qui parle arabe chez lui // à la maison // peut apprendre l'amazighe mieux qu'un autre qui parle l'amazighe chez lui // à la maison ?**
- 382 **Ens1 :** non ///
- 383 **Obs. :** **parce que // par exemple / si vous observez // l'élève /// maintenant / est quelqu'un qui parle tarifit // quand il lira l'amazighe // il fait // il retourne à la terminologie/ au vocabulaire qu'il possède en tarifit // il te dira : pourquoi /// nous / on prononce comme ça et ici on dit comme ça ? celui qui est arabophone non /// ce vocabulaire // il ne possédait pas de vocabulaire en amazighe auparavant //**
- 384 **Ens1 :** malgré cela // je trouve que // les amazighes l'apprennent mieux que /// ceux qui ne parlent pas l'amazighe
- 385 **Obs. :** **donc // ils connaissent le sens ?**
- 386 **Ens1 :** tout à fait ///
- 387 **Obs. :** **ok /// merci professeur**
- 388 **Ens1 :** avec plaisir.

Entretien 2 (E2)

- 1 **Obs. :** professeur/ depuis quand vous enseignez l'amazighe ?
2 **Ens2 :** l'amazighe // 2 ans //
- 3 **Obs. :** donc / 2005-2006 // 2006-2007 /// cette année est la 2^{ème} année d'enseignement ?
4 **Ens2 :** non /// c'est la 3^{ème} année d'enseignement //
- 5 **Obs. :** maintenant // vous entamez la 3^{ème} année // cette année est la 3^{ème} ?
6 **Ens2 :** la 3^{ème} année // j'ai enseigné l'année dernière//
- 7 **Obs. :** donc / vous avez commencé en 2004-2005 ?
8 **Ens2 :** oui // 2004 //
- 9 **Obs. :** seulement la 1^{ère} année ?
10 **Ens2 :** la 1^{ère} année // oui //
- 11 **Obs. :** à part l'amazighe / qu'est-ce que vous leur enseignez ?
12 **Ens2 :** tu sais /// plus précisément // ce n'est pas // l'année dernière /// depuis /// en 2005 / avant l'entrée 2006 // bref / j'ai enseigné l'année dernière // ça veut dire /// j'ai enseigné l'année dernière en amazighe /// cette année /// et durant 3 mois après la formation dont on a bénéficié // disant en 2005 / à la fin / tu vois // à l'entrée 2006 // 2006 maintenant /// c'est 2007 // donc / disant depuis une année et demie à peu près//
- 13 **Obs. :** moi / je voulais vous dire // par rapport à l'année scolaire ?
14 **Ens2 :** 2005-2006
- 15 **Obs. :** c'est là où vous avez commencé ?
16 **Ens2 :** oui ///
- 17 **Obs. :** donc // ce n'est pas en 2004 ?
18 **Ens2 :** oui ///
- 19 **Obs. :** donc / cette année // c'est la deuxième année ?
20 **Ens2 :** oui /// la deuxième //
- 21 **Obs. :** la deuxième année par rapport à l'année scolaire et non pas les années 2005/ 2006/ 2007//
22 **Ens2 :** l'année scolaire 2005-2006
- 23 **Obs. :** vous avez commencé en 2005-2006 // ok /// à propos // qu'est-ce que vous leur enseignez à part l'amazighe ?
24 **Ens2 :** les autres matières : l'arabe/ le coran // l'éducation islamique // il y a les mathématiques/ le dessin/ l'éducation artistique /// c'est à peu près tout /// il y a les matières de l'éducation islamique : le coran/ les pratiques religieuses // les mœurs // en ajoutant l'unité de la langue arabe/ il y a la lecture/ l'expression/ la lecture et l'écriture /// c'est tout en arabe plus les sciences et les mathématiques et l'éducation artistique
- 25 **Obs. :** c'est tout ?
26 **Ens2 :** oui ///
- 27 **Obs. :** vous avez bénéficié d'une formation ?
28 **Ens2 :** j'ai bénéficié de 3 ans // non /// on a eu 3 jours
- 29 **Obs. :** en 2005 ?
30 **Ens2 :** 2005 //
- 31 **Obs. :** quel mois ?
32 **Ens2 :** je ne me souviens pas //
- 33 **Obs. :** en décembre ?
34 **Ens2 :** je ne me souviens pas //
- 35 **Obs. :** bref // qu'est-ce qu'ils (les formateurs) ont travaillé avec vous pendant les 3 jours ?
36 **Ens2 :** les 3 jours en question /// les formateurs étaient un peu perturbés // comme s'ils attendaient /// eux / ils étaient venus pour former un groupe qui a déjà bénéficié d'une session pour achever la formation /// ils ont trouvé un nouveau groupe /// comme s'ils ont trouvé une autre réalité /// ils avaient des enseignants qui ont déjà bénéficié de 5 jours de formation /// ils attendaient à ce qu'ils développent leurs connaissances en faisant une autre session mais les formateurs ont trouvé des gens nouveaux // c'est comme s'ils ne se sont pas mis d'accord avec les gens de la délégation ou//
- 37 **Obs. :** des problèmes d'organisation
38 **Ens2 :** oui /// on a passé beaucoup de temps à régler le micro //

- 39 **Obs. :** dans des choses techniques
- 40 **Ens2 :** choses techniques /// on a perdu beaucoup de temps à cause de ces choses-là /// au début/ ils ont présentés leurs objectifs : pourquoi ils sont venus ? qu'est-ce qu'ils visent dans le cadre de la coopération entre le ministère et l'institut de l'amazighe ? /// l'amazighe est un composant linguistique / culturel du Maroc /// tu vois // le commencement / la présentation / après // ils ont entamé /// une formatrice a entamé l'alphabet /// c'est d'où j'ai pris les lettres /// je possédais quelques unes mais // pendant la formation/ je les ai apprises par cœur /// je voulais te dire // avec les activités auxquelles on a participé/ je les ai bien apprises // et après / on a passé beaucoup de temps dans les exercices : écrire son nom/ la correction // avec des exercices de soutien // on nous a donné des textes en amazighe dans le désordre /// tu vois // il fallait séparer les mots/ les pronoms // pour isoler les noms //
- 41 **Obs. :** ils vous ont chargé de la segmentation ?
- 42 **Ens2 :** tout à fait /// c'est tout // et après / ils nous ont donné des exercices à faire chez nous et à corriger ensemble /// mais le temps était insuffisant pour terminer et pour : poser des questions/ se renseigner // et pour maîtriser les lettres que j'ai appris à travers la formation//
- 43 **Obs. :** vous avez travaillé juste sur les lettres /// rien d'autre que les lettres ?
- 44 **Ens2 :** c'est ce que je te disais /// on avait commencé à segmenter/ les pronoms/ la grammaire // il y a des pronoms qui font corps avec le mot / d'autres qui sont isolés à l'écrit // chaque pronom /// on n'avait pas le temps // je voulais te dire // moi /// moi / en personne // je n'ai pas maîtrisé ceci // par exemple // les pronoms seulement / il y a des pronoms qui sont liés au mot / d'autres qui s'écrivent seuls /// par exemple / le féminin/ le masculin/ le pluriel/ le singulier /// mais juste à titre indicatif // ils ne nous ont pas donné de règles // ils n'avaient pas de temps pour nous donner les règles pour lire et se former soi-même // après // peut-être // manque de temps / le temps les a bousculé // le temps ne nous a pas aidé et la preuve c'est qu'un autre groupe au centre de formation des instituteurs(CFI) // lorsqu'on a rencontré ces enseignants / on a découvert qu'ils ont fait beaucoup de choses // je voulais te dire // ils ont arrivé à faire des cours/ élaborer des fiches/ s'assigner des objectifs/ rédiger les étapes // nous non /// ils nous ont donné une fiche et à peine on a pu déchiffrer // c'est quoi ça ? /// on n'a pas pu produire // nous aussi // pour élaborer une autre fiche ///
- 45 **Obs. :** à propos // qu'est-ce que vous avez appris à partir de la formation et vous avez vu que ça vous a aidé en classe ? /// y-a-t-il une relation entre ce qui a été fait pendant la formation et ce qui se fait en classe ? /// y a-t-il une application ?
- 46 **Ens2 :** la formation m'a aidé dans ce que je t'ai dit // au lieu d'aller chercher les lettres moi-même / comment elles s'écrivent / comment // je les ai apprises pendant la formation
- 47 **Obs. :** donc / vous avez appris les lettres à partir de la formation//c'est ce que vous avez trouvé à appliquer en classe ?
- 48 **Ens2 :** oui /// il y a plein de caractéristiques // par exemple // les lettres emphatiques // par exemple : une lettre emphatique / une autre non-emphatique // par exemple / tu les prononces /// par exemple : « ț » et « t » /// comme « ⓪ » (s) et « Ⓢ » (S) / comment les identifier /// il y a aussi // par exemple : la gémiation // la lettre est doublée // il y a des choses comme ça /// par exemple : si tu donnes 3 lettres liées au début du mot / la lettre finale/ tu la sépare des 2 autres par un schwa « ɛ » (ə) // tu la sépare avec ce schwa // mais ceci est ce qui m'a resté en mémoire // pour les pratiquer en classe // non /// ça veut dire / je les ai noté/ vu /// mais pour les pratiquer en classe // disant / en avoir une connaissance approfondie // je ne le sais pas
- 49 **Obs. :** professeur // vous n'avez pas fait d'activités pédagogiques /// comment élaborer des fiches ?
- 50 **Ens2 :** non /// ils nous ont donné une fiche-modèle // on a pu seulement définir ce que c'était /// les étapes//
- 51 **Obs. :** autrement dit // vous n'êtes pas arrivé à l'appliquer ?
- 52 **Ens2 :** l'appliquer et l'élaborer facilement / non /// on ne pouvait pas le faire
- 53 **Obs. :** ok professeur /// concernant le cours d'amazighe // de quoi vous vous servez vous /// les outils pédagogiques ?
- 54 **Ens2 :** les outils // les dessins/les images ou // la théâtralisation
- 55 **Obs. :** ou // vous vous basez juste sur le manuel scolaire ?
- 56 **Ens2 :** non /// maintenant // le manuel scolaire de l'élève /// en réalité / je voulais te dire / s'il n'y a pas le guide avec lequel je pouvais travailler moi // c'est difficile//

- 57 **Obs. :** **donc / vous n'avez pas le guide de l'enseignant ?**
- 58 **Ens2 :** lorsqu'on était en formation // ils nous ont donné le livre // le guide qui est subdivisé en 3 types de textes : un texte / par exemple / proche des chleuhs // un texte proche / par exemple / des tarifits /// nous par exemple / on choisira celui-là /// quand on le choisira // il y a par exemple / une langue standard // tu découvre qu'ils ont mélangés // dans le même texte / tu ne trouveras pas seulement l'amazighe des tarifits // tu en trouveras un mélange /// le mélange est appuyé par un glossaire qu'on trouve dans le guide de l'enseignant et qui explique les mots // il t'aide / il t'explique /// quand je prends le manuel de l'élève et je trouve des mots // j'en trouve rien à dire parce que je n'ai pas le glossaire en question /// le guide de l'enseignant aide /// je te l'ai déjà dit // dans ce glossaire / on trouve par exemple // l'explication des mots nouveaux /// qui présente la langue standard qu'ils sont entrain de former // une langue standard et unique au Maroc /// un seul amazighe /// pour expliquer aux enfants ces mots / c'est difficile // en plus / pour lire ce texte facilement et correctement comme l'arabe // non /// c'est difficile /// les élèves trouvent que toi aussi tu apprends // toi aussi tu syllabes // surtout que c'est la première fois où tu te mettes en contact avec un texte amazighe // pour le lire correctement /// impossible
- 59 **Obs. :** **concernant les images/ les posters // vous les tirez du manuel scolaire ou on vous les donne ?**
- 60 **Ens2 :** non /// on n'a rien // seulement / si on fait un effort personnel pour chercher des choses / des outils // par exemple / il y en a ceux qui préparent des images/ des dessins // moi / je les dessine sur le tableau // j'écris le mot et je dessine le référent qui lui correspond // si j'écris « ⵎⵏⵏⵓ » (/afus/ = la main) / je dessine la main sur le tableau (il passe au tableau : on est assis en face)
- 61 **Obs. :** **donc / vous dessinez // vous leur dessinez des choses sur le tableau et vous mettez le mot//**
- 62 **Ens2 :** j'écris le mot en-dessus du dessin / je colorie la lettre que je veux enseigner // et après / tu le mets sous différentes formes // tu vois /// maintenant // en arabe // il y a/il y a // tu vois comment elle s'écrit // l'amazighe non /// je ne sais pas /// j'avais entendu une fois que l'amazighe s'écrit reliée (écriture cursive) /// elle aussi / comme la majuscule // comme le français /// par exemple / tu vois//
- 63 **Obs. :** **non /// les lettres / c'est comme ça qu'on écrit en tifinaghe// (je lui montre l'alphabet tifinaghe)**
- 64 **Ens2 :** elle n'est pas liée ?
- 65 **Obs. :** **non /// d'origine // elle est liée // c'est parce que les lettres sont comme des formes qu'il veut paraît ça//**
- 66 **Ens2 :** ah bon /// comme ça /// il n'y a pas autre chose ?
- 67 **Obs. :** **c'est seulement comme ça qu'elle s'écrit /// quand on observe/on laisse une distance / un espace entre un mot et un autre // donc / ça est tu sépares les mots //**
- 68 **Ens2 :** non /// maintenant dans un seul / un même mot // les lettres / est-ce que //
- 69 **Obs. :** **ce sont les lettres//**
- 70 **Ens2 :** y a-t-il une autre forme d'écriture ?
- 71 **Obs. :** **c'est l'alphabet de l'IRCAM / de l'institut //**
- 72 **Ens2 :** je voulais te dire // il n'y a pas//
- 73 **Obs. :** **oui / je vous ai compris /// vous voulez dire // comme le français / on écrit la majuscule // en grandes lettres // la minuscule /// la graphie tifinaghe est unique /// et après // vous théâtralisez ?**
- 74 **Ens2 :** tu théâtralises //
- 75 **Obs. :** **le dialogue ?**
- 76 **Ens2 :** parfois je leur donne un dialogue / parfois non // par exemple / par coïncidence pour faire // pour leur écrire par exemple des modèles sur les cahiers // il coïncide avec l'arabe /// comment faire /// quarante cahiers / dans chacun / je dois écrire un modèle // et en plus en amazighe /// quand j'utilise le manuel // on trouve sur celui-là des modèles de lettres à suivre // je leur demande alors de prendre le manuel et écrire dedans /// si j'avais l'occasion / ils écrivent parfois sur le cahier d'amazighe // mais /// généralement / je ne trouve pas le temps
- 77 **Obs. :** **vous avez peut-être beaucoup // en classe /// beaucoup d'élèves ?**
- 78 **Ens2 :** non /// cette année / c'est mieux par rapport à l'année dernière // avant / on travaillait ici //

- avec 50 élèves // le nombre maintenant est réduit à 42/ 43//
- 79 **Obs. :** **cette année // vous avez combien d'élèves en classe ?**
- 80 **Ens2 :** l'année dernière / j'ai travaillé avec 40 // cette année / j'ai 37 // 3 ont changé d'école // maintenant / ils sont en 34 /// 34 élèves
- 81 **Obs. :** **quand vous êtes en cours d'amazighe // vous enseignez en tarifit ?**
- 82 **Ens2 :** tout en amazighe /// moi / je trouve qu'ils sont motivés /// hélas // nous / on n'a pas // je voulais te dire // on n'a pas//
- 83 **Obs. :** **ils veulent l'apprendre**
- 84 **Ens2 :** non /// eux/ils sont motivés // j'ai trouvé quelques élèves ici // Dieu est savant // si c'est juste ce que je leur donne ici ou s'ils l'apprennent à la maison // j'ai trouvé que quelques enfants travaillent bien // tous ce que lui dit / il l'écrit /// en fait // en expression orale / les dialogues // il ne trouve pas de problème mais // le problème maintenant / c'est : est-ce que tu te familiariseras avec ces textes ? /// en lecture//
- 85 **Obs. :** **donc / maintenant // c'est le problème de la lecture qui se pose ?**
- 86 **Ens2 :** en lecture / oui /// maintenant / la prononciation // quand tu prononces / tu trouves que ce n'est pas encore // en plus // le problème des mots / il trouve des mots qui ne sont pas les nôtres // pour comprendre // pour comprendre ce mot et l'utiliser // il lui faut l'explication // l'explication // moi-même / je ne la connais pas
- 87 **Obs. :** **donc / ils ont juste le problème de la lecture et de la terminologie ?**
- 88 **Ens2 :** oui ///
- 89 **Obs. :** **et concernant l'écriture / ils n'ont pas // de problème ? /// ils écrivent avec//**
- 90 **Ens2 :** voilà /// tu vois // il apprend / il écrit // il te faut du temps // un peu de patience pour maîtriser ceci // non / eux / je te l'ai dit // ils sont motivés en cours d'amazighe // ce n'est pas comme en cours d'arabe mais /// eux / ils espèrent apprendre l'amazighe /// mais // nous // on n'a pas /// eux / ils ont tous acheté les manuels // une preuve qu'ils veulent apprendre /// mais maintenant / ce manuel pour travailler avec // il contient des choses qui ne sont pas // en plus // il contient beaucoup d'informations // seulement / s'ils se sont limité à//
- 91 **Obs. :** **ça veut dire // il n'est pas simplifié ?**
- 92 **Ens2 :** qu'il soit simple // qu'il soit écrit avec une graphie plus grande au niveau de la forme que cette graphie // maintenant / il y en a ici des niveaux où l'enseignant demande à ses élèves d'acheter le manuel de la 1^{ère} année // pourquoi ? // il ne peut pas acheter celui de la 3^{ème} / la 4^{ème} année // celui-là est plus facile //
- 93 **Obs. :** **c'est l'initiation ///**
- 94 **Ens2 :** initiation /// je voulais te dire / même celui-là / il est encore difficile pour l'enfant // il faut qu'il y est /// par exemple / le texte peut contenir 4 ou 6 lignes // dialogue simple et facile /// moi par exemple je suis tel / ma mère s'appelle telle / mon père s'appelle tel / c'est tout // tu as compris /// dans un autre texte / ils peuvent mettre par exemple / j'habite // voilà où j'habite / notre maison a // tu les trouves//
- 95 **Obs. :** **rassemblés dans un seul texte//**
- 96 **Ens2 :** rassemblés dans un seul texte //
- 97 **Obs. :** **ok professeur // concernant vos objectifs /// avant de commencer un cours vous vous assignez avant un objectif à atteindre // par exemple : dans // concernant l'activité de lecture / concernant//**
- 98 **Ens2 :** effectivement ///
- 99 **Obs. :** **pour le cours d'amazighe / quel est l'objectif que vous visez atteindre ?**
- 100 **Ens2 :** maintenant / moi // ce que je veux // le maximum // c'est de leur faire apprendre seulement les lettres
- 101 **Obs. :** **qu'ils connaissent les lettres/l'alphabet // qu'ils écrivent et lisent ces lettres**
- 102 **Ens2 :** qu'ils lisent des lettres / des mots / des phrases // qu'ils les lisent et les écrivent /// autre chose / j'ai trouvé que ce n'est pas encore // il me faut encore des formations
- 103 **Obs. :** **vous voulez parler de la grammaire ou// ?**
- 104 **Ens2 :** oui // la grammaire / la conjugaison / les pronoms // quand des pronoms font corps avec le mot quand d'autres non
- 105 **Obs. :** **donc / vous voyez qu'il faut qu'il reste au niveau de l'alphabet // qu'il saura lire les mots / lire les phrases ?**
- 106 **Ens2 :** les phrases // les écrire et les lire ///
- 107 **Obs. :** **à propos // est-ce qu'il sépare entre les mots // entre le nom et le verbe//**

- 108 **Ens2 :** non /// moi-même / non /// peut-être / si je connaissais ça // ça sera possible//
- 109 **Obs. :** **ça dépend aussi du niveau de l'enseignant**
- 110 **Ens2 :** l'enseignant // effectivement
- 111 **Obs. :** **à propos de la graphie tfinaghe // comment vous avez fait pour l'apprendre ?**
- 112 **Ens2 :** je te l'ai dit // je l'ai appris comme ça / avec les élèves / pendant la formation dont on a bénéficié//
- 113 **Obs. :** **autrement dit // avant la formation / vous aviez des connaissances sur l'amazighe ?**
- 114 **Ens2 :** j'avais /// j'avais//
- 115 **Obs. :** **donc / vous la voyez // mais vous ne pouvez pas l'écrire ?**
- 116 **Ens2 :** non /// je voulais te dire / je connaissais pas mal de mots comme mon nom // beaucoup // je te disais // j'avais appris presque 15 lettres mais c'était difficile /// maintenant / quand j'étais en formation et avec les activités qu'on a fait // les 3 jours / j'ai trouvé le tfinaghe facile et je l'ai vite appris // vite//
- 117 **Obs. :** **vous voyez l'alphabet tfinaghe comme ça dans des objets ou // je voulais vous dire // avant la publication des manuels scolaires ?**
- 118 **Ens2 :** on les trouve / on les trouve dans plusieurs places // dans quelques enseignes de boutiques où // on les trouve dans les voitures // le « ⵎ » (« z ») /// on les trouve aussi dans les fêtes de mariage // les gens circulaient avec le drapeau des amazighes//
- 119 **Obs. :** **il garde le symbole//**
- 120 **Ens2 :** non / ce symbole est présent // on le trouve aussi // on trouve encore quelques femmes anciennes qui mettent des tatouages ou//
- 121 **Obs. :** **ok /// à propos // comment vous leur présentez l'alphabet // comment vous présentez tfinaghe aux élèves ?**
- 122 **Ens2 :** d'une façon simple // il n'y a pas une technique spéciale // juste par exemple // par exemple / je dis un mot comme ça // je leur dit : qui va l'écrire ? // s'il y a quelqu'un qui l'écrira / c'est ok / sinon / il écrit la plupart des lettres qu'il connaît // il s'arrête et je continue moi // je leur dit /// l'essentiel / moi / je vois que les mots amazighes /// ils connaissent leur sens // quand je lui écrirai « ⵎⵓ » (fus = la main) / il le connaît // autrement dit / ce n'est pas la peine de le lui expliquer // il le comprend lui-même /// disant / le problème qui se pose est au niveau de l'écriture seulement // le problème est dans l'écriture /// et la lecture // c'est là où il y a le problème seulement /// pour leur faire apprendre cet alphabet // c'est tout /// par exemple / chaque séance / je lui présente une lettre / je lui donne // je lui écrit les mots / j'écris les mots ou je lui dessine // et je les passe au tableau pour écrire « ⵎⵓ » (fus = la main) // comment l'écrire // je te l'ai dit // la majorité / l'un écrit tout le mot / l'autre écrit les lettres qu'il connaît // je termine moi / je termine moi // et après je me lance dans l'objectif que je vise : la lettre /// je colorie la lettre / je la lit / je l'écris toute seule // les techniques presque de l'arabe /// comme je présente la lettre en arabe / je la présente en amazighe
- 123 **Obs. :** **quand vous leur écrivez la lettre // est-ce que vous prenez en considération la taille / l'espace que//**
- 124 **Ens2 :** exactement
- 125 **Obs. :** **il faut que la taille de la lettre ne dépasse pas tel nombre de lignes/intercales///**
- 126 **Ens2 :** pas souvent // la plupart du temps /// je ne fais pas//
- 127 **Obs. :** **donc / ils écrivent seulement // lettres grandes/petites /// peu importe//**
- 128 **Ens2 :** non /// on prend en considération l'esthétique // la beauté de l'écriture mais // avec précision /// par exemple / les lignes / les intercales / non // comme si//
- 129 **Obs. :** **il faut que l'écriture soit belle seulement**
- 130 **Ens2 :** tout à fait /// par exemple / comme j'écrirai /// maintenant / moi // j'écris la lettre « ⵎ » (m) sur le tableau par exemple // exactement /// une fois /// tu vois / la personne se perd / oublie // une fois / l'objectif que je vise est qu'il la saura seulement // la savoir / la connaître et l'écrire // et maintenant / comment // il l'écrira / combien de lignes / d'intercales qu'il doit compter est // disant / un autre objectif / secondaire // ce n'est pas essentiel / principale // il faut qu'il apprenne la lettre // savoir lire et savoir écrire//
- 131 **Obs. :** **à propos / quand vous parlez avec eux // à propos de l'appellation des lettres // est-ce que vous leur dites : « l-mim » (l'appellation du « m » en arabe) // « s-sin » (l'appellation du « s » en arabe) /// ou vous leur dites comme il est dans le manuel : « yam » (l'appellation du « m » en amazighe) / « yas » (l'appellation du « s » en**

- amazighe) // ?**
- 132 **Ens2 :** non /// on leur donne les 2 signes
- 133 **Obs. :** **vous leur dites les 2 // vous leur dites « l-mim » (l'appellation du « m » en arabe) et « yam » (l'appellation du « m » en amazighe)**
- 134 **Ens2 :** non // je leur dit par exemple : la lettre « C » (« m ») // voilà je leur avais fait ceci (il me montre ceci sur une feuille) / je l'ai écrits avec la lettre arabe qui lui correspond//
- 135 **Obs. :** **vous écrivez la lettre en tfinaghe et son correspondant en langue arabe /// vous écrivez par exemple : la lettre « Ⓞ » (« s » en amazighe) avec « س » (« s » en arabe) pour apprendre//**
- 136 **Ens2 :** tout à fait ///
- 137 **Obs. :** **par exemple /// pendant le cours/quand vous passez d'une séance d'arabe à une séance d'amazighe // vous ne trouvez pas de problème /// autrement dit/ce n'est pas par exemple si vous parlez avec eux en amazighe / eux ils écrivent en arabe ou // ils ne trouvent pas de problème là-dessus ? /// ça veut dire/l'élève sépare entre la séance d'amazighe et la séance de//**
- 138 **Ens2 :** non /// ils séparent /// je te l'ai dit/ils sont motivés // c'est comme s'ils espèrent l'avoir apprise /// quelques élèves se perdent mais // par exemple / quand je leur dis : donnez-moi quelques mots en amazighe où par exemple le « ⵝ » (« ⵝ » (z) en amazighe) ou / est actualisé / je reprends en disant « yaz » (l'appellation du « z » en amazighe) puis « zay » (l'appellation de « ز » (« z ») en arabe) /// tu vois / pour le garder en mémoire // l'élève me le donne en arabe // mais c'est rare
- 139 **Obs. :** **donc / il s'induit en erreur // il ne sait pas si vous voulez un mot arabe ou//**
- 140 **Ens2 :** tout à fait ///
- 141 **Obs. :** **parce que vous prononcez la lettre en amazighe / en arabe et lui // il ne sait pas //**
- 142 **Ens2 :** mais // ce n'est pas souvent // 3 / 4 cas
- 143 **Obs. :** **des cas seulement //**
- 144 **Ens2 :** des cas seulement // isolés /// ce n'est pas un phénomène
- 145 **Obs. :** **comment vous voyez la graphie // disant /// votre point de vue personnel et professionnel // cette graphie / tfinaghe /// vous voyez que les élèves l'apprennent ou vont l'apprendre après ou /// elle pose un problème ?**
- 146 **Ens2 :** maintenant / eux // concernant // quand tu mets la personne en face de la réalité // tu lui dis voilà / c'est tout ce qu'il y a // le pain à base de blé dur / il le mangera tout seul et survivra avec pendant longtemps /// comme ça ils l'apprendront // eux // maintenant / tu vois // pour moi // pour moi maintenant // la personne / elle connaîtra les lettres / le patrimoine / sa culture mais maintenant // comme // on a entendu à l'époque où ils voulaient intégrer l'amazighe dans les programmes // à l'école / dans /// ils voulaient la standardiser / lui attribuer des lettres // on aimait qu'on lui attribue les lettres latines /// comme par exemple/ le français ou comme//
- 147 **Obs. :** **vous voyez maintenant que la graphie latine est mieux que tfinaghe ?**
- 148 **Ens2 :** non /// mais ce n'est pas la question de mieux /// par exemple // maintenant / comme si l'élève / il était prêt / il connaissait le français // par exemple /// les lettres latines//
- 149 **Obs. :** **mais pour la classe de 1^{ère} année // qu'est-ce qu'il connaît /// il ne connaissait pas encore l'arabe pour connaître le français**
- 150 **Ens2 :** l'essentiel / il l'apprendra // il l'apprendra en 3^{ème} année /// le français est intégré en 2^{ème} année
- 151 **Obs. :** **vous maintenant / vous voyez que s'ils ont opté pour la graphie latine // les élèves l'apprendront mieux qu'avec la graphie tfinaghe ?**
- 152 **Ens2 :** les gens auront pu bénéficier plus facilement // par exemple l'internet // beaucoup de choses // maintenant / il y aura du retard seulement // il n'y aura pas de /// le retard /// comme le retard qui accompagne l'apprentissage de l'arabe chez l'enfant//
- 153 **Obs. :** **vous voulez dire / il veut mieux qu'il apprenne 2 graphies / mieux que d'apprendre 3 graphies ?**
- 154 **Ens2 :** oui // maintenant / par exemple // l'enfant à l'ouest du Maroc / à Fès / ne trouve pas de problème avec l'arabe // il l'apprend facilement /// même s'ils ont l'arabe dialectal mais / il n'y a pas une grande différence // puisqu'il vit dans des circonstances / il n'a pas de problème // nous ici / non /// les enfants vivent loin de l'usage de l'arabe // ni l'arabe dialectal ni l'arabe classique /// l'amazighe /// ils auront du enseigner l'arabe //

- comparativement à l'enfant à Fès ou à Casablanca // il est en retard /// un peu en retard au niveau de l'acquisition de la langue / comme /// bref / l'expression orale // la dictée /// je pense / moi // ils n'ont pas fait d'enquête // pour que la personne voit de ces propres yeux // maintenant / la question de l'amazighe / c'est la même chose // je voulais te dire // concernant ces lettres de tifinaghe / il n'y a aucun problème mais tifinaghe maintenant // comme si la personne prendra un peu de retard pour suivre la civilisation // la modernité /// par exemple / que l'internet // maintenant / il y a les lettres arabes / il y a les lettres de // par exemple//
- 155 Obs. : **même les lettres de tifinaghe existent /// pour écrire avec // je vous disais // sur votre ordinateur / vous pouvez écrire avec // mais / il faut que vous le programmiez sur cette option // donc / comme vous écrivez un texte en arabe ou en français / c'est possible de programmer votre ordinateur pour écrire à la place des lettres du français // il écrira en tifinaghe//**
- 156 Ens2 : je ne le savais pas // j'ai cru que ce n'est pas encore//
- 157 Obs. : **à propos // comment vous voyez ceux qui disent que la graphie tifinaghe // c'est elle qui nous aidera pour avoir une langue standard ? /// cette idée // est-ce qu'elle est//**
- 158 Ens2 : effectivement /// maintenant / cette graphie est commune // il n'y a pas de caractéristiques//
- 159 Obs. : **pas de différence entre une région et une autre // la graphie est commune**
- 160 Ens2 : disant // standardiser oui /// elle standardisera//
- 161 Obs. : **comment vous voyez ce dont ils apprennent /// maintenant les élèves ? // dont ils apprennent tifinaghe // pour qu'il y est / une progression après /// qu'est-ce que vous voyez qu'il faut qu'on fasse ?**
- 162 Ens2 : maintenant par exemple // juste la question de /// le fait // par exemple / que les instituteurs/ les enseignants / eux-mêmes // il leur faut // je ne sais pas // tu trouves des décalages // tu trouves par exemple // quelqu'un qui cherche // il cherche / différentes choses // il rassemble les informations et développe ses informations sur amazighe /// tu trouve quelqu'un d'autre non // par exemple / ceci est vu les conditions de vie des gens/les conditions de santé et l'état psychologique et //
- 163 Obs. : **donc / maintenant // il faut commencer par l'enseignant // qu'il apprend tout d'abord avant de passer à l'élève ?**
- 164 Ens2 : pour les élèves//
- 165 Obs. : **tout dépend de l'enseignant**
- 166 Ens2 : tout à fait /// si tu lui donnes quelque chose comme ça // en forme // pourquoi il ne peut pas se l'approprier//
- 167 Obs. : **surtout l'enfant en 1^{ère} année est capable d'apprendre tout//**
- 168 Ens2 : tout à fait /// ils reçoivent seulement /// je te l'ai dit // ils apprennent l'arabe qu'ils n'entendent pas et malgré cela // ils l'apprennent//
- 169 Obs. : **que dire donc de l'amazighe /// leur propre langue//**
- 170 Ens2 : ah oui /// que dire de leur propre langue // je te l'ai dit // il est motivé//
- 171 Obs. : **vous avez un peu /// une idée concernant /// lorsqu'on parle de l'amazighe standard // sur la standardisation ? /// autrement dit / comment vous voyez ce projet de la standardisation // c'est possible // ce n'est pas possible ?**
- 172 Ens2 : je te dirai /// toutes les langues du monde ont passé par cette étape /// peut-être / la langue vivait un éparpillement // pour des conditions économiques/ la géographie/ par exemple // les arabes avant / ils avaient 7 alphabets ou je ne sais pas combien /// même le coran // chacun le lit différemment // presque 7 lectures /// après / le coran les a réunis // le coran disant // est une langue standard pour la langue arabe et nos ancêtres /// maintenant / tout le monde la connaît // ils l'apprennent par cœur / ils la lisent // de ce avec quoi ils travaillent /// à cause de l'enseignement / la lecture // ça y est / il y avait un abandon et après il s'est rattaché à une langue standard//
- 173 Obs. : **maintenant / vous voyez que la standardisation est // possible ?**
- 174 Ens2 : pour l'amazighe // encore /// ça sera la même chose /// dans 10 ans ou 15 ans au plus tard//
- 175 Obs. : **il sera une langue standard // une seule langue**
- 176 Ens2 : la plupart de la population se comprendra /// je voulais te dire // la télévision // les informations//
- 177 Obs. : **comment vous voyez maintenant où il en est arrivé ? /// comment vous trouvez l'étape que l'amazighe a atteint jusqu'à maintenant ? /// autrement dit / du côté de**

- l'enseignement / du côté // est-ce qu'elle est présente à la télévision ou non / du côté de sa présence dans la presse// ?**
- 178 **Ens2 :** il y a des opportunités /// je ne sais pas pourquoi le Maroc ne s'en serve pas // je ne sais est-ce que // comme la télévision / la radio // la personne saura beaucoup // et pourtant / j'ai vu des émissions qui présentent l'alphabet // je voulais te dire // ils ont tardés seulement // il fallait développer ceci /// ils auront du aider la personne avec cette formation des instituteurs qu'ils font // il y aurait beaucoup /// c'est à partir de la formation // d'ici que j'ai pu apprendre quelques lettres / comment les lire / comment les écrire /// les formateurs avaient 4 jours ou 5 dans le programme // quand ils sont venu / ils ont découvert qu'on leur a accordé 3 jours // les conditions de 3 jours avec le logement/ la nourriture // par exemple / la salle sera disponible jusqu'à quand // tu comprends /// on leur a donné 3 jours /// 3 jours // eux aussi étaient // eux-mêmes /// je voulais te dire // les formateurs qui sont venu de l'institut amazighe disaient // nous / on est pas venu pour ça // un groupe / on l'a formé avant et on compte lui assurer une 2^{ème} session de formation /// ils ont trouvé un problème / des instituteurs nouveaux qui n'ont jamais eu de formation//
- 179 **Obs. :** **eux /// il faut commencer avec eux dès le début**
- 180 **Ens2 :** ils ont trouvé que les techniques ne sont pas prêtes /// beaucoup d'obstacles
- 181 **Obs. :** **vous voyez que le problème qui se pose est au niveau de la formation ?**
- 182 **Ens2 :** la formation /// qu'est-ce que je vais te dire // les uns ont bénéficié de 5 jours / d'autres de 15 jours de formation // d'autres ont fait juste 3 jours // comme moi maintenant // maintenant / la situation de l'amazighe // chaque école se pose un problème : un enseignant a été formé en 10 ou 15 jours // un autre / formé en 3 jours // un autre / 5 jours // ceci varie d'une classe à une autre
- 183 **Obs. :** **oui /// le résultat diffère // celui qui a été formé en une semaine n'est pas comme celui qui a été formé en 2 ou 3 jours /// vous / vous voyez maintenant que pour avancer // il faut que la formation soit//**
- 184 **Ens2 :** il faut qu'ils donnent plus de temps à la formation // par exemple / pendant les 3 jours // j'ai appris l'alphabet // il fallait nous accorder encore 5 jours pour découvrir les pronoms / comment /// tu vois / par exemple // la phrase est composée des pronoms / le nom // il y a /// il nous ont juste signaler ceci // pour le détailler / l'expliquer et l'utiliser non /// pour travailler ou élaborer une fiche // qu'est-ce que c'est // on syllabait /// les titres//
- 185 **Obs. :** **donc / vous pensez que le problème est seulement au niveau de la formation // et concernant les outils pédagogiques ? /// les outils ?**
- 186 **Ens2 :** maintenant / les outils // on peut les dépasser//
- 187 **Obs. :** **je voulais vous dire // qu'est-ce qui manque // ce dont on a besoin à part le manuel de l'élève ? /// qu'est-ce qu'il faut pour atteindre de bons résultats ?**
- 188 **Ens2 :** je ne peux pas te dire sur le champ // nous / maintenant // tu vois//
- 189 **Obs. :** **il reste le manuel de l'élève / le livre de //**
- 190 **Ens2 :** le manuel de l'élève / le guide de l'enseignant // les images existent /// pour travailler avec et faire l'expression orale /// presque / il n'y a pas de différence entre la forme sous laquelle tu peux présenter un cours d'arabe et celle//
- 191 **Obs. :** **vous voyez que les outils dont vous vous servez dans le cours d'arabe peuvent être utiles aussi pour le cours d'amazighe ?**
- 192 **Ens2 :** oui ///
- 193 **Obs. :** **ok professeur /// comment voyez-vous l'amazighe ? /// qu'est-ce que vous attendez de l'amazighe au Maroc ? // comment vous voyez la langue amazighe actuellement // qu'est-ce que vous attendez d'elle qu'elle fasse après ? /// où on était avant et où on est maintenant ?**
- 194 **Ens2 :** maintenant // l'amazighe atteindra les objectifs qu'ils lui ont assignés eux /// elle arrivera si elle veut arriver /// si elle n'a pas atteint un pourcentage important // elle atteindra un peu//
- 195 **Obs. :** **ça dépend aussi de celui qui enseigne l'amazighe /// y a-t-il des résultats après // du côté des chercheurs / du côté des enseignants // tout le monde /// tous les responsables / les décideurs**
- 196 **Ens2 :** maintenant // petit à petit /// l'attention et la formation continue et // personne ne peut // moi / ce que je sais / je le présente // moi / j'aimerai connaître plus en amazighe mais je te disais // maintenant / tu cherches un ouvrage qui traite des pronoms // je n'ai pas trouvé /// un dictionnaire//

- 197 **Obs. :** **maintenant / ceci existe // reste le problème de la distribution de ces ouvrages seulement**
- 198 **Ens2 :** nous // on n'a rien ici // si j'arrive à trouver un ouvrage / je le lirai // je n'aurai pas besoin de formation
- 199 **Obs. :** **l'auto-formation**
- 200 **Ens2 :** il faut savoir lire / écrire / connaître les pronoms // quand ils font ou non corps avec le mot // bref / ce genre de choses /// nous / on nous a fait allusion seulement
- 201 **Obs. :** **juste un signe //**
- 202 **Ens2 :** un signe seulement // disant // ceci ne restera pas en mémoire seulement s'il y avait//
- 203 **Obs. :** **les outils /**
- 204 **Ens2 :** les outils dont // je ne les ai pas trouvés /// ils nous ont fait signe // j'ai gardé des choses en mémoire et j'ai oublié des choses // j'ai juste pris l'alphabet // c'est ce que je donne maintenant aux enfants /// comment écrire les lettres / comment les lire // ça suffit // autre chose // il le sait /// surtout qu'on n'a pas quelqu'un parmi les élèves qui ne sait pas l'arabe
- 205 **Obs. :** **tous les élèves parlent l'amazighe ?**
- 206 **Ens2 :** ils parlent tous l'amazighe /// le problème // ils le comprennent / sans le théâtraliser / sans // ils le comprennent
- 207 **Obs. :** **à propos des lettres // ils les prononcent correctement comme dans // ou ils confondent entre [t] et [ṭ] qu'on a au Rif ?**
- 208 **Ens2 :** non // disant // je les guide parce que le « ṭ » par exemple // on peut l'utiliser pour lire / par exemple // [tiṭawin] (les yeux) /// on dit / ça y est / nous // on le lira [tiṭawin] (les yeux) /// c'est possible de le lire avec [ti] ou avec [ṭ] / nous / on dit [tiṭawin] (les yeux) // ça y est on le garde comme ça //
- 209 **Obs. :** **donc / vous // même s'il est écrit avec un « t » de tifinaghe // vous le lisez avec un [ṭ] [tiṭawin] (les yeux) /// comme on le prononce ici ?**
- 210 **Ens2 :** comme on dit ici ///
- 211 **Obs. :** **mais vous prononcez [ṭ] // cette lettre [ṭ] n'existe pas dans l'alphabet tifinaghe /// il faut prononcer [t]**
- 212 **Ens2 :** non // maintenant / c'est l'initiation
- 213 **Obs. :** **si vous voyez // nous on dit [ṭ] // il y a des régions au Maroc où on ne trouve pas ce [ṭ] // ils ont [t] alors pour aller vers la standardisation / il faut avoir soit [t] soit [ṭ] qui nous sera commune**
- 214 **Ens2 :** non /// maintenant au début // c'est comme ça et après//
- 215 **Obs. :** **vous voulez dire si au début il prononce [ṭ] // ça ne sera pas grave//**
- 216 **Ens2 :** oui // tu ne lui diras pas que ce n'est pas juste // [tiṭawin] (les yeux) c'est [tiṭawin] (les yeux) // c'est pareil
- 217 **Obs. :** **vous voulez dire // comme [ṭ] comme [t] // tu lui diras que les 2 sont justes // c'est après qu'il saura que//**
- 218 **Ens2 :** justement // maintenant // tu vois // nous-mêmes / il y a des textes qu'on n'arrive pas à utiliser / moi-même // quand je veux lire un texte pour l'enfant // je babille /// je voulais te dire // une demie heure passe seulement en essayant que l'instituteur puisse lire le texte / que dire donc qu'il fasse un dialogue avec les enfants/un//
- 219 **Obs. :** **à propos du cours // vous commencez avec la lettre / ils l'écrivent puis vous leur donnez les mots à prononcer ?**
- 220 **Ens2 :** non // moi maintenant // en écrivant / soit je dessine et je leur dis : c'est quoi ça ? /// ils disent « fus » (la main) // tu l'écris et tu écris autre chose / puis // à la fin / je colorie la lettre // ça y est // je lui applique les techniques de l'arabe /// je l'isole / je lis le mot / la lettre /// la séance suivante par exemple // j'écris une phrase ou /// par exemple / ils la lisent à tour de rôle / un par un et après // tu soutiens cette lettre encore avec des mots//
- 221 **Obs. :** **si vous leur donnez un mot comme ça en amazighe sans l'écrire sur le tableau / peuvent-ils l'écrire ?**
- 222 **Ens2 :** ils l'écriront oui
- 223 **Obs. :** **ils l'écriront sans le copier ?**
- 224 **Ens2 :** comment on dit en amazighe : la dictée // quand je veux attribuer des notes aux enfants /// l'enfant passe au tableau pour lire // s'il lit correctement tout ou la moitié / je lui donne la moyenne // il l'a lu d'une manière incorrecte // tu vois // il a pu lire tout / je lui donne 6 ou

- 7 /// pour l'écriture aussi // ils passent au tableau un par un / je lui dit le mot // il l'écrit // s'il l'écrit correctement // je découvre différentes formes / positions // j'ai découvert une fille // tout ce que tu lui donnes // elle l'écrit // peut-être quelqu'un l'aide à la maison // ce n'est pas /// je t'ai dit // tout ce que je lui dit / elle l'écrit // ce n'est pas//
- 225 **Obs. :** **donc / elle maîtrise bien l'alphabet**
- 226 **Ens2 :** elle écrit avec correctement // la question que tu as posé // combien d'intercales / lignes doit-il compter // non // pas encore /// ça ne fait pas encore partie des objectifs /// pour moi maintenant // c'est comme un 2^{ème} objectif / un objectif secondaire // ce n'est pas//
- 227 **Obs. :** **en 1^{er} lieu // ils l'écriront n'importe comment // il sait qu'il y a un code / une lettre d'amazighe / un code arabe et un code français // maintenant / en 1^{ère} année // ils ont seulement 2 graphies // ils n'ont pas la 3^{ème} graphie /// ils n'ont pas un grand problème comme en 2^{ème} ou 3^{ème} année /// ils apprennent 2 systèmes alphabétiques seulement**
- 228 **Ens2 :** oui ///
- 229 **Obs. :** **ce n'est pas comme en classe de 3^{ème} année / il faut que l'élève maîtrise 3 alphabets // ok /// vous voyez qu'il y a quelque chose à ajouter ?**
- 230 **Ens2 :** en quoi ?
- 231 **Obs. :** **en ceci // dans l'enseignement de l'amazighe ici // vous voyez // donc / à part la formation//**
- 232 **Ens2 :** disant // la question dont on a parlé // toi et moi /// il nous faut des ouvrages
- 233 **Obs. :** **il faut des références ?**
- 234 **Ens2 :** les références /// au lieu d'attendre quelqu'un pour te guider // tu peux seulement les acheter//
- 235 **Obs. :** **en profiter du temps // au lieu d'attendre//**
- 236 **Ens2 :** oui // tu t'en bénéficieras vite // de cette façon / la personne apprendra beaucoup // ce n'est pas comme la formation /// l'ouvrage est toujours là / à côté de toi // la personne saura beaucoup /// nous / il ne nous reste pas trop // il nous faut // juste /// pour moi / il faut comment lire vite le texte / comment maîtriser le temps pour apprendre et pour enseigner aux enfants comment // eux / ils s'expriment / ils se communiquent // ils n'ont pas de problème à ce niveau
- 237 **Obs. :** **mais / en tarifit et non pas en amazighe ?**
- 238 **Ens2 :** en tarifit /// ce n'est pas avec cette langue // cette langue est difficile // maintenant / moi-même / il faut que je lise le texte en dehors de la classe avant de venir le présenter en classe /// je voulais te dire // tu vois / maintenant // comment trouver du temps // il faut te destiner à ceci seulement
- 239 **Obs. :** **donc / peut-être / s'il y avait un enseignant qui se chargera de l'amazighe seulement // peut-être / il y aura de bons résultats ?**
- 240 **Ens2 :** possible /// tu vois maintenant // les lacunes // sont présentes//
- 241 **Obs. :** **c'est évident d'y avoir des lacunes au début**
- 242 **Ens2 :** par exemple // qu'il y est un instituteur arabophone qui ne sait ni le tachelhit // ni ceci / ni cela // le processus de sa formation sera difficile // ce n'est pas comme le tarifit//
- 243 **Obs. :** **il lui faut la terminologie**
- 244 **Ens2 :** maintenant // nous / on a seulement le problème de la graphie // comment la lire / comment l'écrire et // maintenant // moi / j'utilise les pronoms / la grammaire // disant la langue est standardisée /// mais / on n'est pas encore conscient // par exemple / moi // si tu me donnes un amazighe étrange // moi-même / je peux séparer entre les pronoms//
- 245 **Obs. :** **vous pouvez les séparer vous-mêmes ?**
- 246 **Ens2 :** oui /// je te l'ai dit // je me souviens seulement de quelques signes // il y a des pronoms qui s'écrivent seuls / d'autres qui font corps avec le mot /// pour te dire : lesquels ? / je ne sais pas // même si / ils nous en ont parlé // je ne me souviens pas /// si j'ai noté // dans une feuille / quelque chose mais // c'est pas suffisant /// la conscience n'a pas de règle /// toi / tu cherche / tu te perdras sans connaître les pronoms qui font corps avec le mot // et ceux qui sont isolés /// ceci / moi-même / je ne le sais pas / je ne peux pas lire le texte vite / rapidement // il faut que je le lise 3 ou 4 fois avant // pour que je puisse moi-même le lire
- 247 **Obs. :** **pour pouvoir le présenter à l'élève**
- 248 **Ens2 :** oui ///
- 249 **Obs. :** **donc / pour l'élève // son enseignant est le prototype /// donc si//**
- 250 **Ens2 :** s'il voit que tu lises encore de cette façon // tu syllabes /// il fera du bruit /// je voulais te

- dire // il n'y aura pas de gain/d'intérêt//
 251 Obs. : **il ne sera pas intéressé /// ok // merci professeur**
 252 Ens2 : avec plaisir.

Entretien 3 (E3)

- 1 Obs. : **ok /// depuis quand vous enseignez l'amazighe ?**
 2 Ens3 : moi ou notre établissement ?
 3 Obs. : **non non // vous ?**
 4 Ens3 : moi // cette année // ma troisième année
 5 Obs. : **depuis trois ans ?**
 6 Ens3 : trois ans dans le même établissement // j'ai changé de niveau / j'avais les élèves de la 6^{ème} année qui n'avaient pas de cours d'amazighe /// je voulais te dire // en classe de 2^{ème} année / c'est la troisième année
 7 Obs. : **cette année / c'est la troisième année en classe de 2^{ème} année /// avant / vous prenez en charge une classe de 6^{ème} année ?**
 8 Ens3 : non // déjà // depuis deux ans / j'enseignais en 2^{ème} année // après / j'ai pris en charge la 6^{ème} année /// pas de cours d'amazighe à ce niveau
 9 Obs. : **l'année dernière ?**
 10 Ens3 : l'année dernière /// cette année / j'enseigne en 2^{ème} année // les élèves ont un cours de langue amazighe
 11 Obs. : **c'est-à-dire / depuis quand vous enseignez l'amazighe ? /// cette année/trois ans ?**
 12 Ens3 : j'enseigne la langue amazighe depuis trois ans
 13 Obs. : **vous prenez en charge une classe de 2^{ème} année ?**
 14 Ens3 : oui // la 2^{ème} année
 15 Obs. : **en plus du cours d'amazighe /// vous enseignez quoi // à vos élèves ?**
 16 Ens3 : à part la langue amazighe // il y a la langue arabe / la langue française//
 17 Obs. : **vous enseignez le français aussi ?**
 18 Ens3 : oui // le français en 2^{ème} année // maintenant / ils ont trois langues en 2^{ème} année : l'amazighe/ l'arabe et le français
 19 Obs. : **vous avez bénéficié d'une session de formation ?**
 20 Ens3 : j'ai bénéficié d'une formation pour la première fois /// autrement dit / j'ai déjà enseigné l'amazighe sans être formé auparavant /// avec mes efforts personnels seulement
 21 Obs. : **en novembre ?**
 22 Ens3 : oui // en novembre
 23 Obs. : **concernant les étapes suivies dans la formation//**
 24 Ens3 : les étapes de l'enseignement de l'amazighe // pendant la formation ?
 25 Obs. : **oui // les activités faites /// vous avez travaillé sur la graphie / sur quoi vous avez travaillé pendant la formation ?**
 26 Ens3 : tu veux dire // est-ce qu'on applique ce qu'on a fait pendant la formation ou pas ?
 27 Obs. : **non // tout d'abord / qu'est-ce que vous avez fait pendant cette formation ?**
 28 Ens3 : tu as vu // au début / on a appris // au début / on a travaillé sur la linguistique / la prononciation de tfinaghe / comment on écrit avec /// après / on a travaillé sur la méthodologie / ce que veut dire / comment // présenter les cours d'amazighe // mais / c'est insuffisant
 29 Obs. : **à propos de la formation // vous avez appris quelque chose ?**
 30 Ens3 : moi personnellement / j'ai appris quelque chose // mais pour le présenter aux élèves / c'est difficile un peu
 31 Obs. : **ça veut dire//**
 32 Ens3 : l'application est difficile // impossible /// parce que le niveau des élèves est nul
 33 Obs. : **du côté de la pratique // quel est le problème qui vous empêche d'appliquer ce que vous avez appris pendant la formation ?**
 34 Ens3 : pour l'appliquer // préparer les fiches et présenter les étapes l'une à la suite de l'autre // même si tu arrives à le faire // les élèves ne comprendront rien /// autrement dit / même si tu leur écris ceci // ils n'arriveront pas à le lire parce que // comme je te l'ai dit // au niveau de la 1^{ère} année / ils n'ont pas encore maîtrisé les lettres de tfinaghe

- la langue amazighe pure dans l'absence de l'influence d'une autre langue /// ici / on a un mélange : l'espagnol/ l'arabe///
- 55 **Obs. :** **on efface le « r » par exemple**
- 56 **Ens3 :** on enlève le « r » / on enlève d'autres oui // mais / les gens de l'institut royal de la culture amazighe nous ont dit : parlez avec eux dans votre langue /// mais / on peut leur parler dans notre langue dans l'activité de l'expression orale/ la communication /// même si pendant l'activité de communication je fais le possible pour intégrer les dialogues et les répliques en amazighe tels qu'ils sont écrits // parce que /// les trois ou quatre élèves dont je t'ai parlé et qui sont à niveau // parlent tel qu'on l'a écrit dans le manuel // si un « l » un [l] si un « r » un [r] ///
- 57 **Obs. :** **ils la comprennent ?**
- 58 **Ens3 :** ils la comprennent /// parce que moi / je leur explique quelques mots en leur donnant le sens général
- 59 **Obs. :** **ont-ils bénéficié d'un cours d'amazighe en 1^{ère} année ?**
- 60 **Ens3 :** quelques uns /// parce que // actuellement/les élèves ne connaissent pas toutes les lettres//
- 61 **Obs. :** **et ces trois// ?**
- 62 **Ens3 :** peut-être ils l'ont appris // ils ont pu assimiler un peu//
- 63 **Obs. :** **en 1^{ère} année**
- 64 **Ens3 :** ils l'ont appris un peu en 1^{ère} année // mais / je voulais te dire // j'ai commencé tout d'abord à leur présenter les lettres /// j'ai trouvé // tu vois /// je leur dit : voilà comment se lit : [a] et [u] avec [m] et [t] /// parce que si vous leur écrivez « C » (m) et vous leur dites que c'est un « yam » // eux / ils diront [ma] // tu as vu qu'en prononçant on dit pas [yama] // car « y » doit être accompagné d'un « a »/ « i » ou « u » /// j'essaie toujours de leur donner des informations exactes comme on trouve dans le programme //
- 65 **Obs. :** **donc / vos élèves n'ont pas tous appris l'amazighe en classe première?**
- 66 **Ens3 :** ils l'ont appris
- 67 **Obs. :** **ils l'ont tous appris ?**
- 68 **Ens3 :** seulement // ils ne l'ont pas tous assimilé /// autrement dit / ils ont eu un cours d'amazighe et ça fait longtemps que l'amazighe s'enseigne dans cette école // donc / on l'avait en classe de 1^{ère} année et ces élèves l'ont appris parce que l'amazighe s'enseigne ici depuis 3 ou 4 ans /// tu as compris /// maintenant / il s'enseigne au niveau de la 4^{ème} année // alors / ça fait 4 ans que l'amazighe existe dans cet établissement mais les élèves n'ont rien appris
- 69 **Obs. :** **donc / lorsqu'on est en 2^{ème} année // c'est comme si on est encore en 1^{ère} année d'amazighe//**
- 70 **Ens3 :** autrement dit // si tu visites une classe de 4^{ème} année / tu trouveras // l'amazighe enseigné en 1^{ère} année parce qu'ils n'ont pas//
- 71 **Obs. :** **ils utilisent le manuel de la 1^{ère} année ?**
- 72 **Ens3 :** oui ///
- 73 **Obs. :** **avant de présenter un cours // vous vous tracez un objectif ?**
- 74 **Ens3 :** c'est obligatoire
- 75 **Obs. :** **en ce qui concerne l'amazighe // quand vous préparez un cours // quel est l'objectif que vous mettez devant vous et que vous visez atteindre ?**
- 76 **Ens3 :** ça dépend du cours et de l'objectif visé /// par exemple // si j'ai à présenter une activité de lecture // moi / mon objectif est que les élèves puissent lire correctement et en bloc les syllabes et les mots // même s'ils n'en comprennent pas le sens // par exemple : « ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ » (tamaziɣt = l'amazighe) // ils liront [t] (t) avec [a] (a) [ta] (ta) / [m] (m) avec [a] (a) [ma] (ma) /// moi / je leur lis en segmentant ce mot et après // ils le lisent en bloc ///
- 77 **Obs. :** **donc / l'objectif de l'activité de lecture est de //**
- 78 **Ens3 :** c'est la lecture /// lire le mot correctement//
- 79 **Obs. :** **le prononcer en bloc et non en syllabes//**
- 80 **Ens3 :** oui ///
- 81 **Obs. :** **ce n'est pas comme des cas qui prononcent le mot en syllabes**
- 82 **Ens3 :** non /// je leur dit : quand vous prononcez // prononcez le mot en syllabes [ta] / [ma] mais quand vous le lirez à haute voix // lisez-le correctement /// en un seul bloc /// ça concerne la lecture // pour l'expression orale / mon objectif à moi est que l'élève puisse // quand je

lui donne un mot amazighe /// en saisis la signification // ce que les termes signifient /// la majorité des termes sont nouveaux par rapport à notre tarifit // par exemple /// maintenant / on n'a pas le terme « ⵙⵓⵎⵎⵓⵏ » (iskkiln = les lettres)/ « ⵉⵣⵓⵍⵉⵎ » (izwiln = les nombres) /// on nous les a pas /// donc / il faut les définir et vous vous en rendez compte qu'ils s'en souviennent /// par exemple /// les jours de la semaine : lundi/ mardi /// ceux-là / on ne les utilisait pas avant /// maintenant / si vous leur demandez de les dire // ils n'hésiteront pas à les réciter /// parfois / quand je les oublie / je leur dit : dites-moi en amazighe // on est à quel jour de la semaine ? // ils le disent /// les nombres aussi // ils comptent de un/ deux // jusqu'au dix /// en plus / ils ont les noms des saisons de l'année /// si vous leur dites : comment appelle-t-on l'automne ? // ils te diront : « ⴰⵎⵓⵏ » (amwan = l'automne) comment appelle-t-on le printemps ? // ils te diront « ⴰⵏⵉⵎⵓⵏ » (tafsut = le printemps) /// comment appelle-t-on l'hiver ? // ils te diront « ⴰⵔⵉⵎⵓⵏ » (tagrest = l'hiver) /// comment appelle-t-on l'été ? // ils te diront : « ⴰⵎⵓⵏ » (anbdu = l'été) // ce dernier / on l'utilise chez nous ici // les autres termes on les trouve en amazighe mais on les emploie pas ici///

- 83 **Obs. :** **la majorité des élèves arrivent à lire le mot correctement ?**
- 84 **Ens3 :** oui ///
- 85 **Obs. :** **donc/ce n'est pas comme on dit nous//ils lisent en syllabes ?**
- 86 **Ens3 :** Non//moi maintenant//je te parle des 3 ou 4 exemples d'élèves que j'ai en classe///s'ils prononcent le mot//ils le prononceront correctement et en plus//puisque avant-hier/je leur ai enseigné la lettre « ⵜ » (t)/ je leur ai demandé : donnez-moi des mots où/amazighs ? eux/ ils avaient déjà entendu des mots pendant la séance de communication/ l'un me disait : « ⵜⴰⵎⵓⵏ » (tahddunt = le drap)/ où s'actualise le « ⵜ »/ l'autre me dit : « ⵜⴰⵎⵓⵏ » (taddart = la maison)/ un autre me dit : « ⵜⴰⵎⵓⵏ » (Tifawt = un prénom féminin)// ils ne m'ont donné aucun mot de l'arabe ou l'espagnol ou//
- 87 **Obs. :** **ou un mot d'ici//du Rif//**
- 88 **Ens3 :** « ⵜⴰⵎⵓⵏ » (taddart = la maison) / il m'a dit [taddart] / il n'a pas dit : [taddat] / [taddart] / donc / [ta] ///donc / il s'est souvenu/ il m'a dit « ⵜⴰⵎⵓⵏ » (tahddunt = le drap)/ il m'a dit : « ⵜⴰⵎⵓⵏ »/ il m'a dit « ⵜⴰⵎⵓⵏ » / un prénom amazighe / tu vois // ceux qu'on trouve dans /// j'étais un peu stupéfait parce qu'ils ne m'ont donné aucun mot non amazighe / arabe / en t'écoutant et disant autre chose /// par exemple // quelque chose//en arabe/ ils ne l'ont pas dit/ Je leur ai dit après : qui passera au tableau pour écrire/ les trois élèves en question l'écrivent correctement/ ils écrivent « ⵜⴰⵎⵓⵏ » (taddart = la maison) correctement tel que je l'ai présenté en écriture/ en graphisme/ ils l'écrivent correctement sans faute // s'il y a la gémination / ils la mentionnent / par exemple / un double « n »//ils le mentionnent//
- 89 **Obs. :** **en ce qui concerne la lecture et l'écriture / ils n'ont pas de problème ?**
- 90 **Ens3 :** non// ils n'ont pas de problème/ mais/ ce n'est pas valable pour tous les élèves // l'essentiel / j'ai de 3 à 4 //
- 91 **Obs. :** **les autres / c'est quoi leur problème : est-ce qu'ils n'arrivent pas l'écrire correctement ou// ?**
- 92 **Ens3 :** c'est pas qu'ils n'arrivent pas à l'écrire correctement / ils peuvent l'écrire mais / comme je t'ai dit / on parle en amazighe / s'ils ne connaissent pas les lettres /// maintenant / ce que je fais / je fais le possible // par exemple / le jour programmé pour l'écriture / je leur présente une lettre / une lettre avec « ⵓ » (a) / avec « ⵉ » (i) / avec « ⵓ » (u) /// (syllabation) accompagnés d'un mot en-dessous /// comme ça / ils l'écrivent et s'entraînent à écrire /// parce que les lettres de l'amazighe doivent être écrites dans un espace de 2 petites lignes du cahier / ceci est valable pour toutes les lettres sauf le « ⵓ » (a) qui doit être écrit dans l'espace d'une petite ligne /// au début / ils ne savaient pas comment les écrire /// ils écrivaient des lettres n'importe comment // de petites lettres / de grandes lettres /// maintenant / ils généralisent /// si tu regardes leurs cahiers / il y a des cas qui écrivent correctement /// ils connaissent même la segmentation du mot ///
- 93 **Obs. :** **donc / ils arrivent à segmenter ?**
- 94 **Ens3 :** ils segmentent / ça veut dire que quand j'écris sur le tableau / je laisse un petit espace et ils lisent ce que j'ai écrit tel qu'il est /// mais / il y a des cas qui ne laissent pas d'espace et par conséquent / tu ne pourras pas le lire /// comme le texte qu'on nous a donné le jour de la formation en disant : segmentez // c'est la même chose /// mais si tu vois quelques

- élèves / tu diras // que / peut-être // ils écrivent mieux que moi parce que//
- 195 **Obs. :** **ils sont encore petits //**
- 196 **Ens3 :** ce que j'ai conclu // j'ai constaté qu'ils sont capables d'apprendre lorsqu'il s'agit d'une langue maternelle mieux que les autres langues / supposant / ils ont par exemple / l'arabe maintenant / mais lorsque tu leur enseignes le français ou l'amazighe / il se trouve qu'ils sont à l'aise / motivés surtout à l'oral / ils adorent apprendre//
- 197 **Obs. :** **en ce qui concerne /// ils ont des dialogues ?**
- 198 **Ens3 :** ils ont des dialogues /// la plupart du temps / ils n'ont que des dialogues dans les activités de communication en amazighe / quand ils sont en cours d'amazighe / ce n'est pas quelque chose de spécial /// autrement dit / toujours tu trouves 2 ou 3 personnages dans une conversation //
- 199 **Obs. :** **donc/ ils apprennent seulement les dialogues //**
- 100 **Ens3 :** avec la répétition / ils apprennent // ils ne les trouvent pas dans les manuels //
- 101 **Obs. :** **mais/ ils le comprennent ?**
- 102 **Ens3 :** ils le comprennent // moi/ n'importe /// je le dis // je l'explique pour eux d'abord // je leur dis par exemple /// ils ont : « regardes papa [asklu] (l'arbre) /// ils ne le connaissent pas // c'est le figuier / il lui a dit : pourquoi / tu ne le connais pas Titrit / c'est [amwan] (l'automne) / c'est une saison où les feuilles d'arbres chutent / pour comprendre les saisons /// c'est l'automne où les feuilles tombent ///
- 103 **Obs. :** **donc/ à l'intérieur du dialogue lui-même / ils comprennent les mots ?**
- 104 **Ens3 :** ils comprennent les mots // chaque réplique du dialogue te donne un mot nouveau pour les élèves/ Comme je t'ai dit : [amwan] (automne)/ [asklu] (arbre)/ [imir] (saison)//moi/ je suis sensé les connaître le premier// ceci dit//je les ai déjà préparé avant/ les mots que je ne connais pas/ je cherche leurs synonymes en amazighe/ du Rif//j'ai constaté qu'avant/quand j'enseignais les 2 ans auparavant/ l'amazighe/ moi/ je leur faisais le dialogue sous forme d'une scène théâtrale (théâtralisation)/ même les vêtements//je programme les habits//s'il y a une femme rifaine/ on s'habit en traditionnelle///sous forme d'une scène théâtrale//une fois/ en fin d'année//l'animateur de l'école a pris quelques élèves de ma classe de 2^{ème} année pour faire du théâtre//avec des habits// le dialogue était seulement en amazighe//la faute commise lors de la formation c'est que la note concerne « les natifs de la langue »/ ils n'ont pas appliqué cette note parce qu'il en accordé à quelqu'un qui parle l'arabe l'enseignement de l'amazighe/
- 105 **Obs. :** **en ce qui concerne le tifinaghe / en ce qui concerne // l'écriture (la graphie) comment tu as fait pour l'apprendre ?**
- 106 **Ens3 :** en ce qui me concerne // moi / tifinaghe / je l'ai appris avec mes efforts personnels seulement / lorsque j'étais au secondaire /// dans la période d'avant où l'amazighe était surveillé par les autorités / avec des élèves / des amis qui étudiaient à Fès // une fois / un ami m'a envoyé une lettre écrite en tifinaghe /// qu'est-ce que j'ai fait moi? // j'avais un tableau de correspondance : tifinaghe et caractères arabes alors / je faisais la traduction /// je traduisais // je traduisais // jusqu'à ce que j'ai terminé et après/ j'ai pu la lire parce que avant je ne connaissais pas toutes les lettres de tifinaghe / c'est-à-dire / leurs correspondances en//
- 107 **Obs. :** **c'est le système du tifinaghe actuel ou celui d'avant ?**
- 108 **Ens3 :** les anciens caractères // ce n'est pas de l'IRCAM //
- 109 **Obs. :** **maintenant tu travaille avec le tifinaghe-IRCAM ou// ?**
- 110 **Ens3 :** non // je travaille avec tifinaghe-IRCAM parce que si je continue à travailler avec les anciens caractères / je vais induire les élèves en erreur/ ils me diront : professeur / c'est quoi cette lettre / on ne l'a pas vue avant // effectivement / j'ai trouvé / dans une classe / un tableau en caractères anciens de tifinaghe qu'on n'a pas maintenant /// ça veut dire que maintenant / on a trente trois caractères / on travaille avec /// et si tu cherches / tu trouveras qu'il y a plus de quarante caractères pour l'amazighe //// pour ne pas commettre des fautes parce que tu leur donnes trente trois caractères à apprendre / quand il trouvera un autre caractère / une autre lettre de plus / il se dira : c'est quoi cette lettre ? // d'où elle vient ?
- 111 **Obs. :** **si c'est un adulte / il peut faire la différence / un petit enfant non//**
- 112 **Ens3 :** non //
- 113 **Obs. :** **parce que l'enfant tel que tu lui donnes la chose / il l'apprend telle qu'elle est//**

- tableau qui se trouve dans le livre de l'enseignant / je commence avec « a » // je mélange / ça dépend / je prends comme point de départ l'activité d'expression orale et de communication ou la lecture dans le manuel / j'observe le mot où les lettres se répètent souvent / je prends la phrase comme principale / c'est elle que je fais /
- 137 **Obs. :** **donc / maintenant / ils n'ont pas encore appris toutes les lettres ?**
- 138 **Ens3 :** pas encore // c'est étape par étape / au début de l'année / je leur ai montré le tableau de tiffinaghe / je leur ai dit que ce sont des lettres / je leur ai montré l'appellation des lettres / comment elles sont prononcées / mais pour mieux les maîtriser /// les lettres / je leur donne les lettres sous forme de graphisme / comme ça / d'une part / ils s'entraîneront à écrire / d'autre part / ils connaîtront la lettre en question // donc / chaque semaine / j'ai un jour consacré à l'écriture où je fais ceci // on a aussi /// la grammaire / la dictée / la plupart ne fait pas de dictée // je fais le possible pour la remplacer par une autre lettre / un petit exercice pour savoir / comme je t'ai dit / les jours de la semaine / je leur donne un exercice : j'ai désordonné les noms des jours de la semaine et j'ai mis les chiffres du 1 jusqu'au 7 / je leur ai demandé de les relier / comme on dit en arabe : relie ceci /// chaque jour avec son chiffre / j'ai trouvé que la plupart les connaissent / ils ont répondu correctement /// autrement dit / je ne les ai pas mis en ordre // pour que quand ils disent : lundi / ils iront au chiffre 1 / mardi / ils iront au 2 /// mais sans ordre et pourtant / ils ont su //
- 139 **Obs. :** **ils ont bien maîtrisés //**
- 140 **Ens3 :** oui //
- 141 **Obs. :** **à propos / font-ils la différence entre les lettres de l'amazighe et celles de l'arabe ? // autrement dit / quand on nomme en arabe la lettre « السين » (s-sin = l'appellation du « s » en arabe) / quand on dit en amazighe [yat] (l'appellation du « + » (t) en amazighe) ///**
- 142 **Ens3 :** au début / on était induit en erreur // nous aussi /// quand on prend la lettre « C » (m)/ on dit : c'est quoi ? ils disent [ma] / et on dit nous aussi [ma] // avant / mais / maintenant / après nos recherches // on écrit « C » (m) et on dit : c'est quoi ? // ils disent [yam] (l'appellation du « C » (m) en amazighe)/
- 143 **Obs. :** **donc / ça y est / il a fait la différence //**
- 144 **Ens3 :** il a fait la différence //
- 145 **Obs. :** **il a fait la différence entre le code amazighe et le code arabe //**
- 146 **Ens3 :** ça y est / ils ont trouvés la solution //
- 147 **Obs. :** **donc / même dans les cours que vous assurez / autrement dit / l'enfant quand il accède au début pour apprendre l'arabe et après // vite / il passe au cours d'amazighe//**
- 148 **Ens3 :** passer d'un cours à un autre //
- 149 **Obs. :** oui //
- 150 **Ens3 :** maintenant / le cours d'amazighe est toujours programmé après 2 ou 3 séances / sois : mathématiques / expression orale / lecture / puis amazighe // l'essentiel / c'est que toujours / le cours d'amazighe vient en 2^{ème} ou 3^{ème} étape // donc / on passe d'un cours à un autre facilement / sans obstacles ////
- 151 **Obs. :** **sans obstacles ?**
- 152 **Ens3 :** non // sans obstacles //
- 153 **Obs. :** **donc / maintenant / il ne se pose pas de problème du genre / par exemple / tu leur parles en amazighe et lui / il t'écrira en arabe ?**
- 154 **Ens3 :** non // ce cas // je ne l'ai pas encore vu ///en classe// je suis entrain de parler de ceux qui travaillent //
- 155 **Obs. :** **en principe / l'élève / quand tu lui parles en « yam » (l'appellation du « m » en amazighe) / « yat » (l'appellation du « t » en amazighe) /// il sait qu'il est en cours d'amazighe / mais si tu lui dis « mim » (l'appellation du « m » en arabe)/ « sin » (l'appellation du « s » en arabe) // il // l'écrira en arabe//**
- 156 **Ens3 :** parce que s'il t'entend dire : [s-sin] (l'appellation du « س » (s) en arabe) / « ş-şad » (l'appellation du « ص » (ş) en arabe) // il se dira que cette lettre / elle-même / je l'ai vu en arabe // mais si tu lui dises ce [yam] (l'appellation du « C » (m) en amazighe) / [yat] (l'appellation du « + » (t) en amazighe) // il se dira : celle-ci est nouvelle // moi / j'ai le

- contraire / à propos de l'arabe / si tu leur poses une question en arabe / surtout si tu insistes sur l'image ou/pour la décrire // peut-être / la moitié / disant / quelques-uns me donnent la réponse en amazighe // donc / quand il n'arrive pas / il ne sait pas le mot en arabe / il le dit en amazighe ///
- 157 **Obs. :** **en ce qui te concerne / ils disent que tifinaghe / c'est lui qui // ça veut dire / c'est la graphie standard de l'amazighe / comment tu vois tifinaghe / concernant /// se relation avec la standardisation / est-ce que / effectivement / cette graphie nous amènera à une langue amazighe ou//**
- 158 **Ens3 :** c'est ce qu'on espère //
- 159 **Obs. :** **dont l'écriture //**
- 160 **Ens3 :** non // ce n'est pas un problème / c'est la même chose comme l'arabe / comme le français / comme le tifinaghe // autrement dit / tifinaghe / c'est un système alphabétique qui existe // comme le français existe // comme l'amazighe s'écrit en français / en arabe // il est possible de l'écrire en tifinaghe // tifinaghe n'est pas un problème /// l'homme doit s'ouvrir / ce n'est pas parce qu'on connaît le tifinaghe ça y est //comme ils disent eux / l'amazighe est un folklore // maintenant / la plupart / quand ils parlent / ils te disent que l'amazighe est un folklore // l'amazighe n'est pas un folklore seulement : chansons / et // seulement // comme ils nous disent auparavant / travaillez avec eux l'oral /// et les contes /// l'amazighe / ce n'est pas des contes // l'amazighe / ce n'est pas des chansons seulement /// l'amazighe a ses règles / l'amazighe // est une culture // autrement dit / tout ce que tu veux / tu le trouveras dans la langue amazighe // peut-être / de l'amazighe / les Arabes peuvent s'inspirer ///
- 161 **Obs. :** **oui effectivement // ils ont trouvé plusieurs mots en arabe qui proviennent de l'amazighe ///**
- 162 **Ens3 :** oui // effectivement //
- 163 **Obs. :** **à propos de tes élèves / la façon dont ils apprennent tifinaghe / tu vois que le fait d'avoir une autre méthode pour leur enseigner l'amazighe et l'assimiler / est possible ? /// concernant / ces cas qui n'arrivent pas à apprendre /// est-ce que // est-ce que le problème est dans la méthode où//**
- 164 **Ens3 :** non // le problème n'est pas dans la méthode / mais le problème maintenant /// peut-être / en 1^{ère} année d'ores-et-déjà / ils n'ont pas appris / peut-être / ils ont laissé passé seulement//
- 165 **Obs. :** **le problème de la base//**
- 166 **Ens3 :** oui // le même problème se pose en arabe / en français // j'avais des élèves de 6^{ème} année qui ne connaissent pas une lettre en français // 6^{ème} année /// tu lui demanderas de lire un petit mot / il n'y arrivera pas / d'où vient ceci ? // sois / ils n'étaient pas aptes à // l'apprentissage / sois / ils n'ont pas trouvé /// chacun à sa façon//
- 167 **Obs. :** **donc / tout émane de la base / s'il n'a pas appris en 1^{ère} année / il n'arrivera pas à s'adapter après //**
- 168 **Ens3 :** tu me pardonneras // maintenant / le tifinaghe / c'est en 1^{ère} année / on vient à la 2^{ème} année / en 2^{ème} année / on ne trouvera pas l'appellation des lettres en te disant : celui-ci est un [yat] (l'appellation du « t » (t) en amazighe) / ou c'est le [yam] (l'appellation du « m » (m) en amazighe) /// autrement dit / ceci vient en classe préparatoire / en 1^{ère} année / donc en 2^{ème} année / tu trouveras un texte / tu es censé connaître les lettres / les relier / les lire // quand tu arriveras à appliquer ceci / tu trouveras un grand problème //
- 169 **Obs. :** **donc / tu seras perdu entre 2 choses : enseigner ce qui doit être enseigné en 2^{ème} année ou être obligé de revenir sur la 1^{ère} année //**
- 170 **Ens3 :** maintenant / eux / dans // pendant la formation / les gens de l'institut royal / on leur a demandé ceci /// on nous a dit : il suffit qu'ils maîtrisent les lettres / seulement / c'est ça l'essentiel / donc / l'amazighe n'arrivera jamais comme il faut / donc //
- 171 **Obs. :** **ici / ils disent il veut mieux qu'ils commencent petit à petit comme début mieux que rien du tout //**
- 172 **Ens3 :** oui mieux que rien du tout // les inspecteurs disaient / au début / qu'est-ce qu'ils nous disaient /// ils n'avaient pas des connaissances sur l'amazighe / et ils disaient : si tu trouves de l'oral / faits-le / si tu ne trouves pas / programme une autre langue /// une autre matière d'arabe // moi / depuis que l'amazighe est introduit dans cet établissement / je lui donne son temps / sincèrement / même si ça émane de moi / l'essentiel/ qu'il y est de

- l'amazighe //
- 173 **Obs. :** **parce que quelques uns leur but est d'enseigner l'amazighe seulement / d'autres / leur but est de l'intégrer seulement en classe pour dire qu'ils l'enseignent //**
- 174 **Ens3 :** l'introduire dans l'emploi du temps / dans la note / il te dit : l'essentiel qu'il soit là // mais non // si la personne est une personne qui est jalouse vis-à-vis de sa langue / il n'aimera pas ceci parce que / comme je t'ai dit / ils ensevelissent l'amazighe //
- 175 **Obs. :** **à propos de la standardisation de l'amazighe / tu vois que l'amazighe est arrivé jusqu'où maintenant /// ce projet est réalisable ? // tu vois que le projet est sur la bonne voie ou//**
- 176 **Ens3 :** je pense / je ne peux pas te dire qu'elle est sur la bonne voie 100 % // (rire) mais//
- 177 **Obs. :** **à propos // à partir de ce que tu vois // ce qui se passe en classe / la formation dont tu as bénéficié // est-ce que tu vois que parler un jour de l'amazighe en tant que langue standard est possible ?**
- 178 **Ens3 :** langue standard /// mais ce n'est pas à partir de la formation qu'on a fait / les 3 jours ou 4 / c'est comme si je t'ai dit /// insuffisant / autrement dit / ce qu'on fait en formation est inapplicable en classe / donc / ce qu'ils nous ont donné / nous-mêmes / il nous faut une longue formation ///
- 179 **Obs. :** **donc / le problème est dans la formation ?**
- 180 **Ens3 :** la formation // parce que / supposant / par exemple / moi par exemple / j'ai bénéficié de la formation en question / je ne suis pas le seul qui enseigne l'amazighe à l'école // je parle de l'école Imzouren II / ici / tu constateras qu'ils ne font rien par rapport à /// tu entreras chez eux et tu verras leur niveau / nul // donc / comment tu leur présenteras l'amazighe pour le bénéfice de tous ?
L'école contient 1100 élèves au total par exemple / enfin de compte 2 ou 3 apprendront quelque chose // donc / où est // donc /// nul //
- 181 **Obs. :** **donc / le problème qui se pose / ce n'est pas au niveau des élèves seulement / même l'enseignant ?**
- 182 **Ens3 :** oui //
- 183 **Obs. :** **la méthode que tu mis en œuvre //**
- 184 **Ens3 :** la méthode du travail / la méthode / la formation // peut-être / tu trouveras que l'enseignant ne sait pas / ils lui ont accordé l'enseignement de l'amazighe et il ne connaît même pas ce que l'amazighe veut dire // qu'est-ce qu'il fait // il laisse tomber ///
- 185 **Obs. :** **quelques enseignants / ce n'est pas la formation qui leur pose problème ou // quelques-uns / même s'ils ont été formés//**
- 186 **Ens3 :** ils te disent peu importe //
- 187 **Obs. :** **ils te disent : la formation ne m'apportera rien de plus //**
- 188 **Ens3 :** pour former un enseignant de l'amazighe / ce n'est pas en 3 ou 4 jours // moi / maintenant / ça fait 3 ans que j'enseigne l'amazighe // c'est seulement cette année que j'ai bénéficié de la formation //
- 189 **Obs. :** **et c'est le cas de quelqu'un qui est amazighophone//**
- 190 **Ens3 :** et que dire d'un arabophone //
- 191 **Obs. :** **il lui faudra qu'il commence dès le début // les lettres / les règles//**
- 192 **Ens3 :** il apprendra les lettres / disant qu'il les a appris // il les lit / il t'écrit par exemple : « ⵏⴰⴳⴳⵉⵏ » (askkil = la lettre) / il ne saura pas ce qu'il signifie /// il faut que tu le lui expliques // voilà un autre problème /// il te lira un texte entier mais ce qu'il signifie // je ne sais pas//
- 193 **Obs. :** **donc / pour toi / le projet d'avoir une langue standard est possible ?**
- 194 **Ens3 :** possible // mais si // comme je t'ai dit // il faut que les gens travaillent comme il faut /// l'amazighe // lui donner//
- 195 **Obs. :** **concernant la formation//**
- 196 **Ens3 :** concernant la formation / même les enseignants qui enseignent / ils doivent donner de l'importance à l'amazighe / lui donner sa part /// autrement dit / essayer le possible / comme je t'ai dit / l'élève maîtrisera d'abord les lettres / apprendra les mots et leur sens /// les mots nouveaux par rapport au tarifit /// comme le tamazight / nous / on dit des mots du Sous//
- 197 **Obs. :** **donc / concernant l'enseignant / le problème de la formation et concernant les élèves / le problème de la terminologie ///**

- 198 **Ens3 :** même si l'enseignant a un problème de formation / les dictionnaires n'existent pas / on n'a pas le temps pour chercher les synonymes des mots / donc / nous / on cherche de nous-mêmes / on cherche / on questionne // si quelqu'un sait / s'il connaît la signification de tel mot ///
- 199 **Obs. :** **manque d'outils//**
- 200 **Ens3 :** peut-être / tu trouveras un problème avec les élèves quand tu arriveras à un mot / ils te rendront honteux // s'ils te disent : c'est quoi ce mot ? // qu'est-ce qu'il signifie ? // toi / tu le sais pas // tu leur diras un mensonge //
- 201 **Obs. :** **donc / le fait que la personne cherche d'avance est indispensable ///**
- 202 **Ens3 :** il faut que tu te prépares avant / peut-être / tu arriveras à un cas / un mot dont tu ne sais pas la signification // tu vas le chercher / maintenant / on a dans le guide de l'enseignant un peu de//
- 203 **Obs. :** **termes //**
- 204 **Ens3 :** de termes // un glossaire / mais / la terminologie en question est insuffisante //
- 205 **Obs. :** **peut-être cette terminologie est relative à ce guide seulement //**
- 206 **Ens3 :** relative à ce guide seulement//
- 207 **Obs. :** **probablement / si tu trouves un mot qui ne relève pas de ce glossaire//**
- 208 **Ens3 :** tu ne trouveras pas son équivalent //
- 209 **Obs. :** **donc // en bref / pour réussir ce projet / il faut / pour toi / avoir des dictionnaires d'amazighe // en tifinaghe / ce qui veut dire que tel mot aura telle signification ///**
- 210 **Ens3 :** ce mot / voilà ce qu'il signifie // en tifinaghe et après /// même en arabe / pour que l'enseignant comprenne mieux ///
- 211 **Obs. :** **même en arabe // il n'y aura pas de problème ?**
- 212 **Ens3 :** il sera écrit en tifinaghe / et il n'y aura pas de problème si vous les écrivez même en arabe //
- 213 **Obs. :** **parce que s'ils l'expliquent en un autre mot en tifinaghe / ce mot doit être expliqué aussi ///**
- 214 **Ens3 :** tu dois encore l'expliquer // non // maintenant/ par exemple : tu écris le mot en tifinaghe / tu l'expliqueras en tifinaghe / tu l'expliqueras en tifinaghe // (silence) / je voulais te dire / pour nous / peut-être / on comprendra mais probablement / ils l'expliqueront par un autre mot ambiguë que tu ne connais pas // tu passeras du temps à chercher de nouveau /// parce que même si / comme ils nous ont dit lors de la formation / ils nous ont parlé d'un dictionnaire // nous cherchons encore // ils tombent sur des régions où ils trouvent des mots nouveaux / autrement dit / s'il publie un dictionnaire maintenant // quelqu'un dans telle région le consultera / il se dira : non // ceci s'appelle aussi comme ça // en amazighe /// ils doivent rassembler un nombre pertinent pour élaborer un dictionnaire commun //
- 215 **Obs. :** **maintenant // un jugement // à propos du projet de l'amazighe / comment tu vois le projet de l'amazighe au Maroc ?**
- 216 **Ens3 :** le projet de l'amazighe au Maroc //
- 217 **Obs. :** **depuis son commencement jusqu'à maintenant / est-ce que tu vois un changement ou arrivera-t-il un jour à quelque chose ou il est stable //**
- 218 **Ens3 :** tout d'abord / on sait que l'amazighe existe / au début / c'était rien // maintenant / une personne de nulle part / tu lui diras : qu'est-ce que c'est ? // il te dira : la langue amazighe / les médias : l'amazighe / les journaux : l'amazighe /// ils lui ont consacré un grand espace /// mais / c'est insuffisant / parce que ceci / comme je t'ai dit // l'amazighe ne mérite pas seulement ce qui a été fait jusqu'à maintenant //
- 219 **Obs. :** **donc / à propos // qu'est-ce qui manque pour//**
- 220 **Ens3 :** comme je t'ai dit / à partir de // il faut avoir des formateurs amazighes / il faut avoir des enseignants qui enseigneront la langue amazighe comme il faut / mais maintenant par exemple // accorder l'enseignement de l'amazighe à quelqu'un qui enseigne l'arabe / le français // et enseignera de plus l'amazighe en une demie heure par jour / ce n'est pas suffisant ///
- 221 **Obs. :** **effectivement // donc / tu penses que lorsque le projet de l'enseignant d'amazighe seulement se réalisera au centre de formation des instituteurs / il y aura des enseignants qui prendront en charge l'amazighe seulement//**
- 222 **Ens3 :** peut-être // parce qu'ils auront un amazighe correcte / ils ne vont pas mélanger tout /
- 223 **Obs. :** **et en plus / quand il prendra en charge l'amazighe / seulement/ il lui accordera plus**

- de temps et d'importance //**
- 224 **Ens3 :** il travaillera la langue amazighe mieux / il cherchera // il aura une connaissance /// maintenant tu vois / on fait nos efforts personnels seulement // maintenant / il ira en 6^{ème} année // ici par exemple / les professeurs de 6^{ème} année sont arabophones / ils seront obligé d'enseigner l'amazighe /// où est la qualité ? //
- 225 **Obs. :** **oui / effectivement // même le fait que l'amazighe est devenu obligatoire dans les établissements scolaires / donc / le professeur l'enseigne juste parce que c'est obligatoire / pas parce que // ils n'ont pas de volonté // ils sont forcés seulement ///**
- 226 **Ens3 :** maintenant par exemple / le professeur enseigne en 6^{ème} année / l'amazighe arrive dans cette classe / il faut des natifs de la langue qui l'enseigneront / tu ne les a pas // ils sont tous arabophones / tu es obligé d'enseigner l'amazighe / donc / ils ne l'enseigneront pas / la langue amazighe est programmée dans l'emploi du temps / dans la note mais si tu cherches si les élèves connaissent un peu d'amazighe / une lettre ou un mot // tu ne trouveras rien / si tu poses la question à l'enseignant / il te dira : moi-même / je ne connais pas l'amazighe ///
- 227 **Obs. :** **donc / maintenant / eux / ils ne pensent pas / ils ne regardent pas / l'élève où il en arrivera / il apprendra quelque chose ou non // ils observent seulement l'état d'avancement / l'amazighe a progressé / il est programmé pour tel niveau / on l'a enseigné dans un tel nombre de classes / est-ce qu'ils ont appris ou non ///**
- 228 **Ens3 :** peu importe // pour eux //
- 229 **Obs. :** **c'est ceci qui reste//**
- 230 **Ens3 :** on espère que // maintenant / le projet de l'amazighe puisqu'il a commencé / il doit continuer ///
- 231 **Obs. :** **il doit y arriver //**
- 232 **Ens3 :** il arrivera / ça veut dire / comme je t'ai dit dès le début : il faut // qu'elle aura sa part / non pas comme je t'ai dit / disant // pour les circonstances seulement / l'amazighe est pour des circonstances comme ça // folklore / chansons / poèmes / contes / histoires //
- 233 **Obs. :** **en tant que langue //**
- 234 **Ens3 :** langue officielle / nous nous demandons aussi // pour qu'elle soit une langue amazighe / avec ses règles / il faut qu'elle ait son poids / il lui faut l'officialisation // l'officialisation de la langue amazighe//
- 235 **Obs. :** **c'est l'officialisation qui l'aidera à atteindre quelque chose ?**
- 236 **Ens3 :** si la langue amazighe est à côté de la langue arabe en tant que langue officielle / peut-être / il y aura // parce que tant qu'elle est une langue nationale et non pas officielle / probablement /// je vois qu'ils gaspillent le temps seulement // parce que si elle est présente dans la constitution / obligatoirement / elle aura son poids et sa place à côté de la langue arabe ///
- 237 **Obs. :** **donc / tu vois que la situation de l'amazighe équivaut /// au catalan ?**
- 238 **Ens3 :** c'est pareil // une partie d'un pays / qui parle une langue / comme le flamand // en Belgique ///
- 239 **Obs. :** **le catalan a été institué comme langue co-officielle / ce n'est pas officielle mais co-officielle / autrement dit / officielle à côté du castillan / donc à côté de la langue des espagnols / donc / tu vois que l'amazighe doit atteindre ce niveau / il doit être une langue pour l'enseigner ///**
- 240 **Ens3 :** pour l'enseigner // être // parce que telle chose si elle est introduite dans la constitution / approuvée // donc / veux-tu ou non / elle sera présente ///
- 241 **Obs. :** **il reste le problème de la standardisation / par exemple / même si elle est introduite en tant que langue officielle / reste le problème de la standardisation / autrement dit / quand on parlera de la langue amazighe / parlera-t-on d'un fonds commun entre 3 dialectes ? // ou l'enseignera-t-on avec les 3 variétés ? ///**
- 242 **Ens3 :** non // on va vers la standardisation / pour qu'elle soit langue standard / on dira donc / moi je suis allé au sud ils me comprendront / eux / ils sont venus au nord / ou au centre / ils comprendront / donc / être une langue standard //
- 243 **Obs. :** **tu ne vois pas que // ce projet peut nous amener à un niveau où elle deviendra une langue artificielle / donc / il y aura une langue enseignée et une langue parlée comme la langue arabe : classique et dialectal //**
- 244 **Ens3 :** non // moi comme je t'ai dit tout à l'heure/ au début / nous / on voit à partir de ce qu'on

- enseigne à nos élèves / à partir de ce qu'ils ont dans leurs programmes / donc / c'est standard / comme je t'ai dit / les mots ne relèvent pas du Rif // donc / moi // si on dit ici en amazighe [wa ɟ rħaf] (celle-là, c'est une lettre) // nous / maintenant / on dit [askkil] (askkil = la lettre) / autrement dit / on trouve des mots nouveaux / si on va au sud/ on les trouve / donc / standard / donc / si l'enseignant applique ce qu'il a dans le programme / pour introduire un amazighe standard / peut-être / tu arriveras à quelque chose / mais si ce que tu as en programme / tu l'enseignes autrement / peut-être / tu n'arriveras jamais à // mais si tu respectes une langue amazighe standard par exemple / comme on l'enseigne ici comme on l'enseigne au sud / peut-être // mais / nous / on regarde les manuels qu'on a actuellement / toujours tripartis : le nord / le centre et le sud ///
- 245 Obs. : **donc / actuellement / on n'est pas encore arrivé à la standardisation //**
- 246 Ens3 : on n'a pas encore standardisé / parce que dans les manuels / on a seulement des mots / nous / on les trouve / peut-être / nouveaux par rapport au Rif / et on se dit : c'est ça l'amazighe //
- 247 Obs. : **mais / le premier pas quand tu regardes les 3 variantes introduites dans le manuel / tu en trouveras une différence // minime seulement parce que les mots sont mélangés un peu pour s'habituer //**
- 248 Ens3 : oui // mais / actuellement / on enseigne ici juste la partie consacrée au nord / mais en arrivant à un autre niveau / tu trouveras un manuel commun //
- 249 Obs. : **jusqu'à maintenant / la 4^{ème} année a un manuel triparti //**
- 250 Ens3 : oui // ils ont cette tripartition // disant après / dans l'avenir disant / il y aura un manuel commun / un seul ///
- 251 Obs. : **donc / peut-être / à partir du manuel de l'élève / la personne aura une idée concernant les autres dialectes / en regardant les autres textes //**
- 252 Ens3 : oui // il regarde // il y a quelques termes //
- 253 Obs. : **donc / comme premier pas / depuis maintenant / il saura la différence entre //**
- 254 Ens3 : mais pour le niveau de la 2^{ème} année //
- 255 Obs. : **pour l'enseignant seulement en tant qu'expérience mais / il ne peut pas la présenter aux élèves //**
- 256 Ens3 : parce que tu lui mélangeras les concepts et la terminologie et il saura rien du tout // parce que / surtout dans les premiers niveaux comme la 1^{ère} et la 2^{ème} année / le petit enfant / je t'ai dit / se trouve en face de 3 langues nouvelles / maintenant / il parle tarifit / il est venu à l'école et il a trouvé l'arabe / après / il a trouvé l'amazighe en 1^{ère} année / il passe à la 2^{ème} année où il trouve aussi le français / donc / qu'est-ce qu'il va faire ? // donc / il faut toujours lui simplifier les choses peut-être comme ça il apprendra //
- 257 Obs. : **surtout lorsqu'il passe en 2^{ème} année et trouve le français de plus / peut-être / en 1^{ère} année / tu te diras qu'ils ont seulement l'arabe / ils apprendront une part / ils oublieront une autre // mais le français // encore / ils ont le problème de la graphie qui change //**
- 258 Ens3 : la graphie / la prononciation et //
- 259 Obs. : **3 graphies / donc // l'arabe/ le français et le tifinaghe //**
- 260 Ens3 : l'arabe s'écrit de droite à gauche / le français de gauche à droite // même le tifinaghe s'écrit comme le français mais //
- 261 Obs. : **le problème de //**
- 262 Ens3 : le problème //de ces dessins //
- 263 Obs. : **ils ont l'impression que les caractères du tifinaghe sont des dessins / formes géométriques seulement / comme s'ils dessinent //**
- 264 Ens3 : comme s'ils dessinent // maintenant pour la 2^{ème} année / ils n'apprennent pas en français / les lettres / maintenant / ils font du graphisme seulement / du haut en bas / de gauche à droite / ils apprennent comment le français s'écrit / ils n'ont pas de prononciation / jusqu'à la fin de l'année / s'ils apprendront / ils apprendront le « a » // c'est la même chose en tifinaghe / tifinaghe / ils le dessinent ///
- 265 Obs. : **ils dessinent seulement // mais savent-ils que cette lettre est //**
- 266 Ens3 : ils savent // non // à propos // si tu leur donnes 3 lettres / le « a » même si actuellement / ils ne le savent pas encore / tu leur donnes par exemple : [yam] (l'appellation du « ɟ » (m) en amazighe) en amazighe / et [d-ɟad] (l'appellation du « E » (d) en arabe) en arabe tu lui diras : quelles sont ce graphies ? // il te dira : celle-là / c'est l'arabe / celle-là / c'est

- l'amazighe / celle-là / c'est le français //
- 267 **Obs. :** **donc / ils font la différence //**
- 268 **Ens3 :** non // ils font la différence / ils ne mélangent pas / il n'y a pas de problème //
- 269 **Obs. :** **tu as quelque chose à ajouter ?**
- 270 **Ens3 :** à propos de l'enseignement ? // en 1^{ère} année //
- 271 **Obs. :** **oui // en 1^{ère} ou en 2^{ème} année //**
- 272 **Ens3 :** dans l'enseignement ? //
- 273 **Obs. :** **oui // dans l'enseignement / comment tu vois // quel est le problème qui se pose en classe ? // qui fait obstacle à l'amazighe // est-ce que // les manuels / vous les avez ? // autrement dit / les outils pédagogiques existent ?**
- 274 **Ens3 :** on a juste les manuels / pas d'images ni rien / moi / j'utilise le manuel de l'élève / je leur dis : regardez cette image / lisez-la // et après / ils la lisent en tarifit / l'essentiel / c'est d'arriver à l'interpréter //
- 275 **Obs. :** **à partir de l'image ?**
- 276 **Ens3 :** oui // l'image / parce que maintenant / dans la majorité des cas / on trouve le symbole / le « Ƶ » « z » dans le collier ou la casquette pour constater qu'il s'agit d'amazighophones / il y en a même les pierres où tifinaghe est inscrit // l'essentiel / ils savent //
- 277 **Obs. :** **vous avez des posters sur lesquels vous vous basez ou //**
- 278 **Ens3 :** non // on ne les a pas // le manuel seulement / les outils de visualisation //
- 279 **Obs. :** **pour vous / quels sont les outils qu'il faut avoir ?**
- 280 **Ens3 :** les outils / il faut // comme // l'essentiel / ce qu'il y a en français / il faut l'avoir en amazighe / parce qu'il s'agit de la même méthode / les mêmes étapes //
- 281 **Obs. :** **en français / qu'est-ce que vous avez maintenant ?**
- 282 **Ens3 :** en français / on a des posters // on a // pour connaître les personnages / c'est qui celui-là ? // c'est Amine / Yassine / Kenza ... // en français / maintenant / l'enfant si tu lui dis : c'est qui celui-là ? // il le sait / pour l'amazighe / les mêmes étapes ///
- 283 **Obs. :** **les posters seulement ?**
- 284 **Ens3 :** les posters et les portraits des personnages et les étiquettes / par exemple : Amine / Yassine / école / Smara /// des mots seulement mais eux / ils ne savent pas comment ils s'écrivent / à partir du poster en plus de l'explication / ils savent ce qu'ils signifient / ils te le liront même s'ils ne connaissent pas les lettres parce qu'ils ne les ont pas encore appris // la majorité /
- 285 **Obs. :** **vous leur donnez les mots pour les relier /**
- 286 **Ens3 :** ils les lient / les déplacent / et l'amazighe / les mêmes étapes en français s'appliquent en amazighe mais / je te disais / les outils de visualisation / on ne les a pas en amazighe //
- 287 **Obs. :** **ok // merci professeur**
- 288 **Ens3 :** pas de quoi

Entretien 4 (E4)

- 1 **Obs. :** **depuis quand tu enseignes l'amazighe à l'école ?**
- 2 **Ense4 :** en 2^{ème} année / l'année dernière seulement / c'est l'an dernier que j'ai bénéficié d'une formation ///
- 3 **Obs. :** **donc / tu as enseigné l'amazighe l'année dernière et tu continue à l'enseigner cette année / donc / ça fait 2 ans maintenant ?**
- 4 **Ense4 :** oui //
- 5 **Obs. :** **avant tu t'es chargé // de la 2^{ème} année / mais / tu n'avais pas de cours d'amazighe //**
- 6 **Ense4 :** non // on ne l'avait pas et on n'était pas encore formé //
- 7 **Obs. :** **ça fait longtemps que tu enseignes ?**
- 8 **Ense4 :** 19 ans /
- 9 **Obs. :** **tu prenais en charge la 2^{ème} année seulement ?**
- 10 **Ense4 :** pour l'amazighe ?
- 11 **Obs. :** **la 2^{ème} année seulement ?**
- 12 **Ense4 :** j'ai enseigné pour tous les niveaux sauf la 1^{ère} année //
- 13 **Obs. :** **mais pour l'amazighe / la 2^{ème} année seulement //**
- 14 **Ense4 :** la 2^{ème} année seulement //

- 15 **Obs. :** à part l'amazighe / qu'est-ce que tu leur enseignes encore ?
- 16 **Ense4 :** les langues ou les matières ?
- 17 **Obs. :** les matières //
- 18 **Ense4 :** les matières / on a maintenant la langue française / elle aussi elle vient de paraître // nouvelle // on a l'arabe / les mathématiques / les sciences / on a l'éducation artistique / on a une salade de matières // (rire) //
- 19 **Obs. :** même les sciences et l'éducation artistique/ toutes ces matières de la 2^{ème} année / tu les enseignes toute seule ?
- 20 **Ense4 :** oui // je les enseignes toute seule / voilà les matières qu'on a (elle a pris l'emploi du temps) : on a les sciences / le français / l'éducation artistique / les mathématiques / on a encore l'éducation islamique qui contient : l'expression / les mœurs / le coran / on a l'arabe qui contient les matières de l'expression et de la lecture //
- 21 **Obs. :** tout ceci / tu l'enseignes toute seule ?
- 22 **Ense4 :** oui //
- 23 **Obs. :** la formation / tu as été formé l'année dernière / c'est ça ?
- 24 **Ense4 :** la formation en langue amazighe / oui // c'est l'an dernier que j'ai bénéficié d'une session //
- 25 **Obs. :** quand ?
- 26 **Ense4 :** disant décembre //
- 27 **Obs. :** c'était au mois de novembre / pendant les vacances du printemps ?
- 28 **Ense4 :** non // on travaillait //
- 29 **Obs. :** c'était en décembre / l'année dernière ?
- 30 **Ense4 :** je ne me souviens pas //
- 31 **Obs. :** cette session a duré combien de temps ?
- 32 **Ense4 :** on a fait 3 jours //
- 33 **Obs. :** seulement 3 jours de formation //
- 34 **Ense4 :** hein //
- 35 **Obs. :** qu'est-ce que vous avez fait dans cette formation ?
- 36 **Ense4 :** le 1^{er} jour / c'était l'ouverture / on attendait le délégué // (rire) /// il est venu pour présenter son introduction // c'est tout/ on n'a pas fait grand-chose / Cette session de formation était la 2^{ème} session consacrée à ceux qui ont déjà bénéficié d'une session avant celle-là et nous / on était convoqué pour la 1^{ère} fois //
- 37 **Obs. :** eux / ils ont envoyés des convocations aux nouveaux ?
- 38 **Ense4 :** ils ont envoyés des convocations aux nouveaux / nous / on ne connaissait même pas les lettres // ça y est / ils nous ont distribués des dépliantes //
- 39 **Obs. :** des lettres ?
- 40 **Ense4 :** des lettres // après / on a gardé les dépliantes sans travailler sur / on n'a pas compris grand-chose // il y avait de la conjugaison / de la grammaire / la seule chose que j'ai appris c'était les lettres / j'écris / je sais lire / étant donné que je suis amazighophone / je comprends les termes / quelques termes s'ils n'étaient pas locales / du tarifit / je ne les comprends pas mais / l'essentiel / ils nous ont donné ces dépliantes sans rien travailler avec nous / faute de temps / et le 3^{ème} jour / le dernier / c'était la clôture / le délégué est venu de nouveau la soirée //
- 41 **Obs. :** l'essentiel / concernant la formation / vous aviez travaillé sur la grammaire de la langue / les verbes //
- 42 **Ense4 :** on a travaillé un peu sur le féminin et le masculin / et // comment on dit // le pluriel ///
- 43 **Obs. :** et la conjugaison ?
- 44 **Ense4 :** non // un peu // ils nous ont donné un texte pour le segmenter / on l'a segmenté comme ça / où commence la phrase //
- 45 **Obs. :** la segmentation du texte //
- 46 **Ense4 :** tout à fait // la segmentation //
- 47 **Obs. :** pour l'alphabet seulement / il insistait sur l'alphabet seulement // vous avez travaillé seulement l'alphabet tifnaghe ?
- 48 **Ense4 :** non // eux / ils ont travaillé mais / moi / j'ai insisté // j'ai appris l'alphabet seulement ///
- 49 **Obs. :** l'alphabet seulement //
- 50 **Ense4 :** c'était pas encore // je comprenais mais je ne savais pas quand on l'écrit // la 1^{ère} fois / tu vois / on n'avait pas l'amazighe ///

- 51 **Obs. :** **donc / toi maintenant / ce que tu as pris de la formation tu l'applique en classe ou //**
- 52 **Ense4 :** ce que j'applique c'est ce que je fais maintenant / je programme l'alphabet / à chaque fois / je leur donne une lettre /
- 53 **Obs. :** **donc / à partir de la formation / tu as appris seulement les lettres //**
- 54 **Ense4 :** sinon / je donne la lettre et je l'insère dans une phrase / l'essentiel c'est que j'applique un peu la méthodologie de l'enseignement du français / un jour j'enseignais le français / par exemple / je leur donne la lettre « b » / je la redonne dans une phrase / par exemple / voilà le verbe / voilà //
- 55 **Obs. :** **bref / tu appliques la méthodologie de l'enseignement du français ?**
- 56 **Ense4 :** oui // j'écris : « b » / « bu » / « bi » // enfin de compte / ils me donnent des mots / même les termes utilisés sont des termes amazighes //
- 57 **Obs. :** **ils te donnent des mots du Rif ou ils les dégagent du manuel scolaire ?**
- 58 **Ense4 :** le manuel scolaire / on ne l'utilise pas / je ne l'utilise pas / je ne l'ai pas //
- 59 **Obs. :** **donc / tu n'utilise pas le manuel scolaire ?**
- 60 **Ense4 :** moi // quand j'ai venu la 1^{ère} semaine (de l'année scolaire) / ils n'avaient pas encore commencé les cours / j'étais malade et j'avais un certificat // j'ai trouvé qu'ils ont acheté le manuel de la 2^{ème} année / moi / quand je viens en 2^{ème} année / ma méthode / c'est que je leur demande d'apporter le manuel de la 1^{ère} année / les élèves qui sont en 2^{ème} année n'ont pas fait de cours d'amazighe en 1^{ère} année //
- 61 **Obs. :** **ils n'ont pas appris l'amazighe l'année dernière / en 1^{ère} année ?**
- 62 **Ense4 :** non // tu trouves en classe / un élève l'a appris / 2 autres non / les enseignants en 1^{ère} année / un a bénéficié d'une formation / un autre n'est pas formé / un te dit / moi / je suis natif / un autre non natif / maintenant / la note concerne les natifs ///
- 63 **Obs. :** **l'un leur a enseigné l'amazighe / un autre non//**
- 64 **Ense4 :** oui // et moi j'enseigne les lettres / pour cela / j'utilise le manuel de la 1^{ère} année //
- 65 **Obs. :** **tu utilises le manuel scolaire ?**
- 66 **Ense4 :** le manuel / je l'utilise pour moi seulement // l'année dernière / les enfants l'ont apporté / moi / je ne l'utilise pas à la lettre / j'en prends juste les mots / la lettre //
- 67 **Obs. :** **donc / tu appliques ce que tu as en tête ?**
- 68 **Ense4 :** moi-même je me considère comme étant en train d'apprendre que dire alors d'enseigner // j'ai appris un peu // moi / quand je veux leur donner une lettre / je prends ceci (elle nous montre un dépliant où il y a la correspondance : tifinaghe/caractères arabes/caractères français)) //
- 69 **Obs. :** **donc / tu n'as pas encore maîtrisé les lettres de tifinaghe ?**
- 70 **Ense4 :** non // je les oublie //
- 71 **Obs. :** **tu leur donnes la lettre et eux / ils te donnent des mots / donc / le manuel scolaire / tu ne l'utilise pas du tout ? // ni celui de la 1^{ère} année ni celui de la 2^{ème} année ///**
- 72 **Ense4 :** non //
- 73 **Obs. :** **pendant le cours / tu communique avec eux en amazighe ?**
- 74 **Ense4 :** en cours d'amazighe / oui //
- 75 **Obs. :** **en cours d'arabe / tu parles en arabe ?**
- 76 **Ense4 :** oui //
- 77 **Obs. :** **l'amazighe d'ici ?**
- 78 **Ense4 :** l'amazighe du Rif oui // il y a des mots que je ne comprends pas //
- 79 **Obs. :** **à propos de la méthodologie / avant de venir en classe d'amazighe / tu prépares le cours avant / donc / tu t'assignes un objectif ?**
- 80 **Ense4 :** non // je ne me prépare pas // j'ai pas // moi / je ne fais pas l'amazighe avec les élèves / ce n'est pas parce que tu leur fais du graphisme / ça y est tu fais de l'amazighe // je fais du graphisme seulement / je ne fais pas d'expression orale / la lecture / ou les chants //
- 81 **Obs. :** **ah bon // donc / tu ne fais rien du tout // tu leur donnes les lettres / les mots seulement ? // six séances par semaines //**
- 82 **Ense4 :** ça fait longtemps / je ne savais pas qu'on a six séances // c'est / juste / avant-hier que j'étais informé / dans l'emploi du temps / on avait « la langue amazighe » en général / on écrit « la langue amazighe » / 45 minutes d'amazighe / 45 minutes / maintenant // en jetant un coup d'œil sur les références / j'ai trouvé qu'en amazighe / il y a six séances : communication / lecture ///
- 83 **Obs. :** **lecture / écriture //**

- 84 **Ense4 :** on les considère maintenant comme étant des matières // la langue amazighe n'est plus maintenant « langue » d'une manière générale comme ça //
- 85 **Obs. :** **donc / même l'année dernière / tu travaillais sur l'amazighe d'une manière générale ?**
- 86 **Ense4 :** c'est comme le français mais quand même / en français / on a les références //
- 87 **Obs. :** **tu choisis ce que tu leur enseignes ?**
- 88 **Ense4 :** je n'ai pas les références de l'enseignant / moi / maintenant / je prends le texte comme ça (elle me montre un document) pour le lire // je ne peux pas / j'ai l'impression que c'est du chinois /// il faut encore le prononcer en syllabes / mais non // la lecture/ tu peux lire parce que nous aussi / on est formé mais la structure / la conjugaison non // c'est une langue / alors / il ne lui faut pas 3 jours de formation //
- 89 **Obs. :** **à propos / comment tu as appris le tifinaghe / c'était pendant la formation seulement / tu n'avais pas de connaissances à propos de ce sujet avant ou//**
- 90 **Ense4 :** non //
- 91 **Obs. :** **tu l'a vu pendant la formation ?**
- 92 **Ense4 :** juste lors de la formation //
- 93 **Obs. :** **toi / tu l'a vu lors de la formation//**
- 94 **Ense4 :** moi / lors de la formation // je l'ai vu comme ça mais pour le lire ou s'intéresser non //
- 95 **Obs. :** **maintenant / tu peux écrire ton nom par exemple ?**
- 96 **Ense4 :** oui effectivement // je l'écris
- 97 **Obs. :** **tu as maîtrisé un peu les lettres ?**
- 98 **Ense4 :** non / j'ai appris l'alphabet / je peux écrire / maintenant par exemple le féminin / le masculin / je les connais puisque je suis rifaine je sais : « ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ » (amaziy-----tamaziyt = un Amazighe-----une Amazighe) mais / on nous a dit que le féminin commence par un « + » (t) / en plus / le pluriel /// l'essentiel / c'est que c'est mieux que quelqu'un qui ne sais rien //
- 99 **Obs. :** **qui ne connaît pas encore l'amazighe // à propos des enfants / comment tu leur enseignes tifinaghe ? // tu prends en considération la taille des lettres / par exemple / une lettre petite / une autre grande //**
- 100 **Ense4 :** moi / j'écris l'écriture en gras seulement //
- 101 **Obs. :** **donc / tu leur écris la lettre sans leur dire qu'il ne faut pas dépasser tel nombre de lignes ?**
- 102 **Ense4 :** ces intercales // non // pour la 2^{ème} année/ je ne leur fais pas encore ceci //
- 103 **Obs. :** **tu leur donnes la lettre sur le tableau seulement ?**
- 104 **Ense4 :** oui // mais non // je leur donne les mesures / je leur donne les mesures // parce que j'ai le manuel de la 1^{ère} année et lui / il contient ceci // moi / mon mari m'a dit que ce n'est pas la graphie qu'on utilise à l'étranger pour écrire l'amazighe //
- 105 **Obs. :** **ça dépend de la graphie choisie // celle-là/ c'est la graphie tifinaghe-IRCAM de l'institut //**
- 106 **Ense4 :** peut-être / celle-là est considérée comme étant la graphie en grandes lettres / en majuscules / il m'a dit qu'il y a une autre en minuscules //
- 107 **Obs. :** **on n'a pas de majuscule en tifinaghe comme en français ///**
- 108 **Ense4 :** ça reste comme ça // les lettres séparées ?
- 109 **Obs. :** **oui // donc / les enfants / tu leur donnes la lettre au début / ensuite / les mots / les mots / tu les écris sur le tableau puis ils copient ou//**
- 110 **Ense4 :** c'est eux qui me donnent les mots ///
- 111 **Obs. :** **est-ce qu'ils te donnent les mots avec la prononciation de tifinaghe ou avec une prononciation locale / du Rif ?**
- 112 **Ense4 :** avec notre prononciation //
- 113 **Obs. :** **mais / lorsqu'ils l'écrivent / ils l'écrivent correctement ?**
- 114 **Ense4 :** oui / ils écrivent / l'écriture / le dessin / ils écrivent //
- 115 **Obs. :** **donc / pour eux / c'est comme si ils dessinent et non pas ils écrivent //**
- 116 **Ense4 :** l'écriture est un dessin / ils aiment l'apprendre //
- 117 **Obs. :** **à propos de ceux qui disent que tifinaghe aidera // tu as une idée sur la standardisation / c'est-à-dire que l'amazighe soit une langue standard ?**
- 118 **Ense4 :** tu veux dire / réunir entre le tarifit / le tachelhit /// c'est ça ? //
- 119 **Obs. :** **oui // donc / tu as une idée sur ceux qui disent que tifinaghe est le premier pas pour**

- avoir une langue standard ? // toi / tu es d'accord ou non // comment tu vois ceci ?**
- 120 Ense4 : pour moi / c'est ok // si l'amazighe est devenu standard c'est bien / je n'ai pas cette idée : je suis rifaine / celui-là est Chleuh / un Soussi //
- 121 Obs. : **je voulais te dire / pour toi / le tiffinaghe peut participer à ce projet pour que l'amazighe devient une langue standard //**
- 122 Ense4 : c'est possible oui // prononcer le tarifit mais ça reste un dialecte / le tarifit / le tachelhit / le tassouit restent des dialectes / mais / avoir une langue qui les standardisera et après / on arrivera à nous communiquer // disant/ on se comprendra à travers cette langue // même s'il s'agit d'une seule langue / juste la distance géographique qui nous a séparé et on ne se comprenait pas // une simple lettre / ça existe entre Nador et Al Hoceima par exemple / comme le [j] et le [l] / on ne se communique pas / c'est pourquoi on trouve la différence //
- 123 Obs. : **pour toi / comment tu vois l'apprentissage des enfants pour l'amazighe ? // ils apprennent ou // il y a un résultat ou non ?**
- 124 Ense4 : maintenant / je te dirai / s'il y a une mal appropriation des élèves / c'est à cause de nous / à cause de celui qui présente la langue et non pas de l'enfant / pour l'enfant / la langue et nouvelle / c'est sa langue qui cherche // il a avec elle // il a envie de l'apprendre et de la comprendre //
- 125 Obs. : **ton problème c'est la formation donc //**
- 126 Ense4 : la formation // tout // pas d'ambiance ///
- 127 Obs. : **donc / les notes n'aident pas ?**
- 128 Ense4 : rien // même les directives sont différentes // juste la différence entre le natif et le non natif // juste hier / on s'est discuté / dans la cour / ils disent que l'amazighe est sponsorisé par l'Amérique pour séparer entre les Amazighes en 1^{er} lieu / autrement dit / entre les Chleuhs / les r Tarifits //
- 129 Obs. : **donc / l'amazighe a toujours une face politique derrière / en 1^{er} lieu //**
- 130 Ense4 : ils disent encore / pour séparer // tu vois //
- 131 Obs. : **chacun voit de son propre point de vue //**
- 132 Ense4 : oui // chacun//mais lorsque tout sera disponible // parce que nous on travaille avec l'état/ si l'amazighe est apparu pour // être enseigné / tu l'enseigneras / l'inspecteur en faire un rapport alors tu l'enseigneras malgré toi //
- 133 Obs. : **donc / c'est parce que c'est obligatoire//c'est ça//**
- 134 Ense4 : disant/ quand elle s'imposera/ peut-être/ quelqu'un qui ne la parle pas te dira : je suis amazighophone //
- 135 Obs. : **pour toi/ la standardisation/ est-elle possible ?// comment tu vois la différence entre les 3 dialectes//comment faire pour en avoir une langue standard ?**
- 136 Ense4 : c'est comme//toutes les langues// dans chaque langue/ il reste//il peut y avoir par exemple//disant/ nous avons des synonymes//même si telle personne a un mot différent/ on le prendra comme étant un synonyme//c'est comme « le lion » en arabe/ on dit [laytun] (le lion en arabe) / on dit [ʔasadun] (le lion en arabe) //
- 137 Obs. : **donc / travailler sur les 3 dialectes en tant que synonymes ?**
- 138 Ense4 : peut-être/ nous/ on prononce d'une telle façon/ le tachelhit est prononcé d'une autre façon//ils vont considérer ceci comme étant des synonymes//
- 139 Obs. : **actuellement/ quel est le problème qui fait obstacle à l'amazighe ?**
- 140 Ense4 : maintenant/ la langue amazighe vient juste de paraître//vient juste de paraître dans l'établissement disant/ dans l'enseignement//elle vient juste de paraître/ toujours//tu vois la formation//
- 141 Obs. : **à part la formation/ donc/ il faut une formation plus longue//donc/ à part la formation//par exemple/ les outils pédagogiques// ? les manuels scolaires ?**
- 142 Ense4 : les manuels scolaires existent sur le marché//l'essentiel//
- 143 Obs. : **donc/ le problème n'est pas dans les outils mais la méthodologie du travail//**
- 144 Ense4 : nous maintenant/ notre génération//s'il vient quelqu'un qui la travaillera correctement/ l'enseignera/ l'amazighe peut-être/ il existera //
- 145 Obs. : **toi/ à ton avis/ comment tu vois la position de l'amazighe au Maroc ?**
- 146 Ense4 : je ne sais pas // moi/ je n'ai pas de position politique // (rire)//
- 147 Obs. : **ce n'est pas question de position politique/ juste/ comment tu vois l'amazighe au**

- Maroc// ?**
- 148 Ense4 : tu voulais dire/ est-ce que l'amazighe ira en avant ?
- 149 Obs. : **oui // ira-t-il en avant/ y'aura-t-il un bon résultat après ou il restera là où il est ?**
- 150 Ense4 : bref/ je ne sais rien à ce propos// (rire)//
- 151 Obs. : **tu vois que tu travailleras toujours de la même manière/ la lettre// ?**
- 152 Ense4 : non // je ne peux pas rester comme ça/ jamais//forcément//s'ils programment une autre session de formation//
- 153 Obs. : **donc/ tout est relatif à la formation ?**
- 154 Ense4 : il faut se documenter//maintenant/ c'est juste//
- 155 Obs. : **le commencement //**
- 156 Ense4 : oui // on n'a pas encore un inspecteur de la langue amazighe/ il faut que quelqu'un nous guide//même pour nous/ faire une formation continue//tu vois qu'un enseignant qui enseigne depuis 19 ans et en 3 jours tu le formes pour lui dire vas-y enseignes l'amazighe//l'inspecteur de la langue arabe lui-même/ te dit : le cours d'amazighe/ faites à sa place le soutien en langue arabe //
- 157 Obs. : **il vous dit : le cours d'amazighe/ remplacez-le par//**
- 158 Ense4 : quelque chose d'autre//le noter dans l'emploi du temps seulement//
- 159 Obs. : **l'essentiel est de le remplacer par n'importe quoi //**
Cette année ça continue//
- 160 Ense4 : cette année/ je n'ai pas encore reçu l'inspecteur dans ma classe //
- 161 Obs. : **cette année/ vous allez donner une note en amazighe/ ça fera partie des résultats/ des bulletins scolaires ?**
- 162 Ense4 : moi/ j'ai déjà donné les notes/ c'est faible // le problème/ c'est qu'en 2^{ème} année/ tu les considères encore au début //
- 163 Obs. : **c'est comme si ils sont en 1^{ère} année d'amazighe //**
- 164 Ense4 : c'est ça //
- 165 Obs. : **la problématique comme tu as dit/ c'est que l'un l'a appris/ l'autre non//**
- 166 Ense4 : l'amazighe est considéré comme étant //Une activité//comme si//
- 167 Obs. : **complémentaire //**
- 168 Ense4 : il n'est pas encore//disant//
- 169 Obs. : **pas de poids//**
- 170 Ense4 : mais/ le français/ quand il a fait sa rentrée//le français vient de paraître récemment en 2^{ème} année // mais/ on le pratique//
- 171 Obs. : **depuis quand vous l'enseignez ?**
- 172 Ense4 : presque 3 ans/ mais depuis le jour où il a fait sa rentrée/ il est venu avec ses références de l'enseignant/ avec le manuel de l'élève/ c'est pour ça qu'on l'a travaillé parce que l'élève passe et la trouve en 3^{ème} année/ tu vois le français est une langue/ ce n'est pas comme l'amazighe qui vient de paraître/ Il existe des gens qui te disent : on ne savait pas qu'il existe un alphabet en amazighe/ peut-être/ moi-même je fais partie d'eux // ils disent d'où elle vient//ce n'est pas parce que//maintenant/ si on nous donne l'anglais/ on l'enseignera en 2^{ème} année //
- 173 Obs. : **donc/ ce n'est pas le problème de la langue// ?**
- 174 Ense4 : le problème n'est pas la langue
- 175 Obs. : **c'est le problème de l'amazighe en tant que langue amazighe seulement //**
- 176 Ense4 : ils disent : d'où vient cette langue ? la langue est en relation avec le travail/ donc/ l'amazighe s'il a un poids/ tout le monde l'apprendra//
- 177 Obs. : **tu veux dire/ si l'amazighe n'est pas une source de financement//personne ne l'enseignera//**
- 178 Ense4 : c'est la matière qui fait avancer tout //
- 179 Obs. : **ok // merci professeur //**
- 180 Ense4 : je t'en pris.

Entretien 5 (E5)

- 1 **Obs. :** depuis quand tu enseignes l'amazighe ?
- 2 **Ens5 :** l'amazighe//peut-être/ on dira//le mois de décembre// (silence)//
- 3 **Obs. :** la 1^{ère} année//
- 4 **Ens5 :** la 1^{ère} année//c'est juste la 1^{ère} fois//la 1^{ère} fois//
- 5 **Obs. :** alors/ l'année dernière/ tu ne l'as pas enseigné ?
- 6 **Ens5 :** non/ je ne l'ai pas enseigné//
- 7 **Obs. :** l'année dernière/ elle était présente dans l'établissement ?
- 8 **Ens5 :** oui //
- 9 **Obs. :** l'année dernière/ ils avaient//a//pour la 2^{ème} année/ pour la 3^{ème} année/ ils n'avaient pas//
- 10 **Ens5 :** la 3^{ème} année/ ils ne l'avaient pas encore atteint//la 3^{ème} année //
- 11 **Obs. :** l'année dernière/ vous aviez seulement la 1^{ère} et la 2^{ème} année ?
- 12 **Ens5 :** oui //
- 13 **Obs. :** la 3^{ème} année/ ils ne l'ont pas encore atteint //
- 14 **Ens5 :** donc/ c'est la 1^{ère} fois/ cette année //
- 15 **Obs. :** la 1^{ère} année // mais/ ça fait longtemps depuis que tu enseignes ?
- 16 **Ens5 :** non // l'amazighe ?
- 17 **Obs. :** ça fait longtemps depuis que tu enseignes//
- 18 **Ens5 :** a//pour l'enseignement // ça fait longtemps//
- 19 **Obs. :** depuis combien de temps ?
- 20 **Ens5 :** a//peut-être//peut-être//17 ans //
- 21 **Obs. :** mais/ cette année est la 1^{ère} année en amazighe/ donc/ tu as à peine commencé avec eux en décembre ?
- 22 **Ens5 :** tout à fait // on a commencé en décembre // parce que disant//a//le ministère avait//nous a promis une formation au début de l'année//a//on ne l'a pas fait cette formation//on était en retard//disant//
- 23 **Obs. :** mais/ il y avait une formation en novembre//
- 24 **Ens5 :** Hm // oui/ j'ai fait la formation ce moment-là/ je voulais te dire//cette formation est venue en retard/ eux/ ils ont dans la note//eux/ dans la note/ ils ont au début de l'année//scolaire//
- 25 **Obs. :** oui/ le mois de septembre//
- 26 **Ens5 :** le mois de septembre//ils ne l'ont pas fait//il était trop tard//nous/ on n'était pas formé alors comment on va faire/ disant//enseigner l'amazighe//on ne connaissait même pas les lettres de//alors//ils nous ont fait 5 jours de formation//mais//on l'a passé//
- 27 **Obs. :** alors/ pour//vous avez la 3^{ème} année seulement ?
- 28 **Ens5 :** la 3^{ème} année seulement // 2 groupes//
- 29 **Obs. :** et pour//2 groupes//donc//combien d'élèves ?
- 30 **Ens5 :** a//presque/ j'ai 39/ 39//
- 31 **Obs. :** donc 78 //
- 32 **Ens5 :** oui //
- 33 **Obs. :** et qu'est-ce que tu leur enseignes/ à part l'amazighe ?
- 34 **Ens5 :** oui //
- 35 **Obs. :** à part le cours d'amazighe/ donc//qu'est-ce que tu leur enseigne ?
- 36 **Ens5 :** l'arabe//
- 37 **Obs. :** oui //
- 38 **Ens5 :** l'arabe contient a//un ensemble de matières//
- 39 **Obs. :** hm //
- 40 **Ens5 :** il y a la structure/ la grammaire et la conjugaison/ il y a//a//tu comprends ////
- 41 **Obs. :** hm //
- 42 **Ens5 :** encore/ l'éducation islamique//l'éducation islamique contient le coran/ les pratiques religieuses/ //les mœurs//a//il y a l'activité scientifique/ disant/ je l'avais/ je ne l'ai plus maintenant parce qu'on a changé/ parce que moi/ j'ai pris l'amazighe//
- 43 **Obs. :** hm //
- 44 **Ens5 :** parce que l'enseignante en question est arabophone//je lui ai donné l'activité scientifique/ et elle m'a accordé l'amazighe/ 2 groupes//

- 45 **Obs. :** elle t'a donné l'amazighe et tu lui as accordé l'activité scientifique //
- 46 **Ens5 :** tout à fait //
- 47 **Obs. :** le français/ tu ne leur enseigne pas le français ?
- 48 **Ens5 :** non // le français/ moi/ je ne l'ai pas //
- 49 **Obs. :** parce que//
- 50 **Ens5 :** moi/ je suis spécialiste en arabe//je suis spécialiste en arabe//
- 51 **Obs. :** l'arabe et l'amazighe en plus //
- 52 **Ens5 :** ma spécialité à moi/ disant/ la spécialité du lauréat/ l'arabe//j'avais//
- 53 **Obs. :** on t'a ajouté même l'amazighe // // (rire)//
- 54 **Ens5 :** l'amazighe/ on me l'a ajouté seulement//l'implication disant/ ils l'ont ajouté seulement//l'amazighe //
- 55 **Obs. :** à propos de la formation/ tu as été formé en novembre//les 5 jours// ?
- 56 **Ens5 :** c'était tout//5 jours //
- 57 **Obs. :** quel//qu'est-ce qu'on vous a fait ces 5 jours/ //parce que moi j'étais présente mais je veux/ brièvement qu'est-ce que //
- 58 **Ens5 :** a//on a profité un peu/ moi/ les lettres/ je ne les connaissais pas//j'ai appris les lettres//
- 59 **Obs. :** alors/ tu as appris juste ce qui est relatif aux lettres seulement ?
- 60 **Ens5 :** disant//ce que j'ai bien appris/ les lettres/ on les a appris au moins/ on les a en tête // une autre chose//
- 61 **Obs. :** pour les règles qu'ils vous ont donné//
- 62 **Ens5 :** a//
- 63 **Obs. :** ils vous ont donné le côté pédagogique ?
- 64 **Ens5 :** oui/ ils nous ont fait un peu//comme par exemple/ le pluriel//par exemple/ comment tu peux donner le pluriel//tu comprends//par exemple : une fille---des filles//le pluriel par exemple//un homme----des hommes/ comme le pluriel disant//
- 65 **Obs. :** et à propos des fiches//comment élaborer des fiches//
- 66 **Ens5 :** a//ces fiches/ je les ai pas bien maîtrisé//ceci/ eux-mêmes/ ils l'ont trouvé difficile//tu as vu/ ils trouvent des difficultés/ eux-mêmes/ ces enseignants/ ces formateurs ont trouvés des difficultés eux-mêmes// (silence)//qu'est-ce qu'on dira nous/ apprendre en 4 jours//ceci était insuffisant/
- 67 **Obs. :** pour//a//tu trouves quelque chose applicable//ce que vous avez appris en formation/ vous trouvez que c'est possible de l'appliquer en classe ou//
- 68 **Ens5 :** jusqu'à maintenant// (hésitation) // je te dirai/ peut-être j'applique//40% à peu près //
- 69 **Obs. :** disant//qu'est-ce que tu as appris en formation/ et tu trouves//qu'est-ce que tu as appris de la formation/ tu trouves qu'il t'a aidé en classe ?
- 70 **Ens5 :** a//il m'a aidé un peu //
- 71 **Obs. :** oui //
- 72 **Ens5 :** pas trop //
- 73 **Obs. :** il t'a aidé // est-ce que c'est juste au niveau des lettres ou//
- 74 **Ens5 :** oui/ les lettres//premièrement/ je connais les lettres/ et//comme maintenant/ par exemple//a//au niveau de la grammaire et de la conjugaison//voilà/ maintenant/ la personne sait par exemple comme //le pluriel et//le singulier// (silence)//le duel/ on ne l'a pas en langue amazighe//ce genre de choses //
- 75 **Obs. :** donc/ tu travailles dans ce sens avec les élèves ?
- 76 **Ens5 :** oui //
- 77 **Obs. :** tu travailles avec eux dans ce sens ?
- 78 **Ens5 :** oui ////
- 79 **Obs. :** pour//
- 80 **Ens5 :** mais/ on avait ce problème de//le problème de // (hésitation)//tu as vu/ l'amazighe a maintenant//on dira il a une langue standard//
- 81 **Obs. :** oui //
- 82 **Ens5 :** la standardisation/ on l'atteindra//ok //
- 83 **Obs. :** hm //
- 84 **Ens5 :** il y a beaucoup de termes/ qu'on ne sait pas//premièrement/ on n'a pas de dictionnaire//disant/ il nous manque un dictionnaire/ on ne l'a pas//
- 85 **Obs. :** vous avez d'abord le manuel de l'élève et le guide de la 3^{ème} année ?
- 86 **Ens5 :** a //

- 87 **Obs. :** tu travailles avec le manuel de l'élève de la 3^{ème} année//donc/ tes élèves l'ont tous appris avant ? l'année dernière
- 88 **Ens5 :** non/ non/ ils ne l'ont pas appris//des uns l'ont appris/ d'autres non//
- 89 **Obs. :** est-ce que//l'année dernière/ l'amazighe n'était pas en 2^{ème} année ou//
- 90 **Ens5 :** il y avait quelques uns/ des uns ont été formés/ d'autres non//
- 91 **Obs. :** des uns l'ont enseigné//d'autres non //
- 92 **Ens5 :** oui/ disant/ quelques uns te disent/ je ne l'ai pas compris//
- 93 **Obs. :** alors/ pour les élèves//
- 94 **Ens5 :** bref/ ils se sont arrivés/ ils ne savent rien//
- 95 **Obs. :** ils ne savent pas tous ou// ?
- 96 **Ens5 :** ils ont appris peu//ils connaissent des petites choses comme ça seulement //
- 97 **Obs. :** donc/ il y a ceux qui l'ont travaillé l'année dernière//alors/ ils ont appris un peu//il y a aussi ceux qui ne connaissent rien //
- 98 **Ens5 :** oui //
- 99 **Obs. :** alors/ tu travailles avec eux sur le principe qu'ils connaissent un peu//tu travailles avec eux/ avec le manuel de la 3^{ème} année//
- 100 **Ens5 :** non//
- 101 **Obs. :** ou//
- 102 **Ens5 :** moi/ je travaille//
- 103 **Obs. :** ou tu travailles avec eux sur le principe qu'ils ne connaissent rien ?
- 104 **Ens5 :** moi/ je travaille avec eux sur la base qu'ils ne connaissent rien //
- 105 **Obs. :** c'est comme s'ils sont encore en 1^{ère} année d'amazighe ?
- 106 **Ens5 :** oui/ comme ça //
- 107 **Obs. :** mais/ tu travailles avec le manuel de l'élève ?
- 108 **Ens5 :** non/ la 1^{ère} année //
- 109 **Obs. :** tu travailles avec le manuel de l'élève de la 1^{ère} année ?
- 110 **Ens5 :** la 1^{ère} année //
- 111 **Obs. :** le manuel de la 3^{ème} année/ tu ne l'utilises pas du tout ?
- 112 **Ens5 :** parfois/ de temps en temps/ je l'ai pris pour voir quelques//textes/ comme ça // mais/ j'ai trouvé que c'était difficile
- 113 **Obs. :** alors/ tu es resté en classe//au niveau du manuel de l'élève de la 1^{ère} année seulement ?
- 114 **Ens5 :** oui // la 1^{ère} année
- 115 **Obs. :** et pour le guide de l'enseignant ?
- 116 **Ens5 :** généralement/ ce que j'utilise moi/ j'utilise les ardoises//j'utilise les ardoises//qui instruisent le contact/ la communication à travers les ardoises/ j'utilise beaucoup les ardoises/ pour//premièrement/ j'insiste sur les lettres//
- 117 **Obs. :** oui //
- 118 **Ens5 :** quand ils apprendront les lettres/ après on//a//tu comprends //
- 119 **Obs. :** Hm // pour le guide de l'enseignant/ tu l'as ?
- 120 **Ens5 :** le guide/ je l'ai mais je ne l'ai pas apporté avec moi //
- 121 **Obs. :** ah non // je sais // je voulais te dire/ est-ce que//donc/ tu en as appris quelque chose ou// ?
- 122 **Ens5 :** a//il est difficile //
- 123 **Obs. :** le fait qu'il est écrit en tifinaghe seulement//
- 124 **Ens5 :** oui/ trop de difficultés/ il est difficile//
- 125 **Obs. :** comment tu l'utilises ?
- 126 **Ens5 :** les difficultés//les termes//on ne comprend pas les termes //
- 127 **Obs. :** alors/ tu peux//
- 128 **Ens5 :** ils nous ont donné des choses en formation/ mais/ ce n'était pas suffisant//on le regarde comme ça/ mais//tu regardes quelque chose et tu ne la comprends pas/ tu cherches un dictionnaire/ tu ne trouves pas/ tu comprends ou non //
- 129 **Obs. :** hm //
- 130 **Ens5 :** ils disent qu'il y a un dictionnaire/ je ne sais pas combien il coûte// (stupéfait)//j'ai demandé à un enseignant qui est formateur/ lors de la formation/ je lui ai dit/ est-ce qu'il y a un dictionnaire //il m'a dit/ il y en a un mais/ il faut le commander de Rabat/ je ne sais pas combien il coûte //// (étonné)//je ne sais pas combien il m'a dit//un prix incroyable// (silence)//

- 131 **Obs. :** **et pour//alors//alors/ tu ne travailles pas avec des fiches ?**
- 132 **Ens5 :** actuellement/ non //
- 133 **Obs. :** **tu parles avec eux en quoi ? en tarifit seulement ?**
- 134 **Ens5 :** en tarifit (il est sûr de lui-même)
- 135 **Obs. :** **alors/ même les termes qu'on y trouve//par exemple/ les termes qui nous paraissent qui ne relèvent pas de la région/ est-ce que/ par exemple/ comment écrire/ comment//les consignes que vous avez dans le manuel scolaire//**
- 136 **Ens5 :** oui //
- 137 **Obs. :** **est-ce que tu utilises les termes qu'on a dans le manuel scolaire/ ou tu utilises notre langage à nous//par exemple/ du Rif//**
- 138 **Ens5 :** non/ je fais le possible pour employer les termes qu'on a nous//
- 139 **Obs. :** **notre langage à nous/ alors/ les termes qu'on trouve dans le manuel//**
- 140 **Ens5 :** non/ même ceux-là//parfois//j'essaie toujours d'équilibrer//l'équilibre//
- 141 **Obs. :** ah //
- 142 **Ens5 :** mais/ disant//a//la langue/ on dit/ est dialectalisée//disant/ le tarifit domine//
- 143 **Obs. :** **alors/ même si tu leur dis comme ça/ je pense qu'ils ne comprendront pas//**
- 144 **Ens5 :** ils ne peuvent pas comprendre le texte //le texte/ disant//comme on dit chez nous en amazighe/ il est pur//net//tu comprends // disant/ cette langue/ comme on dit nous/ est standard//celle-là/ on l'atteindra dans l'avenir//mais actuellement/ au début//c'est difficile de communiquer avec les élèves à travers cette langue standard//actuellement//généralement//a//en tarifit//en tarifit//a//parfois/ je lance des termes comme ça en leur disant/ ceci aussi est de l'amazighe/ parce que c'est celui-là l'origine//
- 145 **Obs. :** **pour les objectifs//donc//chaque cours tu lui assignes un objectif/ il faut atteindre un objectif/ pour les cours d'amazighe/ quel//quel est l'objectif que tu mets devant toi/ et il faut atteindre ?**
- 146 **Ens5 :** a//l'objectif//actuellement/ mon objectif c'est qu'ils apprennent l'alphabet//les lettres/ il faut qu'ils apprennent l'alphabet//
- 147 **Obs. :** **il faut qu'ils connaissent les lettres/ les écrire//**
- 148 **Ens5 :** tout à fait // les lettres//qu'ils sachent écrire les lettres/ qu'ils sachent toutes les lettres du tifinaghe//quand ils maîtriseront les lettres/ à partir de ce moment là//actuellement/ c'est mon objectif à moi //
- 149 **Obs. :** **donc/ cette année/ même s'ils sont en 3^{ème} année//**
- 150 **Ens5 :** on a commencé en décembre //
- 151 **Obs. :** **donc/ même s'ils sont au niveau de la 3^{ème} année/ il faut qu'ils regardent//l'alphabet seulement ?**
- 152 **Ens5 :** oui/ ils ne savent pas // ils ne connaissent pas //
- 153 **Obs. :** **concernant// (silence)// ta relation avec tifinaghe/ est-ce que//la façon dont tu l'as appris/ est-ce que c'est jusqu'à la formation ou tu le connaissais avant ?**
- 154 **Ens5 :** a//avant/ je ne savais pas trop // un peu/ disant//a//
- 155 **Obs. :** **alors/ avant tu voyais comme ça//**
- 156 **Ens5 :** disant//a//j'ai ma fille qui est étudiante/ comme ça/ j'ai bénéficié un peu de//
- 157 **Obs. :** **donc/ tu voyais//alors/ tu sais les lettres de tifinaghe mais//tu ne savais pas l'écrire seulement//**
- 158 **Ens5 :** je les savais pas toutes/ je t'ai dit // je les oublie//
- 159 **Obs. :** **après la formation/ tu les as appris un peu//**
- 160 **Ens5 :** ah // avec cette formation de 5 jours/ c'est là où j'ai su//c'est en formation que j'ai su //
- 161 **Obs. :** **tu les as bien appris ?**
- 162 **Ens5 :** ce que j'ai su/ je t'ai dit/ dans cette formation c'est cet alphabet//
- 163 **Obs. :** **alors/ maintenant/ comme comment tu utilises la lettre/ est-ce que t'es obligé de revenir aux fiches où il y a tifinaghe-arabe//**
- 164 **Ens5 :** maintenant/ actuellement ou// ?
- 165 **Obs. :** **actuellement/ maintenant/ quand tu travailles avec tes élèves //**
- 166 **Ens5 :** non/ maintenant/ actuellement/ je ne reviens pas sur ça//je ne reviens pas//si une//
- 167 **Obs. :** **alors/ tu t'en souviens d'eux ////**
- 168 **Ens5 :** oui //
- 169 **Obs. :** **c'est possible pour toi de travailler avec cet alphabet//sans revenir sur//regarder des références//**

- 170 Ens5 : oui //
- 171 Obs. : **pour les élèves/ comment tu leur présentes l'alphabet tifinaghe ?**
- 172 Ens5 : a//à travers seulement/ j'utilise les ardoises//
- 173 Obs. : **est-ce que tu leur écris d'abord la lettre sur le tableau puis/ ils copient//**
- 174 Ens5 : ils ont une fiche que j'ai photocopié de//d'ailleurs/ où il y a l'alphabet tifinaghe/ ok //
- 175 Obs. : **ah //**
- 176 Ens5 : je leur ai distribué ce document/ il est écrit en tifinaghe// (silence)//juste en alphabet tifinaghe//ok //
- 177 Obs. : **ah //**
- 178 Ens5 : par exemple/ tu as en premier lieu/ la lettre// (silence)//le « Θ » (b) ou//n'importe/ je l'écris/ je leur dit : donnez-moi des exemples qui actualisent le « Θ » (b)/ « $\Theta\Theta$ » (baba = papa, mon père)// « ⵝⵏⵎⵎ » (yemma = maman, ma mère) par exemple/ le « ⵎ » (m) /de ce genre//
- 179 Obs. : **hm //**
- 180 Ens5 : j'essaie/ je leur dit : donnez-moi les lettres/ disant des mots qui actualisent cette lettre-ci//on l'écrit sur le tableau//ils lisent//
- 181 Obs. : **ils écrivent le mot ou la lettre//**
- 182 Ens5 : ah oui // parfois/ je leur dit : donnez-moi/ vous/ à travers les ardoises/ cherchez un//un mot qui est relatif à cette lettre-ci//alors//on travaille avec eux comme ça//
- 183 Obs. : **si tu leur dit un mot comme ça/ sans l'écrire sur le tableau//un mot en tifinaghe/ en amazighe//**
- 184 Ens5 : ah //
- 185 Obs. : **ils peuvent l'écrire sur les ardoises ?**
- 186 Ens5 : ils l'écriront // quelques uns et non pas tous//
- 187 Obs. : **alors/ ils apprennent//**
- 188 Ens5 : bien/ ils écrivent //
- 189 Obs. : **donc/ ils ne copient pas seulement du tableau //**
- 190 Ens5 : non // //non//ils écrivent//ils écrivent//je t'ai dit/ dans une période de 2 mois/ j'ai pu//disant//a//les élèves/ ils ne savaient pas tout/ mais//j'ai vu/ je t'ai dit// ils vont//ils ont commencé à connaître l'alphabet//je te dirai pas 100% mais//un pourcentage//il peut atteindre//60%//il peut l'atteindre//a//tu comprends
- 191 Obs. : **à propos//tu vois qu'ils ont appris un peu/ maîtrisé un peu ?**
- 192 Ens5 : bref/ j'ai remarqué/ j'ai découvert qu'ils ont bien appris ////je voulais te dire/ ils ont appris l'alphabet//
- 193 Obs. : **déjà/ puisqu'ils ont atteint l'étape où ils peuvent écrire le mot sans regarder le tableau//**
- 194 Ens5 : non/ ils écrivent //
- 195 Obs. : **sans copier // donc/ c'est bien//parce que//**
- 196 Ens5 : ils écrivent/ ils ont appris //
- 197 Obs. : **parce que s'il s'accroche au tableau/ ce qu'il verra sur le tableau/ c'est ce qu'il écrira/ il restera toujours/ il faut qu'il copie toujours de quelque chose//il ne peut pas écrire comme ça seulement //**
- 198 Ens5 : comment //
- 199 Obs. : **je te disais/ toujours/ s'il la voit comme ça//il apprend à toujours copier/ il reste comme ça//**
- 200 Ens5 : oui //
- 201 Obs. : **alors/ il n'apprendra jamais à écrire comme ça seulement/ de soi //**
- 202 Ens5 : non/ moi/ je t'ai dit/ je pars beaucoup des ardoises //
- 203 Obs. : **alors/ à propos des lettres/ est-ce qu'au début/ tu leur as donné toutes les lettres/ donc// ?**
- 204 Ens5 : non //
- 205 Obs. : **l'ensemble ou chaque fois/ tu leur donnes//**
- 206 Ens5 : chaque fois/ je leur donne/ un peu//
- 207 Obs. : **tu travailles suite à l'organisation qu'on trouve dans le manuel de la 1^{ère} année ?**
- 208 Ens5 : a//je ne me base pas trop sur cette organisation//je n'ai pas encore//parce qu'il y a des choses//a//
- 209 Obs. : **mais/ tu en prends des mots ?**

- 210 **Ens5 :** oui // de ce manuel//le manuel scolaire //je ne peux pas me dévier//parce que celui-là est le programme du ministère de l'éducation nationale//tu comprends //
- 211 **Obs. :** **tu en prends des exemples //**
- 212 **Ens5 :** tout à fait // des exemples de ce manuel//des exemples de ce manuel//il y a des mots amazighs que tu ne connais pas//mais/ moi/ je leur donne l'explication/ la signification/ si je le sais/ moi//
- 213 **Obs. :** **tu leur donnes l'explication en tarifit/ tel qu'on dit en amazighe ?**
- 214 **Ens5 :** tout à fait // [azul] (bonjour, salut) par exemple/ « ⵓⴷⵓⴻⵍ » (azul = bonjour, salut)// est un mot qui/ peut-être/ n'est pas du tarifit //
- 215 **Obs. :** **non/ l'origine//ils te disent que c'est l'origine // (rire)//**
- 216 **Ens5 :** non/ non//on ne parle pas de l'origine//
- 217 **Obs. :** **nous/ on dit : [s-salamu ealikoum] (bonjour, salut en arabe) //**
- 218 **Ens5 :** non // même celle-là/ c'est une langue étrangère/ //une langue étrangère/ [s-salamu ealikoum] (bonjour en arabe) elle est venue de l'arabe//disant/ comme « bonjour » comme ceci//mais/ maintenant/ « ⵓⴷⵓⴻⵍ » (azul = bonjour en amazighe) / est un mot amazighe/ original//tu comprends //
- 219 **Obs. :** **oui //**
- 220 **Ens5 :** disant de//mais/ nous/ avec//a//la colonisation//avec le contact avec autrui//les Phéniciens/ avec//avec les Byzantins/ avec//le contact//la langue amazighe a donné//elle a donné une autre langue/ disant//elle a changé//elle a développé//
- 221 **Obs. :** **effectivement // comme notre langage à nous/ on y trouve un mot de l'espagnol/ un mot du français//il est parvenu de la colonisation//**
- 222 **Ens5 :** tout à fait //
- 223 **Obs. :** **il y a de l'influence //**
- 224 **Ens5 :** ah //
- 225 **Obs. :** **pour toi professeur/ comment tu trouves cette graphie/ lors//comment tu trouve la graphie tifinaghe/ que//est-ce que la graphie tifinaghe est mieux ou//celle qui a été au début//la graphie arabe est mieux//donc/ pour toi//**
- 226 **Ens5 :** moi a//pour ma position à moi//moi/ j'ai souhaité que//l'amazighe soit écrit en//en graphie latine//
- 227 **Obs. :** **pourquoi ?**
- 228 **Ens5 :** le début//on écrit en graphie latine//parce que maintenant/ il y a plusieurs difficultés//
- 229 **Obs. :** **hm //**
- 230 **Ens5 :** premièrement/ maintenant/ tu veux écrire/ par exemple/ tifinaghe avec cette façon (il me montre une feuille dactylographiée)/ en cette écriture/ comment tu feras ?
- 231 **Obs. :** **en graphie latine ?**
- 232 **Ens5 :** oui // non/ écrire en amazighe au dactylo par exemple//en dactylo ou//
- 233 **Obs. :** **en tifinaghe ?**
- 234 **Ens5 :** oui //
- 235 **Obs. :** **tu peux l'écrire oui //**
- 236 **Ens5 :** tu peux l'écrire ? moi/ je vois qu'il y a beaucoup de difficultés//
- 237 **Obs. :** **il a ses polices spéciales//comme le français/ comme l'arabe//lui aussi/ il a ses polices avec lesquelles on écrit//peut-être/ c'est le problème de l'équipement/ qu'ils ont ici//mais/ ses polices existent//donc/ tu peux l'écrire sur l'ordinateur//**
- 238 **Ens5 :** moi/ je vois/ je me dis/ peut-être la graphie/ l'alphabet latin//mon objectif/ ce n'est pas/ disant qu'on écrit l'amazighe en graphie latine/ au contraire//moi/ au contraire//
- 239 **Obs. :** **c'est quoi ton point de vue//**
- 240 **Ens5 :** moi ?
- 241 **Obs. :** **qu'elle s'écrit en graphie latine pour faciliter//**
- 242 **Ens5 :** pour faciliter la tâche/ il y aura une communication/ un contact avec tout le monde//toi tu es amazighe/ tu vis en Amérique/ on se communiquera à travers la graphie latine//disant/ la langue véhiculera/ alors/ il aura tout//ou//à ce moment-là/ on emploiera l'amazighe/ parce que l'amazighe est une identité/ l'alphabet tifinaghe/ l'identité//il faut la préserver//
- 243 **Obs. :** **donc/ on revient/ on revient//à tifinaghe//**
- 244 **Ens5 :** on y reviendra //
- 245 **Obs. :** **même si ne on commence pas au début/ dès le début en tifinaghe //**

- 246 **Ens5 :** tout à fait // c'est ma position à moi/ je le dit à n'importe qui//parce que la façon dont ils ont introduit tifinaghe maintenant/ ils l'ont imposé avec//a//ils compliquent la chose//
- 247 **Obs. :** **mais/ professeur/ il faut//prendre en considération que quand on parle d'une langue/ il faut qu'il y est une graphie//**
- 248 **Ens5 :** une graphie//
- 249 **Obs. :** **alors/ si on commence en graphie latine au début/ il faut continuer avec la graphie latine/ tu ne peux pas changer pour adopter la graphie tifinaghe //**
- 250 **Ens5 :** ils peuvent changer/ pourquoi ?
- 251 **Obs. :** **parce que la langue est liée à cette graphie/ donc il faut dès le début//**
- 252 **Ens5 :** mais/ maintenant/ au début/ elle a posé de grands problèmes/ elle a des difficultés// on a des difficultés au niveau de la communication// (silence)//l'alphabet tifinaghe//un certain nombre de gens ne connaissent pas l'alphabet tifinaghe//mais/ les lettres latines sont connues//chez n'importe qui//n'importe qui connaît les lettres latines/ dans//la communication (en graphie latine) sera facile/ on parlera en amazighe mais on l'écrira en lettre latine//
- 253 **Obs. :** **la graphie latine//**
- 254 **Ens5 :** momentanément// (il insiste)//je ne dis pas toujours/ non/ momentanément/ peut-être/ d'ici 10 ans/ peut-être/ d'ici 20 ans//lorsqu'on apprendra bien/ à ce moment-là tifinaghe//tu as compris //
- 255 **Obs. :** **oui/ j'ai compris //**
- 256 **Ens5 :** moi/ je refuse/ par exemple/ écrire ma langue en//en graphie latine et je refuse de l'écrire en langue arabe/ je conteste/ parce que l'alphabet tifinaghe est un alphabet qui relate une identité//identité//mon identité culturelle/ il faut que je la conserve//donc/ l'identité présente un symbole//le symbole de tifinaghe //l'alphabet tifinaghe/ si je l'abandonne/ je m'abandonnerai moi-même //
- 257 **Obs. :** **à propos de ceux qui disent que la graphie tifinaghe est le 1^{er} pas pour atteindre une langue commune/ alors/ une langue standard//**
- 258 **Ens5 :** une langue standard //
- 259 **Obs. :** **à ton avis/ est-ce que//**
- 260 **Ens5 :** a//moi/ je suis pour//il y a des gens qui contestent ceci mais// (silence)//ils contestent cette position là/ mais//moi/ je refuse cette position//a//je vois/ tout d'abord// (silence) qu'on va vers les langues locales/ le dialecte local//
- 261 **Obs. :** **non on parle maintenant de la graphie//à part//**
- 262 **Ens5 :** la graphie //
- 263 **Obs. :** **la graphie/ oui // est-ce qu'elle a une fonction pour qu'on puisse parler/ après/ d'une langue standard ? est-ce que tu vois que la graphie tifinaghe nous amènera à une langue/ un jour où on parlera d'une langue amazighe standard/ une // // en tifinaghe**
- 264 **Ens5 :** oui //
- 265 **Obs. :** **donc/ la graphie peut nous amener à la langue ou// ?**
- 266 **Ens5 :** possible // est-ce que/ la graphie tifinaghe ?
- 267 **Obs. :** **oui //**
- 268 **Ens5 :** elle nous aidera oui // pourquoi elle ne nous aidera pas // elle nous aidera //
- 269 **Obs. :** **du côté que la personne la saura écrire ou// ?**
- 270 **Ens5 :** a//évidemment/ il saura écrire//la communication//a//
- 271 **Obs. :** **donc/ je voulais dire/ pour toi/ la graphie tifinaghe dépend de//dépend de la langue amazighe standard ?**
- 272 **Ens5 :** tout à fait //
- 273 **Obs. :** **donc/ on ne peut pas parler d'une autre graphie pour qu'on parle d'une langue amazighe// ?**
- 274 **Ens5 :** non/ non/ la graphie tifinaghe//disant/ c'est une nécessité cela//
- 275 **Obs. :** **et pour/ comment tu vois la façon dont tes élèves apprennent/ est-ce que tu vois qu'ils donnent de bons résultats/ qu'ils apprennent//il y a du progrès ou non ?**
- 276 **Ens5 :** moi/ je vois qu'il y a du progrès//
- 277 **Obs. :** **la façon dont ils apprennent//**
- 278 **Ens5 :** il y a du progrès/ même si//
- 279 **Obs. :** **la façon dont ils apprennent l'alphabet/ comment la lire//comment l'écrire//**
- 280 **Ens5 :** non/ non/ il y a une sorte de//au contraire//moi/ quand/ disant//quand ce cours d'amazighe

- arrive/ moi/ je vois qu'ils apprécient ceci beaucoup//
- 281 **Obs. :** **donc/ //**
- 282 **Ens5 :** premièrement/ parce que//parce que l'enfant ici//disant/ dépend de sa langue maternelle// (silence)//la langue maternelle/ parce que//l'arabe/ n'est pas la langue maternelle//l'enfant quand il parle//l'amazighe/ parce qu'il le parle dans la rue/ il le parle chez lui à la maison//en arrivant en classe/ l'instituteur lui demande de se préparer pour le cours d'amazighe//disant/ il commence à vivre une certaine liberté//au contraire des autres langues//il vit une censure/ il vit une censure//silence// parce que/ il ne parle pas la langue arabe dans la rue/ il ne la parle pas chez lui/ à la maison//quand il arrive et tu lui demandes de se préparer pour le cours d'amazighe/ il sent actif//l'activité/ une certaine liberté//une//tu comprends //
- 283 **Obs. :** **il te dit par exemple que//la différence/ c'est que cet amazighe qu'il apprend en classe/ n'est pas le même que celui qui parle dehors ou//**
- 284 **Ens5 :** non/ disant//
- 285 **Obs. :** **par exemple/ comment il lit le mot/ il l'écrit en tifinaghe/ la prononciation du tifinaghe//ce n'est pas comme il le dira avec une prononciation rifaine //**
- 286 **Ens5 :** oui // j'ai compris // ça se pose/ ce problème/ il l'a posé//
- 287 **Obs. :** **alors/ toi quand tu donnes le mot en//en//écrit en tifinaghe correctement/ est-ce qu'il le prononce en tant que c'est comme [t] / [d] ou il le prononce avec [ṭ] / [ḍ] comme on le prononce nous ici au Rif// ? donc/ la prononciation de la région domine//sur//**
- 288 **Ens5 :** oui/ elle domine/ mais j'essaie de leur corriger ces concepts parce que//je leur dit que c'est ça l'origine/ c'est ça l'origine//j'essaie//ils comprennent la situation/ ils ne disent pas non/ voilà//
- 289 **Obs. :** **donc/ comment/ toi/ tu vois//à propos de l'écriture//soit pour l'écriture soit pour la lecture/ ils apprennent bien// ?**
- 290 **Ens5 :** moi/ je vois//
- 291 **Obs. :** **ils n'ont pas de problème là-dessus //**
- 292 **Ens5 :** non/ je voulais te dire/ pour la communication//il y a une bonne communication/ disant//a//
- 293 **Obs. :** **quand ils le lisent/ ils le lisent correctement ou ils syllabent//**
- 294 **Ens5 :** non/ non/ ils le lisent correctement //
- 295 **Obs. :** **concernant les mots par exemple//**
- 296 **Ens5 :** non/ ils lisent correctement les mots //
- 297 **Obs. :** **tu leur donnes juste des mots et pas de phrases ?**
- 298 **Ens5 :** je leur donne quelques phrases/ tu vois//des petites//seulement
- 299 **Obs. :** **des dialogues ou quelque chose comme ça//**
- 300 **Ens5 :** de petits //
- 301 **Obs. :** **et la séance d'expression orale ?**
- 302 **Ens5 :** les séances d'expression orale/ je les ai pas faites jusqu'à maintenant //
- 303 **Obs. :** **tu ne les as pas encore faits ?**
- 304 **Ens5 :** non //
- 305 **Obs. :** **donc/ tu ne te base pas ni sur le dialogue ni sur//**
- 306 **Ens5 :** je t'ai dit/ je me base sur quelques phrases/ des lettres et des exemples/ je leur donne par exemple une lettre puis je leur donne des exemples de mots//les ardoises//j'utilise les ardoises souvent //
- 307 **Obs. :** **donc/ tu leur fait//**
- 308 **Ens5 :** mais maintenant/ peut être ce mois-ci//de//le mois prochain//après ces vacances-ci//je commencerai à leur faire des dialogues et//
- 309 **Obs. :** **donc/ tu leur fais juste l'écriture et la lecture ?**
- 310 **Ens5 :** oui //
- 311 **Obs. :** **à propos de la grammaire et de la conjugaison ? tu leur enseignes un peu de grammaire ou de conjugaison ou//**
- 312 **Ens5 :** la dictée/ je leur fait la dictée ?
- 313 **Obs. :** **donc/ est-ce que tu leur fait//pour te donner par exemple/ le singulier/ le pluriel//**
- 314 **Ens5 :** oui //
- 315 **Obs. :** **tu travailles avec eux de cette manière ?**
- 316 **Ens5 :** oui //
- 317 **Obs. :** **alors/ ils apprennent ?**

- 318 Ens5 : oui/ ils apprennent //
- 319 Obs. : **ils apprennent bien avec ?**
- 320 Ens5 : oui/ disant/ je me base sur les ardoises/ trop/ seulement/ les ardoises//j'ai trouvé//parce que/ j'ai l'expérience en classe//je trouvais que les ardoises//a//l'apprenant en bénéficie parce que c'est direct//
- 321 Obs. : **comme ça tu observeras le plus grand nombre d'élèves//**
- 322 Ens5 : tout à fait // l'apprenant/ tu as tel/ mais/ à travers les cahiers/ peut-être//
- 323 Obs. : **tu ne peux pas voir un par un//**
- 324 Ens5 : tout à fait // mais 40 élèves/ tu corriges/ regardes ce qu'a fait celui-là/ lèves-toi/ voilà/ celui-là a mieux écrit/ regardes ce qu'a fait celui-là/ celui-là mieux/ ceci//l'apprenant en bénéficiera//il apprend directement//
- 325 Obs. : **mais/ quand ils écrivent sur le cahier/ tu ne peux pas passer voir un par un**
- 326 Ens5 : un par un//trop de temps/ trop de//mais/ comme ça directement/ j'ai trouvé/ en te disant//on n'a pas encore atteint un mois et demi presque/ ils ont bénéficié/ voilà/ ils ont appris les lettres/ tu es en forme//
- 327 Obs. : **à propos des séances//tu passes facilement d'une séance d'arabe à une séance d'amazighe ?**
- 328 Ens5 : a //
- 329 Obs. : **il n'y a pas de problème quand tu passes d'une séance d'amazighe à une séance d'arabe ou l'inverse//autrement dit/ ils se rendent compte qu'ils sont en séance d'amazighe/ ils savent qu'ils sont en cours d'arabe ?**
- 330 Ens5 : non/ il n'y a pas un problème/ parce que c'est leur langue //
- 331 Obs. : **à propos de l'alphabet/ est-ce que tu leur dis/ par exemple/ comme la prononciation de l'amazighe [yam] (l'appellation du « ﺙ » (m) en amazighe) ou//tu leur dit [s-sin] (l'appellation du « ﺱ » (s) en arabe)/ [l-mim] (l'appellation du « ﺙ » (m) en arabe)//l'alphabet//l'appellation des lettres // (silence)//**
- 332 Ens5 : a//les lettres/ je leur dit encore suite à ce qu'ils comprennent eux/ je ne peux pas leur dire//
- 333 Obs. : **non/ est-ce que tu leur dit/ la lettre « s-sin » (l'appellation du « s » en arabe)//**
- 334 Ens5 : tout à fait/ [s-sin] (l'appellation du « ﺱ » (s) en arabe) oui//
- 335 Obs. : **il sait/ même avec ceci qu'il s'agit de l'amazighe//**
- 336 Ens5 : non/ il sait//
- 337 Obs. : **il ne l'écrit pas en arabe//**
- 338 Ens5 : non non // il sait//
- 339 Obs. : **qu'il est dans la séance d'arabe**
- 340 Ens5 : non/ il sait//quand tu lui dits [s-sin] (l'appellation du « ﺱ » (s) en arabe)/ il écrit ceci (il passe au tableau et écrit « ﺱ » (« s » en amazighe)/ il écrit sans voir n'importe quel//
- 341 Obs. : **il te donne juste le « s » parce qu'il s'adapte plus avec l'amazighe//**
- 342 Ens5 : quand tu lui dis 'la gémination'/ donc/ la gémination/ il met 2 [s-sin] (il écrit sur le tableau « ﺱﺱ » (« ss » en tfinaghe : la gémination)//
- 343 Obs. : **et quand tu lui dits par exemple/ en langue arabe la lettre « ﺱﻴﻦ » (l'appellation du « s » en arabe)/ il te l'écrira en arabe ou//**
- 344 Ens5 : il l'écrira encore en arabe//il l'écrira en arabe//
- 345 Obs. : **donc/ il fait la différence//il ne peut pas mélanger entre les deux langues//**
- 346 Ens5 : non/ il différencie//disant/ il y une//
- 347 Obs. : **donc/ ce n'est pas le problème de l'appellation//en [sin] (l'appellation du « ﺱ » (s) en arabe) ou [yas] (l'appellation du « ﺱ » (s) en amazighe) ou//**
- 348 Ens5 : ce n'est pas un problème/ parce que « s-sin » ici (il me le montre en arabe sur le tableau « ﺱ » (« s » en arabe))/ n'a aucune relation avec ce [sin] là (il me montre sur le tableau « ﺱ » (« s » en tfinaghe))//
- 349 Obs. : **non/ je voulais te dire/ est-ce que/ pour les élèves/ quand tu leur dis/ la lettre « ﺱﻴﻦ » (l'appellation du « s » en arabe) //**
- 350 Ens5 : en amazighe ?
- 351 Obs. : **oui //**
- 352 Ens5 : il l'écrit en amazighe //
- 353 Obs. : **tu leur dit/ la lettre « sin »/ il va comme//**
- 354 Ens5 : j'ai compris/ j'ai compris//
- 355 Obs. : **il va comme en arabe//tu m'as compris ?**

- 356 **Ens5 :** je t'ai compris //
- 357 **Obs. :** **mais quand tu leur dis [yas] (l'appellation du « Ⓣ » (s) en amazighe)/ [yam] (l'appellation du « Ⓜ » (m) en amazighe)/ il pensera au fait que tu parles en amazighe//**
- 358 **Ens5 :** non/ au contraire//quand il entre en amazighe/ il sait bien qu'il est dans le monde de l'amazighe//ça dépend//
- 359 **Obs. :** **alors/ même si tu leur dit [s-sin] ('appellation du « س » (s) en arabe) ou [ṣ-ṣad] (l'appellation du « ص » (ṣ) en arabe)//**
- 360 **Ens5 :** parce que/ je leur dit des choses//ces documents sont à la maison//j'avais des documents/ je leur ai fait la dictée//dictée//disant//j'ai trouvé que presque 40 élèves/ même une seule lettre en arabe n'est présente//tu m'as compris non //
- 361 **Obs. :** **ils ont tous écrit en tifinaghe //**
- 362 **Ens5 :** ce n'est pas tous//il essaie d'imiter tifinaghe par exemple même si//l'essentiel c'est qu'on n'y trouve pas une lettre arabe//
- 363 **Obs. :** **alors/ tu n'y trouve pas une lettre arabe//même s'il ne l'a pas écrit correctement en tifinaghe/ l'essentiel//**
- 364 **Ens5 :** mais/ il n'y en a pas de lettre arabe //
- 365 **Obs. :** **est-ce que tu leur donnes un texte pour le copier ou// ?**
- 366 **Ens5 :** des mots/ je leur donne des mots comme ça ou un texte ou//
- 367 **Obs. :** **ils copient //**
- 368 **Ens5 :** ils copient // (silence)
- 369 **Obs. :** **à propos de//comment on dit//donc//vous avez une connaissance à propos de la standardisation//de la langue amazighe standard et ces projets qui vont venir//dans ce cadre de l'institut ?**
- 370 **Ens5 :** a//un peu//un peu //
- 371 **Obs. :** **pour toi//tu vois qu'il est possible qu'on parle un jour d'une langue amazighe standard ? à travers ce qui se passe actuellement dans l'enseignement/**
- 372 **Ens5 :** possible//je suis optimiste //
- 373 **Obs. :** **alors/ c'est possible de parler après//en dehors des différences qu'il y a entre les 3 régions//les manuels scolaires de la 1^{ère} année sont différents l'un de l'autre//c'est possible de parler après d'une langue amazighe standard ?**
- 374 **Ens5 :** c'est possible qu'il soit oui //
- 375 **Obs. :** **qu'est-ce que tu vois qu'il faut qu'on fasse pour arriver à//à ce niveau-là ?**
- 376 **Ens5 :** a//multiplier les efforts seulement/ la personne//ne dira pas qu'on n'enseignera pas l'amazighe//non/ il faut ?//faire un effort//n'importe qui fera son effort //n'importe quelle région/ n'importe où il est//
- 377 **Obs. :** **tu veux dire que la personne l'enseignera/ la travaillera comme elle est/ après petit à petit//**
- 378 **Ens5 :** oui //
- 379 **Obs. :** **et où tu vois qu'il a un problème jusqu'à maintenant/ qui fait obstacle à la réussite de l'enseignement ? dans le cadre de l'amazighe//**
- 380 **Ens5 :** les moyens//le problème des moyens qu'ils n'ont pas//la formation est insuffisante//la formation est insuffisante//tu vois//le ministère //disant //la promesse qu'ils nous ont adressé/ ce n'est pas le cas/ au mois de septembre/ pas de formation/ l'année dernière/ il y avait des enseignants qui ont fait 3 sessions//tu comprends //
- 381 **Obs. :** **Hm //**
- 382 **Ens5 :** a//ces 5 jours ou 4/ ne sont pas suffisants//tu prends une personne et tu lui donnes l'alphabet tifinaghe//tu lui donne les programmes/ comment enseigner ? qu'il saura tout en 4 jours ou 5 // est-ce qu'il est devenu un//a// (rire)//
- 383 **Obs. :** **donc/ tu vois que le problème est le problème de la formation/ la durée/ il faut qu'il y soit une longue formation //**
- 384 **Ens5 :** plus longue//la durée doit être plus longue //
- 385 **Obs. :** **et du côté des outils/ alors/ on parle du manque dans les manuels scolaires ou// ?**
- 386 **Ens5 :** ah oui // même les manuels scolaires disant//
- 387 **Obs. :** **alors/ juste les manuels scolaires/ il n'y a pas autre chose ?**
- 388 **Ens5 :** dictionnaire/ où est le dictionnaire//
- 389 **Obs. :** **avec quoi tu travailleras //**
- 390 **Ens5 :** pour que je connaisse la langue standard/ ok // //disant//j'aimerais bien qu'on aie une langue

- standard//pour qu'il y est un contact//la communication ave c tout le monde//parce que ce n'est pas possible d'apprendre la langue locale ici par exemple/ le tarifit/ un autre l'apprendra en tachelhit ne comprendra pas//non//la langue standard/ c'est quoi ?//la langue standard est l'origine de la langue amazighe alors/ pour qu'on arrive à lire une langue standard/ qu'il y est une intercompréhension//la langue donnera de bons résultats//
- 391 Obs. : **donc/ l'essentiel maintenant/ c'est qu'il y est un dictionnaire**
- 392 Ens5 : il faut qu'il y est//au moins//des dictionnaires/ a//des publications dans ce domaine de l'amazighe/ a//plein de choses //
- 393 Obs. : **comment tu vois//maintenant//la situation de l'amazighe au Maroc//tout entier ?**
- 394 Ens5 : a //
- 395 Obs. : **comment tu vois l'amazighe au Maroc actuellement/ en 2006/ en 2007// (rire)// jusqu'à maintenant/ on est arrivé jusqu'où ?**
- 396 Ens5 : jusqu'à maintenant/ c'est encore//
- 397 Obs. : **tu vois qu'il y a un changement//**
- 398 Ens5 : pas encore//pas encore//moi/ comme je vois/ il y a encore des obstacles//il y a encore//
- 399 Obs. : **du côté maintenant/ puisqu'elle est//tu vois/ à la télévision/ tu vois dans les journaux/ tu vois//alors/ ce n'est pas comme avant//ceci//comme ils disent eux/ c'est un bon signe/ c'est possible//qu'il y est quelque chose après de bien ou// ?**
- 400 Ens5 : c'est possible//
- 401 Obs. : **alors on reste dans le même problème ?**
- 402 Ens5 : non/ il a un problème/ mais/ c'est possible qu'il y est/ mais/ ça prendra du retard//
- 403 Obs. : **alors/ il lui faut du temps//**
- 404 Ens5 : il lui faut du temps//parce que nous/ jusqu'à maintenant/ on n'a pas encore maîtrisé les choses//l'amazighe/ ils ne lui ont pas encore donné quelque chose de juste //
- 405 Obs. : **de quel côté ?**
- 406 Ens5 : tout d'abord/ juste concernant//la surveillance/ l'inspection éducative/ l'inspection//u//par exemple/ //tu as vu/ dans la province d'Al Hoceïma/ on trouve seulement 2 ou 3 //inspecteurs
- 407 Obs. : **de l'amazighe ou//**
- 408 Ens5 : de l'amazighe // les inspecteurs de l'amazighe //
- 409 Obs. : **Hm //**
- 410 Ens5 : les inspecteurs de l'arabe/ on a beaucoup/ mais de l'amazighe non//parce que nous//nous maintenant/ l'enseignant/ tu es en classe/ qui t'oriente ? il t'oriente quelqu'un qui est supérieur//
- 411 Obs. : **Hm //**
- 412 Ens5 : un supérieur qui t'oriente//inspecteur éducatif//on ne l'a pas // l'état doit essayer de former des gens-là //même ceux-là/ ils ne sont pas formés et que dira-t-on me former moi //
- 413 Obs. : **les inspecteurs ? tu veux dire/ qu'eux ils ne sont pas formés //**
- 414 Ens5 : ils ne sont pas formés oui // ils n'ont pas de formation//
- 415 Obs. : **donc/ il faut qu'il y est un inspecteur qui circulera entre les classes//il l'observera//**
- 416 Ens5 : il observera où on est dans ceci // c'est une sorte d'indifférence//disant//
- 417 Obs. : **cette année/ la langue amazighe/ vous l'avez introduite dans les bulletins//vous l'avez introduite// ?**
- 418 Ens5 : qu'on le remplira dans les bulletins//moi/ je l'ai introduit dans les bulletins //
- 419 Obs. : **sur quelle base/ tu leur donnes cette note/ est-ce que//comment ils écrivent//**
- 420 Ens5 : jusqu'à maintenant/ je l'ai dit//j'ai commencé juste en décembre//le mois de décembre//parce que moi/ j'avais ici une enseignante//une institutrice/ disant//juste après la formation/ je lui ai dit/ regardes // je lui ai dit/ nous/ on a été formé/ elle est originaire de Fès/ je lui ai dit/ maintenant l'amazighe//tu l'enseigneras l'amazighe toi ?// (silence)// elle m'a dit : non/ moi//je lui ai dit/ je l'enseignerai moi//moi je suis convaincu d'enseigner l'amazighe//moi je suis amazighe/ j'aime l'amazighe/ je l'enseignerai//ça m'est égal //
- 421 Obs. : **tu vois que la langue que la personne parle joue un rôle dans ceci ?**
- 422 Ens5 : a //
- 423 Obs. : **alors/ tu voyais que/ la personne si elle parle l'amazighe/ c'est possible pour elle de l'apprendre/ elle la travaillera mieux que quelqu'un qui parle l'arabe ?**
- 424 Ens5 : oui // s'il parle l'amazighe/ évidemment/ c'est sa langue//
- 425 Obs. : **et pour les élèves/ est-ce que tes élèves sont tous amazighophones/ ils parlent**

- l'amazighe ?**
- 426 **Ens5 :** a//ils sont tous amazighophones // même s'ils ne sont pas Amazighes/ il y a quelques uns qui ont été amazighisés// (rire)// comme on dit//
- 427 **Obs. :** **mais/ à ton avis/ est-ce que tu vois que l'élève par exemple/ s'il parle l'arabe/ il ne sait pas l'amazighe/ il ne le sait pas du tout et tu lui as donné tfinaghe/ tu lui as donné ces mots qu'il a dans le manuel scolaire/ il apprendra mieux qu'un élève de la région du Rif ? à ton avis// (silence)//**
- 428 **Ens5 :** donc/ est-ce que l'élève qui parle l'arabe/ le dialectal/ on ne dit pas l'arabe parce que la langue arabe//il parle l'arabe dialectal par exemple/ il ne comprend pas l'amazighe/ c'est ça ?
- 429 **Obs. :** **oui //**
- 430 **Ens5 :** il est venu/ il est en classe/ est-ce que celui-là apprend mieux qu'un autre (il se demande)
- 431 **Obs. :** **c'est possible pour lui d'apprendre plus facilement que l'autre ? par exemple/ si tu observe l'élève/ bref/ comme nous comme les élèves/ les petits enfants du Rif/ quand il lit l'amazighe//**
- 432 **Ens5 :** alors //
- 433 **Obs. :** **il apprend les termes qu'il a dans le manuel scolaire/ il regarde d'abord ce qu'il a dans sa tête/ les termes de l'amazighe qu'il parle //**
- 434 **Ens5 :** oui //
- 435 **Obs. :** **alors/ il remarque/ il trouve une différence/ il te dira/ nous on ne prononce pas comme ça/ il l'écrit comme ça//ce n'est pas comme ça qu'on dit nous//**
- 436 **Ens5 :** oui/ oui //
- 437 **Obs. :** **alors/ il a quelques problèmes/ difficultés pour l'apprendre//pour l'enfant arabophone/ alors/ il n'a jamais su l'amazighe pour le parler//**
- 438 **Ens5 :** ah //
- 439 **Obs. :** **alors/ le terme/ tel que tu le lui donnes/ il l'apprend//il l'apprend par cœur comme ça/ il te le dira comme ça/ avec la prononciation de Tfinaghe//avec//**
- 440 **Ens5 :** je n'ai pas ces cas ici/ moi/ disant//je n'ai pas ces cas ici moi/ disant//
- 441 **Obs. :** **je voulais te dire/ en général/ ce cas est possible ?**
- 442 **Ens5 :** possible // possible // Il l'apprendra//la langue//la langue/ s'il est intelligent disant//il existe l'intelligence linguistique/ l'intelligence//
- 443 **Obs. :** **tu vois que tel qu'il l'apprend ici/ il peut le parler en dehors/ ailleurs ?**
- 444 **Ens5 :** a //
- 445 **Obs. :** **tu vois que c'est possible/ comme il l'apprendra ici/ il la parlera ailleurs ?**
- 446 **Ens5 :** donc//
- 447 **Obs. :** **soit pour celui qui est amazighophone/ soit pour//pour tout le monde//**
- 448 **Ens5 :** est-ce qu'il parlera la langue standard ailleurs ?
- 449 **Obs. :** **oui //**
- 450 **Ens5 :** jusqu'à maintenant/ probablement non // ceci arrivera peut-être après/ dans l'avenir//mais actuellement//
- 451 **Obs. :** **maintenant/ il y a un problème/ il ne peut pas//comme il l'apprendra ici avec une langue amazighe commune/ où il y a des termes du techelhit/ du tassouit/ du tarifit/ tout est mélangé//il ira à la maison pour leur parler comme ça//eux/ ils savent le tarifit seulement/ donc//**
- 452 **Ens5 :** non/ je te disais tout à l'heure/ à propos du programme/ je n'insiste pas sur tout//le programme est une langue standard/ je n'insiste pas trop sur lui //parce que si on vient pour appliquer la langue standard//maintenant/ actuellement//on trouvera des problèmes//
- 453 **Obs. :** **tu insistes sur le langage de la région seulement ?**
- 454 **Ens5 :** sur le langage de la région/ parfois/ je leur corrige quelques concepts//
- 455 **Obs. :** **il faut qu'il sache seulement que la langue qu'il a dans la tête/ que cet amazighe qu'il parle à la maison existe en classe //**
- 456 **Ens5 :** tout à fait //
- 457 **Obs. :** **sans prendre en considération qu'il y a des différences concernant la prononciation ou concernant les mots ou//donc/ momentanément/ tu vois toi//**
- 458 **Ens5 :** ici//la langue locale/ il la prononce dans la rue d'une manière et il la prononce autrement ici/ tu comprends // tu lui corriges le concept et/ même si//
- 469 **Obs. :** **tu vois/ toi/ maintenant où on est arrivé nous maintenant/ si on a élaboré une langue**

- amazighe commune/ elle restera dans le cadre de la classe seulement ? donc/ il l'apprendra en classe seulement/ s'il sort dehors/ il parlera à ce moment-là le tarifit//à ton avis//
- 460 Ens5 : je n'ai pas compris //
- 461 Obs. : **je voulais te dire//si on arrive à élaborer une langue commune/ donc/ elle contiendra les termes de 3 dialectes/ il l'apprendra en classe/ tu vois qu'elle restera en classe/ tu vois qu'elle sera exclusive à la classe seulement ? il l'apprendra ici seulement en classe/ quand il sortira dehors/ il la parlera ou non ?**
- 462 Ens5 : non/ il la parlera //
- 463 Obs. : **alors/ c'est possible qu'il la parle //**
- 464 Ens5 : c'est possible de la parler //
- 465 Obs. : **donc/ il ne trouvera pas de problème avec ceux qui sont plus grands que lui et qui ne la parlent pas//**
- 466 Ens5 : non/ parce que/ l'école est//
- 467 Obs. : **alors/ comme les petits apprennent/ il faut que même les grands l'apprennent eux aussi// (rire)//pour comprendre ce petit enfant//**
- 468 Ens5 : évidemment //
- 469 Obs. : **donc/ s'il sort en parlant cette langue/ son père ou sa mère lui dira/ d'où tu viens de ceci ? ils trouveront une différence //**
- 470 Ens5 : oui // l'école/ elle/ tu vois/ c'est l'éducation //
- 471 Obs. : **oui effectivement/ a//pour/ en général/ comment tu vois ce projet//comment tu vois l'amazighe au Maroc actuellement/ elle en est où// ?**
- 472 Ens5 : jusqu'à maintenant/ je t'ai dit/ il reste encore//il progresse encore//encore//
- 473 Obs. : **alors/ par rapport au début//autrefois et actuellement//**
- 474 Ens5 : par rapport à autrefois/ il y a une grande différence//
- 475 Obs. : **de quel côté ?**
- 476 Ens5 : par exemple/ suite à la charte de l'éducation et de la formation qu'on a nous/ la langue amazighe/ ils lui ont donné une//une place qu'elle ne mérite pas//je voulais te dire/ ce n'est pas juste//
- 477 Obs. : **une petite place //**
- 478 Ens5 : petite // ils l'ont abordé en tant que langue sensibilisatrice pour la langue arabe//l'amazighe son intérêt est de//que l'élève la connaît//
- 479 Obs. : **une langue complémentaire seulement //**
- 480 Ens5 : tout à fait // complémentaire seulement//
- 481 Obs. : **ce n'est pas en tant que langue à part entière //**
- 482 Ens5 : oui// mais/ actuellement/ avec ces voix qui ont appelé//les intéressés par la langue amazighe//maintenant/ actuellement/ je vois que c'est bien // maintenant/ je suis optimiste/ je voulais te dire/ dans l'avenir/ il aura une//
- 483 Obs. : **tu vois que maintenant//**
- 484 Ens5 : parce que les amazighs//le grand Maghreb donc/ tout le Nord d'Afrique/ils sont amazighs//tu vas aux îles canaries/ des amazighs/ tu vas à ceux qu'on appelle les touaregs et //ceux-là sont des amazighs alors/ ici/ je voulais te dire/ l'amazighe n'est pas/ disant/ n'est pas isolée ou//non//il a une large population//
- 485 Obs. : **alors/ la personne doit prendre//**
- 486 Ens5 : il a une très large population/ tu comprends //il aura un avenir//nous ici/ la langue amazighe//moi/ comme j'ai remarqué//je voulais te dire/ l'amazighe/ tiffinaghe/ j'ai remarqué que l'enfant fuie//disant/ il n'admire pas l'arabe/ il aime l'amazighe//
- 487 Obs. : **il revient à cette chose//**
- 488 Ens5 : l'arabe/ il la haïe //
- 489 Obs. : **il revient ceci à la question de l'identité**
- 490 Ens5 : ah // moi/ j'ai jusqu'à maintenant 2 matières//2 matières/ je voulais te dire/ que les enfants lorsque tu leur diras/ on fera cette matière/ disant/ ils deviennent contents/ 2 matières lesquelles ? l'amazighe et l'éducation artistique
- 491 Obs. : **l'éducation artistique //**
- 492 Ens5 : le dessin //
- 493 Obs. : **il aime quelque chose de pratique //**
- 494 Ens5 : tu lui diras/ on fera le dessin/ disant/ il trouve sa liberté//

- 495 **Obs. :** dans le dessin //
- 496 **Ens5 :** tout à fait // l'amazighe aussi/ il se dit moi je suis amazighe/ voilà l'instituteur me dira par exemple : écris « ⵜⴰⴽⵓⴽⴰⴳⴰⵏⴰⵙⵜ » (tafunast = la vache)/ je l'écrirai ou écris « ⵜⴰⴽⴰⵏⴰⵙⵜ » (baba = mon père) écris//il se dira/ celle-là je la connais : mais si tu lui dits le mot en arabe/ il le trouvera difficile/ écris « farasun » (la mule en arabe) par exemple//
- 497 **Obs. :** comment tu vois toi/ quand ils écrivent en tfinaghe/ ils ne trouvent pas ceci comme s'ils dessinent ?
- 498 **Ens5 :** a//
- 499 **Obs. :** donc/ ceci à une relation avec le dessin qu'ils aiment ?
- 500 **Ens5 :** concernant la langue amazighe/ disant//une langue simple/ parce que premièrement/ par exemple/ en arabe/ il lui faut [d-ḍemma] (« u » en arabe)/ il lui faut //il lui faut [s-sukun] (la surdité en arabe)/ il lui faut [t-tenwin] (« un »)/ il faut pour écrire « سو » (« su » en arabe) par exemple/ il faut le « ⵍ » (w) / pour l'amazighe/ il n'a pas ceci//il passe au tableau pour illustrer ses propos)
- 501 **Obs. :** tu vois qu'il a une relation avec le fait que chaque lettre est isolée non pas comme l'amazighe//
- 502 **Ens5 :** il a « o » (a) / « x » (i) /
- 503 **Obs. :** donc/ il a 4 possibilités seulement //
- 504 **Ens5 :** tout à fait // par exemple/ on a « o » (sa) / on a « x » (si) / par exemple/ une langue simple et claire//elle n'a pas beaucoup de problèmes comme l'arabe //
- 505 **Obs. :** tu vois qu'ils vont apprendre l'amazighe rapidement//
- 506 **Ens5 :** ah //
- 507 **Obs. :** professeur // tu vois que tu as des remarques ? dans ce domaine/ des ajouts
- 508 **Ens5 :** moi/ je te dirai/ la langue amazighe/ elle me plaît/ je l'aime/ je voulais te dire/ je la défends/ concernant la position // les ajouts/ qu'est-ce que je vais te dire/ moi/ je suis optimiste/ même s'il y a un manque de moyens/ les moyens manquent//l'équipement//disant//je voulais te dire/ il n'existe pas/ tu cherche quelque chose juste sur l'amazighe/ tu ne le trouves pas//quelque chose comme ça qui concerne l'amazighe//tu le trouveras pas//tu comprends // l'ajout/ qu'est-ce que je vais dire/ je reviendrai sur ce que je te disais tout à l'heure/ j'aime bien moi/ premièrement/ un dictionnaire/ qu'ils nous fournissent au moins un dictionnaire//qui nous aidera au moins//parce que c'est la moindre des choses//même si on a pas tout/ mais en fera au moins l'effort//alors ceci//et les inspecteurs/ il faut qu'ils aient eux aussi un rôle/ parce que ce sont eux qui encadrent les enseignants//
- 509 **Obs. :** donc/ l'inspection/ il faut qu'il y est// alors/ est-ce que ce sont eux qui vous montrent comment travailler//
- 510 **Ens5 :** oui // il faut qu'ils connaissent les programmes/ comment se comporter/ tu comprends //
- 511 **Obs. :** donc/ jusqu'à maintenant/ cette année/ il y a pas eu d'inspection ?
- 512 **Ens5 :** non/ il n'y a pas // moi/ je t'ai dit/ moi/ l'amazighe/ j'ai une relation avec elle juste depuis 2 ou un mois et demi//
- 513 **Obs. :** alors/ ton contact est juste avec les lettres seulement//
- 514 **Ens5 :** maintenant/ imagines/ dans les autres langues/ les gens ont eu//la personne a eu la licence/ le doctorat//l'amazighe/ un mois et demi de formation//est-ce que c'est raisonnable?
- 515 **Obs. :** donc 5 jours//
- 516 **Ens5 :** on fait l'effort seulement //
- 517 **Obs. :** on espère un jour si Dieu veut//
- 518 **Ens5 :** si Dieu veut //
- 519 **Obs. :** qu'il ait de bons conditions pour que la personne la travaille encore mieux//alors/ juste ce côté-ci comme tu as dit/ tu vois que l'amazighe a//la façon de l'écrire//ils la trouvent facile//
- 520 **Ens5 :** non/ non/ trop facile//je t'ai dit/ les élèves/ j'ai trouvé//tu vois/ la langue arabe/ j'ai déjà enseigné/ déjà/ j'ai enseigné la 1^{ère} année//je voulais te dire/ j'ai de l'expérience//
- 521 **Obs. :** hm //
- 522 **Ens5 :** maintenant/ j'ai en 3^{ème} année//
- 523 **Obs. :** ils n'ont pas encore rien appris//
- 524 **Ens5 :** ils n'ont pas appris l'arabe//tu trouveras qu'il sait l'amazighe mieux que l'arabe//
- 525 **Obs. :** parce que l'amazighe//
- 526 **Ens5 :** combien il a passé//la 1^{ère} année/ la 2^{ème} année et la 3^{ème} année/ peut-être/ il redouble

- encore//je les ai ici//ce n'est pas une honte//c'est un phénomène qu'on a//tu trouveras qu'il sait l'amazighe mieux que l'arabe//
- 527 **Obs. :** **concernant la façon dont l'amazighe s'écrit/ de gauche à droite/ ils l'ont appris ? quand tu leur écris un mot ou// ils l'écrivent correctement de gauche à droite ou// ? ils dirigent leurs mains comme en arabe//**
- 528 **Ens5 :** non/ non/ il n'y a pas de problème//
- 529 **Obs. :** **alors/ il n'y a pas de problème/ ils l'écrivent comme le français// ?**
- 530 **Ens5 :** il n'y a pas de problème/ comme le français//
- 531 **Obs. :** **tu leur donnes des dimensions/ par exemple/ il faut que la lettre ne dépasse pas tant//**
- 532 **Ens5 :** la dimension oui //
- 533 **Obs. :** **les intercales//**
- 534 **Ens5 :** obligatoire/ les dimensions par exemple (il passe au tableau)/ on a une grande lettre//3 intercales ok // « o » (a) est une petite lettre/ par exemple/ « Oo » (sa) (il l'écrit sur le tableau)//
- 535 **Obs. :** **oui //**
- 536 **Ens5 :** tu comprends //
- 537 **Obs. :** **donc/ elle a ses dimensions/ ils s'en souviennent//toutes les dimensions//**
- 538 **Ens5 :** ah //
- 539 **Obs. :** **ok/ merci professeur //**
- 540 **Ens5 :** il n'y a pas de problème/

Entretien 6 (E6)

- 1 **Obs. :** **depuis quand enseignez-vous l'amazighe ?**
- 2 **Ens6 :** l'amazighe//maintenant/ c'est presque//la 2^{ème} année/ moi/ j'ai une classe de 3^{ème} année
- 3 **Obs. :** **la classe de 3^{ème} année/ donc/ ça fait 2 ans depuis que tu l'enseignes ?**
- 4 **Ens6 :** oui // non/ l'année dernière/ on avait juste des formations//
- 5 **Obs. :** **donc/ tu ne l'as pas enseigné l'année dernière ?**
- 6 **Ens6 :** parce que c'est cette année qu'on l'a introduit officiellement dans nos programmes/ dans l'emploi du temps et tout//mais je faisais un effort personnel en leur donnant l'alphabet pour l'apprendre ensemble //
- 7 **Obs. :** **ça veut dire que l'année dernière/ tu l'as travaillé ?**
- 8 **Ens6 :** avec les élèves/ je faisais quelques séances d'éducation artistique/ dessins/ je travaillais le dessin des lettres//le dessin des lettres//l'écriture//je l'utilisais//
- 9 **Obs. :** **donc/ l'année dernière/ tu as travaillé avec eux l'écriture/ cette année//**
- 10 **Ens6 :** non/ juste pour moi/ moi pour//disant/ pour m'habituer avec ces symboles et les présenter//les symboles sont/ pour moi/ des symboles//
- 11 **Obs. :** **des formes géométriques //**
- 12 **Ens6 :** des formes oui // pour moi/ des formes nouvelles//tu comprends//je n'ai jamais//
- 13 **Obs. :** **donc/ tu prends en charge la 3^{ème} année ?**
- 14 **Ens6 :** la 3^{ème} année//oui //
- 15 **Obs. :** **ça fait longtemps depuis que vous enseignez/ professeur ?**
- 16 **Ens6 :** a//
- 17 **Obs. :** **ça fait longtemps depuis que vous enseignez/ ça veut dire à part la langue amazighe//depuis quand vous enseignez ?**
- 18 **Ens6 :** maintenant moi//j'enseigne depuis 22 ans //
- 19 **Obs. :** **à part l'amazighe/ qu'est-ce que vous leur enseignez ?**
- 20 **Ens6 :** la langue arabe //
- 21 **Obs. :** **la langue arabe seulement ?**
- 22 **Ens6 :** la langue arabe et il y a aussi les matières scientifiques comme//et l'éducation artistique/
- 23 **Obs. :** **les matières scientifiques/ comme les mathématiques// ?**
- 24 **Ens6 :** comme l'activité scientifique et//où on trouve les sciences et la physique divisée en deux//
- 25 **Obs. :** **ils ont aussi les mathématiques ?**
- 26 **Ens6 :** non/ les mathématiques/ on l'enseigne pour la 1^{ère} année et la 2^{ème} année/ quand on arrive à la 3^{ème} année/ ce sont ceux qui se chargent du français qui l'enseignent //
- 27 **Obs. :** **maintenant/ toi/ tu leur enseignes la langue arabe seulement//et la langue amazighe//**

- 28 **Ens6 :** pour moi/ l'arabe et//
- 29 **Obs. :** **l'éducation artistique //**
- 30 **Ens6 :** et l'éducation artistique//
- 31 **Obs. :** **et l'activité scientifique //**
- 32 **Ens6 :** et l'activité scientifique/ où on a la physique et les sciences naturelles/ l'arabe aussi avec tous ses composants/ ce n'est pas une seule matière/ en plus de l'éducation islamique //
- 33 **Obs. :** **dans l'arabe/ il y a l'expression orale et//**
- 34 **Ens6 :** la structure/ la grammaire/ la conjugaison et la dictée et l'expression écrite aussi//l'expression écrite
- 35 **Obs. :** **c'est l'an dernier/ que vous avez bénéficié d'une formation ?**
- 36 **Ens6 :** on a été formé sur le principe qu'il y aura 2 étapes/ la 1^{ère} étape//on estimait 6 jours/ cette période a été réduite en 3 jours//ceci//
- 37 **Obs. :** **ça veut dire/ on vous a averti qu'il y aura 6 jours de formation/ après ceci est devenu//**
- 38 **Ens6 :** elle est devenue après/ 3 jours //
- 39 **Obs. :** **c'était quelle période ?**
- 40 **Ens6 :** a //en décembre // sur le principe qu'on aura une autre formation le mois d'avril et lorsqu'on a fait cette formation/ ils nous ont donné//quelques feuilles//disant//à propos de l'amazighe : la méthodologie et la méthode d'enseignement//et ils nous ont donné aussi//a//des dépliantes où il y a les lettres et comment les lire/ leurs synonymes en arabe et en français//
- 41 **Obs. :** **vous avez travaillé seulement sur les lettres ?**
- 42 **Ens6 :** non/ ils nous ont donné//ils nous ont fait ces 3 jours//ils nous ont fait//ce qu'il peut se faire en 6 jours/ ceci ils l'ont fait en 3 jours mais/ c'était insuffisant parce que ce qui s'est passé//il y avait beaucoup d'enseignants//
- 43 **Obs. :** **c'était trop //**
- 44 **Ens6 :** oui // et une seule personne qui explique/ et//tu sais//l'organisation de la délégation//à la dernière minute//
- 45 **Obs. :** **que//**
- 46 **Ens6 :** le son se coupait//comme ça//il y avait des gens qui m'ont étonné/ des gens de la région qui refusait le tiffinaghe/ ça veut dire//ils voulaient avoir l'amazighe de la région et non pas celle de//ceci est suite aux informations qu'on a pu recueillir lors de la formation/ à propos du tarifit/ tachelhit//
- 47 **Obs. :** **est-ce qu'ils ont pris en considération le fait que tu ne parles pas l'amazighe//mais l'arabe ?**
- 48 **Ens6 :** là-bas/ ils posaient des questions à propos de ceci//bref/ 22 ans ici dans la province/ j'ai un bagage en amazighe mais/ ça veut dire/ je le parle pas //disant/ couramment comme//
- 49 **Obs. :** **comme l'arabe //**
- 50 **Ens6 :** il y a des difficultés pour nous//au niveau de l'expression orale//à propos //avec les élèves//l'élève/ il est le fils de la région et pourtant/ il se trouve perdu//le fils de la région qui parle l'amazighe d'ici se trouve coincé avec//
- 51 **Obs. :** **au niveau de la terminologie //**
- 52 **Ens6 :** les termes qu'il connaissait lui/ moi aussi je les connais au niveau du sens/ mais//les autres termes//par exemple/ du tachelhit//
- 53 **Obs. :** **ceux qu'on trouve dans le manuel scolaire //**
- 54 **Ens6 :** comme [illis]/ [iğis] (sa fille)//comme ça//et ils discutaient un problème de graphie/ comment//comme maintenant/ « illis » (sa fille)/ il s'écrit avec un « l » et lors de la formation/ ils ont soulevé ce point/ pourquoi ne pas dire [iğis] (sa fille) et l'écrire avec [ğ]/ cette lettre du [l] / on l'écrira « ğ »/ ils ont dit non//
- 55 **Obs. :** **l'origine de ce mot est un « l » qui est devenu un [ğ] chez nous ici au Rif //**
- 56 **Ens6 :** tout à fait //
- 57 **Obs. :** **donc/ pour expliquer à l'élève que l'origine/ le langage d'ici/ chez nous au Rif//l'origine des mots comme le « l » il devient [ğ] chez nous//**
- 58 **Ens6 :** le changement de toutes les langues//
- 59 **Obs. :** **oui //**
- 60 **Ens6 :** même en langue arabe/ par exemple//
- 61 **Obs. :** **c'est difficile un peu pour l'élève de le comprendre //**
- 62 **Ens6 :** le [j] tel qu'il est prononcé au monde arabe et tel qu'il est prononcé ici/ le [j]//

- 63 **Obs. :** **donc/ c'est le même problème//**
- 64 **Ens6 :** et tu trouves ici/ au Maroc/ par exemple/ à Tétouan par exemple/ il dit [ǧ-ǧumɛa] (le vendredi) et ici il dit [l-jumuea] (le vendredi)//l'un emphatise/ l'autre enlève l'emphase/
- 65 **Obs. :** **ça veut dire/ c'est comme l'arabe dialectal**
- 66 **Ens6 :** le « r » aussi/ le [r] à Fès/ ici et chez les gens de Marrakech par exemple/ les environs de Marrakech/ chaque région//
- 67 **Obs. :** **donc/ la formation/ tu as bénéficié d'une seule formation ?**
- 68 **Ens6 :** une seule session de formation oui // juste 3 jours disant/ ils voulaient la faire en avril/ ils nous ont promis de nous donner//maintenant/ même le guide de l'enseignant de la 3^{ème} année n'existe pas/ donc moi/ je travaille avec le guide de la 2^{ème} année ou//il y a des élèves qui/ par exemple/ étaient dans des écoles non concernées pas ceci//l'amazighe//ils n'ont pas eu d'expérience/ les élèves par exemple qui sont venus ne savent rien//parfois j'arrive à la 1^{ère} année//
- 69 **Obs. :** **autrement dit/ ceux qui se sont déplacés//**
- 70 **Ens6 :** ah // ils sont nombreux //
- 71 **Obs. :** **ils ne l'ont pas appris en 2^{ème} année ou en 1^{ère} année // c'est leur 1^{ère} année/ leur 1ère expérience //**
- 72 **Ens6 :** la première //
- 73 **Obs. :** **c'est le même problème qui se pose aussi au niveau de la 2^{ème} année/ ils te disent//des élèves l'ont appris en 1^{ère} année/ d'autres non//**
- 74 **Ens6 :** ils ne l'ont pas appris // il y a ceux//
- 75 **Obs. :** **donc/ faut-il travailler avec l'élève en prenant en considération son niveau de 2^{ème} année ou de 3^{ème} année ou faut-il revenir à la 1^{ère} année ?**
- 76 **Ens6 :** il y a quelques uns qui ne savent pas l'alphabet//j'étais obligé de leur donner une photocopie du document/ du dépliant/ tu comprends // l'essentiel/ c'est de pouvoir/ au moins/ se familiariser avec cet alphabet chez lui//si quelqu'un l'aide/ Maintenant/ nous/ dans le cadre//disant/ on est dans une étape de sensibilisation au début et non//
- 77 **Obs. :** **oui // effectivement // et à propos de la formation qu'on vous a donné/ est-ce que //tu as trouvé qu'il sera possible de l'appliquer en classe/ disant/ ceci peut être appliqué en classe ? donc/ ceci//ils vous ont donné en formation juste l'alphabet // l'alphabet tiffinaghe // et un peu de règles/ ils ne vous ont pas donné comment//les outils pédagogiques//**
- 78 **Ens6 :** la pédagogie/ ils l'ont fait//ils nous ont donné des fiches//
- 79 **Obs. :** **les fiches //**
- 80 **Ens6 :** comment présenter le cours/ ils nous ont donné//
- 81 **Obs. :** **est-ce que vous travaillez sur cette base/ disant/ ce que vous avez fait en formation vous a servi en classe ou// ?**
- 82 **Ens6 :** un pourcentage//50% comme ça//ce n'est pas à 100% disant/ parce qu'on avait besoin d'une autre session de formation//qui soit//pour continuer//
- 83 **Obs. :** **donc/ vous avez appris/ juste l'alphabet ? vous faites la différence entre « H » (I) et « E » (m) par exemple//**
- 84 **Ens6 :** non/ l'alphabet/ on l'a bien appris //
- 85 **Obs. :** **a//le manuel // vous n'utilisez pas le manuel scolaire de la 3^{ème} année ?**
- 86 **Ens6 :** non // il n'existe pas/ on l'a pas nous //
- 87 **Obs. :** **vous travaillez avec quoi ?**
- 88 **Ens6 :** parce que les autres groupes/ les autres formations étaient//le manuel de l'élève/ parce que presque c'est le même//tu trouves dans le livre de l'élève/ par exemple/ un texte de lecture/ et les étapes sont les mêmes/ celle de la lecture est presque la même que celle de la lecture en langue arabe/ les mêmes étapes/ je travaille avec le manuel de lecture de l'élève //
- 89 **Obs. :** **donc/ tu travailles avec le manuel scolaire de la 3^{ème} année ?**
- 90 **Ens6 :** de la 3^{ème} année mais généralement/ je reviens à quelques cours de la 2^{ème} année/ la 1^{ère} année/ parce que pour ces élèves qui ne connaissent pas les lettres/ il faut revenir avec eux//tu travailles avec toute la classe et non pas avec un seul individu/ maintenant/ qu'est-ce que je vais te dire/ moi/ au début/ j'étais/ l'année dernière/ j'avais 2 élèves en classe qui sont originaires du sous/ elles connaissent le tachelhit/ elles m'aident/ elles//j'apprends à travers elles/ tu comprends // je les prends pour moyen/ elles m'aident comme dans des

mots dont je ne connais pas le sens et c'est difficile de trouver un dictionnaire pour les expliquer//

- 91 **Obs. :** **il n'y a pas de dictionnaire ?**
- 92 **Ens6 :** il y a un seul dans l'établissement/ un papier de la délégation et parvenu pour demander aux directeurs d'aller à la délégation pour récupérer le dictionnaire//linguistique de la langue amazighe/ prendre les dictionnaires/ comme ça/ avec cette expression// alors/ les dictionnaires ça veut dire/ beaucoup/ mais quand ils se sont allés//il y a même quelques uns qui ont pris leurs voitures pour prendre une quantité// (rire)//et enfin de compte/ ils leur ont donné un seul/ ils ont signé et l'ont apporté//un seul//insuffisant//
- 93 **Obs. :** **alors/ il y a un dictionnaire ?**
- 94 **Ens6 :** il y'en a un/ peut-être j'en aurai besoin moi//moi/ il faut qu'il soit en ma possession //
- 95 **Obs. :** **chaque jour // comme nous/ on utilise toujours le petit robert/ il est toujours avec nous/ il est obligatoire même pour l'amazighe// (rire)**
- 96 **Ens6 :** ah oui //
- 97 **Obs. :** **il faut qu'il y est toujours un dictionnaire/ chacun//a//**
- 98 **Ens6 :** même si pour moi en tant qu'arabophone//a//c'est difficile de s'habituer avec ces//pour moi/ c'est difficile de l'utiliser //
- 99 **Obs. :** **est-ce qu'on vous l'a donné/ vous l'avez vu ?**
- 100 **Ens6 :** oui/ on l'a vu/ il est difficile//
- 101 **Obs. :** **c'est de l'amazighe vers l'arabe ou l'amazighe vers l'amazighe ou// ?**
- 102 **Ens6 :** de//c'est de l'amazighe vers l'amazighe//peut-être//et il y a quelques mots en français//
- 103 **Obs. :** **en tfinaghe ?**
- 104 **Ens6 :** oui //
- 105 **Obs. :** **donc/ vous êtes obligé d'apprendre tfinaghe // (rire)//**
- 106 **Ens6 :** ah // tfinaghe oui // mais/ il faut avoir un bagage pour pouvoir expliquer//
- 107 **Obs. :** **il faut savoir auparavant lire en tfinaghe pour//**
- 108 **Ens6 :** nous/ on est comme l'élève de la 1^{ère} année et de la 2^{ème} année/ on explique selon le contexte/ il faut que tu m'explique à travers un contexte/ donne-moi un mot/ explique-le moi dans une phrase pour que je puisse le comprendre/ parce qu'il y a des mots//
- 109 **Obs. :** **c'est toujours le contexte qui//qui explique le mot/ parce que un seul mot peut avoir plusieurs significations//**
- 110 **Ens6 :** tout à fait // plusieurs significations//
- 111 **Obs. :** **vous n'avez pas le guide de l'enseignant ?**
- 112 **Ens6 :** pas du tout // on nous avait promis que pendant la 2^{ème} formation/ ils vont nous le donner ou ils vont nous l'envoyer avant //
- 113 **Obs. :** **il a été déjà donné//**
- 114 **Ens6 :** le groupe de cette année/ ils le lui ont donné // j'ai un ami ici à l'école qui l'a//
- 115 **Obs. :** **moi/ j'ai assisté avec eux/ à la formation//**
- 116 **Ens6 :** le guide de la 4^{ème} année/ moi maintenant/ je me suis servi//
- 117 **Obs. :** **même la 4^{ème} année//tu regardes//**
- 118 **Ens6 :** je regarde//en fait/ la personne lorsqu'elle prend en charge un niveau/ c'est un pont/ je dois connaître//
- 119 **Obs. :** **tous les niveaux/ ce qu'il a fait avant et ce qu'il fera après//**
- 120 **Ens6 :** ce que je dois lui donner pour qu'il soit en 4^{ème} année à niveau//je suis un pont//pour la 3^{ème} année et la 4^{ème} année//entre la 4^{ème} année et la 5^{ème} année et ainsi de suite//moi/ pour moi/ même en langue arabe//même en langue arabe/ on avait//moi/ j'avais de la chance parce que je changeais de classe presque //j'ai changé d'établissement//et je prends la dernière classe qui reste//ceci dit//j'ai travaillé en 1^{ère} année/ j'ai travaillé en 2^{ème} année/ j'ai travaillé en 3^{ème} année/ j'ai travaillé en 4^{ème} année//tu acquières une expérience//tu acquières une vision sur le niveau de toutes les classes/ ce qu'il doit être donné/ par exemple/ la 3^{ème} année/ je sais ce que l'élève a apporté avec lui/ ce que je dois lui donner/ ce qu'il doit faire en 4^{ème} année //
- 121 **Obs. :** **celle-ci aussi est une méthode// // (sourire)**
- 122 **Ens6 :** tout à fait // elle est efficace //
- 123 **Obs. :** **et à propos de la langue que tu utilises avec eux/ l'arabe/ tu leur parles en arabe ?**
- 124 **Ens6 :** est-ce que//dans la séance d'amazighe ?
- 125 **Obs. :** **oui //**

- 126 **Ens6 :** la chose qui m'est difficile pour communiquer avec eux en amazighe/ je la dis en arabe/ et parfois/ les élèves qui l'ont appris en 1^{ère} année ou 2^{ème} année/ nous donnent l'équivalent ou//
- 127 **Obs. :** **donc/ tu utilises l'arabe et l'amazighe un peu//**
- 128 **Ens6 :** oui //
- 129 **Obs. :** **un peu d'ici/ un peu de là //**
- 130 **Ens6 :** tout à fait // mais/ généralement disant//parce que je les laisse//je ne veux pas que je sois le centre de//
- 131 **Obs. :** **il faut qu'eux//**
- 132 **Ens6 :** il faut qu'ils se communiquent // oui //
- 133 **Obs. :** **selon les nouvelles méthodes/ l'accès est sur l'élève plus qu'il est sur l'enseignant ou la matière//c'est ça qui//**
- 134 **Ens6 :** et entre eux//l'intercompréhension//l'intercommunication//
- 135 **Obs. :** **il y a disant//**
- 136 **Ens6 :** a//en amazighe/ il y a des difficultés//il ya beaucoup de difficultés parce que/ généralement/ l'élève/ tu lui donnes/ par exemple/ une image par exemple pour s'exprimer ou//il te donne un équivalent//ce n'est pas en tfinaghe//celui de la région et//j'ignore s'il appartient au tfinaghe ou non//tu comprends//
- 137 **Obs. :** **quelqu'un qui est amazighophone peut faire la différence mais//**
- 138 **Ens6 :** oui // comme par exemple/ je te donnerai un exemple en langue arabe//peut-être l'élève/ tu lui diras//tu lui donnes un verbe par exemple et tu lui demandes de te donner le nom qui signifie [julus] (l'action de s'asseoir en arabe)/ peut-être/ si c'était un arabe/ il te dira [gles] (assis-toi // en arabe) //
- 139 **Obs. :** **l'arabe dialectal //**
- 140 **Ens6 :** tout à fait // et ce « g » reste à l'origine un « j »/ même en langue arabe/ il y a une règle pour//
- 141 **Obs. :** **à propos/ disant/ avant le cours/ ça veut dire/ tu prépares le cours//vous visez un objectif à atteindre à la fin du cours/ alors/ l'élève doit être capable de savoir ceci et cela//pour l'amazighe/ vous visez un objectif à atteindre avec eux à la fin du cours ou//**
- 142 **Ens6 :** bien sûr // chaque cours a un objectif/ n'importe quel cours//
- 143 **Obs. :** **donc/ ça dépend du thème//**
- 144 **Ens6 :** ça dépend du thème/ comme maintenant/ si on dit par exemple/ cette semaine/ il avait le thème du sport//
- 145 **Obs. :** **oui //**
- 146 **Ens6 :** l'alimentation et la santé et le sport///alors/ il lui faut //l'élève doit/ à travers l'expression orale/ cette expression orale qui explique les différents types de sport/ leur objectif/ quelles sont les conditions du sport/ donc/ la propreté/ s'intéresser à la santé/ et ainsi de suite//alors/ comme ceci//ceci// notre objectif/ c'est que/ le 1^{er} objectif//parce qu'il y a des objectifs décisionnels du cours et il y a des objectifs généraux comme « la santé » et « la sauvegarde de la santé » celui-là est un objectif général mais notre objectif principal du cours c'est de faire circuler un ensemble de mots/ des synonymes qui sont nouveaux pour l'élève/ qu'il peut être capable de construire une phrase avec ces mots et comment//
- 147 **Obs. :** **alors/ cette situation est relative au cours d'arabe/ et l'amazighe//**
- 148 **Ens6 :** pareil // presque // parce qu'il y a un seul thème//
- 149 **Obs. :** **donc/ l'objectif visé dépend de chaque cours/ chaque//à la fin de chaque cours ou ça dépend des cours de chaque semaine/ à la fin de la semaine ou// ?**
- 150 **Ens6 :** non // chaque cours à son objectif/ mais/ pour dire vrai/ nous maintenant/ on n'enseigne pas avec les objectifs/ maintenant on enseigne des compétences//
- 151 **Obs. :** **les compétences//**
- 152 **Ens6 :** mais/ il faut travailler par objectif parce que/ comme on dit nous/ les objectifs décisionnels nous permettent de savoir si on est arrivé à l'atteindre ou non//
- 153 **Obs. :** **oui/ effectivement // //a//pour l'alphabet tfinaghe//comment tu as su cet alphabet/ tfinaghe ? est-ce que c'était juste à travers la formation ou// ?**
- 154 **Ens6 :** a//on est dans un environnement//ça veut dire/ il y a des associations/ il y a//il y a/ par exemple//tu trouves des affiches sur le mur/ parfois des enseignes de boutiques où on trouve des symboles//par exemple/ le terme « téléboutique » écrit en lettres amazighes//au début/ c'était juste des observations primaires après/ on a commencé à connaître ce symbole de

l'amazighe qui est cette lettre « ⵝ » (« z »)//a//on est resté////disant/ la personne/ jour après jour/ acquière des connaissances//en plus/ j'ai des enfants qui sont au secondaire et qui se sont influencé par la culture amazighe//je trouve chez mon fils un porte-clefs qui contient la lettre « ⵝ » (« z »)/ je trouve chez lui des affiches/ il possède ces documents et va dans des associations pour les apporter//je les lisent/ je regarde//je lis//pour//parce que ça fait partie de l'éducation des enfants/ pour savoir comment les diriger/ où ils vont pour ne pas avoir cette pensée/ le fait de se pencher vers le terrorisme ou//c'est un bachelier adolescent//d'un jour à l'autre et ainsi de suite et avec cette question de l'enseignement de l'amazighe//on se demandait//on a des difficultés comment faire//en réalité/ il nous paraissait comme une montagne mais cette montagne/ à chaque fois que tu monte/ petit à petit/ tu te trouves au milieu//sans se fatiguer//

- 155 **Obs. :** **mais/ tu n'as appris les lettres qu'à travers la formation ?**
- 156 **Ens6 :** les lettres/ oui // c'était là où je les ai apprises//
- 157 **Obs. :** **ce tiffinaghe par rapport à l'ancien tiffinaghe//**
- 158 **Ens6 :** parce que je suis obligé/ je serai demain devant les élèves/ mon image/ comment elle sera/ moi qui ne connais pas l'alphabet et qui est sensé l'enseigner à l'élève par exemple//mon image/ comment elle sera/ moi qui va travailler avec lui la communication ou l'expression orale et je n'ai pas un bagage//
- 159 **Obs. :** **et comment tu présentes l'alphabet à l'élève ? est-ce que tu écris seulement la lettre sur le tableau//**
- 160 **Ens6 :** l'année dernière/ avant la formation/ je travaillais avec la méthode d'on appelle nous//Bogmakh/ avec laquelle on a été formé/ cette méthode consiste à commencer par la partie pour arriver au tout/ autrement dit/ la lettre seulement/ on l'extrait de quelques mots mais maintenant/ non//maintenant/ c'est possible de//
- 161 **Obs. :** **donc/ vous leur donnez la lettre//**
- 162 **Ens6 :** tout à fait // la lettre/ l'écrire et la lire seulement//
- 163 **Obs. :** **ils ne donnent pas de mots ou//des phrases ou// ?**
- 164 **Ens6 :** non //non // l'année dernière non mais/ cette année/ oui/ ils ont commencé à présenter//
- 165 **Obs. :** **alors/ est-ce que vous les présentez sur le tableau/ puis eux/ ils copient ?**
- 166 **Ens6 :** non // l'année dernière/ cette année//c'est comme la méthode de la langue arabe//tu as un texte//
- 167 **Obs. :** **tu en extraits une phrase //**
- 168 **Ens6 :** tu en extraits une phrase//de cette phrase/ tu extraits//disant/ la phrase principale/ clé//à partir de la phrase principale/ clé//tu extraits la lettre qui se répète plusieurs fois dans la phrase/ généralement/ tu choisis les phrases où on trouve par exemple/ la lettre « b »//qu'on trouve dans le 1^{er} mot/ le 2^{ème}/ le 3^{ème} et le 4^{ème}/ ils l'extraient et s'entraînent à l'écrire//en plus//on dit en arabe les voyelles en arabe/ disant/ « ḍ-ḍemma » (« u » en arabe)/ « l-fetḥa » (« a » en arabe)/ « l-kesra » (« i » en arabe)//
- 169 **Obs. :** **à propos//comment vous trouvez cette graphie/ est-ce que//à propos de son apprentissage/ est-ce que c'est facile ou difficile// ?**
- 170 **Ens6 :** au début/ moi personnellement/ j'ai trouvé une difficulté//il y a une sorte de difficulté/ parce que//surtout/ il n'y a pas une sorte de//on dit nous/ une règle/ comme la langue arabe par exemple ou la langue française « l » ou « b »//combien d'intercales elle doit occuper/ combien//alors/ c'était juste à travers notre vision/ comment utiliser ces lettres/ comment elles sont écrites au dactylo parce que parfois quand vous les écrivez au dactylo//on dira en majuscule par exemple/ les lettres ont la même taille/ comme le « E » comme le « B »/ la 1^{ère} lettre est comme la dernière//mais/ pour//en écriture/ l'écriture manuscrite//il y a une difficulté//pour//
- 171 **Obs. :** **en amazighe/ il n'y a pas de majuscule ni de minuscule/ une seule/ unique graphie //**
- 172 **Ens6 :** tout à fait // une seule graphie/ c'est ce que//mais nous/ il y a//on part du fait que c'est comme le français ou comme l'arabe//tu trouves/ par exemple/ des lettres qu'on écrit en grandes lettres/ d'autres petites//même en arabe/ il n'y a pas de minuscule mais/ l'élève/ on lui montre que la lettre « ل » (« l » en arabe) / il ne faut pas l'écrire petite/ parce que parfois/ il écrit « ل » (« l » en arabe) / on dira « ب » (« b » en arabe) / comme un « b » sans un point en dessus seulement//tu comprends//c'est pourquoi//le « ل » (« l » en arabe) / il faut 3 traits/ petits par exemple//
- 173 **Obs. :** **autrement dit/ l'espace que la lettre doit occuper//**

- 174 **Ens6 :** on les appelle les intercales//et la ligne sur laquelle on écrit la lettre et il y a la lettre qu'on écrit en descendant du niveau de la ligne et il y a là la lettre qui//pour l'amazighe non/ toutes les lettres sont identiques/ une seule/ mais le « Θ » (b) ne s'écrit pas comme « o » (a)//
- 175 **Obs. :** **donc/ il faut qu'ils prennent en considération///**
- 176 **Ens6 :** « Θ » (b) par exemple n'est pas comme celui-là//le symbole qui signifie « o » (a)//
- 177 **Obs. :** **surtout//quand tu leur enseignes ceci/ tu leur dis/ la lettre [ba?] (l'appellation du « Ψ » (b) en arabe)//ou tu leur dis [yab] (l'appellation du « Θ » (b) en tifinaghe)/ [yas] (l'appellation du « Θ » (s) en tifinaghe)// ?**
- 178 **Ens6 :** j'essaie de les entraîner sur la prononciation correcte [yab] (l'appellation du « Θ » (b) en tifinaghe)/ [yag] (l'appellation du « χ » (g) en tifinaghe)//
- 179 **Obs. :** **pour pouvoir faire//est-ce qu'ils peuvent faire la différence entre le code de l'amazighe et le code de l'arabe ?**
- 180 **Ens6 :** comment ?
- 181 **Obs. :** **ça veut dire/ est-ce que quand tu leur parles en amazighe/ est-ce qu'ils sont conscients que tu leur parles en amazighe/ l'alphabet amazighe/ ils écrivent en alphabet amazigh ou en alphabet arabe ?**
- 182 **Ens6 :** non/ ils écrivent en alphabet amazighe //
- 183 **Obs. :** **parce que j'ai vu des cas/ ça veut dire/ quand il lui dit : la lettre [s-sin] (l'appellation du « س » (s) en arabe)//donc/ qu'il soit en cours d'amazighe et l'enseignant lui dit [s-sin] (l'appellation du « س » (s) en arabe) alors/ il l'écrit en arabe //**
- 184 **Ens6 :** ça dépend de la méthode de l'enseignant//
- 185 **Obs. :** **il faut faire le possible pour que l'élève//**
- 186 **Ens6 :** parce que//en fait/ juste le signe en disant : ressortez le manuel de l'amazighe et tu écris « ⵜⴰⴳⴷⵓⵜ ⵜⴰⴷⵣⴰⵢⵜ » (tamaziyt = l'amazighe) sur le tableau//l'élève directement//a//
- 187 **Obs. :** **il devient conscient//**
- 188 **Ens6 :** il devient conscient qu'il est en cours d'amazighe//comme en français//quand il entre en cours de français et que tu lui dis par exemple « b »//il n'y a aucun élève qui t'écrira « ب » (« b » en arabe) en arabe//tu comprends//
- 189 **Obs. :** **donc/ ils passent d'une séance à l'autre sans aucun problème //**
- 190 **Ens6 :** tout à fait // la méthode conditionnelle de Pavlov//toujours/ en disant seulement : ressorts ton manuel d'amazighe//tu comprends//ou celui des mathématiques et soyez//
- 191 **Obs. :** **du côté de //en classe//tu vois que l'alphabet tifinaghe/ disant/ les élèves maîtrisent bien ou// ?**
- 192 **Ens6 :** les élèves sont petits alors/ ils aiment tous//avec n'importe quoi de nouveau/ ils deviennent plus enthousiastes//peut-être/ moi/ je vois que le fait de se retirer de la séance du coran est du à //l'apprentissage par cœur est une charge pour lui//peut-être//au contraire/ lorsque c'est la séance de l'éducation artistique/ le dessin//
- 193 **Obs. :** **quelque chose de pratique//**
- 194 **Ens6 :** ah //
- 195 **Obs. :** **ce n'est pas comme lorsqu'ils apprennent par cœur et récitent //**
- 196 **Ens6 :** l'amazighe/ quand j'arrive à un texte poétique et je lui demande de l'apprendre par cœur/ c'est un peu//
- 197 **Obs. :** **c'est un peu difficile//**
- 198 **Ens6 :** ce n'est pas comme//l'expression orale//ils y trouvent une difficulté//en fait/ moi je trouve plus de difficulté qu'eux//eux/ c'est plus//
- 199 **Obs. :** **toujours//la personne trouve un problème avec l'apprentissage par cœur//quelque chose de pratique/ c'est possible pour lui de le faire/ parce qu'il se sent qu'il comprend//**
- 200 **Ens6 :** tout à fait //
- 201 **Obs. :** **mais/ pour l'apprendre par cœur et le réciter//**
- 202 **Ens6 :** il découvre//quand il utilise ses mains et son esprit// et tous//il découvre/ il apprend//
- 203 **Obs. :** **alors//pour vous//cet alphabet tifinaghe/ ceux qui disent que l'alphabet tifinaghe est le 1^{er} pas pour//standardiser la langue amazighe ? une langue amazighe commune //**
- 204 **Ens6 :** oui //
- 205 **Obs. :** **à votre avis/ est-ce que//cette idée est juste ou// ?**
- 206 **Ens6 :** je n'ai pas encore compris //
- 207 **Obs. :** **ils disent que l'alphabet tifinaghe est le 1^{er} pas pour parler d'une langue amazighe**

- standard/ alors/ dans le cadre de la standardisation//
- 208 Ens6 : oui //
- 209 Obs. : est-ce que/ à votre avis/ cette idée est juste ou// ? est-ce que c'est possible//
- 210 Ens6 : oui/ juste //
- 211 Obs. : qu'à travers l'alphabet tifinaghe/ on arrivera à une langue //qu'on parlera d'une langue amazighe standard/ alors/ il n'y aura pas de tarifit/ du tachelhit//
- 212 Ens6 : tout à fait // alors/ on rassemblera tout // parce que c'est la base //
- 213 Obs. : alors/ pour vous/ la graphie ne pose pas de problème ou// ? on écrit l'amazighe en tifinaghe ou en graphie latine ou en graphie arabe// ? l'essentiel c'est d'avoir une langue//
- 214 Ens6 : l'essentiel c'est la langue // parce qu'il y a des ouvrages//à propos//moi/ j'ai jeté un coup d'œil sur l'explication du coran de Ibn Malek en amazighe mais en graphie arabe/ expliqué//peut-être/ à l'époque//parce que lorsqu'on a un alphabet/ on peut y mettre des règles//
- 215 Obs. : maintenant/ il y a l'explication du coran en tifinaghe/ en amazighe //
- 216 Ens6 : maintenant/ ce que j'ai moi//moi/ j'entends parler//ce que j'ai entendu/ ce n'est pas comme ce que j'ai vu/ alors/ je peux trancher là-dessus/ ceci je l'ai vu mais quelqu'un m'a dit//
- 217 Obs. : effectivement // il y a celui qui travaille avec la graphie arabe/ parce que/ comme on dit/ ils se trouvent à l'aise en écrivant l'amazighe en graphie arabe//
- 218 Ens6 : oui //
- 219 Obs. : et il y a celui que ça ne lui pose aucun problème/ en tifinaghe ou en graphie arabe ou latine//
- 220 Ens6 : ah oui // non/ une seule chose qui//qui m'a attiré l'attention//pourquoi l'amazighe s'écrit de gauche à droite et non pas de droite à gauche ? c'est ma question à moi //
- 221 Obs. : mais/ si on regarde l'histoire du tifinaghe/ comment on l'écrivait/ de ces manières/ ils l'écrivaient// mais/ de droite à gauche/ ça n'existe pas à mon avis//de droite à gauche n'existe pas/ alors/ toujours/ on l'écrit de gauche à droite comme le français ou comme ça// (je le lui montre sur la table en dessinant un trait vertical)//
- 222 Ens6 : vertical //
- 223 Obs. : tout à fait // comme le chinois/ alors/ pour l'élève/ il assimile ce point//cette idée d'écrire l'amazighe comme le français ?
- 224 Ens6 : au début/ ils//parce que je suis arabophone//il prend le cahier/ il trace un trait rouge/ donc/ il se prépare pour écrire avec//comme s'il écrira en arabe/
- 225 Obs. : comme lorsque tu lui écris un mot ou une phrase sur le tableau/ alors/ il écrit suite à l'orientation de l'écriture en tifinaghe// ?
- 226 Ens6 : oui //
- 227 Obs. : ou il écrit dans l'autre sens/ comme s'il écrivait en arabe ?
- 228 Ens6 : ça peut arriver // il copie/ comme ça //
- 229 Obs. : à propos//est-ce que vous avez une idée sur la standardisation//la question de la standardisation de la langue//avoir une langue standard/ est-ce que vous avez une idée qui verse dans ce sens ou// ? alors/ jusqu'à maintenant/ votre contact est avec le cours/ tifinaghe seulement//
- 230 Ens6 : tout à fait // tifinaghe//
- 231 Obs. : autrement dit/ en général/ vous ne voyez pas ce qui se passe/ce qui se dit sur la standardisation de l'amazighe ou sur//ou sur l'institut/ ce qu'il fait ?
- 232 Ens6 : l'institut royal de//pour la culture amazighe/ c'est ça son nom ?
- 233 Obs. : oui //
- 234 Ens6 : bref//des amis//bref/ ils nous ont donné une idée/ vision comme ça//comme début//ils te disent/ ceci est un commencement//on posera les difficultés/ le problème//et//bref/ ils nous ont donné comme ça//alors/ se foncer pour connaître//
- 235 Obs. : là/ où on est dans le projet//
- 236 Ens6 : le projet a atteint quel stade/ non/ c'est juste dernièrement/ j'ai vu à la télévision/ j'ai vu des reportages//ceux-là/ ils ont bien avancé/ pour les environs de//de Jerada//ils ont diffusé des reportages depuis maintenant 2 semaines/ une enseignante enseigne en classe/ des élèves//moi/ je vois qu'ils sont plus avancés que nous//ça dépend//si c'était la réalité et non pas seulement la caméra qui tourne//tu comprends //(rire)//parce que si c'était le cas/ nous aussi on peut le faire et se montrer bien avancé//mais//

- 237 **Obs. :** **si c'était vrai//**
- 238 **Ens6 :** moi/ j'ai remarqué/ même si c'est juste la caméra qui tourne/ j'ai remarqué à travers le niveau des élèves qu'ils ont montré//il y a//disant/ il y a du sérieux//
- 239 **Obs. :** **alors/ à propos//qu'est-ce que tu vois qu'il faut faire pour réussir ce projet ? ou pour que cet enseignement de l'amazighe avance/ en tant que sujet actif/ qu'est-ce qui manque//tu vois ce qui se passe en classe/ qu'est-ce qui manque à l'élève ? ses besoins//**
- 240 **Ens6 :** pour l'enseignant/ c'est lui le premier/ il lui faut une formation continue/ il faut que la formation continue soit de temps en temps/ toujours//parce que même si tu as formé le professeur de la 1^{ère} année et tu as formé celui de la 3^{ème} année/ moi/ demain/ je prendrais en charge la 1^{ère} année// (silence)// tu comprends//et après je prendrai la 5^{ème} année//alors/ il faut toujours ces sessions de formation et à propos//mise en disponibilité des ouvrages//le nouveau//qu'il y est comme on dit/ des conférences qui//mettre aussi l'enseignant dans l'image//comme nous maintenant/ s'il n'y avait pas de télévision/ de journal et peut-être/ si on ne vivait pas dans un environnement où il y n'y a pas d'associations par exemple//peut être tu auras un bagage//tu as parlé tout à l'heure de la standardisation et sur//je n'ai pas/ disant/ des informations//pour l'élève//moi/ je vois l'élève/ par exemple/ dans nos classes ici/ ils ont trop de matières/ beaucoup de matières//il a la langue arabe avec ses différents composants/ le français avec ses différents composants lui aussi//a//il a les matières de l'éducation artistique//il a l'éducation sportive et il a l'activité scientifique où il y a les sciences naturelles et la physique//a//
- 241 **Obs. :** **en 3^{ème} année/ il a 8 ans ?**
- 242 **Ens6 :** la 3^{ème} année/ 8 ans/ 9 ans//il y a celui qui commence à 7 ans et celui qui commence à 6 ans//au début//quand il termine/ il atteint 9 ou 10 ans//
- 243 **Obs. :** **alors//c'est juste ici que le problème se pose//concernant les outils pédagogiques/ il y a juste un manque au niveau du guide de l'enseignant ?**
- 244 **Ens6 :** moi/ je l'ai//pour//maintenant/ il faut voir celui qui a la volonté et celui qui ne l'a pas//
- 245 **Obs. :** **effectivement/ oui // maintenant tous//**
- 246 **Ens6 :** il y a plusieurs gens//nous/ on a remarqué/ on a fait une réunion avec les groupes scolaires/ avec le conseil de l'établissement et le conseil des enseignants qui étaient ici à l'école//moi//il y avait 2 propositions//l'amazighe sera pris en charge par les enseignants du français à condition d'attribuer les mathématiques//
- 247 **Obs. :** **aux enseignants de l'arabe //**
- 248 **Ens6 :** pour les enseignants de l'arabe//ou que les enseignants de l'arabe donnent l'activité scientifique aux enseignants du français//et ici//
- 249 **Obs. :** **pour qu'il y est un équilibre ?**
- 250 **Ens6 :** l'équilibre // mais ceci créera un déséquilibre d'un autre côté//celui-là est un enseignant de la langue arabe/ il a été formé en matière de l'activité scientifique//j'ai un bagage linguistique en cette matière parce que la personne lorsqu'il travaille/ même si tu as fait des études en ceci//quand tu appliques ceci//par exemple/ comment tu lui présenteras un phénomène en activité scientifique/ soit tu n'a pas les outils pédagogiques/ comment présenter le cours en question/ à travers ton expérience//comme moi maintenant/ le cours que j'ai donné une année ou 2 après le lauréat n'est pas comme le cours que je donne maintenant/ il y a une différence/ j'ai acquis une expérience et j'ai commencé à construire une image de la mentalité de l'enfant//quel niveau il a/ la langue qu'il possède/ comment elle est//pour lui transmettre//
- 251 **Obs. :** **oui //**
- 252 **Ens6 :** pour//maintenant//ils se sont détournés/ ils ont pu le dire/ ils ont laissé la langue de//la langue arabe toute seule/ l'activité scientifique/ on l'a accordé à l'enseignant du français//
- 253 **Obs. :** **ah bon //**
- 154 **Ens6 :** bien sûr/ lui/ il a été formé au centre de formation des instituteurs (CFI)/ il a fait la langue arabe et la langue française//disant/ il est bilingue/ et il a fait l'activité scientifique et il a fait//mais/ le fait qu'il a pris des années à enseigner les mathématiques/ à enseigner le français seulement/ et aujourd'hui tu lui a accordé l'activité scientifique//a//il trouvera//il n'atteindra pas le niveau de réussite des autres cours qu'il avait//par exemple //et tu trouves même un désintérêt/ abandon//il y a même celui qui ne le fera pas définitivement//
- 255 **Obs. :** **il te dira/ j'ai enseigné telle matière/ pourquoi je vais la remplacer par une autre //**
- 256 **Ens6 :** maintenant/ quand tu regardes les matières qu'on enseigne/ l'organisation annuelle/ tu

- trouveras que moi/ par exemple/ j'ai 16 matières par semaines/ pendant//dans une durée de 30 heures/ j'ai une séance d'écriture/ le graphisme/ par exemple/ en langue arabe ou amazighe d'une durée d'une demie heure/ en plus du nombre des élèves//donc/ si je m'arrête une minute chez chaque élève et moi j'ai 40 élèves/ il me faut 40 minutes//juste pour lui prendre la main et la poser sur la ligne pour qu'il m'écrive par exemple/ la lettre
- 257 **Obs. :** **le problème de l'effectif/ beaucoup d'élèves //**
- 258 **Ens6 :** non // c'est un problème qu'on trouve non pas dans le cours d'amazighe seulement mais/ en cours d'arabe aussi//nous/ on regarde/ par exemple/ //nous/ on n'a pas encore pris//
- 259 **Obs. :** **le problème se pose même au niveau universitaire//quand on a beaucoup d'étudiants ou d'élèves//l'enseignant se perd//**
- 260 **Ens6 :** ce n'est pas//l'étudiant universitaire a l'outil comme le paysan/ il a une pioche pour travailler/ la terre la voilà // même s'il n'y a pas quelqu'un qui peut l'orienter//bref/ l'outil pour travailler existe//mais/ l'élève qui vient en 1^{ère} année ou 2^{ème} année/ il n'a pas encore la langue/ il ne connaît pas encore l'alphabet//il faut au moins//parce que c'est sur le 1^{er} pas que la vie de la personne se base//si tu lui as posé la main sur la ligne pour écrire la lettre correctement//il suivra toujours//mais/ maintenant la personne a abouti//
- 261 **Obs. :** **la base // s'il a une bonne base/ il arrivera après//**
- 262 **Ens6 :** nous/ maintenant/ on regarde toujours notre gestion/ dans les administrations et la délégation et//toujours/ ils donnent de l'importance la 6^{ème} année du primaire et au baccalauréat et//pourquoi/ il y a cet examen/ et le professeur ne doit pas s'absenter et il faut ceci et il faut cela//mais/ pour ce qui est de la base : la 1^{ère} année//
- 263 **Obs. :** **le début //**
- 264 **Ens6 :** si on a construit correctement la base//
- 265 **Obs. :** **il n'y aura pas de problème après // alors/ eux/ ils s'intéressent à là où il y a un examen//**
- 266 **Ens6 :** là où il y a des statistiques/ là où il faut préparer les places//maintenant//
- 267 **Obs. :** **alors/ ils regardent juste la quantité/ la qualité de l'enseignement//**
- 268 **Ens6 :** la qualité/ ils ne la prennent pas en considération//il y a une discussion//on en parle/ parce que le niveau a diminué car ceci et cela//mais/ ils n'ont pas résolu le problème de l'effectif/ le problème de//on s'occupera de la classe//j'ai vu un enseignant compétent/ je lui accorde la 1^{ère} année mais/ je ne vais pas l'accorder à un vieux//je lui accorde la 1^{ère} année//qui va faire/ maintenant/ un effort ?
- 269 **Obs. :** **peut-être/ si l'élève a réussi sa 1^{ère} année/ il n'aura pas de problème en 2^{ème} année//**
- 270 **Ens6 :** en langue arabe/ au niveau de la 3^{ème} année/ je trouve que l'élève confond entre [s-sin] (l'appellation du « س » (s) en arabe) et [c-cin] (l'appellation du « ش » (c) en arabe)/ le [qaf] (l'appellation du « ق » (q) en arabe) et le [fa?] (l'appellation du « ف » (f) en arabe)//en 3^{ème} année// (étonné)// alors pourquoi ? c'est dommage même pour cet enseignant//
- 271 **Obs. :** **pour travailler avec tout le monde//**
- 272 **Ens6 :** avec tout le monde/ et maîtriser tout//ça arrive parfois//il peut y avoir 1 ou 2 élèves qui n'ont pas cette lettre/ et ceci s'aggrave/ quand il arrive à un mot où il y a cette lettre/ il ne le lira pas/ quand il vient en 3^{ème} année//au début/ je fais des activités préparatoires/ de soutien//quand je regarde les élèves que j'avais au début de l'année/ ce qu'ils ont/ ce qu'ils ont apporté avec eux//je trouve trop d'élèves qui ont un manque au niveau des lettres qu'on apprend en 1^{ère} année et non pas en 2^{ème} année //la 1^{ère} année/ il n'a pas//et la 2^{ème} année où il doit avancer//il arrive en 2^{ème} année/ s'il n'y a pas une fiche//qu'on appelle nous/ la fiche de soutien/ qui est détaillée/ pour atteindre chacun//parce que pour moi/ l'élève doit avoir 27 lettres//si une lettre manque/ il ne pourra//
- 273 **Obs. :** **il ne pourra//**
- 274 **Ens6 :** il lui posera problème/ quand il la trouvera dans un mot//
- 275 **Obs. :** **parce que la langue est un système/ alors/ s'il n'a pas une lettre/ il ne pourra pas apprendre//**
- 276 **Ens6 :** ça y est//
- 277 **Obs. :** **donc/ c'est la même chose pour l'amazighe//alors/ tu élabores des fiches où tu mentionnes chaque élève où il a un problème ?**
- 278 **Ens6 :** a//la fiche de soutien//oui //
- 279 **Obs. :** **alors/ si tu as 40 élèves maintenant en classe/ chacun a un problème quelque part ?**
- 280 **Ens6 :** maintenant/ il y a //moi/ je faisais une grille//une grille où je mets//chaque colonne est

- consacrée à une matière//
- 281 **Obs. :** **à chaque matière/ tu t'arrêtes pour voir où l'élève a un problème//**
- 282 **Ens6 :** tout à fait // comme par exemple/ j'ai maintenant tel élève/ il a un manque au niveau de la structure de la phrase/ il a//à propos des structures/ je les ai pas en 3^{ème} année/ il les apprend en 1^{ère} année/ pour moi/ je ne les prends pas en considération/ c'est pendant le 2^{ème} semestre que je regarde//au niveau des structures/ mais/ celui qui m'apporte la grille de la 1^{ère} année/ je regarde le graphisme/ l'alphabet//je regarde son expression/ expression orale//je regarde sa lecture/ est-ce qu'il syllabe//donc/ est-ce qu'il lit bien/ est-ce qu'il maîtrise la lecture/ les signes de ponctuation/ est-ce qu'il les respecte//
- 283 **Obs. :** **pour travailler avec eux sur ce principe//**
- 284 **Ens6 :** oui // pour travailler avec lui sur ce principe/ quand tu trouves la règle/ un pourcentage important d'élèves par exemple ont un manque au niveau du coup de glotte en arabe/ il ne l'écrit pas par exemple sur la ligne/ sur le « و » (« w » en arabe) ou sur le « ي » (« y » en arabe) / ils n'ont pas maîtrisé la règle en 2^{ème} année ou le « ت » (t » en arabe) sur ses 2 formes en arabe//par exemple/ comme ceci//ou l'allongement avec un « ل » (« a » en arabe) ou un « ي » (« y » en arabe)//maintenant/ par exemple//on a ce problème d'allongement et l'impact du dialecte local//a//en plus/ comme maintenant on parle sur l'amazighe/ tfinaghe/ l'amazighe de la région//a//ils parlent//disant/ il y a//un certaine musicalité//en langue arabe quand il la lit/ il lit avec un [ʎ] à la fin/ tu comprends//
- 285 **Obs. :** // (rire)//
- 286 **Ens6 :** toi maintenant/ tu connais// (rire)// //
- 287 **Obs. :** **oui // // (rire)//**
- concernant les problèmes/ reste le problème de la formation/ le problème des outils pédagogiques/ donc/ c'est ici qu'on trouve des problèmes//**
- 288 **Ens6 :** la chose qui est nouvelle/ toujours//
- 289 **Obs. :** **elle rencontre des problèmes au début//**
- 290 **Ens6 :** petit à petit//quand tu trouves un soutien/ un encouragement par exemple//sur cette langue/ l'aide avec un livret/ même si la personne a une volonté minimale ou nulle/ quand il trouve l'ouvrage entre ses mains//par curiosité/ il l'ouvre/ regarde//d'un jour à l'autre//il//tout d'abord/ c'est obligatoire/ tu es enseignant/ tu dois affronter des élèves/ qu'est-ce que tu vas leur faire ? qu'est-ce que tu va leur dire ? par où commencer//
- 291 **Obs. :** **même de ce côté/ quand ils l'ont introduit comme étant obligatoire/ donc/ il a un côté qui oblige l'enseignant à la travailler//**
- 292 **Ens6 :** c'est un projet du ministère de l'éducation nationale//c'est la volonté//c'est la même volonté/ pour l'arabe/ le français ou pour n'importe quelle matière/ si//il n'a pas de volonté/ même l'arabe il ne la travaillera pas//
- 293 **Obs. :** **comme l'élève/ s'il n'a pas la volonté d'apprendre les 3 langues/ il ne les apprendra pas//**
- 294 **Ens6 :** j'ai un élève/ il est depuis presque 3 ans en 3^{ème} année//juste en 3^{ème} année/ 3 ans//il a triplé/ pourquoi ? parce qu'il est venu de la campagne//peut-être//je ne sais pas ces conditions là-bas//soit l'école était fermée/ il n'y allait pas/ soit il s'absentait//il y a des pères qui comptent sur leurs enfants/ le bétail et//ils ne les laissent pas aller à l'école//et maintenant/ ils se sont déplacés en ville après le changement des conditions de vie mais/ il est venu en 3^{ème} année ou 4^{ème} année sans arme/ il ne possède pas les lettres de l'arabe ou du français
- 295 **Obs. :** **parce qu'il n'a pas appris quelque chose en 1^{ère} et 2^{ème} année //**
- 296 **Ens6 :** et quand il vient en 3^{ème} année/ il trouve des élèves plus petits que lui et lui/ il est grand//la conscience de l'enseignant//par exemple/ s'il était quelqu'un qui a bénéficié d'une formation//et il a//il voit en cet enfant/ l'homme de demain//il prendrait en considération cet//il essaie de neutraliser cette distance entre cet enfant et les autres//le faire participer et jouer avec eux//donc/ pour//
- 297 **Obs. :** **pour qu'il se sente comme eux//**
- 298 **Ens6 :** parce que leurs regards/ je les sens moi avant lui/ moi/ je sens qu'ils le voient grand et//c'est un homme qui vient apprendre avec eux//
- 299 **Obs. :** **oui/ effectivement //**
- 300 **Ens6 :** mais/ je le fais participer à travers//viens/ faire ceci/ tiens ceci//je le fais participer en expression orale/ je voulais théâtraliser un dialogue/ je le fais participer/ lui parce qu'il est capable de me comprendre même s'il n'a pas l'outil//mais quand je le fais participer//

- 301 **Obs. :** **il se sentira que lui aussi à une place//**
- 302 **Ens6 :** lui aussi a un rôle en classe/ et même les élèves se comportent avec lui en tant que quelqu'un qui participe en classe//même si lui/ il a un manque et leur niveau le dépasse dans plusieurs choses peut-être mais/ quand tu le fais participer/ il se sent lui aussi//et comme on dit : du cœur arrive au cœur//la chose qui est de l'enfant vers l'enfant/ Maintes fois/ je me base sur le jeu//il y a des jeux//ces jeux/ moi/ je les encourage à les jouer en classe//
- 303 **Obs. :** **parce que l'élève apprend quelque chose qu'il joue mieux//**
- 304 **Ens6 :** et je profite de ce côté de l'animation//l'animation éducative entre une séance et une autre //par exemple/ l'élève était dans une séance de//de//par exemple/ l'expression orale ou//la dictée/ une séance difficile pour lui/ et pour le faire sortir de la fatigue de cette séance pour entrer dans une autre séance//une activité/ un geste/ une blague/ un amusement/ une théâtralisation//on a dans la 3^{ème} année des textes théâtraux qu'on théâtralise/ avec le maquillage/ les habits//
- 305 **Obs. :** **ici l'élève devient un peu/d'abord/ il se divertit//**
- 306 **Ens6 :** il se détend//et cette frontière entre l'enseignant et l'élève/ vertical/ ne reste plus/ il devient horizontal/ on devient tous quitte/ amis/ même moi/ je participe avec eux dans les pièces théâtrales/ je prends le rôle du conteur/ le vieux personnage ou//tu comprends//
- 307 **Obs. :** **donc/ tout dépend de la pédagogie de//**
- 308 **Ens6 :** et pour l'amazighe/ tiffinaghe peut être transmise à travers le théâtre/ qu'il soit encouragé du côté du théâtre//s'ils introduisent le théâtre dans les textes de//
- 309 **Obs. :** **le théâtre//**
- 310 **Ens6 :** oui // il sera un outil de communication//
- 311 **Obs. :** **alors/ il n'y a pas de théâtralisation//**
- 312 **Ens6 :** encouragement//
- 313 **Obs. :** **dans les cours d'amazighe/ il n'y a pas de théâtralisation ?
au niveau des dialogues//**
- 314 **Ens6 :** il y a une théâtralisation mais pour//nous/ actuellement/ nous maintenant/ on n'est pas conscient de tout pour te dire et confirmer ou//relativement à là où j'ai arrivé moi seulement//je n'ai pas devancé//la personne qui a du retard/ regardes juste là où il va mettre son pied seulement//il ne regarde pas plus loin//
- 315 **Obs. :** **il ne regarde pas loin//il regarde juste sa piste//**
- 316 **Ens6 :** tout à fait // il faut que tu regarde de près parce qu'il n'y a pas de temps//
- 317 **Obs. :** **s'il regarde loin/ il sera en retard/ il se dira où le projet est arrivé et où je suis moi//**
- 318 **Ens6 :** maintenant/ c'est comme celui qui regarde/ comme je t'ai dit tout à l'heure/ si tu observes la montagne/ tu te diras/ je doute que je vais arriver//
- 319 **Obs. :** **mais petit à petit//**
- 320 **Ens6 :** mais/ quand tu montes/ tu trouves que tu as déjà traversé la moitié et tu continue//reposes-toi jusqu'à ce que tu arrives//
- 321 **Obs. :** **et à propos/ disant//votre position par rapport à l'amazighe/ au Maroc/ alors/ il en est où// ?**
- 322 **Ens6 :** mon point de vue est trop petit par rapport à ceux qui l'ont appris//disant/ ceux qu'ils ont la spécialité//
- 323 **Obs. :** **non/ il n'y a pas de spécialité en amazighe/ c'es juste le désir//à part l'enseignement/ elle n'est pas enseignée à l'université/ il se créera après une branche de langue amazighe et ils vont l'enseigner au centre de formation des instituteurs et l'école//l'école des sciences de l'éducation à Rabat//ils l'ont introduit en tant que matière/ et ils vont l'introduire dans la formation des instituteurs et ils vont créer une branche//**
- 324 **Ens6 :** oui //
- 325 **Obs. :** **alors/ est-ce que vous trouvez l'amazighe/ par rapport au début//au début/ il n'y avait pas d'intérêt accordé à l'amazighe et beaucoup de gens ne savaient pas auparavant qu'il existe une langue qu'on appelle l'amazighe//**
- 326 **Ens6 :** elle n'était pas oui//
- 327 **Obs. :** **mais maintenant il y a une différence//**
- 328 **Ens6 :** pour moi/ personnellement/ je voyais ces symboles au début/ au commencement de mon cursus d'enseignement/ je voyais ces symboles dans des images diffusées par des associations qui défendent ce côté de la langue amazighe//et j'étais étonné par exemple/ elle

- était effectivement//comment//est-ce que c'est la langue locale ou celle qui vient d'une autre région//comme ce genre d'interrogations/ et petit à petit/ la personne//
- 329 **Obs. :** **maintenant avec la télévision/ la radio/ les journaux/ il a//**
- 330 **Ens6 :** il y a un encouragement//tout le monde travaille ce côté de la langue amazighe//
- 331 **Obs. :** **juste/ celui qui la voit à la télévision ou//il saura qu'il y a une langue amazighe qu'on enseigne ou pas encore enseigné ou ils sont entrain de la travailler//il y a des associations qui travaillent dans ce sens//des ouvrages ont été publiés//alors/ la personne est dans un autre monde qui//**
- 332 **Ens6 :** pour//nouveau/ mais//il l'acceptera petit à petit//il ne pourra pas l'interrompre ou//
- 333 **Obs. :** **c'est comme le commencement de n'importe quelle langue//alors/ pour les élèves/ tu vois qu'ils apprennent l'amazighe mieux que l'arabe où il y a un équilibre//**
- 334 **Ens6 :** maintenant//pour les élèves//pour l'arabe/ ils ont traversé des étapes//pour l'amazighe/ c'est nouveau//moi/ j'étais peut-être/ mes 1ères années//quand j'ai commencé à enseigner//je travaillais à Abi Talib et je faisais des chansons//en anglais//sa prononciation//sa culture et //la méthode //bref/ je m'intéressais beaucoup à cette langue/ dans mes études//à tel point que je faisais des chansons d'enfants avec les élèves d'ici/ du Rif//et ils chantaient au moins l'alphabet anglais//
- 335 **Obs. :** **donc/ ils apprennent//**
- 336 **Ens6 :** ah // ils apprennent//j'étais étonné/ ces dernières années/ j'ai rencontré des élèves à moi qui sont maintenant des enseignants d'anglais//
- 337 **Obs. :** **donc/ ils se sont profités de ces//**
- 338 **Ens6 :** peut-être/ c'était le début/ peut-être//
- 339 **Obs. :** **donc/ ce n'est pas le problème de la langue//l'enfant peut apprendre n'importe quelle langue//comment la lui présenter/ c'est tout//**
- 340 **Ens6 :** nous/ on dit : donnes-lui telle chose qui //et il l'aimera//il//
- 341 **Obs. :** **parce qu'obligatoirement/ quand il a cet âge/ petit/ il a la capacité d'apprendre les langues//il apprend//une fois qu'il arrive à un certain âge/ ça y est//**
- 342 **Ens6 :** maintenant/ parfois//maintenant/ au début par exemple//juste cette séance//je leur dit/ on a la dictée maintenant//en amazighe comment//qu'est-ce que je vais écrire//moi/ je l'ai oublié/ mais je la fais sortir d'eux pour//parce qu'au début//tu te souviens du mot/ tu peux l'apprendre/ tu peux//au moment où tu l'utilises souvent/ tu l'apprends/ au moment où tu l'as lu peut-être 2 ou 3 fois/ peut-être il disparaîtra//pour qu'il te l'écrive ou pour que l'élève te le dit//tu trouveras que lui/ il l'apprend mieux que toi//moi/ parfois/ je confond par exemple entre quelques symboles/ entre //entre « O » (r) et//tu comprends//la lettre « Q » (r) emphatique et non-emphatique O » (r) //
- 343 **Obs. :** **oui //**
- 344 **Ens6 :** et il y a aussi la lettre « س » (« s » en arabe) et « ر » (« r » en arabe) parce que [s-sin] (l'appellation du « س » (s) en arabe) s'écrit avec un point//je confondais//alors/ quand je veux écrire//non professeur/ ajoute un point//
- 345 **Obs. :** **eux/ ils font attention à ceci//**
- 346 **Ens6 :** oui // mais si tu ouvres cette occasion/ par exemple/ si le professeur a une autorité en classe/ il aura peur//il se dit/ le professeur l'a écrit/ alors c'est correcte//moi/ je le fais même en arabe//
- 347 **Obs. :** **la méthode de l'enseignant//**
- 348 **Ens6 :** même en langue arabe/ je fais ceci//par exemple/ je leur écrit [miṣṭaratun] (la règle)/ je l'écris avec un « ت » (« t » en arabe) ouvert pour voir s'il y a quelques uns qui vont//professeur c'est incorrecte//ce « ة » (« t » en arabe) est fermé//pourquoi il doit être fermé ? non professeur/ avant cette lettre/ il y a une voyelle et on la prononce [haʔ] (l'appellation du « ه » (h) en arabe) dans la règle/ voilà la règle/ que je lui ai donné/ il l'a lu/ répété/ et appris par cœur/ s'il l'a lu sans l'appliquer//
- 349 **Obs. :** **il ne l'apprendra pas//**
- 350 **Ens6 :** s'il ne l'a pas philosophé comme on dit//
- 351 **Obs. :** **il l'oubliera//**
- 352 **Ens6 :** il l'oubliera/ mais/ s'il l'a appris de cette façon//
- 353 **Obs. :** **et effectivement/ quand il y a ce contact entre l'enseignant et l'élève/ donc/ l'enseignant en profitera et l'élève aussi/ mais s'il y a comme tu as dit/ une autorité//tout ce qu'il dit**

- est correcte// (rire)//**
- 354 **Ens6 :** et même nous/ maintenant/ on est éduqué sur le fait que si/ par exemple//peut-être/ on prend un document/ on le lit et on trouve une faute/ mais le fait de voir qu'il est écrit au dactylo/ on dit//
- 355 **Obs. :** **ou si on regarde l'auteur//**
- 356 **Ens6 :** peut-être/ si tu avais une information juste/ tu te rends en erreur et tu donnes plus d'importance à l'idée fausse//parce que pourquoi ? dans notre éducation/ dans notre formation quand on apprenait/ on ne discute pas/ on ne critique pas l'ouvrage/ il apporte une idée/ on l'adopte//
- 357 **Obs. :** **on se dit que cette personne ne peut pas commettre une faute//**
- 358 **Ens6 :** ou l'ouvrage d'un auteur qui adopte une philosophie dans la vie/ peut-être/ il voit la vie en noir/ si tu le lis/ tu le suis et tu l'adoptes//et tu croiras à ceci/ pourquoi ? parce qu'ils ne l'ont pas donné l'outil pour critiquer//
- 359 **Obs. :** **alors/ il s'influence vite//**
- 360 **Ens6 :** ah // il s'influence//il le suit//s'il pleure/ il pleure/ celui-là/ il rigole/ il rigole aussi//
- 361 **Obs. :** **// (rire)//**
- 362 **Ens6 :** il n'a pas de personnalité à ce moment là//
- 363 **Obs. :** **maintenant/ dans chaque génération/ il y a quelque chose de nouveau/ comme cette génération/ ils ont l'internet et ils ont//**
- 364 **Ens6 :** comme l'amazighe/ comme maintenant l'internet//si la personne à le désir//
- 365 **Obs. :** **il ira en avant//**
ok // merci professeur //
- 366 **Ens6 :** pas de quoi.

Annexes 5.3 : Les entretiens des inspecteurs

Entretien 1 (E7)

- 1 **Obs. :** **M. le professeur a parlé/ tout à l'heure/ du problème de la formation // je voulais vous dire/ est-ce qu'il y a une différence entre la formation que vous faites aux enseignants et la formation qu'on vous donne en tant qu'inspecteurs ?**
- 2 **Insp1 :** en fait/ c'est presque la même formation qu'on reçoit nous/ nous/ après/ on le transfert //c'est tout //
- 3 **Obs. :** **donc/ concernant le contenu//**
- 4 **Insp1 :** non // le contenu/ le même contenu//
- 5 **Obs. :** **le même//**
- 6 **Insp1 :** le même contenu //
- 7 **Obs. :** **ce que vous donnez aux enseignants/ on vous le donne//**
- 8 **Insp1 :** parce que/ maintenant/ l'amazighe est en cours de construction//en cours de//en tant que langue et en tant que//une langue nouvelle qu'on construit//ce qu'on fait nous//ce qu'ils nous donnent//parce que/ par quoi on commence ? par exemple/ on commence par les lettres/ l'alphabet tifinaghe donc/ il faut que je maîtrise l'alphabet tifinaghe et après qu'on j'arrive à les maîtriser/ en plus de quelques règles de grammaire et de conjugaison//je transmets ceci//on transmet ceci après aux enseignants//les enseignants/ à leur tour/ transmettent ceci aux élèves//le transfert de la langue//
- 9 **Obs. :** **concernant les inspecteurs//**
- 10 **Insp1 :** oui//
- 11 **Obs. :** **est-ce que tous les inspecteurs en amazighe parlent l'amazighe ?**
- 12 **Insp1 :** on parle l'amazighe //
- 13 **Obs. :** **vous parlez l'amazighe//**
- 14 **Insp1 :** nous/ actuellement/ on est trois à s'intéresser à l'encadrement en amazighe/ on parle l'amazighe//
- 15 **Obs. :** **donc/ c'est vous qui avez choisi//**

- 16 **Insp1 :** on l'a choisi //
- 17 **Obs. :** **donc/ c'est volontaire //**
- 18 **Insp1 :** volontaire //
- 19 **Obs. :** **c'est pour cela qu'on n'a choisi que les amazighophones pour se charger de l'inspection en amazighe//**
- 20 **Insp1 :** les natifs oui // Au début/ ils ont rassemblé tous les inspecteurs//en premier lieu/ ils ont rassemblé tous les inspecteurs de la province//
- 21 **Obs. :** **et après//**
- 22 **Insp1. :** dernièrement/ ils nous ont dit qu'ils ne vont prendre en considération que les natifs de la langue amazighe//donc/ on était trois //disant/ à être volontaires//
- 23 **Obs. :** **c'est vous seulement qui parliez l'amazighe ou c'est vous seulement qui étiez volontaires//donc/ il y a d'autres//**
- 24 **Insp1 :** il y a des collègues qui sont amazighophones et tout//
- 25 **Obs. :** **ils ne voulaient pas//**
- 26 **Insp1 :** il faut savoir aussi qu'il y avait un collègue qui m'avait dit qu'il voulait s'intégrer avec nous/ je les ai avertis//mais/ ils ne l'ont pas convoqué//et nous/ on veut bien qu'ils se multiplient//parce que//disant//la province est un grand territoire//et maintenant/ les écoles//l'intégration s'est généralisée//l'amazighe s'est généralisé sur toute la province// donc/ ils nous faut des cadres//
- 27 **Obs. :** **donc/ maintenant/ dans toutes les écoles d'Al Hoceima et des villages à côté/ on trouve l'amazighe//**
- 28 **Insp1 :** presque//80% ou//
- 29 **Insp2 :** même si 80%//le problème/ c'est que les enseignants//presque 25% ne parlent pas l'amazighe//
- 30 **Obs. :** **oui //**
- 31 **Insp2 :** ils ne parlent pas un seul dialecte//l'amazighe a des dialectes//on a des enseignants qu'on appelle nous « aslmad » (enseignant = en langue amazighe)//
- 32 **Obs. :** « ⵓⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵉⵏ » (aslmad = l'enseignant en amazighe) //
- 33 **Insp2 :** « ⵓⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵉⵏ » (aslmad = l'enseignant en amazighe) « ⵉⵎⴰⵣⵉⵖⵉⵏⵉⵏ » (ismadn = enseignants en amazighe)//des enseignants qui ne parlent pas l'amazighe//des enseignants qui n'étaient pas convoqués pour la formation//donc/ nous/ on leur demande : est-ce que vous avez un programme de formation pour celui qui ne parle pas l'amazighe//
- 34 **Obs. :** **pour le non natif //**
- 35 **Insp2 :** exactement/ pour que l'amazighe se généralise//
- 36 **Obs. :** **vous parlez des inspecteurs ou des enseignants ?**
- 37 **Insp2 :** on parle des enseignants // on a des enseignants qui ne parlent pas l'amazighe//presque 30% ne parlent pas l'amazighe//ils n'enseignent pas l'amazighe //
- 38 **Obs. :** **oui //donc/ vous voyez qu'il faut faire une formation spécialement pour les enseignants qui parlent l'amazighe/ une autre formation spécialement pour ceux qui ne parlent pas l'amazighe ?**
- 39 **Insp2 :** celui qui parle l'arabe/ est-ce qu'il peut bénéficier d'une formation//on dit aux responsables à l'institut//
- 40 **Obs. :** **donc/ il faut qu'ils bénéficient d'une formation spéciale//parce qu'ils ont un problème de langue //**
- 41 **Insp2 :** parce que//trois inspecteurs ne peuvent pas encadrer les enseignants l'amazighe dans une province à territoire si large//
- 42 **Obs. :** **professeur/ vous prenez en charge la région d'Al Hoceima (je m'adresse à l'insp.1) ? l'inspection//et vous Targuiste (je m'adresse à l'insp.2)// ?**
- 43 **Insp2 :** oui // le professeur (il parle de l'insp.1) //Al Hoceima//mais/ habite à Nador//mais trois inspecteurs seulement ne peuvent s'occuper de l'inspection en amazighe dans la province // on a des inspecteurs qui sont amazighophones mais/ ils ne voulaient pas s'intégrer//
- 44 **Obs. :** **hm // vous/ vous étiez formés ?**
- 45 **Insp2 :** ah //
- 46 **Obs. :** **vous avez bénéficié d'une formation ?**
- 47 **Insp1 :** on a bénéficié d'une formation//de deux jours/ ici même//
- 48 **Obs. :** **quand ?**

- 49 Insp1 : en 2004 //
- 50 Obs. : **deux jours // qu'est-ce qu'on vous a donné ?**
- 51 Insp2 : une formation à Nador//
- 52 Obs. : **non // la formation qu'on vous a donné ici à l'institut/ de quoi il s'agissait ?**
- 53 Insp1 : juste deux jours //
- 54 Obs. : **non/ qu'est-ce qu'on vous a donné ?**
- 55 Insp1 : les mêmes grandes lignes/ presque la même chose//
- 56 Obs. : **en deux jours //**
- 57 Insp1 : oui // en deux jours //
- 58 Obs. : **on vous a donné la langue et//la didactique//**
- 59 Insp1 : il y avait la langue/ il y avait les règles de la grammaire//il y a le côté didactique//
- 60 Obs. : **en deux jours ?**
- 61 Insp1 : oui en deux jours //
- 62 Obs. : **et après/ vous avez bénéficié aussi d'une autre formation à Nador ?**
- 63 Insp2 : à Nador/ c'était la 1^{ère} formation//la 1^{ère} formation a eu lieu à Nador//
- 64 Obs. : **elle a eu lieu à Nador//quand ?**
- 65 Insp2 : 2004-2005 //
- 66 Insp1 : ah 2004 // pendant deux périodes différentes //
- 67 Obs. : **quel mois ?**
- 68 Insp1 : a//peut-être// le mois de janvier//à Nador/ et pendant les vacances de l'été//pendant les vacances de l'été//ici à Rabat//le mois d'août//fin août //
- 69 Obs. : **et à Nador/ la formation a duré combien de temps ?**
- 70 Insp1 : trois jours //
- 71 Obs. : **trois jours // elle a été encadrée par les formateurs de l'institut ?**
- 72 Insp1 : oui/ par les formateurs de l'institut //
- 73 Obs. : **donc/ c'était la même formation/ la langue//.didactique//le même contenu ?**
- 74 Insp1 : le même contenu //
- 75 Insp2 : on tourne toujours dans le même cercle vide //
- 76 Insp1 : et pourtant/ c'est comme une sorte de soutien//une révision//.un soutien//
- 77 Obs. : **donc/ tu vois qu'il y a une certaine récurrence (je m'adresse à l'insp.2) ?**
- 78 Insp2 : oui // je vais te dire un mot là-dessus/ cette formation de Nador//il y avait plusieurs inspecteurs//mais/ celui qui n'est pas amazighophone/ pourquoi il est venu ?
- 79 Obs. : **donc/ à Nador/ il y avait des inspecteurs qui ne parlent pas l'amazighe ?**
- 80 Insp2 : oui //
- 81 Obs. : **c'était à l'occasion qu'on vous a donné le choix//qui prendra en charge l'amazighe ?**
- 82 Insp1 : et enfin de compte/ on nous a contacté par téléphone//celui qui exprime son désir de prendre en charge//
- 83 Insp2 : on s'est dit lors de la formation/ celui qui ne parle pas l'amazighe/ pourquoi il est venu ?
- 84 Obs. : **vous ne voyez pas que si l'enseignant avait ce choix//**
- 85 Insp2 : oui/ plusieurs personnes//
- 86 Obs. : **on aura peu de gens qui enseigneront l'amazighe à Al Hoceima//les enseignants (rire)**
- 87 Insp2 : plusieurs personnes ont laissé tomber // à Al Hoceima/ on a des gens qui parlent l'amazighe mais//ils n'ont pas exprimé leur désir d'enseigner l'amazighe//ils n'ont pas la volonté//
- 88 Obs. : **il parle l'amazighe mais//.**
- 89 Insp2 : il n'est pas enthousiaste //
- 90 Insp1 : il n'est pas enthousiaste //
- 91 Obs. : **c'est l'enthousiasme qui fait défaut //**
- 92 Insp1 : en plus//une remarque// ils voient que c'est une charge de plus//
- 93 Obs. : **c'est la même chose pour les enseignants//**
- 94 Insp1 : la même chose //
- 95 Insp2 : une autre chose//le programme de la langue amazighe/ le tachelhit et/ approximativement/ le dialecte envahisseur // le tachelhit//tu as vu/ dans le manuel de la 1^{ère} année et de la 2^{ème} année/ on trouve des couleurs//des couleurs//si tu as remarqué//
- 96 Obs. : **oui //**

- 97 **Insp2 :** si tu observes//si tu observes//il y a la couleur bleue//du Nord//le vert//le Centre/ le jaune//du Sud//dans le même manuel //
- 98 **Obs. :** **oui //**
- 99 **Insp2 :** dans le manuel de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année/ et si tu prends le manuel de la 3^{ème} année/ tu remarqueras que ça commence à prendre du recul//pourquoi ? en vue d'unifier la langue ou vers//
- 100 **Obs. :** **mais/ même dans ce manuel on a une division//**
- 101 **Insp2 :** non/ cette division est au niveau de la 1^{ère} et de la 2^{ème} année mis/ au niveau de la 3^{ème} année//cette division commence à disparaître//
- 102 **Obs. :** **oui/ à chaque niveau//**
- 103 **Insp2 :** oui/ pour unifier la langue amazighe//la langue standard // c'est leur stratégie//
- 104 **Obs. :** **pour vous/ vous maîtrisez l'alphabet tifinaghe ?**
- 105 **Insp1 :** non/ pas de problème //
- 106 **Insp2 :** aucun problème //
- 107 **Obs. :** **concernant vos visites dans les classes//à propos de l'inspection//**
- 108 **Insp2 :** oui //
- 109 **Obs. :** **sur quelle base vous faites l'inspection//qu'est-ce que vous tenez en compte en observant l'enseignant ?**
- 110 **Insp2 :** on regarde d'abord/ s'il a préparé le cours//
- 111 **Obs. :** **disant/ s'il prépare une fiche//**
- 112 **Insp2 :** s'il prépare une fiche//les modules de la langue amazighe//
- 113 **Obs. :** **c'est ce que vous observez//**
- 114 **Insp2 :** par exemple/ la séance de l'expression orale//et après/ on discute avec lui//une discussion//
- 115 **Obs. :** **vous observez aussi les élèves//s'ils apprennent quelque chose//**
- 116 **Insp2 :** oui// bien sûr//bien sûr/ je demande aux élèves//on observe la production des élèves//leur niveau//on regarde s'ils ont su quelque chose//un gain pédagogique//c'est nécessaire//on regarde aussi leurs documents : les manuels//s'ils ont des cahiers//s'ils ont appris quelque chose//c'est nécessaire. Et après/ on discute avec l'enseignant//s'il se prépare//s'il a commis des fautes au niveau des règles de l'orthographe//au niveau de la didactique//au niveau//
- 117 **Obs. :** **ok // pour vous/ comment vous trouvez la graphie tifinaghe ? votre point de vue personnel//**
- 118 **Insp2 :** il est bien//
- 119 **Obs. :** **vous ne trouvez pas de problème//par rapport aux autres graphies : la graphie latine ou la graphie arabe ?**
- 120 **Insp2 :** non/ le tifinaghe est facile // trop facile //
- 121 **Insp1 :** le côté positif/ c'est qu'il est facile //
- 122 **Obs. :** **vous/ vous êtes inspecteurs en langue arabe et en langue amazighe ?**
- 123 **Insp1 :** oui //
- 124 **Insp2 :** l'arabe et l'amazighe // on a un diplôme en tant qu'inspecteur en langue arabe/ l'amazighe est une charge de plus/ un travail annexe//on n'a pas de diplôme pour être inspecteur en langue amazighe//c'est un travail annexe.
- 125 **Insp1 :** on ne nous accorde rien en parallèle //
- 126 **Obs. :** **vous avez commencé votre travail d'inspecteur en amazighe depuis quand ?**
- 127 **Insp1 :** à compter de 2004 //
- 128 **Obs. :** **2004 //**
- 129 **Insp1 :** oui //
- 130 **Obs. :** **donc/ vous voyez qu'il y a un avancement//un changement// ?**
- 131 **Insp1 :** plus au moins // au moins/ il y a une sensibilisation // avant/ les enseignants ne connaissaient pas l'alphabet tifinaghe//nous/ personnellement/ on parlait l'amazighe seulement//mais après/ on a commencé à connaître la lettre/ connaître la phrase//l'écriture//on a connu plusieurs choses // pour l'enseignant aussi/ il ne savait pas//il parlait l'amazighe mais il ne savait pas ce que veut dire l'alphabet tifinaghe//l'élève aussi//maintenant/ il écrit //il va à l'école//ce qu'il apprend à l'école/ il le transmet à ses parents//maintenant/ ça commence à s'épanouir//au niveau de la famille/ au niveau de l'univers//au niveau de l'environnement//ils écrivent maintenant

sur les T-shirts//tu trouveras sur les T-shirts//sur les murs aussi//les lettres amazighes//et évidemment/ chaque langue commence comme ça //

132 **Obs. :** **merci messieurs les professeurs //**

133 **Insp1 :** avec plaisir.

Entretien 2 (E8)

- 1 **Obs. :** **vous êtes inspecteurs en langue arabe et en langue amazighe seulement ?**
- 2 **Insp3 :** moi/ je vais te donner//moi/ je suis inspecteur en langue arabe puis/ en langue amazighe//et j'ai/ l'éducation informelle/ l'éducation artistique//
- 3 **Obs. :** **le français non //**
- 4 **Insp3 :** le français non //
- 5 **Insp4 :** la même chose // en français/ il y a d'autres inspecteurs et/ généralement/ ceux-là ne prennent pas en charge l'amazighe //
- 6 **Obs. :** **vous avez fait combien de formation jusqu'à maintenant ?**
- 7 **Insp3 :** jusqu'à maintenant/ on a fait trois //
- 8 **Obs. :** **donc/ celle-là est la 3^{ème} //**
- 9 **Insp4 :** la 3^{ème}//on a commencé en 2003 //
- 10 **Obs. :** **oui //**
- 11 **Insp3 :** on avait fait une formation/ moi et//et trois autres collègues//parce qu'il y a maintenant des collègues qui ont bénéficié d'un départ volontaire//ils ont laissé un manque/ un vide//donc/ on a fait la 1^{ère} session//ils y a beaucoup de monde//plusieurs personnes ont bénéficié de cette formation.
- 12 **Obs. :** **c'était à Nador ?**
- 13 **Insp3 :** à Nador //
- 14 **Obs. :** **quelle période ?**
- 15 **Insp3 :** quand on fait une formation/ on la fait pour 150 personnes ou plus par exemple//
- 16 **Insp4 :** des enseignants //
- 17 **Obs. :** **non/ la votre //**
- 18 **Insp3 :** //dont on a bénéficié ?
- 19 **Obs. :** **oui //**
- 20 **Insp4 :** c'était exactement/ à Nador //
- 21 **Obs. :** **en 2003 ?**
- 22 **Insp3 :** oui/ en 2003 //
- 23 **Obs. :** **quelle période ?**
- 24 **Insp3 :** la 1^{ère} //
- 25 **Obs. :** **donc/ le mois de janvier ?**
- 26 **Insp3 :** je ne sais pas//
- 27 **Obs. :** **elle a duré combien de jours ?**
- 28 **Insp3 :** on l'a fait en deux jours/ elle était trop courte // il y avait des gens de l'IRCAM qui sont venu rassembler les inspecteurs de la région du Nord/ de Tanger à//à Nador//
- 29 **Obs. :** **tous les inspecteurs//**
- 30 **Insp3 :** il était juste pour la sensibilisation et non pas pour//
- 31 **Obs. :** **qu'es-ce qu'on vous a donné ces deux jours ? concernant le contenu//**
- 32 **Insp3 :** l'alphabet tifinaghe//présentation de l'alphabet tifinaghe//en général/ on a insisté sur l'alphabet tifinaghe//il y avait un enseignant//d'Al Hoceima//dont j'ai oublié le nom//il nous a donné quelques règles//quelques règles d'écriture//de temps à autre/ ça reste dans le cadre d'une discussion générale//
- 33 **Obs. :** **sur l'écriture seulement ?**
- 34 **Insp3 :** oui/ sur l'écriture seulement //
- 35 **Obs. :** **et la grammaire et//**
- 36 **Insp3 :** non // à l'époque/ on ne s'est pas approfondi//dans l'écriture//plutôt dans la langue amazighe//
- 37 **Obs. :** **et la 2^{ème} session ?**
- 38 **Insp3 :** la 2^{ème} session/ elle a eu lieu ici (à l'IRCAM) // on a traité//
- 39 **Obs. :** **l'année dernière ?**

- 40 Insp4 : 2003
- 41 Insp3 : oui //
- 42 Obs. : **la même année //**
- 43 Insp4 : oui/ la même année //
- 44 Insp3 : la même année //
- 45 Insp4 : on est venu ici/ nous et un groupe d'inspecteurs//on était sept//peut-être//la même méthode avec laquelle on travaille maintenant//on nous a présenté l'alphabet tifinaghe//
- 46 Obs. : **elle a duré cinq jours ?**
- 47 Insp4 : elle a duré/ probablement/ cinq//quatre jours//non // (il demande à l'insp.1)
- 48 Insp3 : on est resté ici deux jours //
- 49 Insp4 : non // peut-être quatre jours //
- 50 Insp3 : oui/ quatre jours //
- 51 Obs. : **quatre jours //**
- 52 Insp4 : oui //
- 53 Obs. : **et le contenu ?**
- 54 Insp4 : le contenu/ il y avait d'abord/ l'alphabet tifinaghe //les règles//et ensuite/ on a travaillé un peu la méthodologie//la méthodologie//avec les activités de la langue amazighe : les activités ludiques/ les activités//
- 55 Obs. : **la didactique //**
- 56 Insp4 : voilà//oui //
- 57 Obs. : **la langue/ vous avez fait « le verbe »/ « le nom »//les règles//**
- 58 Insp4 : ah oui //tout ce qui est relatif aux règles de la langue amazighe// « le nom »/ « la graphie »//bref/ tout ce qui a rapport aux règles//
- 59 Obs. : **combien il y a d'inspecteurs à Nador ?**
- 60 Insp3 : en langue amazighe ?
- 61 Obs. : **oui //**
- 62 Insp3 : on peut compter six //
- 63 Obs. : **six //**
- 64 Insp3 : oui //
- 65 Obs. : **ils parlent tous l'amazighe ?**
- 66 Insp3 : ils sont amazighophones//il y a des collègues de Berkane//disant/ ils parlent l'amazighe//
- 67 Obs. : **l'amazighe de Béni Iznassen //**
- 68 Insp4 : il y a aussi des inspecteurs qui sont amazighophones mais/ qui n'inspectent pas en amazighe //
- 69 Obs. : **c'est vous qui a fait le choix//pour devenir inspecteurs de la langue amazighe//ou c'est le ministère qui vous a//**
- 70 Insp3 : non/ la délégation nous a convoqué et nous//
- 71 Insp4 : on était prêt à//
- 72 Insp3 : on était prêt//à être volontaire//
- 73 Insp4 : oui //
- 74 Insp3 : parce que c'est notre langue maternelle//donc/ on avait spontanément la volonté //parce que//il faut réussir ce projet sociétal//on s'intéressait aux associations//donc/ il y avait des aprioris cependant/ on n'a pas choisi//
- 75 Obs. : **donc/ en dehors de l'inspection/ vous vous êtes intégrés dans des associations ?**
- 76 Insp4 : oui//c'est évident // on a d'autres projets sur lesquels on travaille// (rire)
- 77 Obs. : **// (rire) // généralement/ ce sont les militants qui s'intéressent à la question amazighe//**
- 78 Insp4 : nous/ dans le monde rural/ on a des projets //et l'amazighe//
- 79 Insp3 : une fois/ on est venu travailler le vendredi et le samedi// (il parle de la formation en amazighe)
- 80 Insp4 : deux jours seulement //
- 81 Obs. : **tu ne te souviens pas // (il s'adresse à l'insp.2)**
- 82 Insp3 : c'était pendant trois jours//une formation très courte//mais/ dans la plupart du temps/ l'IRCAM organise des formations de cinq jours//c'est pourquoi/ on ne se souvient pas //
- 83 Obs. : **il n'y a pas d'inspecteurs arabophones qui travaillent avec vous sur l'amazighe ?**
- 84 Insp3 : c'est juste les amazighophones qui se chargent de//
- 85 Obs. : **est-ce qu'on accorde l'inspection en amazighe aux inspecteurs de la langue arabe**

- seulement ou aux inspecteurs de la langue française aussi ?**
- 86 **Insp3 :** non/ même ceux qui sont inspecteurs en langue française/ se chargent aussi de l'amazighe//on a/ par exemple M//
- 87 **Insp4 :** (M ...)
- 88 **Insp3 :** on a aussi (M ...) de Berkane qui est inspecteur en langue française et au même temps/ il est inspecteur en langue amazighe//
- 89 **Obs. :** **donc/ la délégation vous a/ d'abord/ convoqué et ensuite/ vous avez fait le choix//**
- 90 **Insp3 :** non//
- 91 **Obs. :** **c'est vous seulement qui étiez convoqués ou il y avait d'autres//et c'est vous qui a fait le choix //**
- 92 **Insp3 :** non non//on était les seuls à être convoqués à l'époque //
- 93 **Obs. :** **donc/ il y a d'autres qui parlent l'amazighe mais//**
- 94 **Insp3 :** eux/ ils font le possible pour appliquer//pour chercher les natifs//disant/ ceux qui sont amazighophones//
- 95 **Obs. :** **mais/ M ... m'a dit qu'il a des collègues qui sont amazighophones et pourtant/ ils ne se chargent pas de l'inspection en amazighe ?**
- 96 **Insp4 :** oui //
- 97 **Obs. :** **est-ce qu'on ne les a pas convoqués ou//ils ne veulent pas//**
- 98 **Insp4 :** lorsqu'ils ont convoqué les inspecteurs/ tout au début/ ils ont insisté sur les inspecteurs natifs de la langue amazighe//
- 99 **Obs. :** **oui //**
- 100 **Insp4 :** on leur a dit : si vous avez des inspecteurs amazighophones/ envoyez-les pour les former en amazighe//pour encadrer//
- 101 **Obs. :** **oui //**
- 102 **Insp4 :** parce que celui qui est amazighophone/ il lui est facile de communiquer//quand il sera amené à former des enseignants//par conte/ celui qui n'est pas amazighophone/ il lui faut un encadrement//pour apprendre//
- 103 **Obs. :** **il leur faut un encadrement//**
- 104 **Insp4 :** ah oui // même pendant cette formation en cours/ si tu as remarqué//ils ont insisté sur cette question//cependant/ même le non-natif//il doit se former pour collaborer avec le natif de la langue amazighe//d'une manière ou d'une autre//
- 105 **Obs. :** **ma question : concernant les natifs/ il n'y a pas que six inspecteurs//il y a d'autres//**
- 106 **Insp4 :** il y a d'autres inspecteurs qui sont natifs de la langue amazighe mais qui n'ont pas d'intérêt//
- 107 **Insp3 :** je vais te dire une chose/ on m'a appelé dernièrement//je leur ai dit qu'il y a des collègues qui sont amazighophones alors/ essayez de les intégrer et de les convoquer pour élargir la zone de l'encadrement en amazighe dans la province//
- 108 **Obs. :** **plusieurs inspecteurs en amazighe/ ce n'est pas comme six seulement //**
- 109 **Insp3 :** parce que le territoire de la province est large//187 établissements//nous maintenant/ on essaie de généraliser l'amazighe sur tous les établissements//mais/ pour qu'on fasse ceci nous/ les six seulement/ c'est un peu difficile//je leur ai donné la liste d'un groupe d'inspecteurs mais/ ils n'ont convoqué que nous//surtout que l'objectif de la formation est qu'on puisse/ nous/ après cette session//à travers les rencontres qu'on a fait ici à l'IRCAM//on sera amené à encadrer et à former//c'est comme si ils vont nous donner un diplôme pour//
- 110 **Obs. :** **c'est votre objectif//**
- 111 **Insp3 :** c'est notre objectif //
- 112 **Obs. :** **et vous voyez que//**
- 113 **Insp3 :** à travers les aprioris qu'on a//il y a des gens qui font de l'inspection en amazighe//je te donnerai un cas//on a un inspecteur qui a bénéficié de deux jours de formation/ les deux jours dont je t'ai parlé tout à l'heure/ en 2003 et il a pu s'auto-former//maintenant/ il encadre avec nous//quand on a une formation/ il nous aide à encadrer//mais malheureusement//nous/ on n'attaque pas l'IRCAM/ l'IRCAM fait des efforts incroyables//nous on note ceci// mais/ malheureusement/ parfois la mal gestion//ou la distribution//ou ce qu'on appelle nous/ l'encadrement//disant la gestion de l'encadrement//ça empêche des collègues de bénéficier de la formation//
- 114 **Obs. :** **concernant la graphie tifinaghe/ comment vous voyez cette graphie ? votre point de**

- vue personnel//vous l'avez accepté//vous l'avez trouvé facile à apprendre et à faire apprendre//ou//**
- 115 **Insp3 :** pour nous/ on voit qu'il y a une discussion//sur la graphie tifinaghe //il y a des gens qui ont pris quelques positions//parce qu'ils disent//comment/ nous on a une graphie// tifinaghe //où il y a plusieurs lettres qui s'adaptent à la prononciation de chaque région//l'IRCAM a pris/ par exemple/ des lettres standards//il y a des raisons scientifiques à ceci/ ce n'est pas la peine d'en parler//mais/ nous/ jusqu'à maintenant/ on est satisfait//parce qu'on ne peut pas dépasser les 33 caractères pour en ajouter d'autres//c'est assez suffisant//on est satisfait//cependant/ on trouve que les enseignants encadrés sont satisfait et les élèves//le petit enfant/ lui aussi//
- 116 **Obs. :** **oui //**
- 117 **Insp3 :** sur quoi on discute nous maintenant/ c'est qu'il faut qu'on approuve ceci//si on discute//on ne peut pas//on est encadreurs//on ne peut pas attaquer l'alphabet//nous/ on leur dit/ voilà pourquoi l'IRCAM a opté pour cet alphabet//
- 118 **Obs. :** **vous approuvez ceci//**
- 119 **Insp3 :** c'est normal/ c'est le rôle de l'encadreur//il y a un partenariat avec le ministère et nous//on est les yeux du ministère//donc/ ce qu'on discute nous maintenant//je te donnerai un exemple//on nous dit pourquoi/ vous n'avez pas pris en considération le [t]//pourquoi vous avez omis le [d]//nous/ on l'emploie souvent//
- 120 **Obs. :** **oui //**
- 121 **Insp3 :** pourquoi vous n'aviez pris en considération que le « t »//on leur dit : voilà/ vous avez la liberté au niveau de la prononciation//vous pouvez le prononcer comme vous voulez mais au niveau de l'écrit/ il faut l'écrire//pour unifier//
- 122 **Obs. :** **l'essentiel/ c'est qu'il y est une langue unique//au moins/ au niveau de l'écrit //**
- 123 **Insp3 :** oui //
- 124 **Obs. :** **s'il y a une variation régionale/ ce n'est pas un problème//**
- 125 **Insp3 :** oui //
- 126 **Insp2 :** l'essentiel/ c'est que le sens ne change pas //
- 127 **Insp3 :** en français/ ça existe//en arabe/ ça existe// dans toutes les langues//on trouve ce phénomène //
- 128 **Obs. :** **concernant la manière de l'apprendre/ vous voyez que l'alphabet tifinaghe peut atteindre l'élève mieux que la graphie arabe ou latine//concernant l'amazighe ?**
- 129 **Insp3 :** //à travers l'encadrement//ils apprennent tifinaghe d'une manière simple et facile//c'est comme s'ils dessinent//même pour la langue/ ils apprennent mieux que//moi/ j'ai trouvé que les élèves connaissent mieux que l'enseignant//une fois/ l'enseignant leur donne le texte//ils lisent correctement//sans problème//
- 130 **Obs. :** **dans vos visites de classes pour l'inspection/ sur quels critères vous vous baser pour évaluer l'enseignant ?**
- 131 **Insp3 :** oui//nous/ en principe/ on participe à l'encadrement en langue arabe//ceci fait partie du programme//donc/ la rencontre avec l'enseignant en suivant son emploi du temps/ concernant les critères//d'abord/ les critères connus/ premièrement/ la documentation//il prépare ou non//son cours//cette enseignante ou cet enseignant//deuxièmement/ est-ce que ce cours/ par exemple/ on a maintenant six matières en langue amazighe//six modules/ la nature du module en question/ si c'est l'expression orale//on regarde si l'enseignante essaie d'appliquer la même//parce qu'en fait/ on fait une sorte de transposition pédagogique//le transfert de la pédagogie qu'on possède//on la transpose sur l'amazighe//par exemple/ comme le préambule//par exemple/ la lecture du texte ou faire entendre le texte pour écouter//ceci est très intéressant pour qu'on puisse lier l'écriture à l'écoute//ensuite/ si on a des questions/ on regarde le genre des questions posées/ est-ce que ces questions représentent une langue//je ne dirai pas classique mais/ une langue standard//parce qu'il y a le dialecte et il y a la langue amazighe//
- 132 **Obs. :** **oui //**
- 133 **Insp3 :** //est-ce qu'elle emploie//est-ce qu'elle formule des propositions correctement//et après on regarde la réponse//est-ce qu'elle assume ces conditions//bref/ on ce qui concerne le cours/ on fait le possible pour observer la méthodologie//est-ce qu'elle respecte ce principe ou non//est-ce qu'elle a fourni aux élèves les supports didactiques nécessaires pour les atteindre//et après/ le résultat//on regarde combien d'élèves ont réalisé le travail

- à travers ses propres résultats//
- 134 **Obs. :** **donc/ vous évaluez les élèves aussi ?**
- 135 **Insp3 :** exactement/ les élève//parce que nous/ les inspecteurs qu'est-ce qu'on fait//on regarde ces enfants//
- 136 **Obs. :** **vous trouvez que ces élèves apprennent ?**
- 137 **Insp3 :** oui/ c'est l'évaluation finale //
- 138 **Obs. :** **eux/ ils apprennent//**
- 139 **Insp3 :** mais/ on a un problème//je voulais le poser tout à l'heure mais je ne voulais pas bavarder trop//
- 140 **Obs. :** **oui //**
- 141 **Insp3 :** c'est qu'il faut prendre en considération les résultats de l'évaluation en amazighe dans les bulletins trimestriels//ici/ dans les bulletins/ on n'introduit pas l'amazighe//
- 142 **Obs. :** **vous n'introduisez pas la note de la langue amazighe dans les bulletins// ?**
- 143 **Insp3 :** non // on a signalé ce problème//
- 144 **Obs. :** **mais/ l'année dernière/ on m'avait dit que la note de la langue amazighe a été introduite dans les bulletins scolaires//au niveau de la province d'Al Hoceima//**
- 145 **Insp3 :** nous/ non//mais cette fois/ on l'introduira parce que je vais insister sur cette question//
- 146 **Obs. :** **il faut l'introduire en tant que matière comme la langue arabe//**
- 147 **Insp3 :** oui // nous/ au niveau des rapports trimestriels qu'on élabore/ on introduit le nombre de rapports qu'on a fait en amazighe//on n'avait pas ceci avant//on l'impose maintenant//
- 148 **Obs. :** **vous trouvez qu'en classe/ l'enseignant dans son rapport avec ses élèves préparent les fiches//**
- 149 **Insp3 :** il y a des enseignants qui ne préparent pas de fiches//je t'ai parlé de la documentation//nous/ on appelle ceci les fiches//il y a ceux qui les préparent et ceux qui ne préparent pas de fiches//parce qu'il te dit : voilà je m'intègre mais/ je ne suis pas capable de//je n'étais pas formé//mais/ le jour où je serai bien formé/ je vais élaborer les rapports//et nous/ on ne peut pas dès le début lui dire : non/ il faut que tu fasse ceci//c'est obligatoire//on essaie/ petit à petit/ pour atteindre//ensuite/ ils demandent qu'il y est un enseignant spécialisé//un enseignant spécialisé qui essaiera de se déplacer d'une école à une autre//
- 150 **Obs. :** **est-ce que vous avez des contraintes// ?**
- 151 **Insp3 :** pour gagner un peu de temps//moi/ j'ai trop travaillé là-dessus//je te donnerai quelques contraintes que j'avais noté//pour//j'ai noté quelques contraintes (lors de la formation) et après/ je me suis dit : non/ il faut construire au lieu de détruire//par exemple/ quelques contraintes : premièrement/ il y a des enseignants qui ne parlent pas l'amazighe et pourtant ils l'enseignent//les supports et les outils didactiques/ on n'a pas assez//malheureusement//il ne faut les outils//pourquoi ? parce que/ par exemple/ si on sait la langue/ son écriture/ on regardera juste les règles de segmentation//et si on ne sait pas ce que ceci veut dire et ce que cela veut dire/ on n'arrivera pas à segmenter parce qu'on ne saura pas les frontières du mot//tu m'as compris ?
- 152 **Obs. :** **oui // il faut une formation//**
- 153 **Insp3 :** ah oui // il faut une formation continue et il nous faut aussi//un glossaire/ un dictionnaire pour y revenir directement quand on n'arrive pas à comprendre un terme en langue amazighe//on regarde le mot s'il est isolé donc/ on l'écrit entre deux blancs sauf/ si il y a des prépositions//on a/ par exemple/ les références//le guide de l'enseignant/ non disponible//pour l'élève/ il vient de paraître//il y a aussi un écart entre les dialectes/ pourquoi plein de mots en tassouit/ pourquoi plein de mots en tarifit/ pourquoi plein de//ce genre de discussions sont soulevés lors des formations//ensuite/ il y a des exercices où ils n'ont pas pris en considération le niveau des élèves//un peu//difficiles//
- 154 **Obs. :** **à propos des inspecteurs de Nador//vous êtes un inspecteur à Nador/ centre ville ?**
- 155 **Insp3 :** oui/ Nador //
- 156 **Obs. :** **vous prenez en charge combien d'établissements ?**
- 157 **Insp3 :** 187
- 158 **Obs. :** **187 et un seul inspecteur //**
- 159 **Insp3 :** non // six inspecteurs //
- 160 **Obs. :** **non/ les six/ vous prenez en charge combien d'établissements chacun ?**
- 161 **Insp3 :** //on note un autre problème/ la période consacrée à la formation//généralement/ la

formation est programmée//la mal programmation des sessions de formation//par exemple/ les vacances trimestrielles/ les fêtes//les bénéficiaires disent que ceci est exprès//

- 162 **Obs. :** **merci messieurs les professeurs et désolée de vous interpeler lors de votre pause-café //**
- 163 **Insp3 :** non // c'était avec plaisir.

Entretien 3 (E9)

- 1 **Obs. :** **ok professeur/ vous êtes inspectrice en amazighe à Fès et //**
- 2 **Inspe5 :** inspectrice en langue amazighe et coordinatrice régionale de l'amazighe/ région : Fès-Boulmane //
- 3 **Obs. :** **inspectrice de la langue amazighe seulement ou//**
- 4 **Inspe5 :** non/ inspectrice de la langue arabe //
- 5 **Obs. :** **en langue française aussi ?**
- 6 **Inspe5 :** non/ la langue arabe et la langue amazighe //
- 7 **Obs. :** **Est-ce que l'inspection en amazighe a été accordé aux inspecteurs de la langue arabe seulement ou//**
- 8 **Inspe5 :** non/ juste les natifs//les inspecteurs natifs de la langue amazighe //
- 9 **Obs. :** **donc/ il y avait une sélection//**
- 10 **Inspe5 :** on a rempli un questionnaire//celui qui vaudra s'intégrer dans ce chantier//ils ont convoqué les natifs//si tu es native de la langue amazighe/ on te convoque pour y aller//dans l'une des trois variantes : tarifit ou tamazight//moi/ je suis rifaine//on a rempli//on commencé en 2003//depuis le commencement de ce projet national//
- 11 **Obs. :** **vous êtes combien ?**
- 12 **Inspe5 :** on a commencé avec 75 inspecteurs/ deux inspectrices incluses//moi et Mme//deux dames seulement//
- 13 **Obs. :** **75 partout ou à Fès seulement ?**
- 14 **Inspe5 :** non non//à Fès/ je suis la seule //
- 15 **Obs. :** **à Fès/ vous êtes la seule // Donc 74 à Boulmane ?**
- 16 **Inspe5 :** non non//je veux dire pas 75/ ceux qui ont été formés en 2003 partout au Maroc//à Fès-Boulmane/ on n'était que deux/ maintenant/ on a un autre à Boulmane/ un autre à Sefrou/ et nous/ on est deux à Fès//il y a quatre inspecteurs sur Fès-Boulmane //
- 17 **Obs. :** **quatre inspecteurs en amazighe //**
- 18 **Inspe5 :** oui//tu vois//et à Fès/ il n'y a que deux//
- 19 **Obs. :** **et on vous a formé pour cette raison ?**
- 20 **Inspe5 :** ah oui //
- 21 **Obs. :** **combien de fois ?**
- 22 **Inspe5 :** depuis 2003//maintenant/ six formations//
- 23 **Obs. :** **les périodes ?**
- 24 **Inspe5 :** les périodes : on a fait en 2003/ 2003-2004/ on a fait 2004-2005 en langue/ on a fait 2005-2006/ 2006 en didactique//et la dernière/ on l'a fait//en février 2007 ici à Rabat/ direction de l'évaluation//
- 25 **Obs. :** **les formations ont duré combien de temps ?**
- 26 **Inspe5 :** chaque session dure une semaine//
- 27 **Obs. :** **toujours une semaine ?**
- 28 **Inspe5 :** toujours une semaine mais/ la première formation était la plus importante/ elle a duré 15 jours//
- 29 **Obs. :** **15 jours //**
- 30 **Inspe5 :** elle était la première//
- 31 **Obs. :** **c'était la formation qui vous a été consacrée en tant qu'inspecteurs ?**
- 32 **Inspe5 :** en tant qu'inspecteurs à Fès// et à Fès aussi//
- 33 **Obs. :** **les formations ont eu lieu ici à l'institut royal de la culture amazighe ou à Fès//**
- 34 **Inspe5 :** non/ pas à Fès/ on nous a convoqué pour venir ici//et les autres formations/ on les a faites/ nous-mêmes/ à la délégation de Fès//moi/ j'ai fait 5 formations au bénéfice des enseignants//

- 35 **Obs. :** **donc/ vous assurez la formation aux enseignants// ?**
- 36 **Inspe5 :** ah oui// les formations que l'institut nous a donné/ on les donne nous aussi aux enseignants//
- 37 **Obs. :** **5 formations//**
- 38 **Inspe5 :** maintenant/ j'ai donné aux enseignants 5 formations//
- 39 **Obs. :** **à travers juste le contenu que vous avez pris//**
- 40 **Inspe5 :** le contenu//nous/ à l'académie/ on leur demande de convoquer les enseignants chercheurs dans les domaines de la civilisation et de la culture amazighes mais lors des questionnaires/ on trouve que ce que les enseignants demandent/ c'est juste la didactique//on nous a dit : nous/ ce qui nous intéresse/ c'est la grammaire/ la didactique de la séance de l'expression orale//les modules de la langue amazighe//nous/ on n'a pas cette civilisation et cette culture qu'on peut lire dans les ouvrages//on a besoin de la didactique//alors/ toutes les formations qui ont été faites en 5 jours ont été consacrées à la didactique et à l'alphabet tifinaghe //et la pratique//
- 41 **Obs. :** **et la langue// ?**
- 42 **Inspe5 :** c'est ce que je t'ai dit : le nom/ le verbe///qui fait partie de la didactique/ c'est avec quoi on commence//lors de l'ouverture/ on présente les cadres référentiels//tu connais // les références politiques/ le cadre juridique relatif à la langue amazighe// tu connais //les discours de sa majesté/ la charte nationale/ les circulaires ministériels///on commence par ceci//et après/ on arrive à l'alphabet tifinaghe et son histoire//d'où il vient et pourquoi on a choisi l'alphabet//tifinaghe-IRCAM//son histoire et sa marque mondiale ISO de l'alphabet amazighe//ensuite/ on commence la pratique//ils découvrent d'abord les lettres et après/ on arrive à la structure grammaticale/ la phrase/ c'est quoi la gémation//on laisse la didactique pour les deux derniers jours//tu as compris//parce que tu iras les voir dans les classes et tu leur diras ceci//(rire)
- 43 **Obs. :** **donc/ le contenu//les mêmes formations//**
- 44 **Inspe5 :** les mêmes formations//la structure grammaticale//la phonétique//on a remarqué que les enseignants aiment ces choses mais/ enfin de compte/ ils vous disent la didactique/ pour connaître les étapes de l'activité ludique/ de l'expression orale//les modules du cours amazighe//
- 45 **Obs. :** **et quand vous faites l'inspection/ quels sont les critères que vous prenez en considération//en classe ?**
- 46 **Inspe5 :** en classe//on observe comment les élèves se comportent//comment ils réagissent face au tifinaghe//
- 47 **Obs. :** **Fès est une zone arabophone//**
- 48 **Inspe5 :** c'est ce qui a//j'aimerais bien que tu vois//les élèves non-natifs//
- 49 **Obs. :** **non-natifs//**
- 50 **Inspe5 :** non-natifs à Fès/ c'est ce qui a attiré l'attention de l'institut royal/ si tu les contacte//ils ont des CD/ de la vidéo qui a été prise dans des classes//les enfants non-natifs/ tu te diras qu'ils sont de Nador ou//
- 51 **Obs. :** **ils parlent l'amazighe correctement //**
- 52 **Inspe5 :** correctement // (rire) si tu regardes leurs cahiers/ ils écrivent bien//ils l'ont bien appris//les élèves l'ont bien appris// même mieux que l'arabe et le français//
- 53 **Obs. :** **ils trouvent que l'alphabet tifinaghe est facile ?**
- 54 **Inspe5 :** facile//du côté pédagogique/ pourquoi ? parce que cet alphabet est nouveau et parce qu'il ressemble au dessin//donc/ on a trouvé que les élèves l'ont vite mémorisé//et maintenant/ les enseignants//quand j'ai affaire à l'enseignante de la langue arabe/ elle réclame//parce que moi/ j'ai une enseignante spécialisée//et quand les élèves sortent du cours d'amazighe/ l'enseignante de la langue arabe réclame en disant que les élèves n'ont appris que tifinaghe// (rire)
- 55 **Obs. :** **donc/ vous avez une enseignante spécialisée ?**
- 56 **Inspe5 :** spécialisée//elle n'enseigne que l'amazighe //
- 57 **Obs. :** **combien d'enseignantes ?**
- 58 **Inspe5 :** malheureusement/ deux écoles//en fait/ j'ai 40 écoles/ elle/ elle enseigne toutes les classes de l'école//du début jusqu'à la fin//10 classes//
- 59 **Obs. :** **une seule enseignante ?**
- 60 **Inspe5 :** oui/ une seule enseignante qui enseigne l'amazighe//10 classes//

- 61 **Obs. :** **elle a été déjà formée ? c'est vous qui l'avez formé ou//**
- 62 **Inspe5 :** elle a été déjà formée et je lui ai donné l'emploi du temps//pour qu'elle puisse enseigner//comme les enseignants des matières du collège et du lycée//elle entre chez cette enseignante puis chez l'autre//elle a un emploi du temps//par exemple/ de 8h à 9h elle viendra dans ta classe/ de 9h à 10h elle ira chez //de 10h à 11h elle ira chez//de 11h à 12h elle ira chez//et ainsi de suite. C'est ce qui a réussi//
- 63 **Obs. :** **elle a été formée//**
- 64 **Inspe5 :** elle est amazighophone//en principe/ elle était enseignante de la langue arabe ou du français//une enseignante enseignait le français//
- 65 **Obs. :** **elles parlent l'amazighe ?**
- 66 **Inspe5 :** elles sont natives // moi/ je me dis/ comment une enseignante non-native//
- 67 **Obs. :** **elles ont été formé une formation spéciale ou//**
- 68 **Inspe5 :** lors des sessions de formation // et après/ les visites de classe/ chaque fois tu lui rends visite//voilà le manuel/ voilà//et ils ont apprécié ceci/ même l'institut l'ont présenté pour obtenir le prix de la culture amazighe//ils ne l'ont pas eu parce qu'ils n'ont pas présenté leur candidature dans les délais//la candidature pour le prix national de la culture amazighe//l'une a présenté un tableau avec les 33 caractères//les élèves l'ont fait// un travail manuel//
- 69 **Obs. :** **un travail manuel //**
- 70 **Inspe5 :** oui/ un travail manuel//si tu l'a vu//ce sont les élèves qui l'ont fait //les élèves du primaire/ lors des activités ludiques//ça avance bien parce que les élèves l'ont bien appris//si tu les vois tu te diras qu'ils sont natifs// (rire)//maintenant/ ils sont motivés//et ils se demandent à chaque fois : quand est-ce qu'on a l'amazighe ? ils assistent à l'enseignante de l'amazighe//.
- 71 **Obs. :** **ils arrivent à parler en amazighe ?**
- 72 **Inspe5 :** oui/ ils parlent//maintenant/ les parents// dans la région en question//les parents nous ont dit : pourquoi nos enfants n'apprennent pas l'amazighe ?//dans quelques classes//là où on n'a pas d'enseignants spécialisés//les parents réclament : pourquoi nos enfants n'apprennent pas l'amazighe ? on leur dit/ on a un seul enseignant spécialisé qui enseigne la 1^{ère} année//.maintenant/ le problème qu'on a / c'est que pour que ce projet réussisse/ il faut la spécialité//
- 73 **Obs. :** **oui //**
- 74 **Inspe5 :** c'est sur le plan horizontal//enseigner l'amazighe à tout le monde//c'est le problème qui se pose//la direction des ressources humaines/ ils nous disent : on n'a pas une solution //et c'est le grand problème //
- 75 **Obs. :** **le grand problème oui //**
- 76 **Inspe5 :** voilà/ maintenant le projet s'est arrêté à la 3^{ème} année//sinon on a pu atteindre la 5^{ème} année//parce que/ maintenant/ je n'ai personne qui peut prendre en charge l'amazighe en 5^{ème} année//
- 77 **Obs. :** **donc/ maintenant/ à Fès/ on trouve l'amazighe jusqu'à la 3^{ème} année seulement ?**
- 78 **Inspe5 :** jusqu'à la 3^{ème} année // donnez-moi quelqu'un qui prendra en charge la 4^{ème} et la 5^{ème} année//ils étaient formés//ils ne leur accordent que la 1^{ère} année//celui qui enseigne l'amazighe en 1^{ère} année si tu lui accorde un autre niveau/ il n'y a personne qui peut le remplacer//
- 79 **Obs. :** **le problème de la gestion des ressources humaines //**
- 80 **Inspe5 :** oui // tu pourras même voir les responsables des ressources humaines au ministère pour leur dire que voilà/ à travers les visites de classe que j'ai effectué partout au Maroc/ j'ai remarqué que l'un des grands problèmes qui se posent est le problème des ressources humaines/ pourquoi ?//c'est une question à laquelle il faut trouver une réponse //
- 81 **Obs. :** **à votre avis/ l'intégration des enseignants arabophones/ est-ce que//.**
- 82 **Inspe5 :** non/ moi/ je n'admire pas ceci (rire)//incroyable//comment pour te comprendre//maintenant tu parles avec moi/ je sais ce que tu veux dire par [uca yid] (« donnez-moi » en amazighe)// [zedɣer di udrar] (« j'habite dans la montagne » en amazighe)//quand tu lui diras [adrar] (« la montagne » en amazighe)//elle te dira : quoi ?//
- 83 **Obs. :** **lors des visites de classes/ vous trouvez que les enseignants préparent les fiches// ?**
- 84 **Inspe5 :** les fiches///.oui // sur le carnet quotidien/ il n'y a que l'amazighe//les étiquettes//sur lesquelles on a des mots//

- 85 **Obs. :** **donc/ les enseignants se préparent ?**
- 86 **Inspe5 :** bien préparés//maintenant/ juste les posters//les supports didactiques//très intéressant//
- 87 **Obs. :** **donc/ ils n'ont maintenant que le manuel scolaire?**
- 88 **Inspe5 :** oui/ juste le manuel scolaire//ils font un effort personnel pour agrandir les photos par ordinateur//ils font des efforts personnels//même les enseignants/ ils sont motivés//maintenant/ ils te disent/ voilà/ le projet est arrêté à la 3^{ème} année// ils se sentent désespérés // ils te disent : on a fait un grand effort en enseignant ces élèves//et le projet a pris fin//il nous faut une continuité//
- 89 **Obs. :** **une continuité //**
- 90 **Inspe5 :** ah oui // la continuité//pour atteindre tout le monde//l'année prochaine/ l'amazighe sera en 6^{ème} année//le secondaire//et ceux qui se sont arrêté à la 3^{ème} année //
- 91 **Obs. :** **donc/ le problème qui se pose est le problème des ressources humaines//**
- 92 **Inspe5 :** le problème est la non-continuité//le problème des ressources humaines est le problème principal//le grand manque d'enseignants qui influence l'avancement et la réussite de cette intégration//le problème des ressources humaines//ils me disent : madame/ on ne peut pas te donner un enseignant pour enseigner l'amazighe/ qui enseignera l'arabe//qui remplacera// ? il faut un remplaçant en contrepartie//employer les//je l'ai dit dans un journal//employer les//eux/ ils ne peuvent pas les faire venir//
- 93 **Obs. :** **donc/ ils ont des enseignants//sans les employer ?**
- 94 **Inspe5 :** oui/ le non-emploi des//
- 95 **Obs. :** **à propos des formations/ vous trouvez//**
- 96 **Inspe5 :** les formations sont bien faites//nous/ on leur donne//maintenant/ on a remarqué que l'académie de la région de Fès organisera 3 sessions de formation//je leur ai dit/ il faut//parce que après la circulaire 133 qui vient de paraître/ ils m'ont dit : on fera 3 sessions de formation/ avant/ on ne faisait qu'une seule session//maintenant/ même les autres enseignants/ ils demandent une autre formation//la formation continue//maintenant/ elle verra le jour//
- 97 **Obs. :** **maintenant/ même les enseignants déjà formés/ vous les formez une 2^{ème} fois//une formation continue//**
- 98 **Inspe5 :** oui/ une formation continue//
- 99 **Obs. :** **mais/ ceci doit être alimenté par une auto-formation //**
- 100 **Inspe5 :** oui/ tu as raison/ il y a une formation initiale/ une formation continue et une auto-formation//l'auto-formation/ c'est la recherche/ moi/ quand je trouve/ par exemple/ un ouvrage au marché/ je l'achète // tu trouveras du nouveau//voilà/ maintenant/ avec les formations//on rencontre d'autres enseignants//on trouve d'autres publications//et ainsi de suite //
- 101 **Obs. :** **ok // merci madame //**
- 102 **Inspe5 :** au plaisir.

Entretien 4 (E10)

- 1 **Obs. :** **M. le professeur/ vous êtes inspecteur où/ quelle région ?**
- 2 **Insp6 :** moi/ Kénitra //
- 3 **Obs. :** **quelle région ?**
- 4 **Insp6 :** région Lgharb-Chrarda-Béni Hssen //
- 5 **Obs. :** **Lgharb-Chrarda-Béni Hssen/ Kénitra //**
- 6 **Insp6 :** oui //
- 7 **Obs. :** **donc/ vous prenez en charge combien de classes/ pour l'inspection ?**
- 8 **Insp6 :** 40
- 9 **Obs. :** **40 classes//professeur/ vous êtes amazighophone/ vous parlez l'amazighe de l'Atlas (Centre) ?**
- 10 **Insp6 :** un peu de tarifit //
- 11 **Obs. :** **non/ maintenant/ à Kénitra/ les gens parlent//**
- 12 **Insp6 :** non/ eux/ ils sont un peu hors du commun//c'est une ville arabophone//
- 13 **Obs. :** **donc/ des gens arabophones //**
- 14 **Insp6 :** ils sont un peu hétérogènes mais/ en principe//

- 15 **Obs. :** dans votre travail d'inspecteur en amazighe/ c'était la délégation qui vous a choisi ou c'est vous qui avez pris la décision// ?
- 16 **Insp6 :** oui/ eux/ ils visent ceux qui parlent l'amazighe/ ceux qui sont amazighophones//
- 17 **Obs. :** vous maîtrisez les trois variantes ?
- 18 **Insp6 :** je connais un peu les trois mais je ne peux pas les parler couramment//
- 19 **Obs. :** vous m'avez dit que vous prenez en charge 40 classes/ vous êtes le seul inspecteur de l'amazighe à Kénitra ?
- 20 **Insp6 :** oui //
- 21 **Obs. :** et dans la région ?
- 22 **Insp6 :** même au niveau de la région/ je suis le seul //
- 23 **Obs. :** un seul inspecteur dans la région // où à Kénitra//
- 24 **Insp6 :** Sidi Kassem//
- 25 **Obs. :** vous vous déplacez jusqu'à la ville de Sidi Kassem//
- 26 **Insp6 :** non/ je ne me suis pas encore déplacé // c'est la 1^{ère} année//moi/ je n'ai pas encore eu de l'expérience au niveau de l'inspection en amazighe//tu peux demander à quelqu'un qui a//
- 27 **Obs. :** donc/ c'est votre 1^{ère} expérience d'inspecteur //
- 28 **Insp6 :** non pas la 1^{ère} en tant qu'inspecteur mais/ la 1^{ère} en tant qu'inspecteur de la langue amazighe //
- 29 **Obs. :** donc/ vous n'avez pas encore visité les classes ?
- 30 **Insp6 :** non/ j'ai vu un ensemble de classes //
- 31 **Obs. :** et quand vous visitez une classe/ quels sont les critères sur lesquels vous vous basé pour évaluer l'enseignant// ?
- 32 **Insp6 :** ah bien sûr/ d'abord/ la maîtrise de la langue/ la base puis/ la pratique/ la méthodologie//le niveau des apprenants//tu comprends // est-ce qu'il y a une progression ou non/ la disponibilité du manuel scolaire/ le respect de l'emploi du temps//ce sont les critères sur lesquels on peut évaluer//
- 33 **Obs. :** et vous trouvez que l'enseignant prépare les fiches ?
- 34 **Insp6 :** les fiches//
- 35 **Obs. :** ils les préparent ?
- 36 **Insp6 :** oui/ bien sûr //
- 37 **Obs. :** les enseignants sont natifs ou// ?
- 38 **Insp6 :** ils sont tous natifs //
- 39 **Obs. :** natifs et habitent à Kénitra//
- 40 **Insp6 :** ah oui //
- 41 **Obs. :** et les élèves ? non-natifs//
- 42 **Insp6 :** les élèves/ il y a ceux//tu connais la ville de Kénitra // c'est une ville composée d'un ensemble de//il y a les natifs et les non-natifs//tu peux trouver un élève dont les parents parlent le tassouit ou//il y a des variations//mais/ ce qu'on cherche nous/ c'est l'amazighe standard //
- 43 **Obs. :** et vous trouvez que les élèves apprennent ?
- 44 **Insp6 :** ils apprennent //
- 45 **Obs. :** mais/ selon les variétés/ sur quelle couleur vous vous basez pour enseigner l'amazighe ? on a le bleu/ le jaune//
- 46 **Insp6 :** non/ maintenant on a un seul manuel uni //
- 47 **Obs. :** mais//
- 48 **Insp6 :** mais les nouveaux manuels//
- 49 **Obs. :** même les nouveaux manuels de la 1^{ère} année/ on trouve des couleurs/ par exemple/ vous trouvez la même phrase/ colorie en bleu ou en vert//vous/ qu'est-ce que vous prenez en considération ?
- 50 **Insp6 :** nous/ on prend en considération le bleu //
- 51 **Obs. :** donc/ vous travaillez avec la partie bleue partout à Kénitra ? le tarif//
- 52 **Insp6 :** ça dépend des régions//maintenant/ on a des problèmes d'ordre un peu spécial : on a des élèves qui apprennent l'amazighe en 1^{ère} année//au niveau de la 2^{ème} année/ ils s'intègrent dans différentes classes//par exemple/ 40 élèves/ on peut les trouver au niveau de la 2^{ème} année dans 4 classes//c'est ce qui pose problème//
- 53 **Obs. :** comment ?

- 54 **Insp6 :** par exemple/ en 1^{ère} année/ ces élèves ont appris l'amazighe et ils ont réussi leur 1^{ère} année/ au niveau de la 2^{ème} année//nous/ on travaille d'une certaine manière/ on distribue les élèves qui ont réussi sur les classes/ on les laisse pas dans une même classe de 2^{ème} année//donc/ on se trouve avec 5 classes de 2^{ème} année//4 élève dans telle classe/ 4 élèves dans telle autre classe//donc/ ces élèves qui ont bénéficié d'un cours d'amazighe/ ils se trouvent éparpillés // un autre enseignant enseigne l'autre classe/ tu comprends//et les élèves n'en bénéficient plus //
- 55 **Obs. :** **donc/ ils n'ont pas un enseignant de langue amazighe au niveau de la 2^{ème} année ?**
- 56 **Insp6 :** voilà //
- 57 **Obs. :** **donc/ maintenant à Kénitra/ il y a seulement le niveau : 1^{ère} année ?**
- 58 **Insp6 :** non/ on a atteint la 5^{ème} année//ça dépend des écoles/ il y a des écoles qui ont bien avancé//un certain décalage//
- 59 **Obs. :** **donc/ vous voulez dire qu'on peut trouver dans une école qu'il y a la 1^{ère} année mais/ non pas la 2^{ème} année//.**
- 60 **Insp6 :** voilà // vous pouvez même trouver des écoles où il y a les niveaux : 1^{ère}/ 2^{ème} et 3^{ème} année//parce que ceci est dû au problème des ressources humaines//comme vous connaissez/ ceci est dû aussi aux formations/ les déplacements des enseignants//tout ceci/ en plus de la carte scolaire//et c'est un problème de gestion/ pourquoi ? parce que cet élève qui a appris l'amazighe/ est-ce que je le garde dans le même groupe et les 30 élèves passent ensemble en 2^{ème} année ou je les distribue sur les classes//
- 61 **Obs. :** **donc/ est-ce qu'on garde la même classe//**
- 62 **Insp6 :** est-ce qu'on la garde ou non/ c'est un problème auquel il faut y trouver une solution définitive//il faut des comités pour réfléchir sur ce genre de problèmes et y prendre une décision sinon/ il reste un problème//les raisons : on a dit : un manque au niveau des ressources humaines spécialisées//le déplacement des enseignants//on a maintenant des enseignants qui expriment leur désir d'enseigner l'amazighe et après une année/ une année et demie ou deux ans de travail/ ils demandent de les dispenser//
- 63 **Obs. :** **ils demandent de les dispenser//**
- 64 **Insp6 :** ils n'ont pas pu//au début/ ils ont travaillé avec les 1^{ères} années/ c'est bon mais/ une fois ils arrivent en 2^{ème} année/ ils trouvent la grammaire//
- 65 **Obs. :** **le contenu de la 2^{ème} année/ il est difficile pour eux//**
- 66 **Insp6 :** ils te disent non//c'est une charge de plus//comment faire ? et nous/ pour appliquer un certain emploi du temps//on a un enseignant/ on lui accorde des heures//on lui dit d'aller dans telle classe et dans telle classe//l'école où il y a deux classes/ il faut qu'il se déplace dans telle école pour y enseigner 2 heures puis/ une autre école dans une autre région ou une école à côté//il te diras pourquoi tout ce travail et cette fatigue que je prends en charge//
- 67 **Obs. :** **à Kénitra/ vous avez des enseignants spécialisés/ qui n'enseignent que l'amazighe ?**
- 68 **Insp6 :** on a des enseignants spécialisés/ il y a maintenant cette question de spécialité au niveau de toutes les matières//il y a de enseignants spécialisés et il y a //
- 69 **Obs. :** **en amazighe//ils passent d'une école à une autre//**
- 70 **Insp6 :** ah oui ///tu as vu le genre des emplois du temps qu'on a//il y a un emploi du temps où l'amazighe a été intégré/ 3heures d'amazighe dans l'emploi du temps//normalement/ si on a un enseignant formé/ il prendra en charge aussi les 3 heures mais/ puisqu'on a un manque/ l'enseignant est obligé d'enseigner dans plusieurs places//et il devient spécialisé//ce sont des expériences//
- 71 **Obs. :** **et à propos de la graphie/ comment trouvez-vous cette graphie tfinaghe ?**
- 72 **Insp6 :** la graphie ne pose aucun problème//
- 73 **Obs. :** **personnellement/ vous maîtrisez cette graphie//**
- 74 **Insp6 :** non/ il n'y a aucun problème//
- 75 **Obs. :** **vous trouvez que l'amazighe peut atteindre l'élève mieux en graphie tfinaghe qu'en graphie latine ou arabe ?**
- 76 **Insp6 :** //est-ce qu'on va parler en tant que//
- 77 **Obs. :** **votre point de vue personnel //**
- 78 **Insp6 :** //avec la casquette d'inspecteur ou la casquette//si avec la casquette d'inspecteur/ je te dirai//parce que la question de la graphie a été résolue définitivement/ on n'a pas besoin de revenir en arrière pour dire : la graphie latine ou//et si on veut juste discuter//une

- discussion/ chacun a une vision différente de l'autre//
- 79 **Obs. :** **personnellement//**
- 80 **Insp6 :** pour moi/ si on écrivait l'amazighe en latin/ ça sera mieux//mais/ ceci ne représente pas ce qui est officiel//
- 81 **Obs. :** **non/ le point de vue personnel et non//**
- 82 **Insp6 :** oui/ ce n'est pas ce qui est officiel parce que//je pense que si on écrit l'amazighe en latin/ à mon sens/ l'amazighe atteindra un épanouissement//mais/ il y a des gens qui craignent cette graphie//la tfinaghe/ si tu lui accorde une demie heure/ tu peux capter ses principes mais/ qui t'accordera cette demie heure//une fois ils le voient/ ils te disent/ c'est du chinois//je ne peux pas le comprendre/ tu lui diras/ il est simple/ 33 caractères//il te dit : impossible de le comprendre//en plus///pour faire ce genre de projets/ un grand projet comme celui-là/ il faut réfléchir dans les différentes directions//par exemple/ l'écriture est une difficulté qu'il faut prendre en considération//en plus/ la nouveauté de la langue//moi/ je suis des gens que si//à mon sens/ ça aura été bien //
- 83 **Obs. :** **quand vous observez les élèves dans les classes/ vous trouvez qu'ils apprennent//**
- 84 **Insp6 :** non/ les élèves apprennent//au niveau de la maîtrise/ ils l'ont appris//
- 85 **Obs. :** **à votre avis/ ces enseignants auxquels on accorde l'enseignement de l'amazighe//ceux qui sont non-natifs//à votre avis/ est-ce qu'un enseignant non-natif peut présenter la langue amazighe//l'élève/ soit natif soit non-natif// ?**
- 86 **Insp6 :** en fait/ ce projet a des étapes//si on veut regarder le projet dans sa profondeur/ qui est l'amazighe standard/ on verra que même l'enseignant/ l'inspecteur ou n'importe quel autre établissement//est concerné par l'amazighe//il faut qu'il l'apprenne/ il faut qu'il approfondisse ce genre de choses//pour unifier//cependant/ même s'il est natif ou non-natif/ on est égaux//parce que « adlis » (« le livre » en amazighe) ou//des mots de ce genre..ce sont des termes standards//même si pour quelqu'un qui n'est pas natif/ c'est obligatoire pour lui de les connaître//c'est comme tfinaghe//
- 87 **Obs. :** **oui/ j'ai compris/ je veux dire/ pour l'enseignant qui est non-natif qu'on lui accorde l'enseignement de l'amazighe//n'en parlant pas de la formation//sans le former//il lui faut une formation en langue//**
- 88 **Insp6 :** ah oui/ il y a des difficultés//
- 89 **Obs. :** **les natifs disent qu'ils ont des problèmes alors/ que dire des non-natifs//**
- 90 **Insp6 :** oui/ bien sûr qu'il y a des difficultés pour le natif comme pour le non-natif//mais/ il ne faut pas considérer le non-natif comme s'il est une page blanche//parce que tout d'abord ce qu'on fait/ c'est qu'on rédige un papier pour exprimer notre désir//on leur dit : qui désire enseigner l'amazighe ? en se basant sur le fait qu'il doit maîtriser cette langue/ il y a des gens qui ont passé 10 ans ou 15 ans à Agadir ou à Nador/ imagines par exemple/ un enseignant/ originaire de Casablanca/ donc non-natif et il a vécu 12 ans ou 14 ans dans un village de la ville de Nador//il apprendra certaines choses//il ne maîtrisera pas parfaitement ceci mais//il peut/ comme même/ présenter ce savoir qu'il a//
- 91 **Obs. :** **quelles sont les contraintes qui s'imposent en parlant de l'enseignement de l'amazighe//en dehors du problème des ressources humaines// ?**
- 92 **Insp6 :** les ressources humaines//pour moi/ s'il y a//il faut qu'il y ait une longue formation//une expérience a été faite à Taza//par exemple/ ces enseignants qu'on forme/ qu'ils soient natifs ou non-natifs//pourquoi/ par exemple/ ne pas les intégrer dans le centre de formation des instituteurs pour passer 6 ou 7 mois ou//pourquoi pas ? au lieu de cette formation d'un jour/ de 2 jours/ une semaine//l'enseignant se formera//au moment de sa formation au centre de formation des instituteurs/ on accorde aux élèves-enseignants du centre de les remplacer sur terrain//la 2^{ème} année ou//celui-là il découvrira le terrain pour l'expérience et l'autre restera cette période au centre//cette période de 6 mois ou//bref/ il faut qu'il ait une formation longue/ avec un diplôme//et les encouragements//les encouragements au niveau moral et au niveau matériel pour se sentir//parce que maintenant/ qu'est-ce qu'on fait/ telle personne travaille l'amazighe pendant une telle période et après/ il te dira/ c'est une charge de plus//et je trouve des difficultés//tu comprends//
- 93 **Obs. :** **oui // pour vous professeur/ est-ce que vous aviez bénéficié d'une autre formation à part celle-là ou// ?**
- 94 **Insp6 :** oui/ on a bénéficié de d'autres formations comme celle-là//

- 95 **Obs. :** **combien de formations et quand ?**
- 96 **Insp6 :** chaque formation//par exemple/ moi/ j'ai bénéficié des formations à 4 reprises//
- 97 **Obs. :** **c'est la 4^{ème} formation ?**
- 98 **Insp6 :** oui/ c'est la 4^{ème} //
- 99 **Obs. :** **et la durée ?**
- 100 **Insp6 :** la durée est la même/ 4/ 5 jour une semaine/ 3 jours //
- 101 **Obs. :** **chaque fois//**
- 102 **Insp6 :** chaque fois//ça dépendait de la ville où tu étais//
- 103 **Obs. :** **et le contenu ?**
- 104 **Insp6 :** les contenus//approximativement/ ils sont récurrents//les mêmes//toujours/ les côtés orthographique/ grammatical/ didactique//c'est ce qui est récurrent//
- 105 **Obs. :** **professeur/ vous voyez qu'avec ce contenu qu'on vous donne lors des formations/ vous pouvez vous en servir pour former les enseignants//**
- 106 **Insp6 :** nous maintenant/ on représente le lien//on transmet//on ne peut pas faire plus//il y a parfois/ des occasions pour faire un effort//on regarde un peu sur internet/ on lit par exemple/ des choses écrites par les universitaires/ on trouve des choses différentes//mais/ nous/ comme je t'ai dit/ quand il s'agit de ce qui officiel/ on parle officiellement//tes efforts personnels//tu essaies de regarder//par exemple/ il y a maintenant des associations //si tu as eu l'occasion de voir ceci sur internet//il a des gens qui refusent le tiffinaghe/ il y a des gens qui ont leur propre graphie/ d'autres graphies//
- 107 **Obs. :** **l'ancien tiffinaghe et le tiffinaghe-IRCAM//**
- 108 **Insp6 :** et si tu passes à l'université/ tu trouveras des enseignants//des enseignants universitaires//chaque enseignant à son propre fascicule//il y introduit des choses sur lesquelles on peut se mettre d'accord ou non//c'est le résultat de ses propres efforts/ peut-être/ il se réfère à une association ou//
- 109 **Obs. :** **les choses sont un peu //**
- 110 **Insp6 :** oui/ mais/ pour nous/ dans le cadre de tout ce qui est institutionnel///on travaille dans le cadre d'une institution scolaire/ on applique ce qui est officiel//ce qui est officiel : ce qui nous parvient du ministère/ on l'applique/ ce qui parvient d'un partenariat avec l'institut//ceci/ on ne peut pas le dépasser//
- 111 **Obs. :** **vous avez des choses à ajouter ?**
- 112 **Insp6 :** //c'est un grand projet/ il faut//
- 113 **Obs. :** **du travail //**
- 114 **Insp6 :** il lui fait du soutien/ il lui faut un encouragement envers tous les responsables//il faut aussi une spécialité//une certaine gestion des ressources humaines/ c'est basique//il faut que le centre s'ouvre de plus en plus//
- 115 **Obs. :** **le centre de formation des instituteurs ?**
- 116 **Insp6 :** non/ cet institut/ il faut s'ouvrir de plus en plus et il faut que la formation soit //prolongée/ parce que ce n'est pas possible : pour enseigner le français/ on vous forme à l'ENS (école nationale des enseignants) une année ou deux ans/ au centre de formation des instituteurs (CFI) ou au CPR (centre pédagogique régional)/ la même chose pour// l'arabe/ on en apprend la littérature arabe//et l'amazighe/ on lui accorde 5 heures/ plutôt/ 5 jours et dire après : je suis formé //
- 117 **Obs. :** **insuffisant //**
- 118 **Insp6 :** oui // même au niveau des emplois du temps///3 heures//si elle est une langue/ il faut lui accorder la même durée qu'on accorde à l'arabe//si tu enseignes l'amazighe/ il ne faut pas l'enseigner juste lors de la séance de l'expression orale ou du graphisme// il faut penser à enseigner les mathématiques en amazighe/ enseigner d'autres matières en amazighe//
- 119 **Obs. :** **donc/ penser à l'amazighe en tant que langue enseignée et en tant que langue d'enseignement //**
- 120 **Insp6 :** oui/ il faut l'intégrer dans la vie scolaire d'une manière générale//
- 121 **Obs. :** **ceci est à long terme //**
- 122 **Insp6 :** oui/ mais/ //comme a dit l'enseignant tout à l'heure/ on a commencé/ il faut juste qu'on avance//pourquoi/ par exemple/ ne pas écrire/ dans les documents administratifs//on écrit en tiffinaghe//bureau tel//comme tu as vu ici/ le centre de //sur chaque bureau/ on trouve l'arabe et le français//pourquoi ne pas écrire dans les délégations//pourquoi pas // tout

- ceci// même les autres manuels// les autres manuels/ de l'arabe//on ajoute//
- 123 Obs. : **on y écrira en tifinaghe //**
- 124 Insp6 : oui // pourquoi pas // en pensant à ce choses/ on aidera l'amazighe à s'épanouir//parce que la langue amazighe et la langue arabe/ nous appartiennent//c'est ce qu'il faut prendre en considération//on est tous concernés par ces deux langues //
- 125 Obs. : **merci professeur //**
- 126 Insp6 : pas de quoi

Entretien 5 (E11)

- 1 Obs. : **vous êtes M//**
- 2 Insp7 : M //inspecteur de l'enseignement primaire/ coordinateur régional de la langue amazighe de la région : Al Hoceima-Taza-Taounate.
- 3 Obs. : **en tant qu'inspecteur/ vous travaillez à Taza ?**
- 4 Insp7 : oui //
- 5 Obs. : **vous prenez en charge combien de classes//ou plutôt combien d'écoles ?**
- 6 Insp7 : nous/ on compte par préfecture//par établissements//j'ai 9 établissements ?
- 7 Obs. : **9 établissements/ et vous êtes le seul inspecteur//**
- 8 Insp7 : non//je travaille en collaboration avec 4 autres inspecteurs//
- 9 Obs. : **donc/ vous êtes 5 inspecteurs à Taza ?**
- 10 Insp7 : 5 inspecteurs à Taza//pratiquement/ il y avait un autre inspecteur mais/ il s'occupe actuellement du service des affaires éducatives donc/ il n'a pas le temps pour encadrer en amazighe//il y avait deux autres inspecteurs qui ont abandonné//ils ont abandonné //pour des raisons//chacun à ses propres raisons// mais/ on est resté les 5 à encadrer effectivement//
- 11 Obs. : **vous êtes natifs les 5 ?**
- 12 Insp7 : oui/ bien sûr //
- 13 Obs. : **vous parlez le tarifit les 5 ?**
- 14 Insp7 : non/ il y a ceux qui parlent le tarifit et il y a ceux qui parlent//on ne dira pas qu'il s'agit d'une variété linguistique//mais/ l'amazighe d'Ayt Warayen//l'amazighe d'Ayt Warayen est un peu proche du tarifit mais//
- 15 Obs. : **elle est proche de l'amazighe de l'Atlas non ?**
- 16 Insp7 : les environs de Taza //
- 17 Obs. : **il ne s'agit pas d'Ayt Waryaghel ?**
- 18 Insp7 : non/ Ayt Warayen//Ayt Warayen/ c'est l'ouest de Taza//c'est à l'est de Taza : Akoul et les alentours de Guercif où on trouve l'amazighe du Rif//et à l'ouest de Taza où on trouve l'amazighe d'Ayt Warayen/ bref/ Tahla et surtout les alentours de Tahla/ Berkine/ Tamjilte ? Rass Leqser//la commune de Rass Leqser//dans toutes ces régions/ on parle l'amazighe d'Ayt Warayen//Bouyblane//les alentours de Bouyblane//
- 19 Obs. : **pour l'inspection/ pour vous/ c'est la délégation qui vous a choisi pour devenir inspecteurs en langue amazighe ou c'est vous qui avez choisi ?**
- 20 Insp7 : nous/ chacun a le choix //
- 21 Obs. : **donc/ c'est vous qui a choisi ?**
- 22 Insp7 : oui// chaque année//on a commencé d'abord par 2 inspecteurs//il y avait 2 inspecteurs//M//lui il parle l'amazighe d'Ayt Warayen mais/ il comprend l'amazighe des Rifains sans problème//il est membre de la cellule provinciale/ moi aussi je suis membre de la cellule provinciale et membre de la cellule régionale//bref/ on a pris la région//le choix a été fait suite à des propositions/ chacun propose son dynamisme//la porte était ouverte pour les natifs//les natifs de la langue amazighe.
- 23 Obs. : **concernant la formation/ vous avez bénéficié de d'autres formations à part la formation en cours ?**
- 24 Insp7 : oui //
- 25 Obs. : **combien de sessions ?**
- 26 Insp7 : moi et M//.on a bénéficié depuis le début/ des sessions de formation des inspecteurs//
- 27 Obs. : **depuis 2003 ?**
- 28 Insp7 : 2003 oui // on a bénéficié d'une formation qui a été parfaite/ ici même//
- 29 Obs. : **et vous avez bénéficié de combien de sessions de formation jusqu'à nos jours ?**

- 30 **Insp7 :** jusqu'à maintenant/ 7 pour les enseignants/ 3 pour les directeurs d'écoles//mais//
- 31 **Obs. :** **c'est vous qui avez assuré ces sessions/ moi je parle des formations qu'on vous a donné en tant qu'inspecteur//**
- 32 **Insp7 :** ah/ en tant qu'inspecteur//
- 33 **Obs. :** **oui //**
- 34 **Insp7 :** en tant qu'inspecteur/ moi/ j'ai bénéficié de 2 sessions de formation//
- 35 **Obs. :** **la formation en cours est la 3^{ème} //**
- 36 **Insp7 :** la 3^{ème} //
- 37 **Obs. :** **et à propos du contenu/ pour les formations dont vous avez bénéficié/ est-ce qu'il s'agit du même contenu : langue/ didactique// ?**
- 38 **Insp7 :** oui/ mais/ c'est intéressant parce qu'on approfondisse nos connaissances//en fait/ c'est bien//
- 39 **Obs. :** **donc/ ce contenu qu'on vous donne vous le donnez ensuite aux enseignants ?**
- 40 **Insp7 :** a //
- 41 **Obs. :** **ce contenu qu'on vous donne vous le donnez ensuite aux enseignants lors des formations ?**
- 42 **Insp7 :** avec des efforts personnels//qu'il y ait des efforts/ de la recherche/ c'est nécessaire//
- 43 **Obs. :** **les enseignants qui prennent en charge l'amazighe à Taza parlent tous l'amazighe ? ils sont tous natifs ?**
- 44 **Insp7 :** les enseignants//99%//quelques uns nous ont surpassé parce que les directeurs les proposent//quand ils entendent parler de l'amazighe/ ils se croyaient qu'ils vont être formés en amazighe alors/ ils viennent//on ne peut pas les refuser pour ne pas dire qu'il y a une sorte de racisme//on les accepte/ au moins ceux qui connaissent un peu l'amazighe//
- 45 **Obs. :** **pour ceux qui ne sont pas natifs/ est-ce que vous trouvez qu'ils travaillent même s'ils n'ont pas la langue ?**
- 46 **Insp7 :** il faut que l'enseignant en question à un minimum//un bagage//qu'il parle un peu//sinon/ il ne pourra pas enseigner l'amazighe parce que « celui qui ne possède pas la chose/ il ne peut pas la procurer »//il ne peut pas l'enseigner//il faut qu'il soit natif//mais/ il y a des enseignants même s'ils sont arabophones/ ils se sont installés dans des régions amazighophones/ ils apprennent l'amazighe//.on les encourage pour//pour se former et pour enseigner après/ l'amazighe//
- 47 **Obs. :** **quels sont les problèmes que vous trouvez à propos de l'enseignement de l'amazighe/ à Taza/ quels genre de problèmes/ vous confrontez ?**
- 48 **Insp7 :** le problème est au niveau//au niveau de la généralisation sur le plan horizontal//parce que/ sur le plan horizontal/ on n'a pas les ressources humaines//disant les enseignants natifs demandés pour généraliser l'amazighe à tous les niveaux dans chaque établissement//
- 49 **Obs. :** **oui //**
- 50 **Insp7 :** c'est le 1^{er} problème/ disant/ on a un établissement dans lequel on trouve 3 ou 4 enseignants//ils enseignent//on ne dira pas toutes les classes mais/ par exemple au niveau de la 1^{ère} année//et surtout dans le monde rural//on a des groupements d'écoles ou des écoles annexes//donc/ tu trouves le niveau de la 1^{ère} année dans toutes les écoles et c'est difficile de généraliser l'amazighe sur tous les groupements scolaires et à tous les niveaux//on a un problème même dans le monde urbain//mais/ dans les régions/ je te donnerai un exemple/ à propos de la ville de Tahla/ on n'a pas de grands problèmes/ l'enseignement avance bien//plus au moins//
- 51 **Obs. :** **pourquoi ?**
- 52 **Insp7 :** pourquoi ? parce que dans cette région on a des enseignants natifs de la ville donc/ ils sont tous natifs de la langue amazighe//
- 53 **Obs. :** **les élèves aussi sont natifs ?**
- 54 **Insp7 :** le problème des élèves ne se pose pas parce qu'un élève non-natif apprendra l'amazighe//soit au niveau de l'écriture ou la lecture//le problème maintenant/ est l'enseignant//. Sinon on ne pourra pas enseigner le français ou l'espagnol//c'est la même chose//c'est une langue//la langue amazighe/ tous ce qui la touche/ touche les autres langues//donc/ le problème est : est-ce qu'on a l'enseignant ou non ? donc/ les régions//il y a des régions qu'on appelle : région transitaire où il y a des enseignants qui pensent toujours à se déplacer//donc/ tu formes les enseignants mais cet enseignant pense toujours à se déplacer donc/ quand il se déplacera : est-ce qu'il a quelqu'un d'autre qui le remplacera ? donc//Aknoul/ même si c'est une région amazighophone mais/ c'est une région transitaire

- parce qu'on n'a pas beaucoup d'enseignants originaires de la région//ils partent à l'étranger//donc/ l'enseignement//
- 55 **Obs. :** **au niveau de Taza/ c'est une région //**
- 56 **Insp7 :** Taza/ la ville/ le centre-ville ?
- 57 **Obs. :** **oui //**
- 58 **Insp7 :** à Taza/ il y a un problème//et pour cette raison/ on a la spécialité//le problème/ on peut lui trouver une solution avec la spécialité//si le ministère à une volonté//avoir une spécialité pour toutes les matières//il faut qu'il y ait une décision définitive et claire/ on a la circulaire 130/ la circulaire 133 de 2007/ les deux évoquent la spécialité//mais/ ils disent : si c'est possible // la possibilité/ si c'est possible // cette expression a laissé certaines personnes/ les délégués/ les directeurs du service des ressources humaines/ les directeurs du service des affaires éducatives//il n'y a pas une décision définitive pour qu'il y ait la spécialité//
- 59 **Obs. :** **donc/ jusqu'à nos jours/ vous n'avez pas à Taza un enseignant spécialisé en amazighe//**
- 60 **Insp7 :** non/ on a la spécialité/ mais en nombre insuffisant//on a un enseignant spécialisé à Tahla/ plutôt 2 enseignants spécialisés à Tahla/ et on ajoutera un autre/ on a 2 enseignants spécialisés à Taza/ on ajoutera encore un autre//mais//
- 61 **Obs. :** **pour ces enseignants spécialisés/ vous leur accordez l'amazighe seulement//**
- 62 **Insp7 :** un enseignant de l'amazighe seulement et il circule entre les classes//
- 63 **Obs. :** **mais/ au début/ il avait bénéficié d'une formation au centre de formation des instituteurs en se spécialisant en langue arabe ou//et après vous le formez en amazighe//**
- 64 **Insp7 :** au centre de formation des instituteurs/ on n'a pas de spécialité en langue amazighe //
- 65 **Obs. :** **oui/ j'ai compris//c'est un projet qui vient de voir le jour//**
- 66 **Insp7 :** non/ ils n'ont pas intégré//
- 67 **Obs. :** **mais/ à Al Hoceima/ il existe//**
- 68 **Insp7 :** ils ne l'ont pas intégré mais/ ils l'ont introduit en un module de langue amazighe//un module destiné aux amazighophones et aux arabophones//peut-être à Al Hoceima/ il y a plus de natifs que de non-natifs//
- 69 **Obs. :** **non/ on a aussi des non-natifs//**
- 70 **Insp7 :** cette formation ne leur servira jamais//ne leur servira jamais parce que celui qui n'a pas la langue/ il ne peut pas//
- 71 **Obs. :** **à propos de la graphie tifinaghe/ comment vous voyez//**
- 72 **Insp7 :** quoi ?
- 73 **Obs. :** **comment vos voyez la graphie tifinaghe/ est-ce que//**
- 74 **Insp7 :** le tifinaghe ne pose aucun problème//il n'y a aucun problème parce que les petits enfants peuvent apprendre les lettres amazighes facilement//
- 75 **Obs. :** **quand vous visitez les classes pour évaluer les enseignants/ quels sont les critères sur lesquels vous vous basez pour évaluer l'enseignant//pour dire s'il travaille l'amazighe ou pas// ?**
- 76 **Insp7 :** sincèrement/ ça n'a pas encore pris un départ convenable//on visite les classes mais/ c'est rare parce qu'on a d'autres charges donc/ même au niveau des inspecteurs il nous faut la spécialité//parce qu'en dehors de la spécialité//
- 77 **Obs. :** **donc/ même l'inspecteur doit être spécialisé//**
- 78 **Insp7 :** être spécialisé en amazighe/ s'il a d'autres charges//il ne peut pas//
- 79 **Obs. :** **qu'est-ce que vous observez plus précisément/ je parle des classes d'amazighe ?**
- 80 **Insp7 :** on observe la méthodologie/ on observe les documents/ on observe//les productions des élèves//
- 81 **Obs. :** **vous trouvez que les enseignants préparent les fiches/ les élèves travaillent// ?**
- 82 **Insp7 :** oui/ tous ceux qui enseignent l'amazighe préparent leurs documents//
- 83 **Obs. :** **au niveau de votre travail en tant que coordinateur régional de la région : Al Hoceima-Taza-Taounate/ dans quel cadre cette coordination prend effet ?**
- 84 **Insp7 :** on a une cellule régionale/ on a fait une seule réunion/ en réalité/ la cellule a été créée l'an dernier/ on s'est réuni une seule fois/ on a coordonné mais/ il n'y a pas eu un suivi//
- 85 **Obs. :** **vous vous déplacez à Al Hoceima pour observer//**
- 86 **Insp7 :** oui//
- 87 **Obs. :** **//pour observez comment l'état d'avancement du projet à Al Hoceima ou vous restez à Taza seulement ?**

- 88 **Insp7 :** on a une cellule régionale//.on organise les réunions de la cellule régionale//les responsables de Taounate/ d'Al Hoceïma/ de Taza y participent//moi/ de Taza avec M//. qui est aussi membre de la cellule provinciale mais//on discute toutes les questions qui se rapportent à l'amazighe//mais/ il faut/l'institut a pris l'initiative//ce n'est pas l'institut mais/ la circulaire 133 où on dit que chaque année/ il faut qu'il ait une formation//la formation d'une cellule amazighe//la cellule régionale//il y a aussi : chaque cellule régionale doit organiser 3 réunions/ autrement dit/ si ça s'est fait dans son sens/ sûrement/ il y aura de bon résultats.
- 89 **Obs. :** **mais/ au niveau de la région//à Al Hoceïma par exemple/ comment ça avance ?**
- 90 **Insp7 :** à Al Hoceïma/ même si on n'a pas fait plusieurs réunions//mais/ on commence//
- 1 **Obs. :** **vous trouvez que le projet avance au niveau d'Al Hoceïma et de Taounate ?**
- 92 **Insp7 :** non/ c'est bien//à Taounate/ on a un problème parce que/ la région est arabophone donc/ il y a un problème//il n'y a pas une continuité au niveau des classes d'amazighe//il n'y a pas un pourcentage important qui concerne la généralisation au niveau vertical et horizontal//
- 93 **Obs. :** **il y a des enseignants spécialisés à Taounate ?**
- 94 **Insp7 :** non //
- 95 **Obs. :** **ok // merci professeur //**
- 96 **Insp7 :** avec plaisir

Entretien 6 (E12)

- 1 **Obs. :** **vous êtes M//**
- 2 **Insp8 :** M//
- 3 **Obs. :** **vous êtes inspecteur ou coordinateur ?**
- 4 **Insp8 :** inspecteur //
- 5 **Obs. :** **inspecteur à Ouarzazate ?**
- 6 **Insp8 :** Ouarzazate //
- 7 **Obs. :** **quelle région ?**
- 8 **Insp8 :** région Sous-Massa-Deraa.
- 9 **Obs. :** **à part cette formation en cours/ est-ce que vous avez bénéficié de d'autres formations ?**
- 10 **Insp8 :** j'ai travaillé un ensemble de formations//
- 11 **Obs. :** **combien de formations ?**
- 12 **Insp8 :** pour moi //presque 15 formations//
- 13 **Obs. :** **15 formations/ celle-là est la 16^{ème} //**
- 14 **Insp8 :** oui //
- 15 **Obs. :** **toutes les formations ont duré 5 jours//on vous a donné 5 jours de formation//**
- 16 **Insp8 :** j'ai bénéficié d'une formation de 5 jours//d'autres de 7 jours//11 jours//chaque formation//
- 17 **Obs. :** **et vous avez assuré des formations aux enseignants ?**
- 18 **Insp8 :** oui //
- 19 **Obs. :** **combien de formations avez-vous assuré au bénéfice des enseignants ?**
- 20 **Insp8 :** les formations//21//
- 21 **Obs. :** **21 formations//à Ouarzazate ?**
- 22 **Insp8 :** non/ à Ouarzazate/ j'ai assuré des formations aux enseignants et j'ai participé à la formation des inspecteurs dans les régions Sous-Massa-Deraa/ région de Marrakech//j'ai participé aussi à la formation des inspecteurs du centre de formation des inspecteurs//
- 23 **Obs. :** **et à propos du contenu des sessions de formation//**
- 24 **Insp8 :** quoi ?
- 25 **Obs. :** **le contenu des sessions de formation//**
- 26 **Insp8 :** toutes les sessions ont été organisées autour du côté didactique et du côté linguistique//nous/ on prend en charge le côté didactique et linguistique/ et l'alphabet tifinaghe//le nom/ le verbe/ et ensuite/ la didactique/ la méthodologie de l'enseignement de l'amazighe en 1^{ère} année/ 2^{ème} année/ 3^{ème} année et 4^{ème} année//
- 27 **Obs. :** **combien d'inspecteurs d'amazighe y a-t-il à Ouarzazate ?**
- 28 **Insp8 :** pour ceux qui sont formateurs et qui sont venus// 5// mais/ il y a d'autres qui ont bénéficié de sessions de formation//15//
- 29 **Obs. :** **15 inspecteurs au total ?**
- 30 **Insp8 :** non/ au total/ on est presque 22//

- 31 **Obs. :** **seulement à Ouarzazate ?**
32 **Insp8 :** à Ouarzazate //
33 **Obs. :** **tous natifs //**
34 **Insp8 :** voilà/ il y a les natifs/ je ne peux pas te dire combien//il y a les non-natifs mais non-concernés par l'amazighe//
35 **Obs. :** **mais/ combien y a-t-il d'inspecteurs en amazighe ?**
36 **Insp8 :** //au niveau des statistiques/ je ne peux pas te dire maintenant//
37 **Obs. :** **au niveau de la graphie//**
38 **Insp8 :** tfinaghe//
39 **Obs. :** **oui/ pour vous/ est-ce que//**
40 **Insp8 :** non/ ça ne pose aucun problème//on écrit avec//
41 **Obs. :** **les élèves y écrivent avec//**
42 **Insp8 :** les élèves l'ont bien appris/ sans problème//
43 **Obs. :** **pour vous/ quelles sont les contraintes qui s'imposent ?**
44 **Insp8 :** les contraintes//il n'y a que des contraintes//si tu prends les contraintes qui s'imposent au niveau de la région//
45 **Obs. :** **au niveau de l'inspection/ quels sont les critères sur lesquels vous vous basez pour évaluer l'enseignant// ?**
46 **Insp8 :** c'est la spécialité de l'inspecteur/ il y a tant de choses à voir//est-ce que juste pour l'amazighe ?
47 **Obs. :** **oui //**
48 **Insp8 :** en amazighe/ on observe comment l'enseignant travaille/ est-ce qu'il a intériorisé la méthodologie ou non//quels sont les problèmes qu'ils confrontent//à quoi je peux l'aider//
49 **Obs. :** **et vous trouvez que les élèves apprennent ?**
50 **Insp8 :** il y a des élèves qui apprennent bien//des régions où les élèves apprennent bien //
51 **Obs. :** **ok // merci professeur //**
52 **Insp8 :** pas de quoi

	<p>901 +1 ΕΙΗΛΟΛΙ ΟΕΚΕ : Υ₀ , Υ_ε , Ζ₀</p>
<p>5) +ορχεοθ / +εσοευει</p>	<p>5) ολ οχρλι ΕΙΗΛΟΛΙ +ΕΧ^{σο}ΕΥΕΙ ο x ΗΗοι ΕΟΡΡΕΗΙ Η . Ο . γ γοοε . +1+ εοηεολ x +εχ^ηε+ +γ^{οε}.</p>
<p>6) +εψοε x +εχ^ηε+</p>	<p>6) ολ εψο εοηεολ λ ΕΙΗΛΟΛΙ . xχ^{οε} xε ΕΟΡΡΕΗΙ . Η . Ο . γ ο ειχ^εεοο οχ^εχ^ογ.</p>
<p>7) +εψοε x ελ^ηεο</p>	<p>7) ολ οχ^εε ΕΙΗΛΟΛΙ ΕΛ^ηεοι οι x +ο^οο +ε^{οο} 45. . ολ εψο εοηεολ ΕΟΡΡΕΗΙ . ολ γοι ΕΙΗΛΟΛΙ ο^εε^ο ο^εη^ο εψο^ο εοηεολ .</p>

το Οογ+	ΕΘΡΡΕΗΙ: Η.Ο. Ψ
+ΞΗΟΡΞΥΞΙ	+ΞΗΟΗ ΒΘΗΓΟΛΛ ΒΗΓΟΛ
1) το Οογ+	1) ολ εχθ βθηΓολ ε εηΓολι ΓολΓ Ψο XXI ολ οηεγυοι εκοοοι λ ξεβεοι ηοι λρΓο ολ οοει
2) +ΞΞΕΤ ΕΘΡΡΕΗΙ λX +ΥΕΙΟΤ ΒΙΒΟΧΒ	2) ολ γοοε τουειοτ βιβοχβ. - εχχοε χξε εορρεηι οεγΓοι εχχχγτι - εοογο τουειοτ ε εηΓολι - ολ εοιεγο οχΓΓογ: Η.Ο. Ψ + ολ οοει ο βεοε ηοι λX βιηο + ολ εiei τουειοτ βιηοχβ
3) οοηε το Οογ+	3) ολ γοοε +ευεηουει εορρεηι λX +ξχηυετ + ολ ορρι *ξε +ευεηουει εορρεηι Xξ +ξχηυετ. + ολ οοει *ξε +ξχηυετ. + ολ εηΓοοι +ειρρεεει το Οογ+ λX βληεο ηοι .
4) οχχοογ λ +ηοηετ	4) ολ γοοο εηΓοοι ολ ογβλοι +εοο + ολ γχοογι *ξε το Οογ+ ηοι .

